



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III

XXIX

B

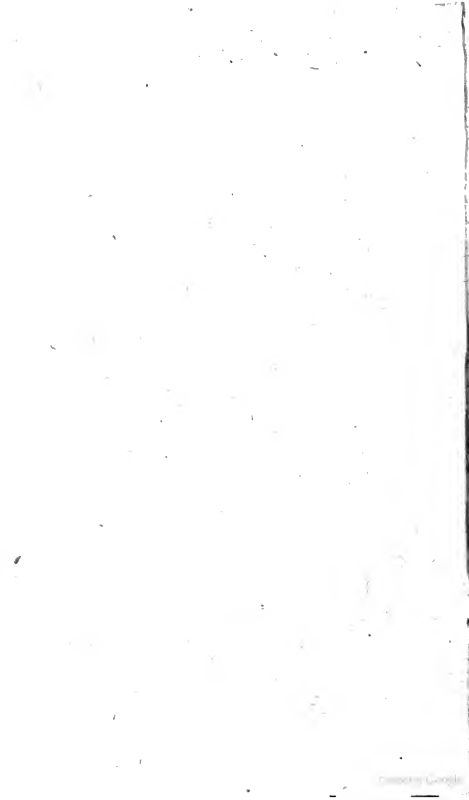
50

NAPOLI

K P



11
12
13



HISTOIRE
DES
PLANTES D'EUROPE.

TOME PREMIER.



HISTOIRE 2.
DES PLANTES D'EUROPE,
O U
É L É M E N S
DE BOTANIQUE PRATIQUE;

OUVRAGE dans lequel on donne le Signalement précis, suivant la méthode et les principes de LINNÉ, des Plantes indigenes, des étrangères les plus utiles, et une suite d'Observations modernes;

Par le citoyen JEAN-EMMANUEL GILIBERT, ancien Professeur de Botanique au Collège de Médecine de Lyon, et à l'Université de Vilna; Professeur d'Histoire Naturelle à l'Ecole Centrale du Département du Rhône.

T O M E P R E M I E R.



A L Y O N ,

Chez AMABLE LEROY, Imprimeur - Libraire.

AN VI.^o DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(1 7 9 8 .)



*In scientiâ naturali, principia veritatis
observationibus confirmari debent.*

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

L'OUVRAGE intitulé *Histoire des Plantes d'Europe*, vulgairement appelé le *Petit Bauhin*, a eu le plus étonnant succès : plusieurs Editions, tirées à grand nombre d'exemplaires, ont été rapidement enlevées ; on ne cesse encore aujourd'hui, malgré les changemens que la Botanique a éprouvés par les observations des Modernes, de le demander. Nous pensons que le succès de cet Ouvrage a été principalement dû aux figures qui accompagnent les courtes descriptions de chaque espece ; figures qui, sans enchérir considérablement le Livre, sont si exactes et si habilement exécutées, qu'elles conduisent directement les Amateurs à la connoissance de la Plante. Mais il faut avouer que le style des descriptions du *Petit Bauhin*, et l'énoncé des propriétés, ne pourroient satisfaire les Connoisseurs qui sont accoutumés au ton de la Botanique moderne. Possesseurs des figures de l'*Histoire des Plantes d'Europe*, nous y en avons joint de nouvelles, gravées avec le même soin : nous les avons confiées au citoyen GILBERT, déjà connu par plusieurs Traités de Botanique estimés. Nous espérons que le Public reconnoîtra qu'en suivant les vues du

*

AVIS DE L'ÉDITEUR.

premier Rédacteur de l'Histoire des Plantes d'Europe, ce Savant a su resserrer dans deux volumes une multitude incroyable d'observations modernes, et qu'il les a enchaînées par une méthode simple et facile. On peut même assurer que son travail, indépendamment de l'exactitude dans les faits, annonce un Botaniste exercé, qui s'est rendu maître des matériaux qu'il a employés. Nous n'avons rien négligé pour rendre son Ouvrage utile et agréable. La beauté du papier, la netteté des caracteres, une sévère correction des épreuves, prouveront l'intérêt que nous avons mis à cette entreprise.

Quoique l'Auteur ait rendu compte, dans ses Introductions, du plan qu'il a suivi, nous croyons devoir exposer en abrégé le mécanisme de ce Traité. Dans le premier volume, il conduit ses Elèves à la connoissance des Plantes les plus communes et de celles qui sont généralement cultivées dans les jardins. Il auroit pu choisir parmi les Méthodes artificielles celles de Tournefort ou de Ludvig; mais il a préféré celle de Linné, comme fondée sur les parties les plus essentielles de la fructification. La préférence que les Modernes lui donnent assez généralement, est un sûr garant de sa bonté. L'Auteur, dans le second volume, donne des descriptions plus étendues, présente plusieurs discussions critiques sur les Plantes étrangères. Il habitue

AVIS DE L'ÉDITEUR.

peu à peu, dans ce Traité, les Eleves à tracer des descriptions vraiment caractéristiques. Dans le même volume, il reprend une partie des Plantes signalées dans le premier, et les présente suivant une Méthode mixte qui conserve rigoureusement les affinités naturelles ; et pour rendre ce Traité plus intéressant, il l'a orné d'une grande quantité d'Observations sur les Plantes rares, et même sur les plus vulgaires, toutes puisées dans la contemplation des objets. Suit la Concordance des noms de Linné et de Matthiole : ce morceau, travaillé avec soin, est une clef sûre pour pénétrer dans les sentiers les plus obscurs de l'ancienne Botanique. Matthiole étant un Chef de bande, qui a cherché à reconnoître les Plantes annoncées par les Anciens, il est très-important de savoir à quelles especes modernes elles appartiennent. La Concordance des noms de Linné et de ceux de Tournefort se trouve dans une Table placée à la fin du premier volume. En l'étudiant, les Eleves pourront saisir les rapports entre les deux plus célèbres Systèmes de Botanique. Enfin pour que les Amateurs n'aient rien à désirer de ce qui peut leur faciliter la connoissance des Plantes, l'Auteur a terminé son Ouvrage par un Dictionnaire des termes techniques. Chaque partie fondamentale des Plantes est annoncée par un mot propre : ce mot est défini dans ce Vocabulaire, de même

AVIS DE L'ÉDITEUR.

que les attributs de ces parties , et la plupart d'entr'elles sont rendues sensibles à l'œil par des gravures exécutées avec soin.

Il résulte de tous ces détails que l'on ne possédoit pas encore, en notre langue, un Ouvrage aussi précis, qui renfermât dans un si petit espace un aussi grand nombre de faits, et qui fût aussi commode pour les herborisations. En effet, celui qui parcourt les campagnes, ne peut se charger ni de gros livres ni de plusieurs : il faut un précis qui lui présente nettement et clairement les caracteres essentiels de chaque genre, de chaque espece, qui le conduise comme par la main dans le vaste jardin de la Nature, ou qui lui indique sans peine les noms de chaque espece; sur-tout il faut que ce livre soit débarrassé de cette nomenclature scientifique qui surcharge la mémoire sans augmenter la masse des idées, par conséquent qui exprime tous les attributs des végétaux avec des termes généralement connus et véritablement français. Nous espérons que ceux qui sont familiarisés avec les Ouvrages de Linné, avoueront que nos Botanistes Lyonnais ont les premiers arraché les ronces et les épines qui rendoient la Botanique si difficile à apprendre. Tous ceux qui ont prononcé sur le mérite des Démonstrations élémentaires de Botanique, leur ont rendu justice à cet égard. Notre Auteur s'est efforcé de perfectionner ce plan dans cet Ouvrage.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

JE dois au Spectacle de la Nature, par Pluche, le goût que j'ai toujours conservé pour une science qui a fait le bonheur de ma vie, qui m'a procuré des momens délicieux dans la prospérité, et qui m'a sauvé du désespoir dans l'adversité. J'ai passé mon enfance dans une campagne; j'ai été élevé près de Lyon, sous les yeux d'un Précepteur qui avoit effleuré toutes les sciences, et qui étoit Littérateur distingué. Cet homme de bien nous exhortoit, pendant nos heures de récréation, à examiner les plantes et les animaux: il nous lisoit souvent des morceaux détachés des trois premiers volumes de l'Ouvrage de Pluche; nous faisoit connoître les substances dont cet élégant Ecrivain a tracé l'histoire. Ces premières connoissances ne s'affoiblirent pas en Philosophie. Notre Professeur pensoit comme mon Précepteur: il nous disoit souvent que les vrais sciences reposent sur les productions de la nature, et sur leurs rapports entr'elles, ou avec l'homme. Un petit traité d'Anatomie-Physiologique, qu'il nous dicta, les derniers mois de notre Cours de Physique, décida ma vocation. Je crus que la Médecine, qui embrasse dans sa sphere la connoissance de tous les corps, pouvoit seule convenir à ma maniere de voir; qu'elle seule, en m'offrant toute la vie un aliment conforme à mon goût, contribueroit à mon bonheur: je

résolus donc , en 1760 , de me rendre à Montpellier.

C'étoit l'époque brillante de cette Faculté : tous ses Professeurs jouissoient d'une réputation bien méritée ; quelques-uns réunissoient à une vaste érudition le génie des recherches. Fizes et Lamure pour la Clinique , Sauvages pour toutes les sciences , étoient révéérés dans toute l'Europe. Venel , Leroy et Barthès entroient dans la carrière , tout brûlans du désir d'atteindre leurs redoutables rivaux. Cusson enseignoit en Ville avec éclat. Heureusement pour moi , le savant Sauvages ouvrit un Cours de Botanique la première année de mon triennat. Il nous expliqua , avec netteté et précision , les Aphorismes Botaniques de son illustre ami Linné ; nous fit connoître ses principes , l'étendue de ses vues , en fit l'application aux plantes de son riche Herbar et à celles que nous lui apportions de la campagne , ou du jardin de l'École.

L'année suivante , Gouan , qui pouvoit déjà aspirer à la gloire de marcher sur les traces de son maître , Sauvages , proposa des herborisations autour de la Ville. Trois fois par semaine , il nous menoit dans quelque canton fertile en plantes rares ou utiles : là , après avoir recueilli toutes les especes qu'il se proposoit de déterminer , il nous faisoit asseoir sous quelques arbres touffus , et les prenant une à une , il nous accoutumoit à les disséquer , à dénommer leurs parties , à les ramener à leur classe , à leur ordre , à leur genre et à leur espece.

La troisieme année je m'occupai moins de Botanique ; il fallut employer presque tout mon temps aux autres parties de la Médecine , me préparer à mes actes : cependant je desséchai pour mon Herbiere plusieurs rares especes , qui m'avoient échappées les deux premières années.

De retour dans ma patrie , en 1764 , je recherchai avec soin si cette Ville , qui avoit produit les Dalechamp , les Desmoufins , les Jean Bauhin , les Gouffon , les Jussieu , n'offroit pas encore quelques Botanistes célèbres. Quel fut mon étonnement ! je ne trouvai , parmi les Artistes qui exerçoient la Médecine , la Chirurgie et la Pharmacie , que le jeune Boissieu qui eût spécialement cultivé la Botanique : Eleve de Sauvages et de Bernard de Jussieu , il avoit puisé aux leçons de ces deux grands Maîtres , les principes de cette science ; mais depuis quelques années , s'étant entièrement livré à la pratique , il avoit presque totalement perdu de vue l'aimable Flore.

Ne trouvant , dans l'enceinte de l'Art , aucun Naturaliste , je me rendis à l'Académie pour une séance publique : là j'entendis deux hommes qui me prouverent par leurs Mémoires , qu'ils aimoient la nature , et qu'ils connoissoient ses productions. Villers osoit mener de front , et avec un étonnant succès , les Mathématiques , la Physique et l'Histoire Naturelle : il avoit inspiré au riche Montriblou ses goûts et ses passions , l'avoit déterminé à rassembler à grands frais des minéraux , des oiseaux : il poursuivoit déjà avec ardeur les insectes ,

avoit herborisé sur les Alpes de Suisse et de Dauphiné avec le célèbre Commerson.

La Tourrette, excité peut-être par l'exemple de Villers, s'essayoit déjà dans le silence sur différentes branches de l'Histoire Naturelle : las de faire des phrases, comme il nous l'a souvent dit en plaisantant, il cherchoit à donner de l'étendue à son esprit, en étudiant les productions du grand Être.

Rozier, ami de La Tourrette, suivoit le même plan, dans d'autres vues. Né Agronome, il avoit senti combien l'étude des corps organisés pouvoit éclairer l'Agriculture.

Dès que j'eus connu ces trois Savans, je m'attachai à eux : bientôt les mêmes goûts, les mêmes études nous unirent d'une étroite amitié, qui a duré sans altération pendant trente ans ; amitié vraie et sans le moindre nuage. La mort, la cruelle mort m'a privé de deux vrais amis ! La Tourrette et Rozier ne sont plus ! J'ai jeté sur leurs tombes quelques fleurs : Villers me reste seul. Puisse-t-il jouir encore long-temps de sa gloire et d'un vrai bonheur !

Depuis 1764 jusqu'en 1773, vivant souvent à la campagne, je ne laissois échapper aucune occasion d'examiner les plantes que je pouvois me procurer par une suite non interrompue d'herborisations ; je cherchai à les classer suivant la rigueur des principes Linnéens : lorsque je trouvois la méthode du grand Maître en défaut, je faisois jouer celle de Tournefort, de Ludvig, ou de quelques autres. Peu à peu je me familiarisois avec toutes ces méthodes ; je m'assurai que ma

Marche avoit été certaine en remontant aux Inventeurs, c'est-à-dire en vérifiant, par leurs figures et leurs descriptions, si les caracteres essentiels, génériques et spécifiques de Linné avoient été bien appliqués.

Dès que j'eus épuisé les plantes des environs de Lyon, à quatre à cinq lieues à la ronde, j'entrepris quelques voyages. En 1772, nous nous rendîmes à la Chartreuse, auprès de Grenoble. Mon ancien condisciple Clapier, Botaniste passionné et de la plus grande force, voulut bien nous diriger dans cette brillante excursion. Nous reçueillîmes, sur ces hautes Alpes et aux environs de Grenoble, une suite étonnante de plantes rares, qui me rappellent, toutes les fois que je les revois, les sensations délicieuses qu'elles m'avoient causées à leur premier aspect.

Le Collège de Médecine de Lyon avoit réorganisé ses Ecoles, qui étoient suspendues depuis plusieurs années. Mes anciens amis me furent associés, Joli pour l'Anatomie, Vitet pour la Chymie et la Pharmacie; je fus chargé de l'enseignement de la Botanique. Dès ce moment je crus devoir m'occuper plus spécialement des recherches qui ont trait à cette science; j'étendis ma correspondance pour me procurer de nouvelles plantes; je revérifiai mes anciennes observations, rédigeai une suite de leçons, cherchai à accumuler de nouveaux faits.

Quelque temps après, l'Intendant de Lyon, Flesselles, voyant que l'enseignement dans le Collège de Médecine attiroit une foule d'Élèves, offrit de faire les fonds pour établir un

jardin de Botanique. Je fus chargé de diriger l'entreprise : entraîné par un zèle imprudent , je fis des avances considérables. Flesselles se brouilla avec l'Abbé Terray , comme créature du Ministre d'Aiguillon. Ce Contrôleur-Général , croyant mortifier son confrere le Ministre dans sa créature l'Intendant , défendit à celui-ci d'employer les fonds destinés à l'établissement du jardin. Comme les Ouvriers avoient travaillé sur ma parole , ne voulant pas perdre un jeune entrepreneur honnête , je payai le tout et me ruinai. Mais sans perdre le temps en vaines lamentations , j'écrivis au grand Haller , avec lequel j'entretenois depuis long-temps une correspondance suivie. Ce pere des jeunes gens qui aimoient avec passion leur état , me procura peu de temps après une place honorable. Le Roi de Pologne , Stanislas-Auguste désiroit revivifier , dans ses Etats , les sciences utiles ; il avoit projeté d'établir une Ecole de Médecine et un jardin de Botanique à Grodno , centre de ses économies ; il avoit demandé à Haller un sujet qui fût en état de remplir ses vues : je fus agréé. En 1774 je reçus mes brevets.

Pour me rendre plus digne de l'emploi honorable qui m'étoit confié , je crus devoir faire quelques voyages : je me rendis à Paris pour consulter les Savans sur les objets de mes études favorites. Pendant quatre mois de séjour , j'étudiai avec soin le Musée National et les plantes du jardin ; mais sur-tout je consultai , le plus souvent que je pus , l'oracle des Naturalistes , le savant et modeste Bernard de Jussieu ; son neveu , Joseph-Antoine , me com-

muniqua sans réserve les observations qu'il faisoit chaque jour sous la direction de son oncle. L'étonnant Bucquet nous démontra plusieurs fois le Musée de Paris.

Quelque temps après j'allai à Montpellier, pour revoir les plantes méridionales : Gouan, après avoir censuré mon herbier, me conseilla de parcourir quelques chaînes des Pyrénées. Je me rendis à Perpignan ; le Professeur de Botanique, Coste, m'accompagna : nous parcourûmes les environs de Mont-Louis, la vallée d'Eines, la plaine de Sardagne, et toute la chaîne des montagnes qui environne cette plaine. Là j'e vis, pour la première fois ; plus de trois cents plantes. De retour à Perpignan, le savant Bourgat, Médecin, et le bon Razoul, Pharmacien, m'ouvrirent leurs riches Herbiers, me permirent d'y prendre les especes qu'ils avoient cueillies aux Pyrénées, et que nous n'avions pas rencontrées. A Narbonne, le Docteur Pesche, digne Eleve de Sauvages, me fit connoître les plantes les plus rares de ce canton, sur-tout celles de l'île Sainte - Lucie.

Aussitôt que je fus rendu à Lyon, je m'occupai de mon grand voyage, et voulant le rendre utile à mes projets, je gagnai l'Allemagne par la Suisse, toujours en herborisant. Bonnet, à Geneve, me reçut avec bonté ; me communiqua sans réserve les grandes vues qu'il a depuis publiées dans ses notes sur la Contemplation de la nature. A Berne, je vis le grand Haller, qui m'accueillit comme un pere, et me donna, quoique mourant, des lettres de recommandation pour ses illustres

amis, pour Gesner à Zurich, pour Jacquin à Vienne. Celui-ci me remit généreusement, non-seulement une ample collection de graines, mais une suite étonnante de plants vifs, qui me mirent à même de présenter, dès la première année, à Grodno, un jardin spécieux.

Rendu dans cette Ville vers la fin de l'année 1775, j'employai l'automne à disposer le jardin, à élever les serres chaudes : le printemps tout fut prêt pour les semailles, qui réussirent si bien que j'eus, au grand étonnement du Roi et du Ministre, douze cents plantes exotiques en démonstration.

Mais ces plantes étrangères ne devoient pas seules fixer mon attention & j'avois à cœur de déterminer toutes celles qui croissent spontanément. Aucun Botaniste exercé n'avoit herborisé en Lithuanie. Le seul Corvini avoit envoyé à Barrelier quelques especes, qu'il a fait graver sous l'épithete de *Polonica Corvini*. Bernitz, en 1650, avoit donné un Catalogue des plantes qu'il avoit observées autour de Varsovie, mais ce Catalogue ne présente que des noms, et indique des plantes qui n'ont jamais existé en Pologne. Erndtel, Médecin d'Auguste, avoit rédigé, vers 1730, un autre Catalogue des mêmes plantes, qui annonce un homme exercé, et qui présentoit plusieurs plantes rares. Je pouvois prévoir les especes que je trouverois en étudiant les Ouvrages de Loësel, de Mentzel, de Breynius, d'Helving, de Vulf et de Reiger, qui ayant recueilli leurs plantes sous un climat analogue, à Dantzick, ou à Koenisberg, et ayant publié d'excellentes figures et de bonnes descriptions de leurs

I N T R O D U C T I O N. ix

especes rares , pouvoient m'être très-utiles pour les déterminer , si je les rencontrais en Lithuanie.

Soutenu par de tels guides , je commençai mes herborisations autour de Grodno au printemps 1776 , toujours accompagné par une vingtaine d'Éleves jeunes , ardens et vigoureux , qui ne laissoient aucun canton sans le parcourir avec le plus grand soin. Nos courses furent si fructueuses cette première année , que nous découvrîmes presque toutes les especes indiquées par Loësel. Les années suivantes , jusqu'en 1783 , tant autour de Vilna qu'autour de Novogrodek , etc. , nous ajoutâmes presque toutes les plantes rares indiquées par Erndtel , Helving , Breynius , Mentzel , Wulf.

Pendant mon séjour en Lithuanie , je ne pensai qu'à recueillir des faits , sans m'occuper de leur rédaction. Ma santé s'étant entièrement dérangée par suite d'un travail excessif , je me rendis dans ma patrie en 1783.

Dès que j'eus repris mes anciennes habitudes , je fus engagé par deux Libraires , de mes amis , à rédiger des ouvrages de Botanique. Voyant avec peine que la totalité des Ouvrages de Linné , étoit devenue rare , et partant hors de la portée des pauvres Eleves et Amateurs , je dirigeai , pour les Libraires Piestre et Cormont , le *Systema Plantarum Europæ* , dans lequel je me proposai de resserrer tout ce que Linné avoit publié sur les plantes Européennes et sur les étrangères généralement cultivées en Europe. Je pris , pour

X INTRODUCTION.

base de mon travail , l'édition de Reichard. J'avois fourni à l'Imprimeur une copie exacte , ayant rectifié une foule de fausses citations ; mais nos Imprimeurs n'étant pas encore accoutumés à ce genre de composition rompue , et l'impression s'étant faite en partie lorsque je voyageois pour des malades ou des recherches d'Histoire Naturelle , j'ai vu avec regret que cette Collection présentoit plusieurs fautes typographiques. Cependant la rapidité avec laquelle cet ouvrage a été vendu , prouve qu'il a été jugé utile. C'est en partie pour corriger ces fautes que je me rendis l'année suivante aux désirs des citoyens Bruyset , Imprimeurs-Libraires à Lyon , qui me proposerent de revoir les Démonstrations élémentaires de Botanique , rédigées par mes deux amis , La Tourrette et Rozier. Cet Ouvrage prit entre mes mains un accroissement considérable : j'ajoutai au texte Français un abrégé du *Systema Plantarum Europæ* , sous le titre de *Delineatio Methodi Linnæanæ* , dans lequel je corrigeai avec soin toutes les fautes commises dans l'édition du *Systema*.

Dans la quatrième édition des mêmes Démonstrations , la correction a été encore plus sévère ; et je peux assurer que , par les soins du citoyen J. M. Bruyset , l'Ouvrage est sorti de ses presses aussi correct que je pouvois le désirer , vu son étendue.

Le *Systema Plantarum Europæ* présentoit , dans le premier volume , un abrégé de mes Recherches Phytologiques en Lithuanie : je crus , en 1792 , devoir lui donner plus d'étendue. C'est ce que j'ai fait dans mes *Exercitia*

Botanica, publiés quelque temps avant le trop célèbre et trop funeste siège de Lyon.

A cette époque, étant du nombre de ceux qui avoient employé toute leur énergie pour repousser la tyrannie décenvirale, préférant la mort à l'ignominie dans laquelle nous tenoient les vils suppôts des tyrans, je devois m'attendre à entrer dans la liste des proscrits. Je fus en effet obligé de fuir, pour éviter une mort certaine : celui-là même qui, depuis le commencement de la révolution, n'avoit jamais dévié, qui avoit été constamment en butte aux ennemis du nouveau régime, fut déclaré royaliste par les énergumènes qui se disoient alors patriotes.

Rendu, après la terreur, dans ses foyers, il s'attendoit à jouir en paix du calme qu'un gouvernement paternel promettoit à tous les Français ; mais sous prétexte que ses malheurs ne l'avoient pas converti, qu'il tenoit encore à la révolution, les partisans de l'ancien régime l'ont signalé comme Républicain exalté, et l'ont proscrit comme tel ; de sorte que toujours le même, il s'est vu successivement sous la hache des terroristes et sous le poignard des assassins stipendiés par les ennemis de la révolution.

Dans cette triste situation, où a-t-il trouvé une ressource contre l'ennui et le désespoir, pendant les dix-huit mois de terreur, qu'il a été errant dans les Départemens Méridionaux, et pendant l'année où les royalistes ont dominé ? Dans la contemplation des objets qui l'avoient amusé pendant le temps le plus prospère. La vue d'une foule de plantes rares que la

nature étale avec profusion autour de Béziers, lui faisoit oublier le supplice qui le menaçoit sans cesse.

Il avoit cru travailler utilement pour les pauvres Eleves, en rédigeant le *Systema Plantarum Europæ*, et la quatrième édition des Démonstrations Élémentaires de Botanique; mais en écoutant l'expérience, il s'est assuré que ces deux Ouvrages, très-chargés de faits et d'observations, embrassant un trop grand nombre d'objets, n'étoient ni assez portatifs, ni assez bornés au nombre de plantes que les Eleves ambitionnent d'étudier et de connoître. Appelé à enseigner de nouveau la Botanique, comme Professeur à l'École centrale du Département du Rhône, il a senti, en observant la marche de ses Auditeurs, que les difficultés qui s'opposoient à leurs progrès, reconnoissoient trois causes: 1.° Le trop grand nombre d'objets à étudier. 2.° La nomenclature. 3.° La méthode.

Nos anciens Médecins connoissoient tous les plantes gravées et décrites, quoique sans méthode, par Fuchs et Matthiöle. Pourquoi cela? 1.° Parce que, de leur temps, le Public étoit persuadé qu'il falloit les connoître pour pouvoir guérir. 2.° Parce que ce nombre étoit proportionné à l'étendue de la mémoire de tous les Artistes.

Les livres qui leur servoient de guide, ne présentoient qu'environ douze cents plantes à connoître aux plus savans simplicistes, et cinq cents au plus, à ceux qui n'ambitionnoient que la connoissance nette et précise des plantes officinales: un Maître leur faisoit connoître

ces plantes, en les dénommant et en les confrontant avec les descriptions ou les figures de Matthiœle. Aujourd'hui, on annonce aux Eleves dix-huit mille especes de végétaux déjà caractérisés, enchaînés à telle méthode, décrits ou figurés. Quelle est la mémoire capable de retenir les noms grecs et latins par lesquels on les a désignés ? et en supposant qu'un homme fût doué de cette mémoire, quelle sera l'utilité d'une semblable étude ? Douze cents especes au plus sont annoncées comme médicinales, alimentaires, ou applicables à nos Arts, à nos Fabriques : les autres dix-sept mille sont éparses sur tout le globe, n'ayant de rapport qu'aux insectes qui les dévorent, ou aux autres animaux qui s'en nourrissent. Il est d'ailleurs démontré qu'un homme doué de la plus grande pénétration, de la mémoire la plus extraordinaire, en étudiant pendant cinquante ans les seules plantes, n'aura pas, quelles que soient ses relations, l'occasion d'en examiner la quatrième partie. Lobel et l'Ecluse, morts l'un et l'autre plus qu'octogénaires, et ayant soutenu leur goût pour ce genre de recherches toute leur vie, n'en ont pu examiner que deux ou trois mille especes distinctes : Linné qui, pendant quarante ans, a reçu toutes les plantes découvertes par ses amis ou ses Eleves répandus sur tout le globe, n'en a vu vivantes que quatre mille, et n'en a caractérisé de dessinées dans les herbiers, que sept à huit mille ; et il avouoit qu'il n'avoit pu retenir distinctement les caracteres généraux et spécifiques, que de quatre mille especes.

Ajoutons que les sept huitièmes , au moins , de ceux qui sont appelés à étudier les plantes , doivent la plus grande partie de leur temps à des études plus utiles : les Médecins , les Chirurgiens , les Pharmaciens ne sont-ils pas encore appelés à approfondir les détails de l'Anatomie , de la Chimie et des autres parties essentielles de leur Art.

D'après ces puissantes considérations , les Professeurs qui veulent faciliter l'étude de la Botanique à leurs Eleves , ne doivent-ils pas , 1.^o réduire le nombre des plantes à signaler , relativement aux besoins et à l'étendue de la mémoire du très-grand nombre ; 2.^o simplifier la nomenclature ; 3.^o adopter les méthodes les plus sûres et les plus faciles ?

Nous allons indiquer ce que nous avons fait dans cet Ouvrage , pour obtenir ces trois moyens de facilité.

1.^o Relativement au nombre. Pour se fixer à cet égard , il faut d'abord jeter un coup d'œil sur toutes les Flores d'Europe. En se remémoriant les plantes qu'elles indiquent , on s'assurera bientôt , par la voie de l'analyse , que huit cents especes environ sont assez généralement répandues dans tous les cantons ; qu'un petit nombre n'a été encore observé que dans les pays du Nord ; que près de quinze cents ne se trouvent spontanées que dans les régions les plus méridionales de l'Europe ; que sept à huit cents ne s'observent en France que sur les plus hautes montagnes ; que de ce nombre plusieurs végètent très-bien dans les plaines du Nord.

Relativement aux plantes exotiques, qui sont nulles pour l'Européen, puisqu'il est bien sûr de ne les jamais rencontrer dans ses excursions, on doit avoir égard, 1.^o à celles qui, cultivées depuis long-temps dans presque tous les jardins, ont acquis une espee d'indigénat, et comme telles méritent d'être connues : 2.^o à celles qui ne sont presque jamais cultivées, ou qui exigent un grand appareil pour leur conservation ; celles-là sont encore nulles pour le Botaniste Européen. Il ambitionnera peut-être de se former une idée imparfaite de ces exotiques célèbres par leur utilité, comme les médicinales, les plantes de teinture, les bois pour l'ébéniste, les aromates, ou de celles qui sont remarquables par leurs attributs, comme la Sensitive pudique, l'*Hedysarum gyrans* (*) ; ou par leur grandeur, leur forme, comme le *Boab* ou l'*Adansonia*, etc.

D'après cette distribution, les plantes qui doivent premièrement fixer l'attention des Elèves, sont les huit à neuf cents especes qui sont généralement répandues en Europe. 2.^o Celles qui se trouvent plus spécialement affectées à la région qui est devenue le théâtre de leurs travaux. Ces especes épuisées, ils peuvent, si leur ardeur se soutient, ajouter la connoissance des septentrionales et d'une partie des méridionales, sur-tout de celles qui se trouvent releguées en Provence et en Languedoc.

(*) *Miraculosa planta motu suo quasi arbitrario.*

Quant aux véritables alpines, elles doivent être considérées comme les exotiques : les Eleves sont à peu près sûrs de ne les jamais trouver sous leurs pas, s'ils ne se déterminent à les aller chercher dans leur région natale. On peut donc les signaler dans un Traité particulier, comme l'a tenté Linné dans ses Aménités Académiques. Mais cette excellente Dissertation, pleine de vues neuves dans son Introduction, ne présente qu'un Catalogue incomplet des noms des plantes alpines : il seroit à désirer qu'un Botaniste très-exercé sur les alpines, comme un Villars, un Mouton-Fontenille, les signalât par leurs caracteres essentiels, dans un petit volume portatif. Quoiqu'il en soit, l'étude de ces plantes doit être postérieure, 1.^o aux plantes généralement répandues en Europe, 2.^o aux plantes particulieres à chaque pays, 3.^o aux plantes étrangères généralement cultivées dans nos jardins, 4.^o aux exotiques recommandables par leurs usages, leur forme ou leurs phénomènes.

C'est d'après ces vues que nous avons rédigé ces Elémens de Botanique. Dans le premier volume nous avons signalé les plantes observées autour de notre Ville ; nous avons indiqué, non-seulement leur lieu natal, qui est commun à toute l'Europe, comme prés, bois, terres cultivées, marais, etc., mais encore le lieu précis où on les trouve.

Sur dix-sept cents plantes, plus de douze cents sont observables à une demi-lieue ou au plus à une lieue autour de Lyon, comme on peut s'en assurer par la description topographique

graphique des environs de cette Ville , qui accompagne cette Introduction (*).

Le second volume présente , 1.^o les plantes étrangères au Lyonnais , celles des Provinces méridionales ou étrangères , bien connues ; 2.^o les exotiques plus rares et les variétés. Ces deux Séries ont été nécessaires pour faire l'emploi des figures qui nous ont été confiées. Ces planches , d'un très-petit champ , de deux pouces de hauteur sur un pouce et demi de largeur , ont été la plupart réduites d'après les célèbres figures du Matthiolo , édition de Valgrise , exécutées pour le dessin et la gravure en bois , par les plus célèbres Artistes de ce beau siècle des Arts , de Léon X. Cette réduction fut d'abord conçue vers 1570 , par des Libraires de Lyon , qui voyant que les Commentaires de Matthiolo augmentoient chaque jour de célébrité , entreprirent d'en publier deux éditions en Français et en Latin , en faveur des Etudiens qui , par la médiocrité de leurs moyens , ne

(*) Ayant herborisé pendant vingt ans autour de notre Ville et dans ses environs , nous avons découvert presque toutes les plantes indiquées par Goiffon et La Tourrette , excepté un petit nombre qui reste sous leur autorité. Nous avons été puissamment secondés tout récemment par deux Botanistes pleins d'ardeur , et très-exercés , les citoyens Henon et Mouton-Fontenille. Notre confrere et ami , le Docteur Brion , qui sait allier aux études de la Médecine clinique celle de la Botanique , nous a sans réserve communiqué les fruits de ses excursions.

pouvoient se procurer les magnifiques éditions en grandes ou moyennes figures. Ceux qui auront, comme nous, la patience de confronter toutes ces petites figures avec celles des éditions des Valgrise et de Gaspard Bauhin, se convaincront que ces Libraires de Lyon employèrent d'habiles Artistes, qui ont su conserver l'ensemble du dessin et les détails intéressans, aussi souvent que le module adopté l'a permis.

Lorsque les feuilles ont une certaine largeur, ces petites figures sont aussi exactes que les grandes et les moyennes; elles ne deviennent confuses et obscures que lorsque le modèle étoit trop chargé de feuilles étroites, ou de très-petites fleurs. Dans ce cas, elles ne présentent que le port, l'ensemble de la plante; ce qui est encore quelque chose. Toutes celles qui expriment nos plantes indigènes et les étrangères généralement cultivées dans nos jardins, ou même les Alpines observées sur nos montagnes, ont été employées dans le premier volume.

La seconde série du second volume contient les figures des étrangères; Italiennes, Espagnoles ou Narbonnaises, ou même les exotiques recommandables par leur utilité. Nous avons rejeté dans la troisième série, celles qui expriment les variétés des indigènes, les véritables exotiques, et toutes celles qui nous ont parues obscures ou fictives.

En général, ces planches sont bien gravées: souvent elles donnent une idée nette de chaque espèce, sur-tout étant soutenues par les descriptions qui les accompa-

gnent. Les plus obscures peuvent être regardées comme des hiéroglyphes qui offrent au moins l'ensemble de la plante.

Ces figures n'ayant été employées que dans des anciens Ouvrages, il a fallu, par un travail opiniâtre, deviner à quelle espece de plantes Linnéennes elles appartenoient. Ce travail, quoique fatigant, a été très-allégé par les indications des deux freres Bauhin, qui sont toujours cités par nos très-modernes, Tournefort ou Linné, et encore plus par les indications des Auteurs, qui par goût ont assez constamment cité les figures de Matthiole, comme Boëhmer, *Flora Lipsiensis*; Allioni, *Flora Pedemontana*.

On a reproché à Matthiole d'avoir fait dessiner plusieurs plantes d'imagination : nous convenons avec Lobel, Columna, les deux Bauhin, qu'il a mérité quelquefois ce reproche. Nous avons relegué à la fin de la troisième série de nos figures, celles que nous regardons comme fictives, *fictitiæ*. Mais ce reproche ne s'étend pas aussi loin qu'on l'avoit d'abord cru. Quelques figures qui étoient regardées comme ne représentant pas des especes existantes sur la terre, sont aujourd'hui reconnues dessinées d'après nature. L'*Hyosciamus Scopolia*, l'*Astrantia epipactis* ont été retrouvées par Scopoli. Notre ami Sionet a découvert, cette Automne à Mont-Pilat, le *Satyrium primum* de Matthiole, que G. Bauhin avoit soupçonné avec raison être la coiffe du *Phallus impudicus*.

Pour rendre notre travail plus utile, et comme nos figures, vu leur petit module,

sont quelquefois obscures , nous avons ajouté , à la fin du second volume , une Concordance des noms de Matthiole avec ceux de Linné.

Comme on a publié plus de trente éditions des Commentaires de Matthiole sur Dioscoride , et que le nombre des exemplaires détruits n'est pas considérable , vu l'utilité et la beauté des gravures , les Elèves un peu forts peuvent aisément se procurer à bon marché une de ces éditions , et se former une idée plus distincte de chaque plante figurée , en confrontant nos petites figures de Matthiole avec les grandes ou les moyennes.

Nous avons rédigé cette Concordance d'après l'édition du Matthiole , publiée par Gaspard Bauhin , non-seulement parce qu'elle est la plus répandue , mais la plus riche , présentant près de trois cents figures qui ne se trouvent pas dans les éditions des Valgrise.

2.° Relativement à la nomenclature , nous avons cherché dans notre Langue des mots connus qui rendissent nettement l'idée des attributs des plantes. Obligés par la Loi , à enseigner la Botanique en Français , nous n'avons employé dans notre Ouvrage que des expressions Françaises ; mais pour être entendus , nous avons cru devoir toujours réunir aux noms génériques et triviaux des plantes , les noms Latins de Linné : sans cette clef , notre Ouvrage auroit manqué notre principal but , celui de servir d'introduction et d'interprétation aux admirables Traités du grand Maître.

3.° Relativement à la disposition métho-

dique que nous avons suivie , les plantes Lyonnaises et étrangères sont développées par la méthode de Linné. Ayant été forcés , dans les Démonstrations Élémentaires de Botanique , de suivre la méthode de Tournefort , adoptée par les premiers Rédacteurs de cet ouvrage , et n'ayant présenté celle de Linné qu'en Latin , nous avons cru rendre un service signalé à nos Eleves , en leur développant , dans leur langue maternelle , cette ingénieuse et savante méthode.

Comme artificielle , elle n'est pas sans défaut : le nombre des étamines varie quelquefois dans les genres qui sont ramenés aux classes par le nombre de ces organes. En suivant la méthode Linnéenne , on est obligé de lacérer quelques familles naturelles et même quelques genres ; mais ces défauts sont inévitables dans toutes les méthodes artificielles. Plus nous nous occupons de Botanique , plus nous sommes convaincus que cette méthode de Linné , si décriée par quelques-uns de ses contemporains jaloux de sa gloire , est la plus uniforme dans sa coordination , la plus ingénieuse , et qu'elle conserve autant de familles naturelles qu'aucune autre méthode artificielle ; elle ne le cede , sur cet article , qu'à celle de Tournefort : d'ailleurs en suivant le plan des tables synoptiques qui sont à la tête de chaque classe du *Systema vegetabilium* de Linné , on trouve que , dans ses ordres ou subdivisions , il a pour ainsi dire fondu dans sa méthode toutes les partitions de Tournefort , relativement à la figure de la corolle , à la situation du

germe inférieur ou supérieur : par là sa méthode qui , dans ses *Genera* , paroît si difficile pour quelques classes , acquiert toute la facilité de celle de Tournefort.

Quant aux genres et aux especes , nous avons constamment suivi la maniere de les caractériser de notre grand Maître. Quoique nous n'ayons pas isolé le caractere essentiel générique , comme il commence toujours le signalement de la premiere espece avec l'appel du *Genera* de l'édition du *Systema Plantarum Europæ* , ou de Reichard , il est facile de le saisir.

Pour former le caractere spécifique de chaque espece , nous avons accumulé tous les attributs qui nous ont parus inhérens à l'espece , même ceux que Linné a proscrits , comme la saveur , l'odeur , la couleur , la grandeur ; n'ayant pas eu dans cet Ouvrage l'intention de construire des phrases caractéristiques , qui ne présentassent précisément qu'autant d'attributs qu'il en faut pour désigner telle espece , nous avons fondu dans le signalement de chacune , non seulement les attributs qui ont parus à Linné essentiels , mais encore ceux que Royen , Haller , Scopoli , Gouan et autres ont regardés comme tels : assez souvent nous en avons déduits qui nous ont parus tels , aumoins relativement aux plantes de nos cantons.

L'Auteur qui rédige un *Pinax* universel , est beaucoup plus gêné dans sa marche. Pour former ses caracteres différentiels , il doit avoir sous les yeux toutes les especes connues , exclure de sa différence spécifique tous

les attributs qui sont communs à plusieurs especes étrangères ou indigenes ; mais celui qui travaille à une Flore , est bien moins gêné. Bien sûr que les plantes propres à telle contrée éloignée ne s'établiront pas dans son canton , il ne doit avoir sous les yeux que les plantes qu'il produit ; toutes les autres étant nulles pour lui , il peut trouver des signalements plus faciles à saisir , parce que chaque genre lui présentant peu d'especes , les intermédiaires étant étrangères , les nœuds de la chaîne sont plus marqués.

En étudiant les plantes d'une Flore donnée , tout facilite le diagnostique , le temps de la floraison , le lieu natal , sec ou aquatique , bois , prés , pâturages. La nomenclature même présentée avec intelligence , conduit quelquefois l'Eleve à reconnoître l'espece ; les noms triviaux qui expriment des rapports , fournissent la preuve de cette assertion , comme rampante , aquatique , sablonneuse , champêtre , à feuilles de telle plante , etc.

Nous avons développé la série de nos plantes Lyonnaises d'après la méthode de Linné : nous avons dit que ces plantes sont très-improprement appelées Lyonnaises , puisque le très-grand nombre peut s'observer sur tous les points de la France , et que plus de huit cents se trouvent très-communes dans le Nord. Il falloit prouver cette assertion : pour le faire d'une maniere utile , nous avons présenté dans le second volume , par la méthode analytique , l'énumération des plantes que nous avons observées en Lithuanie , théâtre de nos recherches pendant sept années consécutives.

xxiv INTRODUCTION.

Dans cette énumération, nous nous sommes un peu plus abandonnés à nos idées; nous avons présenté nos plantes du Nord telles qu'elles se sont liées dans notre mémoire.

1.^o Par Séries. 2.^o Par Collections. 3.^o Par Fascicules.

Nos collections achevées, nous avons saisi l'ensemble de toutes les plantes; nous avons d'abord trouvé quatre grandes divisions:

1.^o Les plantes à fleurs monopétales. 2.^o Les plantes à fleurs polypétales. 3.^o Les plantes à fleurs visibles incomplètes, sans calice ou sans corolle. 4.^o Les plantes à fleurs invisibles à l'œil nu.

Dans chaque série, nous avons trouvé des plantes ligneuses ou herbacées.

Les monopétales sont simples ou composées; les simples figurées ou non figurées; les composées, flosculeuses, sémi-flosculeuses, ou radiées; les polypétales présentent d'abord des familles naturelles trop bien prononcées pour les isoler, les ombellifères, les crucifères, les papilionacées; les autres plantes à fleurs polypétales sont à étamines peu nombreuses ou à étamines nombreuses.

Dans toutes ces collections, nous nous sommes assurés qu'il étoit possible de rapprocher les petites familles naturelles par quelques attributs sensibles très-saillans. En multipliant les subdivisions, nous avons vu avec plaisir que nous pouvions conduire un Eleve à la connoissance distincte de chaque espece.

En ne considérant que nos plantes de Lithuanie, nous avons pu présenter en peu de

mots les caracteres essentiels des genres et des especes. Ceux des classes , des ordres et des genres , sont imprimés avec des lettres différentes pour les isoler : ceux des especes suivent les noms généraux et triviaux.

Lorsque l'énumération méthodique de nos plantes du Nord offroit des especes qui ne se trouvent pas autour de Lyon , nous avons ajouté au signalement la description. Souvent sous le titre d'observation , nous avons présenté une suite de remarques qui appartiennent ou à des plantes rares , ou même à des plantes communes en Europe.

Dans toute l'étendue de cet Ouvrage , nous n'avons pas dit un mot des propriétés des plantes. La Philosophie a fait assez de progrès pour apprendre aux hommes que l'étude de la Botanique peut et doit exister sans ses rapports avec les sciences collatérales , surtout avec la Médecine clinique. Le sage Rousseau avoit déjà pressenti , en méditant les immortels ouvrages de Linné , que l'on pouvoit aimer les végétaux , sans songer un moment à leurs usages dans la Médecine : il prétendoit même que ces fréquentes idées de maladies , qui suivent , dans nos livres , les caracteres et les descriptions , détruisent une partie du charme que cette aimable science inspire à ses Amateurs. En effet , on peut être profond Botaniste , sans être Médecin ni Apothicaire , ni même Agriculteur. Bernadin-de-Saint-Pierre a fait connoître tant de rapports des végétaux entre eux , avec les élémens et avec tous les êtres des deux autres regnes de la nature , que l'intelligence la plus active

peut s'épuiser en étudiant ses rapports, sans s'occuper de nos Arts et sur-tout de notre Médecine.

Ces motifs nous ont déterminés à supprimer tout ce qu'on appelle vulgairement usages des plantes. D'ailleurs, comme Médecin, nous avons exposé, dans les Démonstrations Élémentaires de Botanique, tout ce que l'expérience de trente ans nous avoit fait connoître sur les vertus des végétaux; n'aimant pas à nous répéter, nous sommes en droit d'y renvoyer nos Lecteurs.

Quant au plan général et au détail d'exécution de cet Ouvrage, nous laissons aux Botanistes exercés, à les juger. S'ils se placent au centre d'où nous avons étendu nos rayons, nous pouvons espérer qu'ils prononceront que, maîtres de notre matière, nous l'avons maniée d'après nos propres sensations; que libres de toute autorité, nous n'avons consulté que la nature, qui ne nous égare jamais lorsque nous l'interrogeons sans préjugés et avec attention; que parmi cette foule d'annotations resserrées dans un très-court espace, vu le caractère que nous avons employé, il y en a plusieurs puisées directement dans ce grand livre de la nature; que peut-être il y en a quelques-unes de neuves; et n'y en eût-il qu'une seule, notre travail ne seroit pas perdu pour les progrès de la science. Nous les prions de se rappeler que cet Ouvrage a été rédigé par un homme simple, sans prétention; qui astreint aux devoirs impérieux d'une profession sévère, n'a recherché depuis trente ans, dans l'étude des plantes, qu'une distraction nécessaire à

des occupations plus sérieuses ; qui aime la Botanique , parce qu'elle a été son unique ressource , lorsque , errant dans les sombres forêts du midi de la France , il étoit en horreur aux anarchistes , comme modéré , et aux royalistes , comme républicain exalté ; qui tous cependant , lorsqu'on les presse , sont obligés , entraînés par une conviction intime , d'avouer que , probe par principes et par instinct , doux par tempérament , il ne s'est brouillé avec aucun de ses anciens amis pour des opinions politiques ; qu'indulgent pour tous les hommes , il n'a jamais été le vil instrument des persécutions , qu'il n'a prêché et ne prêche encore que la soumission aux Loix et à la Constitution sanctionnée par le Peuple Souverain ; que , quelles que soient les opinions d'un Français , s'il paye ses impositions , s'il n'est pas l'apôtre furibond des factions qui désirent l'anéantissement du Gouvernement , s'il obéit strictement à la Loi , il doit être regardé comme un frere , et non proscrit comme un séditieux. Si tous les hommes pensoient et agissoient ainsi , le malheur disparaîtroit de dessus nos régions , et nous jouirions en paix de la très-modique portion du bonheur que la nature nous avoit départi.

NOTIONS TOPOGRAPHIQUES

Pour l'intelligence de l'Ouvrage.

LA Ville de Lyon est située au 22 d , 16 " , 30 ' de longitude ; au 45 d et 20 " de latitude : elle est à peu près le point de division de la France en septentrionale et méridionale.

La région qui environne cette Ville, offrant des plaines et des collines tournées au midi, produit plusieurs plantes que l'on ne croiroit exister qu'en Provence et en Languedoc. Ses hautes montagnes au nord, au levant et au couchant, présentent les climats froids du nord : aussi y trouve-t-on plusieurs des végétaux qui paroissent affectés aux pays septentrionaux de l'Europe.

En prenant Lyon pour centre d'un cercle dont le diamètre seroit de 30 lieues, se rencontrent au septentrion la Bresse et le Bugey, aujourd'hui Département de l'Ain ; au levant les plaines et les premières montagnes du Dauphiné, aujourd'hui Département de l'Isère ; au midi, le pays Viennois et la partie méridionale du Lyonnais et du Forêt ; au couchant, la partie septentrionale du Forêt et le Beaujolais ; et encore au nord, le ci-devant Franc-Lyonnais, la Dombes et la Bresse.

Les montagnes sous-Alpines du Département du Rhône, qui sont couvertes de sapins, sont la chaîne du Mont-Pilat, Mont-Trotier, Almont, voisines de Saint-Chamont ? Pierre-Surhaute, voisine de l'Auvergne. La plus haute montagne du haut Beaujolais, est Pramenou.

Les montagnes moins élevées, qui recelent cependant quelques plantes rares, sont Tarare, Arjon, Saint-Bonnet-le-Froid, Iseron, Saint-André-la-Coste, Riverie, etc. Les deux fleuves au confluent desquels Lyon est bâti, sont le Rhône et la

Saône : la Saône descend de Bourgogne, serpentant presque toujours entre deux chaînes de basses montagnes, depuis Mâcon jusqu'à Vienne. Ses côteaux occidentaux sont rians, couverts de vignobles, de maisons de campagne très-rapprochées, de villages qui sont à peine éloignés d'une demi-heure de chemin. Les côteaux qui se présentent au couchant, sont moins rians, cependant très-peuplés. Trois montagnes célèbres parmi les Botanistes Lyonnais, s'élevent un peu au-delà des côteaux occidentaux ; savoir, Mont-Ceindre, Montoux et Poleymieux. Là des carrières inépuisables sont exploitées de temps immémorial : elles paroissent former tout le noyau de la montagne de Couzon : ce noyau repose sur une base granitique feuilletée ou micacée, et qui est à nu, près de la Ville. Plusieurs vallées coupent ces basses montagnes ou collines ; les vallons d'Ecully, de Roche-Cardon, bien boisés et arrosés, fournissent aux Amateurs une foule de plantes. Vis-à-vis est le bois de Roy, qui s'étend presque sans interruption depuis Fontaine jusqu'à l'Île-Barbe, célèbre par son ancienneté et par ses ruines, dont le noyau est une roche granitique. Une lieue au-delà, sur la même rive, est le parc de la petite Ville appelée Neuville, qui recele quelques plantes rares.

Le Rhône serpente presque toujours rapproché d'un côteau sablonneux, assez élevé. Il paroît démontré, en parcourant les monticules à l'occident et à l'orient de ce fleuve, qu'il a formé très-anciennement un vaste lac, qui occupoit toute cette plaine qui s'étend des collines de la Pape et de Sainte-Foy jusqu'à la chaîne opposée à l'orient, qui commençant vers la grotte de la Balme, s'étend, en s'abaissant plus ou moins, jusqu'à Vienne. Les immenses blocs de galets liés par une sélénite, qui s'observent sur ces côteaux, en fournissent une preuve qui paroît de la plus grande force aux Géologues. Il est probable que ce lac, qui correspondoit à celui de Geneve, pour la

grandeur , a fait sa trouée entre Vienne et Sainte-Colombe. Le lit de ce très-ancien lac , présente d'abord une couche sablonneuse qui , par le laps du temps , s'étant saturée des débris des végétaux , s'est changée en une terre végétale qui a peu de corps. En creusant à quelques pieds , on trouve une couche graveleuse dans laquelle s'observe une foule de coquillages fluviatiles : ce qui prouve que cette couche s'étend sous toute cette plaine , c'est que pour obtenir un puits , il suffit de creuser à quelques pieds de profondeur ; ces coquilles fluviatiles mêlées avec du gros sablon et du gravier , prouvent encore que toute cette plaine a été très-anciennement le lit d'un lac. Les marais qui sont encore très-communs et qui présentent aux Botanistes les plantes aquatiques les plus célèbres , en fournissent une nouvelle preuve.

Nos montagnes voisines de Lyon , peuvent se diviser en primitives qui recelent dans leur sein des filons métalliques , et en secondaires qui sont calcaires , renfermant des coquilles marines pétrifiées. Les montagnes de Cheissy , de Saint-Bel , au couchant de la Saône , sont toutes quartzieuses ou granitiques ; elles sont pénétrées par les filons de la mine de cuivre , avantageusement exploitée depuis une cinquantaine d'années. Les mines de plomb ont été découvertes à Chasselay près du bois d'Ars , montagnes basses , mais granitiques , couvertes çà et là de bois qui offrent une foule de plantes. La chaîne d'une montagne aussi basse à Vienne , qui en s'abaissant complètement , ou plutôt qui , minée peu à peu par l'action de l'eau qui s'écouloit du grand lac dont nous avons parlé , va se lier , toujours granitique , aux montagnes de Saint-Julien , à l'occident du Rhône , recèle une autre mine de plomb riche en spath pesant , aussi en exploitation depuis une soixantaine d'années.

Chaque Botaniste , en indiquant les plantes qu'il a observées dans telle contrée donnée , affecte de parler le plus souvent d'un petit nombre d'endroits.

Goiffon , par exemple , qui le premier a rédigé un Catalogue des Plantes du Lyonnais (*), quoiqu'il fût convaincu , comme nous , que le très-grand nombre des plantes se trouve sur tous les points de notre Province, suivant la nature du sol qu'elles appètent , comme ruisseaux , marais , prairies sèches ou humides , bois , terres cultivées , plaines , montagnes ; cependant ses fréquens séjours dans sa campagne en Serein , sur le bord de la Saône , et à Champagnoux , dans la plaine du Dauphiné , lui ont fait nommer très-fréquemment ces deux sites. La Tourrette indique souvent , pour station de plusieurs plantes , Francheville et ses environs ; parce qu'il séjournoit chaque année plusieurs mois dans ce canton. Ayant vécu , presque sans interruption depuis notre enfance jusqu'à ce jour , sur le plateau de la Croix-Rousse , et possédant depuis long-temps un petit domaine dans ce canton , nous indiquons fréquemment la station des plantes que nous y avons déterminées : nous le faisons d'autant plus volontiers , que cet endroit est pour ainsi dire à la porte de la Ville ; c'est le côteau du Rhône , sur le chemin Saint-Clair , coupé par plusieurs vallons boisés , dont le principal , appelé la Carrette , est devenu depuis long-temps le lieu favori de nos recherches phytologiques. Un peu au-delà , sur le même côteau , se trouvent les bois de Vassieux et de la Pape , célèbres parmi les Botanistes par un grand nombre de plantes rares. En traversant le pont Morand , sur le Rhône , on entre dans la plaine des Broteaux , qui présente l'herborisation la plus variée. Dans ses marais et ses profonds fossés se trouvent une foule de plantes aquatiques ; ses prairies et ses terres cultivées offrent une multitude de plantes , parmi lesquelles on compte quelques méridionales. Comme cette herborisation est une des plus rapprochées de la Ville , nous avons indiqué

(*) Cet Ouvrage est manuscrit. Nous le devons à la générosité du citoyen de Varras , amateur éclairé.

avec soin toutes les plantes que nous y avons déterminées. Les îles du Rhône, et spécialement celle qu'on a réunie à la Ville, au midi, par une chaussée qui s'appeloit anciennement l'île-Mognat, et présentement le Projet-Perache, offrent encore une herborisation très-rapprochée, qui est devenue chère aux Botanistes par les plantes rares qu'elle présente.

En traversant la Saône vis-à-vis cette île, on côtoie sa rive occidentale, appelée Fontaneire : là, depuis le Faubourg de Saint-George jusqu'à la saulée d'Oullins, on trouve à chaque pas une foule de plantes dont quelques-unes sont très-rares. Tel se présente le théâtre de notre Flore Lyonnaise, pour celui qui, astreint à des devoirs qui le fixent à la Ville, ne peut accorder à ses goûts que quelques heures de promenade ; mais celui qui, jouissant de tout son temps, peut parcourir à loisir, à sept à huit lieues à la ronde, tout le pays, trouvera plusieurs cantons qui lui feront oublier les sites les plus agréables qui avoisinent la Ville : Chazey-d'Azergues, qui a été une de nos stations pendant deux ans, est un des paysages les plus riches et les plus pittoresques, sur-tout vis-à-vis, à Marcilly. Au-delà de Trévoux, Franc, site charmant, bien arrosé et bien boisé, nous a fourni successivement, en allant visiter un oncle, vrai Médecin, le citoyen Boudot, quelques plantes très-rares. En Bresse, près de Montluel, la terre du Soleil, naguère séjour du savoir et des vrais plaisirs, habitation favorite de notre malheureux ami Barou, recele dans son voisinage les Orchidées les plus rares et quelques plantes aquatiques peu communes. Mais hélas ! nous n'irons plus visiter cet asyle de Flore ; le maître qui y cultiva tant de végétaux étrangers, ne l'anime plus par les agrémens de son esprit et par les sentimens de son cœur : long-temps détenu prisonnier par le despotisme de l'ancien régime sous Brienne, il a été quelques années après, victime de la tyrannie décenvirale.

PREMIERE SÉRIE.

PLANTES INDIGENES.

CLASSE PREMIERE.

MONANDRIE, ou à une étamine.

MONOGYNIE, ou à un style.

1. **L**APesse commune. *Hippuris vulgaris*. Genre 11. Ni calice ni corolle, germe aux aisselles des feuilles. Fruit, une semence ovale: feuilles linaires, 8 à 12 et 16, en anneaux. Fleurit en Avril. Dans la mare auprès du pont de la Guillotiere. Fig. 1.

La racine aussi grosse que la tige, jette des radicules disposées en anneaux: elle pénètre profondément dans la vase. Souvent elle est traçante, et produit alors plusieurs tiges, une à chaque anneau radical.



Fig. 1.

DIGYNIE, ou à deux styles.

2. **L**e Callitriche printanier. *Callitriche verna*. G. 13. Corolle à deux pétales. Fruit, capsule à deux loges, à quatre semences. A feuilles inférieures linaires, les supérieures ovales. A fleurs androgynes, mâles et femelles, séparées sur le même pied. Fleurit en Avril, dans les fossés, aux Broteaux.

Tome I,

3. **L**e Callitriche automnal. *Callitriche autumnalis*, dont toutes les feuilles linaires, divisées au sommet; les fleurs hermaphrodites, ou mâles et femelles. Dans les fossés pleins d'eau, aux Broteaux. Fleurit en Septembre. Souvent les fleurs inférieures sont femelles, les supérieures mâles.

A

CLASSE SECONDE.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

Fleurs inférieures, monopetales, régulières.

4. **LE Jasmin des haies.** *Jasminum fructicans*. G. 17. Corolle à cinq segmens. Baie à deux coques. A feuilles alternes, simples et ternées. A rameaux anguleux. En fleurs en Mai, à la Carrette, dans le bois. Arbrisseau.

5. **Le Jasmin officinal.** *Jasminum officinale*. A tige sarmenteuse; à feuilles opposées, ailées; à folioles distinctes, assises, ovales, lancéolées, l'impair plus grande. A fleurs blanches, aromatiques, pédunculées, terminales. Spontané en Languedoc, commun dans nos jardins. Arbrisseau. Fig. 2.

Le Jasmin à grandes fleurs, *Jasminum grandiflorum*, est aussi généralement cultivé dans nos jardins: il ressemble beaucoup à l'officiel, mais sa tige est droite, plus petite, non sarmenteuse; les trois

Fig. 2.



dernières folioles des feuilles ailées, sont réunies entre elles; les corolles sont plus grandes, rosées en dessous, divisées le plus souvent en sept segmens. C'est le Jasmin d'Espagne des Jardiniers.

6. Le Troène vulgaire. *Ligustrum vulgare*. G. 18. Corolle à quatre segmens. Fruits en baie à quatre semences. A feuilles très-entieres, ovales, lancéolées. Petites grappes terminales, à fleurs blanches. Commun dans les haies, à la Carrette. Fleurit en Juin. Arbrisseau. Fig. 3.



Fig. 3.

7. Le Lilas vulgaire. *Syringa vulgaris*. G. 22. Corolle à quatre segmens. Capsule à deux loges. A fleurs en grandes grappes; à feuilles ovales en cœur. Très-commun dans les vallons du Rhône. Fleurit en Avril, à la Carrette. Arbrisseau. Fig. 4.

Fleurs inférieures, monopétales, irrégulieres. Fruit, capsule.



Fig. 4.

8. La Véronique en épis. *Veronica spicata*. G. 26. Corolle à quatre segmens; l'inférieur plus étroit. Fruit, capsule à deux loges. A fleurs en épis terminans la tige; à feuilles opposées, crenelées; à tige droite, très-simple. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

9. La Véronique officinale. *Veronica officinalis*. Tige couchée, feuilles opposées, à épis pédunculés sortans à côté des feuilles. Dans les taillis, les bois, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace.

10. La Véronique à feuilles de serpolet. *Veronica serpyllifolia*. A fleurs en grappe terminale, resserrée en épis; à

feuilles petites, ovales, lisses, crenelées. Dans les prés humides, aux Broteaux. Fleurit en Avril. Vivace.

11. La Véronique aquatique. *Veronica beccabunga*. A fleurs en grappes, sortant à côté des feuilles, qui sont ovales, aplaties ; à tige rampante. Dans les ruisseaux, les fontaines ; à Cuïres, à la Carrette, aux Etroits. Fleurit en Mai.
12. La Véronique mouron d'eau. *Veronica anagallis*. A fleurs en grappes latérales ; à feuilles lancéolées à dents de scie ; à tige droite. Dans les fosses, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuelle.
13. La Véronique à écussons. *Veronica scutellata*. A fleurs en grappes latérales, alternes, à pédicules renversés ; à feuilles linaires très-entières. Dans les marais de Bresse, au soleil. Fleurit en Mai. Vivace. Rare.
14. La Véronique petit-chêne. *Veronica teucrium*. A fleurs en grappes latérales, très-longues ; à feuilles ovales, ridées, dentées, un peu mousses ; à tige inclinée. Dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. Très-commune.
15. La Véronique couchée. *Veronica prostrata*. A fleurs en grappes latérales ; à feuilles allongées, ovales, étroites, dentées en scie ; à tiges couchées, presque ligneuses. Dans les pâturages, aux Broteaux, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace. Assez commune.
16. La Véronique chamédrys. *Veronica chamadrys*. A fleurs en grappes latérales ; à feuilles ovales, assises, ridées, dentées ; à tige velue. Commune dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.
17. La Véronique rustique. *Veronica agrestis*. A fleurs solitaires ; à feuilles en cœur, découpées, plus courtes que le péduncule. Dans les champs cultivés, à la Croix-Rousse. Fleurit en Avril et Mai. Annuelle. Très-commune.
18. La Véronique des champs. *Veronica arvensis*. A fleurs solitaires ; à feuilles en cœur, découpées, plus longues que le péduncule. Très-commune dans les champs, les jardins, aux Broteaux. Fleurit en Mars. Annuelle.
19. La Véronique à feuilles de lierre. *Veronica hederifolia*. A fleurs solitaires ; à feuilles en cœur, aplaties, découpées en cinq lobes. Dans les champs, les jardins, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Mars et Avril. Annuelle.
20. La Véronique digitée. *Veronica triphyllos*. A fleurs solitaires ; à feuilles divisées en trois ou cinq lanieres ; à péduncules plus longs que le calice. Dans les terres à blé, aux Brosses. Annuelle.
21. La Véronique printanière. *Veronica verna*. A fleurs solitaires ; à feuilles digitées ; à péduncules plus courts que les calices. En Bresse, près de

Montluel ; en Dauphiné , à Myons. Fleurit en Mars. Annuelle. à Chazey-sur-Zergues. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

22. La Véronique à feuilles de basilic. *Veronica acimifolia*. A fleurs pédunculées , solitaires ; à feuilles petites , ovales , lisses , crenelées ; à tige droite , petite , un peu velue. Trouvée près de Myons. Fleurit en Mars. Annuelle.

23. La Véronique à feuilles de renoué. *Veronica peregrina*. A fleurs solitaires , assises ; à feuilles lancéolées , linaires , lisses , obtuses , très-entieres ; à tige droite. Dans les champs cultivés. Trouvée à Francheville. Fleurit en Avril. Annuelle.

24. La Gratiolle officinale. *Gratiola officinalis*. G. 30. Corolle irrégulière , divisée en quatre parties ; quatre étamines , dont deux sont stériles ; à feuilles lancéolées , à dents de scie ; à fleurs pédunculées. Dans les prairies humides , à Oulins , à Chaponost. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 5.

25. L'Utriculaire commune. *Utricularia vulgaris*. G. 34. Calice à deux feuillets égaux ; corolle en masque et à éperon conique ; à feuilles pinnées ; à folioles très-étroites. Petites vésicules adhérentes aux pétioles. Tiges nues portant de cinq à huit fleurs assez grandes , jaunes. Dans les marais , dans les fossés , en Bresse , près de Montluel,

Les petites vésicules servent à tenir suspendues les folioles. Richer-de-Belleval a donné une excellente figure de cette plante , que nous avons publiée dans les Démonstrations élémentaires de Botanique.

Fig. 5.



Fleurs inférieures, monopetales, irrégulières. Fruit gymnosperme, ou à semences nues.

26. La Verveine officinale. *Verbena officinalis*. G. 35. Corolles presque régulières; le segment supérieur du calice plus court; quatre étamines. A épis ramassés en faisceaux. (Ils sont très-menus.) A feuilles découpées profondément en lanières plus ou moins larges. La tige solitaire. Commune par-tout sur les revers des chemins, à la Croix-Rousse, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle. Fig. 6.



Fig. 6.

27. Le Pied de Loup d'Europe. *Lycopus Europæus*. G. 26. Corolle à segments presque égaux; étamines écartées; à feuilles laciniées, sinuées, à dents de scie; petites fleurs blanches, mouchetées de rouge. Dans les revers des fosses humides, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 7.



Fig. 7.

DIANDRIE MONOGYNIE.

9

28. Le Romarin officinal. *Rosmarinus officinalis*. G. 41. Labié ; à corolle béante , à levre supérieure en faucille et échancrée au sommet ; les filamens des étamines longs , courbés , à une dent. Arbrisseau élevé , à tige ramifiée , à rameaux opposés ; les fleurs axillaires ; à feuilles linaires , repliées sur les bords , blanches , duvetées en dessous. Aromatique. Originaire du Languedoc. Cultivé dans nos jardins. Fig. 8.

Fig. 8.



29. La sauge des prés. *Salvia pratensis*. G. 42. Corolle labiée , à levres ouvertes ; deux filamens portant chacun à leur base un pédicule transverse : à feuilles en cœur , oblongues , crenelées ; les supérieures embrassantes ; les fleurs en anneaux presque nus. Les corolles bleues , grandes , à casque gluant. Très-commune dans tous nos pâturages , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 9.



30. La Saugé officinale. *Salvia officinalis*. À tiges ligneuses , ramifiées , velues ; à feuilles ovales , lancéolées , ridées , comme chagrinées , crenelées ; à calices aigus ; à fleurs en épi ; la levre supérieure de la corolle en casque ; les filamens ressemblent par leur bifurcation à l'os hyoïde. Aromatique. Cultivée dans nos jardins , devenue spontanée , trouvée à Mont-Cindre. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 9.

DIANDRIE MONOGYNIE.

31. La Sauge officinale ;
var. petite Sauge. *Salvia officinalis*, var. *minor Aürita*. A
feuilles plus petites que celles
de la précédente, moins lar-
ges, plus blanches, accom-
pagnées à leur base de deux
oreillettes. Cultivée dans nos
jardins. Vivace. Aromatique.
Fig. 10.

Fig. 10.



32: La Sauge ormin. *Salvia
horminum*. A tige ramifiée ; à
feuilles obtuses, crenelées ;
à bractées terminales plus
grandes, colorées de rouge,
sans fleurs. La levre supé-
rieure de la corolle petite,
en casque. Aromatique. Cul-
tivée dans nos jardins. Orig-
inaire d'Italie. Vivace. Fig. 11.

Fig. 11.



33. La Sauge sauvage. *Salvia sylvestris*. À tige ramifiée, pubescente ; à feuilles en cœur, lancéolées, aiguës, ondulées, à double denture, tachetées de blanc en dessus : les bractées colorées plus courtes que la fleur, la levre supérieure de la corolle moins longue que son tuyau. Cultivée dans nos jardins. Originaire de Provence. Vivace. Fig. 12.



Fig. 12.

34. La Sauge toute-bonne. *Salvia sclarea*. À tige très-haute, velue, ramifiée ; à feuilles très-grandes, en cœur allongé, ridées, ondulées, dentées ; à bractées plus longues que les calices ; elles sont concaves, finissant en pointe : les fleurs en épi ; la levre supérieure de la corolle en faucille. Cultivée dans nos jardins, devenue spontanée à Margnolle, à la Guillotière. Vivace, Très-aromatique. Fig. 13.



10 DIANDRIE MONOGYNIE.

A fleurs supérieures.

35. La Circée à feuille de morelle. *Circaea Lutetiana*. G. 25. Calice de deux feuillets ; corolle de deux pétales échancrés en cœur ; germe hérissé,

inférieur. A tige droite , à feuilles ovales ; plusieurs grappes de fleurs. Calice verd , corolle blanche. Dans les taillis , dans les haies , à la Guillotiere , à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

DIGYNIE , ou à deux styles.

36. La Flouve odorante. *Anthoxanthum odoratum*. G. 46. Graminée. Le calice est une balle formée par deux écailles , renfermant une seule fleur , formée par deux écailles aiguës ; le fruit est une semence solitaire. A fleurs en épi oblong , ovale , lâche , jaunâtre ; les épillets portés par des pédicules plus longs que l'arête de la fleur. Dans nos pâturages , en Vaise , à Vassieux , à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

Cette graminée fait saillie dans le système végétal , par deux attributs frappans : son odeur agréable , quoique pénétrante , la fait assez distinguer parmi les graminées indigènes. Sa fleur ne présentant que deux étamines , tandis que presque toutes les autres graminées en offrent trois , fournit encore un caractère bien tranchant.



CLASSE TROISIEME.

TRIANDRIE, ou à trois étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

Fleurs supérieures:

Fig. 14.

37. **L**A Valériane officinale.
Valeriana officinalis. G. 48. Corolle à cinq segmens, bossuée à la base; une seule semence. Toutes les feuilles pinnées. Fleurs petites en fausse ombelle, aromatiques. Racine aromatique, âcre. Commune dans nos bois, à la Carrette, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 14.

Cette plante varie singulièrement par la grandeur: dans les endroits humides elle s'élève très-haut. Les chats aiment à se rouler sur les feuilles. On en trouve des pieds à fleurs roses et à fleurs blanches.



38. La Valériane dioïque. *Valeriana dioïca*. A fleurs à trois étamines, dioïques; à feuilles radicales entières; celles de la tige pinnées. Racine aromatique. Dans nos prairies humides, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 15.

Fig. 15.



Nous observons plusieurs fleurs hermaphrodites. Quelquefois cette espece est très-petite.

39. La Valériane des jardins. *Valeriana phu*. A tiges rameuses, bifurquées; à feuilles de la tige pinnées, les radicales simples, entières, ou en forme de lyre; à fleurs purpurines, en maniere d'ombelle terminale, à trois étamines. Racine aromatique, d'une odeur forte, d'un goût piquant. Cultivée dans nos jardins. Vivace. Fig. 16.

Fig. 16.



40. La Valériane mâche. *Valeriana locusta*. A tige ramifiée en bras ouverts, à feuilles linaires, lancéolées, très-entières, ou dentées; à semences garnies aux sommets d'une ou plusieurs dents. Fleurs blanches ou rougeâtres. Très-commune dans nos pâturages, dans nos terres cultivées, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Annuelle.

41. Le Safran cultivé. *Crocus sativus*. G. 61. Liliacé; la corolle à long tuyau, présente un limbe formé par six pétales redressés, évasés; les stigmates longs, roulés, colorés. A spathe ou gaine d'une seule pièce portant sur la racine; à tuyau de la corolle très-long. A feuilles radicales, linaires, roulées, longues, traversées dans leur longueur par une ligne blanche. La corolle gris-de-lin, ou bleue-de-ciel. Racine bulbeuse. Les stigmates aromatiques. Cultivé, fleurit en Août, Septembre. Dans la variété appelée, printanier, *vernus*, les feuilles sont plus larges, à marges développées ou non roulées; la couleur des corolles; le nombre des fleurs sur une même bulbe, l'augmentation des segmens de la corolle, constituent plusieurs variétés. Le *Crocus vernus* se trouve sur les montagnes du Bugey et de la Chartreuse. Fig. 17.

Fig. 17.



Les Iris à lames renversées, barbues.

42. L'Iris flambe. *Iris Germanica*. G. 65. Corolle monopétale, terminée par six lames larges, dont trois droites, trois renversées; le stigmate formé par trois lames ressemblantes aux pétales. A tige plus haute que les feuilles, qui sont en lames d'épée; elle porte plusieurs fleurs, grandes, bleues; les inférieures portées par des pédoncules. Commune sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 18.

Fig. 18.



Les lames renversées, lisses, ou sans barbe.

43. L'Iris fœtide. *Iris fatidissima*. Petales intérieurs très-ouverts ; à tige marquée par un angle saillant ; les feuilles en lames d'épée, pointues. Dans les haies, à Margnolles, sur le côteau du côté du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 19.

Les feuilles de la longueur de la tige, la corolle d'un bleu triste, les pétales intérieurs plus grands que les lames du stigmate.



44. L'Iris des marais. *Iris pseudo-acorus*. Les pétales intérieurs plus petits que les lames du stigmate. Fleurs jaunes. Commune dans les eaux stagnantes, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 20.

Une dent de chaque côté sur les pétales extérieurs ; les feuilles en lames d'épée ; le germe trigone à angles sillonnés. La racine desséchée est aromatique.



45. Le Glayeur commun. *Gladiolus communis*, G. 63. La corolle profondément divisée en six segmens imitant des pétales, dont les trois supérieurs sont convergens, les étamines ascendantes. Les feuilles en lames d'épée; les fleurs grandes, rouges, assez éloignées entre elles. Rare dans nos Provinces. Nous l'avons trouvé à Saint-Cyr, dans un blé. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 21.

Fig. 21.



A fleurs inférieures sans corolle.

46. Le Polycneme des champs. *Polycnemum arvense*, G. 59. Calice à cinq feuillets inégaux. Fruits, une seule semence. Tiges nombreuses rampantes; feuille en alêne, un peu succulentes, terminées par une pointe blanche, cartilagineuse. Fleurs assises aux aisselles des feuilles. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

Graminées à trois étamines à un style.

47. Le Choin marisque. *Sclanus mariscus*, G. 71. Les balles formées par des écailles univalves, entassées, sans corolle. Une semence arrondie, nidulée entre les écailles. Chaume arrondi; feuilles hérissées sur les bords et sur le dos. Dans les marais de Bresse, de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Vivace.

48. Le Choin piquant. *Sclanus mucronatus*. A chaume cylindrique nu; à épillets ovales, ramassés en faisceaux; à collerette formée le plus souvent par six feuillets; à feuilles radicales creusées en gouttieres. Observée au confluent du Rhône et de la Saône, par Latourrette. Vivace.

49. Le Souchet long. *Cyperus longus*. G. 72. Epillets aplatis, les balles sans corolles, sont des écailles en recouvrement sur deux côtés opposés; semences nues. A chaume feuillé, à trois pans; à fleurs en ombelle feuillée, surcomposée; à péduncules nus, à épillets alternes; racines longues. Dans les marais de Villeurbane, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 23.



50. Le Souchet comestible. *Cyperus esculentus*. A chaume à trois pans, nu; à fleurs en ombelle feuillée; à racine composée de fibres qui portent des tubercules ovales, farineuses, d'un goût agréable. Dans les marais, les fossés, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 24.



51. Le

51. Le Souchet jaunâtre. *Cyperus flavescens*. A chaume petit, à trois pans, nu; à fleurs en ombelle ornée de trois feuilles; à péduncules simples, inégaux; à épillets entassés, lancéolés, jaunâtres. Dans les prairies humides, aux Broteaux-Mognat, dans les îles du Rhône. Fleurit en Août.

52. Le Souchet brun. *Cyperus fuscus*. A chaume court, à trois pans, nu; à fleurs en ombelle ornée de trois feuilles; à péduncules simples, inégaux; à épillets entassés, linaires, noirâtres; à feuilles roides. Dans les prairies humides des Broteaux. Fleurit en Juillet, Août.

53. Le Scirpe des marais. *Scirpus palustris*. G. 73. Les épillets composés d'écailles en recouvrement sur tous les côtés; fruit, une semence nue. A chaume arrondi, nu; un seul épi terminal, plus ou moins ovale, long de six lignes, à écailles roussâtres. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

54. Le Scirpe en gazon. *Scirpus cespitosus*. A chaume strié, nu; à épi terminal, d'un brun jaunâtre, très-petit, ayant à sa base des valves dont une l'égale en longueur; racines chargées d'écailles. Dans les pâturages des Broteaux-Mognat, dans la saulée d'Oulins. Fleurit en Mai. Vivace.

55. Le Scirpe en aiguilles. *Scirpus acicularis*. A chaume

très-menu, rond, nu; à épi ovale, très-petit, à deux valves; à semences nues; à feuilles fines comme des cheveux. Dans les prés humides, aux Broteaux-Mognat et dans les îles du Rhône. Fleurit en Juin.

56. Le Scirpe des étangs. *Scirpus lacustris*. A chaume nu; à plusieurs épis ovales, terminaux, à épillets roussâtres. Chaume à moëlle blanche, haut de quatre à six pieds. Sur les bords de la Saône, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Mai, Juin.

57. Le Scirpe sétacé. *Scirpus setaceus*. A chaume nu, très-menu; à épi ovale, terminal, assis. Dans les prairies humides de Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Mai.

58. Le Scirpe couché. *Scirpus supinus*. A chaume arrondi, nu; à épis assis, ramassés en tête vers le milieu du chaume capillaire, haut de trois pouces. Dans les prairies de Bresse, près de Montluel. Fleurit en Juin.

59. Le Scirpe piquant. *Scirpus mucronatus*. A chaume triangulaire, nu, aigu; à épis ramassés de dix à vingt au-dessous du sommet du chaume qui est un peu piquant. Dans les marais de Villeurbanne, de Bresse. Fleurit en Juillet.

60. Le Scirpe des bois. *Scirpus sylvaticus*. A-chaume feuillé, à trois pans; à fleurs

en ombelle feuillée , à pé-
duncules nus , ramifiés ; à
épilletts entassés. Dans les bois
humides , au Bois-d'Oingt ,
dans la Forêt d'Alix. Fleurit
en Mai.

61. Le Scirpe maritime.
Scirpus maritimus. A chaume à
trois pans , à épilletts ramas-
sés en panicule feuillée , les
écailles des épilletts , à trois
segmens , l'intermédiaire en
alène. Dans les fossés des Bro-
teaux. Fleurit en Août

62. La Linaigrette pani-
culée. *Eriophorum polystachion*.
G. 74. Sans corolles , les
écailles des calices en recou-
vrement , les semences ter-
minées par des filets soyeux
alongés. A chaumes arrondis ,
à feuilles plates , à épis pé-
dunculés formant un pani-
cule épars , à épilletts pen-
dans à longues soies blan-
ches , touffues. Dans nos
prairies marécageuses , à la
Guillotière.

*Les Graminées triandres ou
à trois étamines. Digyne
ou à deux styles. Les épil-
lets vagues renfermant
une seule fleur.*

63. Le Panique verticillé.
Panicum verticillatum. G. 82.
Corolles à trois valves , la
troisième, dorsale, plus petite.
Fleurs en épi ; les épilletts
quatre par quatre en an-
neaux ; collerette pour une
seule fleur , formée par deux
soies. Les chaumes articulés ,

épars. Epi long de deux ou
trois pouces , chargés de filets
courts , accrochans. Dans nos
terres sablonneuses , sur le
côteau du Rhône , à la Car-
rette. Fleurit en Juillet.

64. Le Panic glauque. *Pa-
nicum glaucum*. A épi cylin-
drique ; à collerette pour
deux fleurs ; formée par un
faisceau de poils ; à semences
ridées , ondées ; à péduncules
striés. Dans nos terres sablon-
neuses , à Mont-Ceindre. Fleurit
en Juillet. Annuel.

65. Le Panic vert. *Pani-
cum viride*. A épi cylindrique ;
collerette pour deux fleurs ,
formée par un faisceau de
poils doux ; à semences
sillonées par des nervures.
Dans nos montagnes , à
Ecully. Fleurit en Août. An-
nuel.

66. Le Panic pied de coq.
Panicum crus galli. A fleurs
en épis alternes et deux à
deux , à balles hérissées à
arêtes , racles à cinq angles.
Par-tout dans les terres cul-
tivées , à la Carrette. Fleurit
en Juillet. Annuel.

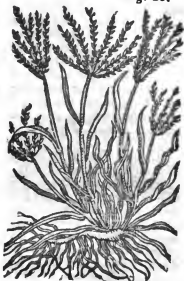
67. Le Panic doité. *Pani-
cum dactylon*. A racines jetant
plusieurs drâjons rampans ; à
fleurs en épis linaires , en
digitations ouvertes , velues
à leur base interne ; à fleurs
solitaires. Très-commun dans
nos vignes , dans nos terres
cultivées , à la Carrette,
Fleurit en Juillet. Vivace.

TRIANDRIE DIGYNIE.

19

Fig. 25.

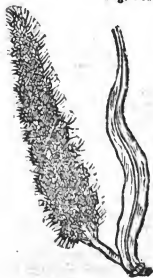
68. Le Panic sanguin. *Panicum sanguinale*. A fleurs en épis digités ; à nodosités vers leur base interne ; à épillets deux à deux sans arêtes ; les gaines des feuilles ponctuées ; épis linaires, rougeâtres. Dans nos terres cultivées , partout , à la Croix-Roussé , à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 25.



69. Le Panic italique. *Panicum italicum*. A épi composé ; à épillets entassés, parsemés de soies ; à péduncules hérissés ; semences rondes , très-petites ; tige de trois pieds. Cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 26.

La barbe plus courte que la balle. La farine des semences, fade, peu mucilagineuse.

Fig. 26.



B 2

70. Le Panic millet. *Panicum miliaceum*. A fleurs en panicule lâche, flasque ; à gaines des feuilles hérissées d'un duvet ; à balles nerveuses, pointues ; à tiges de deux ou trois pieds, noueuses ; semences jaunes ou noires. Originaire des Indes Orientales, cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 27.

71. Le Vulpin bulbeux. *Alopecurus bulbosus*. G. 84. Calice de deux valves, corolle à une seule valve, à sommet simple. Fleurs en épi cylindrique, garni de barbes assez longues ; chaume droit ; racine bulbeuse ; épi grêle et pointu au sommet. Dans les prairies. Fleurit en Mai à la saulée d'Oulins. Vivace.

72. Le vulpin des prés. *Alopecurus pratensis*. A chaume droit, terminé par un épi ovale ; à balles velues ; à corolle mousse. Dans nos prairies, aux Broteaux, à Ecully. Fleurit en Mai. Vivace.

73. Le Vulpin des champs. *Alopecurus agrestis*. A chaume droit, terminé par un épi grêle ; à balles lisses. Dans nos champs, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

74. Le Vulpin genouillé. *Alopecurus goniculatus*. A chaume coudé à ses articulations, terminé par un épi cylindrique, serré ; balles un peu velues, terminées par deux petites cornes. Dans nos prairies, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 27.



75. Le Fléau des prés. *Phleum pratense*. G. 83. Calice assis, à deux valves, tronqué, terminé par une pointe. A épi serré, cylindrique, très-long, cilié ; à chaume droit, de trois à quatre pieds. Dans tous nos prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

76. Le Fléau noueux. *Phleum nodosum*. A racine bulbeuse ; à chaume couché dans sa partie inférieure ; à feuilles obliques ; à épi cylindrique. Dans nos prés, pâtures, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

77. Le Fléau des sables. *Phleum arenarium*. A chaume ramifié ; à épi ovale, cilié. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin. Annuel.

78. Le Phalaride roseau. *Phalaris arundinacea*. G. 80. Calice de deux valves égales, en carene, renfermant la corolle. Fleurs en panicule, ample, alongé, ventru. Chaume de quatre pieds. Sur les rivages du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juin.

79. Le Phalaride à vessie. *Phalaris utriculata*. A Chaumes articulés, feuillés; à gaines lâches, striées; celle de la feuille supérieure très-renflée, ventrue, forme comme un spathe qui enveloppe l'épi dans sa jeunesse; à fleurs en panicule resserré en épi ovale, épais, garni de barbes articulées, qui naissent de la balle interne de chaque fleur. Etamines à anthers pourpres. Trouvé en Mai dans les Broteaux-Mognat, près de la Saône. Vivace.

80. Le Phalaride des Canaries. *Phalaris Canariensis*. A fleur en panicule ovale, imitant un épi, sans barbe; chaume de deux pieds; feuilles molles, un peu velues, à gaine garnie d'une petite membrane blanche; épi terminal panaché de verd et de blanc. Originaire des îles Canaries, devenu spontané autour de Lyon, à Margnolles, etc. Fig. 28.

81. Le Millet lendier. *Milium lendigerum*. G. 85. Calice à deux valves presque égales, ventrues, plus grandes que la corolle. Fleurs en panicule resserré en épi; chaque fleur à arête. A chaume ramifié.

Sur nos montagnes, à Chessy. Fleurit en Juin. Annuelle.

82. Le Millet épars. *Milium effusum*. A fleurs en panicule très-lâche, sans barbe. Dans nos bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

83. L'Agrostis éventée. *Agrostis spica venti*. G. 86. Calice à deux valves aiguës, plus courtes que la corolle; à fleurs en panicule finement ramifié. Petale extérieur garni d'une arête droite, très-longue. Péduncules très-menus; panicule très-ample, très-ouvert. Dans nos montagnes, à Sainte-Foy. Fleurit en Juin. Annuelle.

Fig. 28.



84. L'Agrostis genouillée. *Agrostis canina*. A chaume couché, souvent ramifié; à calices alongés; l'arête du dos des pétales recourbée; à panicule rougeâtre, resserré. Commun dans les prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Vivace.

85. L'Agrostis interrompu. *Agrostis interrupta*. A pétale extérieur muni d'une arête; à panicule atténué, resserré, interrompu. Sur la montagne de Couzon. Fleurit en Juin. Annuelle.

86. L'Agrostis traçante. *Agrostis stolonifera*. A chaumes rampans, jetant çà et là des racines; à panicule dont les rameaux sont très-ouverts; à balles sans arête; à calices égaux. Commun dans les pâtures, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

87. L'Agrostis chevelue. *Agrostis capillaris*. A panicule ouvert, à péduncules très-menus, à calices égaux, en alène, un peu hérissés, rouges; les fleurs sans arêtes. Dans tous nos prés, aux Broteaux. Fleurit en Juin.

88. L'Agrostis des forêts. *Agrostis sylvatica*. A panicule resserré, sans arête; à calices égaux, ceux des fleurs vierges plus courts que les corolles; ils s'allongent du double lorsqu'elles ont été fécondées. Dans les bois des montagnes du Lyonnais, à Francheville. Fleurit en Juin.

89. L'Agrostis naine. *Agrostis minima*. A fleurs sans arête,

en panicule imitant un épi filiforme, rougeâtre; chaumes en gazon serré, haut de deux pouces. Feuilles radicales très-courtes. Commun dans toutes nos vignes, à la Carrette, à Fontanieres. Fleurit en Février.

Deux fleurs dans le même calice. Fleurs vagues.

90. Le Dactyle pelotonné. *Dactylis glomerata*. G. 92. Le calice comprimé est formé par deux valves, dont l'une plus grande est creusée en carène. A panicule formé d'un seul côté par des fleurs entassées, à rameaux lâches, à épillets ramassés par pelotons. Très-commun, aux Broteaux, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace.

91. La Stipe pinnée. *Stipa pinnata*. G. 96. Calice de deux valves renfermant une seule fleur, valve extérieure de la corolle terminée par une arête très-longue, articulée à sa base; fleurs en panicule formé par un petit nombre de fleurs; chaque fleur est ornée d'une barbe plumeuse longue de sept à huit pouces. Aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

92. Le Foin aquatique. *Aira aquatica*. G. 87. Calice de deux valves renfermant deux fleurs sans rudiment d'une troisième. Panicule ouvert, corolles lisses sans arête, plus longues que le calice; feuilles aplaties. Dans les prés humides, en Bresse,

aux Broteaux. Fleurit en Juin.
Vivace.

93. Le Foin gazon. *Aira cæspitosa*. A panicule ouvert ; à pétales velus , et à arête à leur base ; l'arête droite , courte. Dans les prairies de nos montagnes , à Chessy. Fleurit en Juin. Vivace.

94. Le Foin tortueux. *Aira flexuosa*. A chaume presque nu , à feuilles sétacées , à panicule peu garni , étalé ; à péduncules tortueux. Sur nos montagnes , à Couzon, Saint-Cyr. Fleurit en Mai. Vivace.

95. Le Foin blanchâtre. *Aira canescens*. A feuilles sétacées , la supérieure enveloppant comme un sparthe la base du panicule , les barbes un peu épaissies à leur sommet ; balles argentées , mêlées de rose et de violet. Sur nos montagnes , à Francheville , dans les terres sablonneuses. Fleurit en Juillet. Annuel.

96. Le Foin précoce. *Aira præcox*. A feuilles sétacées , à gaines anguleuses ; à fleurs en panicule imitant l'épi ; à corolles à arête à leur base. Balles d'un verd blanchâtre , mélangé de pourpre. Dans les terrains sablonneux souvent inondés , sur les bords du Rhône. Fleurit en Mai. Annuel.

97. Le Foin œilleté. *Aira caryophyllæa*. A feuilles sétacées ; à panicule divergent , très-étalé , peu garni ; à corolles à arête , écartées ; chaumes très-menus , peu élevés ;

les balles très-petites , verdâtres , blanches , et luisantes à leur extrémité. Sur les côteaux du Rhône , à Vassieux. Fleurit en Mai. Annuel.

98. La Mélisque ciliée. *Melica ciliata*. G. 88. Le calice de deux valves à deux fleurs , le rudiment d'une troisième entre deux. Les fleurs en panicule. Petale extérieur du fleuron inférieur très-velu ou cilié. Panicule resserré en épi ; valves du calice d'un blanc jaunâtre. Commune , sur les côteaux stériles du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

99. La Mélisque penchée. *Melica nutans*. A panicule simple , penché ; à pétales sans arête. Les balles du calice d'un rouge-brun. Dans nos bois , à Vassieux, Roche-cardon , à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

100. La Mélisque de Lobel. *Melica Lobeli Villars*. Très-ressemblante à la précédente , mais bien distinguée par une gaine opposée à la feuille , terminée par une pointe. A Roche-Cardon. Fleurit en mai.

101. La Mélisque bleue. *Melica cærulea*. A panicule resserré ; à fleurs cylindriques. Balles d'un violet noirâtre. Dans les prés humides , à Saint-Didier. Fleurit en Août. Vivace.

Les balles du calice renfermant plusieurs fleurs vagues.

102. L'Amourette moyenne. *Briqæ media*. G. 90. Le calice de

de deux valves, à plusieurs fleurs; l'épillets est aplati, ventru, composé de deux rangs de valves florales, obtuses comme en cœur. Les fleurs en panicule très-lâche; à épillets ovales à valves du calice plus courtes que les sept fleurs qu'elles soutiennent. Dans les prairies sèches, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

103. L'Amourette très-petite. *Brixa minor*. A épillets triangulaires; à valves du calice plus longues que les sept fleurs qu'elles renferment. Epillets plus petits que ceux de la précédente. Dans les pâturages, à Myons. Fleurit en Mai. Annuelle.

104. L'Amourette élégante, *Brixa eragrostis*. A épillets lancéolés, formés par quinze à vingt fleurons; à panicule alongé; à rameaux alternes. Epillets d'un brun-violet ou olivâtre. Commune autour de la Ville, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

105. Le Pâturin aquatique. *Poa aquatica*. G. 89. Calice à deux valves renfermant plusieurs fleurs; les épillets ovales, à valves aiguës, desséchées sur les bords. A panicule étalé, très-ample; à épillets de six fleurs linaires; à chaume très-grand. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

106. Le Pâturin commun. *Poa trivialis*. A chaume droit, cylindrique; à panicule peu

étalé; à épillets de trois fleurs; la base du pétale extérieur garnie d'un duvet. Dans tous nos pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

107. Le Pâturin à feuilles étroites. *Poa angustifolia*. A panicule étalé; à épillets de quatre fleurs peu velues. Chaume droit, cylindrique; feuilles plus étroites que celles du précédent. Sur les revers des chemins, à Sainte-Foy. Fleurit en Mai. Vivace.

108. Le Pâturin des prés. *Poa pratensis*. A chaume droit, cylindrique; à panicule étalé; à épillets de cinq fleurs lisses ou sans duvet. Dans tous nos prés fertiles, aux Broteaux. Fleurit en Mai.

109. Le Pâturin annuel. *Poa annua*. A panicule étalé, à angles droits; à épillets obtus; à chaume oblique, comprimé. Chaume de demi-pied; épillets verdâtres ou rougeâtres. Dans nos pâturages, à Vassieux. Fleurit en Mars. Annuel.

110. Le Pâturin velu. *Poa pilosa*. A panicule étalé, dont les premières ramifications sont chargées de poils; à épillets très-petits, purpurins, bleuâtres. Dans nos montagnes.

111. Le Pâturin duret. *Poa rigida*. A panicule lancéolé; à rameaux alternes, tournés d'un seul côté. Epillets linaires; le chaume court, et le panicule roide. Très-commun, aux tapis. Fleurit en Mai. Annuel.

112. Le Pâturin amourette. *Poa eragrostis*. A panicule étalé, à pédicilles tortueux; à épillets de dix fleurs, linaires, dentelés. Les balles des calices à trois nervures. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin.

113. Le Pâturin comprimé. *Poa compressa*. A panicule resserré, tourné d'un seul côté; à chaume oblique, comprimé; à épillets verdâtres, rougeâtres. Sur les côteaux stériles du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

114. Le Pâturin des bois. *Poa nemoralis*. A panicule atténué; à épillets presque tous de deux fleurs, pointus, roides, rudes; à chaume courbé. A Francheville, dans les bois. Fleurit en Mai. Vivace.

115. Le Pâturin bulbeux. *Poa bulbosa*. A panicule peu étalé, presque formé d'un seul côté; à épillets de quatre fleurs. La base des feuilles radicales renflée en manière de bulbe. Les valves des fleurs s'allongent souvent, ce qui fait paroître le panicule comme chevelu et frisé. Cela constitue la variété appelée *Poa vivipara*. Très-commun dans les pâturages et le long des chemins, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 29.

116. Le Pâturin crêté. *Poa cristata*. A panicule en épi, à calices un peu velus; plusieurs à quatre fleurs plus longues que le péduncule, à pétales à arête. Sur les côteaux stériles de la Saône,

en allant à l'Isle, à droite. Fleurit en Mai. Vivace.

117. La Fétuque bromoïde. *Festuca bromioides*. G. 84. Calice de deux valves; les épillets allongés presque cylindriques, formés de balles aiguës, pointues. A panicule tourné d'un côté; à épillets droits, lisses; à une valve du calice entière, l'autre aiguë; à épillets verdâtres, de cinq fleurs. Dans la plaine du Dauphiné.

118. La Fétuque des moutons. *Festuca ovina*. A chaume à quatre angles, presque nu; à feuilles sétacées; à panicule resserré, garni d'arêtes. Sur nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid; à la Pape. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 29.



119. La Fétuque rouge. *Festuca rubra*. A chaume demi-arrondi ; à panicule rude, tourné d'un côté ; à épillets de six fleurs à arête, le dernier fleuron mousse. Les épillets d'un rouge-obscur. Sur nos montagnes, à Couzon, Poleymieux. Fleurit en Mai.

120. La Fétuque durette. *Festuca duriuscula*. A feuilles sétacées ; à panicule oblong, tourné d'un côté ; à épillets alongés, lisses, de six fleurs. Sur les côteaux de Saône ; au couchant, près de l'Isle-Barbe. Fleurit en Mai. Vivace.

121. La Fétuque des haies. *Festuca dumetorum*. A panicule resserré en forme d'épi, duveté ; à feuilles filiformes. Les épillets blanchâtres, alongés, de dix à douze fleurs. Sur les côteaux du Rhône, près la Pape. Fleurit en Mai. Vivace.

122. La Fétuque queue de rat. *Festuca myuros*. A panicule resserré en épi, fort long, grêle, incliné ; à calices très-menus, mousses ; à fleurs rudes, à longues barbes ; à épillets verdâtres, de quatre à cinq fleurs. A Francheville. Fleurit en Juin.

123. La Fétuque élevée. *Festuca elatior*. A panicule droit, presque tourné d'un seul côté ; à épillets peu garnis d'arêtes, les extérieurs cylindriques, d'un verd mêlé de rouge et de violet, de six à sept fleurs. A chaume de trois à quatre pieds. Dans

les prés, aux Broteaux ; Fleurit en Mai. Vivace.

124. La Fétuque flottante. *Festuca fluitans*. A panicule droit, resserré, ramifié, fort long ; à épillets presque sans pédicule, cylindriques, mousses. Dans les fossés du Broteaux, sur les rives de la Saône. Fleurit en Juin.

125. Le Brome sécalin ; *Bromus secalinus*. G. 95. Calice de deux valves ; corolle alongée, à valves munies d'arêtes au-dessous du sommet ; à épillets oblongs, aplatis. A panicule étalé ; à épillets ovales, velus, panachés ; à arêtes droites ; à semences distinctes. Dans les terres légères, sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Mai. Annuel.

126. Le Brome mollet. *Bromus mollis*. A panicule assez droit ; à épillets ovales, blancs, duvetés ; à arêtes droites ; à feuilles molles, duvetées. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en mai.

127. Le Brome rude. *Bromus squarrosus*. A panicule penché ; à épillets ovales, gros, blanchâtres ; à arêtes très-écartées ; à pédicules très-menus. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

128. Le Brome des champs. *Bromus arvensis*. A panicule penché ; à épillets ovales, alongés ; à arêtes courtes, droites, torsées. Sur les revers des chemins, à Sainte-Foy. Fleurit en Juin.

129. Le Brome stérile. *Bromus sterilis*. A panicule étalé ; à épillets alongés , comprimés , de sept fleurs ; à balle en alêne ; à arêtes longues. Commundans tous les champs , sur les revers des chemins , à la Croix-Rousse , aux tapis , à la Carrette. Fleurit en Mai. Fig. 30.

Fig. 30.



130. Le Brome des toits. *Bromus tectorum*. A panicule penché ; à épillets linaires ; à balles étroites , aiguës. Sur les côteaux sablonneux et stériles du Rhône , à la Carrette. Commun. Fleurit en Mai. Dure deux ans.

131. Le Brome gigantesque. *Bromus giganteus*. A panicule penché ; à épillets de quatre fleurs , très-petits , cylindriques ; à arêtes plus courtes. Chaume de quatre à cinq pieds. Dans nos montagnes , à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juillet.

134. L'Avoine élevée. *Avena elatior*. G. 94. Calice de deux valves , renfermant plusieurs fleurs , dont la valve porte sur le dos une arête entortillée ou comme tordue. A fleurs en panicule ; à calice renfermant deux fleurs , dont une hermaphrodite , est à arête très-courte ; l'autre , à étamines seulement , a une arête très-longue. Sur les côteaux de la Saône , au couchant. Fleurit en Juin. Vivace.

132. Le Brome pinné. *Bromus pinnatus*. A chaume sans division ; les épillets grêles , de douze fleurs ; la plupart sans péduncules ; à arêtes plus courtes que les balles. Fleurit en Juin dans les bois , à Roche-Cardon , à Vassieux. Vivace.

135. L'Avoine follette. *Avena fatua*. A fleurs en panicules ; à calice renfermant trois fleurs , toutes armées d'arête , et velues à leur base. Commune sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Annuelle.

133. Le Brome distique. *Bromus distachios*. A deux épis droits , alternes ; à épillets grands , comprimés , roides ; à arêtes fort longues. Une valve de chaque corolle , ciliée. A Francheville. Fleurit en Juin, Annuel.

136. L'Avoine pubescente. *Avena pubescens*. Les fleurs

ramassées comme en épi ; à calice renfermant le plus souvent trois fleurs , velues à la base ; à feuilles aplaties , duvetées ; à péduncules velus. Dans les prés , à Ecully. Fleurit en Mai. Vivace.

137. L'Avoine jaunâtre. *Avena flavescens*. A panicule lâche ; à calices renfermant trois fleurs , dont chacune a une arête ; à épillets très-nombreux , petits , d'un verd-jaunâtre , luisans. Sur les côteaux de la Saône , au couchant. Fleurit en Juin.

138. L'Avoine fragile. *Avena fragilis*. A calices renfermant quatre fleurs et plus longs qu'elles : elles sont en épi articulé , se rompant facilement. Dans la plaine du Dauphiné , à Myons. Annuelle.

139. L'Avoine des prés. *Avena pratensis*. Les fleurs resserrées comme en épi ; à calices renfermant cinq fleurs ; à péduncules très-courts ; à épillets resserrés contre la tige. Dans les prairies de la plaine du Dauphiné , à Myons. Fleurit en Mai.

140. L'Avoine cultivée. *Avena sativa*. A panicule très-lâche ; à épillets pendans ; à balles calicinales de deux valves lisses , striées , verdâtres , blanches sur les bords , pointues , plus longues que les fleurs ; les valves florales à longue arête , roussâtre à la base ; semences allongées , lisses , noires ou blanches. Chaume droit , feuillé ; feuilles assez lisses. Cultivée dans nos champs. Annuelle. Fig 31.

141. Le roseau cultivé. *Arundo donax*. G. 99. Le calice de deux valves , renferme des fleurs entassées , laineuses à leur base ; les corolles sans arête. A calice à cinq fleurs ; à panicule étalé ; à chaume ligneux , haut de huit pieds ; à feuilles très-larges. Originaire de Provence , cultivé autour des fontaines de Bresse et dans le Lyonnais.

142. Le roseau commun. *Arundo phragmites*. A panicule lâche ; à calice renfermant cinq fleurs ; à chaume de six pieds ; à épillets d'un pourpre noirâtre , poils des fleurs longs et soyeux. Dans les eaux aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juillet.

Fig. 31.



143. Le petit Roseau. *Arundo epigeios*. A calice renfermant une seule fleur ; à panicule droit , resserré ; à feuilles lisses en dessous. Sur les côteaux arides de la Saône, au bois de Roi. Vivace.

Fig. 32.



144. Le Roseau lineux. *Arundo calamagrostis*. A chaume ramifié ; renfermant une seule fleur ; à calices lisses , à corolles laineuses ; à panicule alternativement contracté. Dans les fossés , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

A fleurs en épi , sur un axe en alène.

145. L'Ivraie vivace. *Lolium perenne*. G. 101. Les épillets sans péduncule , comprimés et alternes sur le racle ou axe commun ; le calice de chaque épillet a une seule valve placée en dehors , comprimant plusieurs fleurs. A épi sans arête ; à épillets lisses , comprimés , formés par plusieurs fleurs. A épi long de demi-pied. Il y a la variété à épillets barbus. Commune par-tout sur les revers des chemins , à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 32.

Fig. 33.



146. L'Ivraie enivrante. *Lolium temulentum*. A épi barbu , à arêtes ; à épillets comprimés , de plusieurs fleurs , souvent huit. Chaume de trois pieds , l'épi long de cinq pouces ; épillets long d'un pouce , aplatis. Dans les terres à blé , commun , à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 33.

147. L'Ivraie menue. *Lolium tenue*. A épi sans arête, cylindrique ; à épillets de trois fleurs. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin.

148. L'Elyme canin. *Elymus caninus*. G. 102. Le calice à deux valves renferme deux épillets formés par plusieurs fleurs ; à la base de chacune une autre écaille calicinale en alène. A fleurs en épi resserré, incliné ; à épillets droits sans involucre, les inférieurs réunis deux à deux ; les arêtes très-longues, les calices renfermant quatre fleurs. En Dauphiné. Chlor.

149. L'Orge des murs. *Hordeum murinum*. G. 104. Involucre de six feuillets portant trois fleurs simples. A paillettes calicinales, intermédiaire, très-ciliées ; à fleurs latérales mâles à longues arêtes. Très-commun sur les revers des chemins, au Broteaux, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel.

150. L'Orge seglin. *Hordeum secalinum*. A épi menu ; à paillettes calicinales, toutes presque lisses, à arêtes des fleurs courtes et très-fines. A chaume très-grêle, peu garni de feuilles, qui sont lisses. Dans les terres sablonneuses du chemin Saint-Clair. Vivace.

151. L'Orge ordinaire. *Hordeum vulgare*. A chaume

articulé, feuillé, haut de deux ou trois pieds ; épi terminal long de trois pouces, garni de barbes ou arêtes fort longues ; toutes les fleurs hermaphrodites et fertiles. Fig. 34.

Dans le Polystichon L., l'épi est un peu comprimé, et paroît distique ou à deux côtés saillans.

Dans l'Exartichon L., l'épi a une forme carrée, et ses arêtes sont très-rudes. Cultivé dans nos champs. Annuel.

Fig. 34.



152. Le Segle commun.
Secale cereale. G. 103. Le calice opposé, solitaire, à deux valves linaires, soutenant deux fleurs assises; à cils des balles rudes; à épi un peu grêle, long de quatre à six pouces; chaume articulé, de cinq à six pieds, feuillé. Cultivé. Annuel. Fig. 35.

Fig. 35.



153. Le Froment joncier.
Triticum junceum. G. 105. Le calice à deux valves, solitaire, renferme plusieurs fleurs de deux à cinq, qui sont obtuses et terminées par une pointe. A calices de cinq fleurs, tronqués; à feuilles roulées, glauques. Épillets appliqués contre l'axe de l'épi; calices et corolles à arêtes et sans arêtes. Sur le côteau de Saône. Fleurit en Juin. Vivace.

154. Le Froment rampant.
Triticum repens. A calices en alène, de quatre fleurs; à feuilles aplaties; à racine rampante, très-ramifiée. Très-commun dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Vivace.

155. Le Froment délicat.
Triticum tenellum. A racine fibreuse; à feuilles sétacées;

à calice de trois à quatre fleurs aiguës, sans arêtes; à chaume de six pouces, très-menu; à fleurs en épi de quatre à sept épillets. Sur le côteau du Rhône. Fleurit en Juin. Annuel.

156. Le Froment d'hiver.
Triticum hibernum. A calice ventru, de quatre fleurs lisses, posées en recouvrement presque sans arêtes. Cultivé. Annuel.

TRIGYNIE, ou à trois styles:

A fleurs inférieures.

157. L'Holoste ombellé.
Holosteum umbellatum. G. 110. Calice de cinq feuillets, cinq pétales; capsule s'ouvrant au

sommet, cylindrique. A feuilles opposées, linaires; à fleurs en ombelle. Très-commun aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Mars. Annuel.

158. Le Policarpe en anneaux. *Polycarpum tetraphyllum*. G. 112. Calice de cinq feuillets; cinq pétales très-petits, ovales; capsule à une loge, à trois battans. A feuilles en anneaux, quatre par quatre, ovales. Dans les terres légères, commun, à la Carrette. Fleurit en Avril. Annuel. Fig. 36.

La racine fibreuse, tiges nombreuses, peu élevées, ramifiées: à rameaux divisés en bras ouverts: les fleurs très-petites, très-nombreuses, ramassées en panicules courts.



CLASSE QUATRIÈME.

TÉTRANDRIE, ou à quatre étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

Monopetales inférieures,
fruit monosperme ou avec
semence nue.

159. **LA** Globulaire Com-
mune. *Globularia vulgaris*. G.
118. Fleurs ramassées en
tête ; corolles monopetales
irrégulières ; semences nues.
A tige herbacée ; à feuilles
radicales à trois dents ; celles
de la tige étroites, lancéo-
lées. Fleurs bleues, rarement
blanches. Sur le côteau du
Rhône, à Vassieux. Fleurit
en Avril. Vivace.

A fleurs monopetales supé-
rieures, aggrégées ou ra-
massées dans un calice
commun. Fruit à une se-
mence nue.

160. La Cardere à fou-
lons. *Dipsacus fulonum*. G. 120.
Calice commun de plusieurs
feuillets ; calices particuliers
au-dessus du germe ; récepta-
cle chargé de paillettes. **A**
feuilles assises, embrassantes,
réceptacle à paillettes droi-
tes ; c'est la variété sauvage,
sylvestris. Aux Broteaux. Fleu-
rit en Juillet. Dure deux
ans. Fig. 37.

Tome I.

161. La Cardere laciniée.
Dipsacus laciniatus. **A** feuilles
assises, découpées profondé-
ment. En Dauphiné, près de
Myons. Fleurit en Juillet.
Dure deux ans.

Les feuilles s'embrassant
par leur base, sont sinués,
ou profondément découpées.

Fig. 37.



C

Fig. 38.

162. La Cardere velue. *Dipsacus pilosus*. A feuilles pétiolées ; à oreillettes à la base. Aux Broteaux, à Saint-Didier. Fleurit en Juillet. Dure deux ans. Fig. 38.



163. La Scabieuse mors-Diable. *Scabiosa morsus Diaboli*, vel *succisa*. G. 121. Calice commun ; réceptacle élevé, plus ou moins garni de paillettes ; semences couronnées et enveloppées par les calices propres. A tige simple ; à rameaux rapprochés ; à feuilles lancéolées, ovales, lisses ou velues ; à corolles divisées en quatre segmens. Dans nos bois, dans nos pâturages, commune à la Carrette. Fleurit en Septembre. Vivace. Fig. 39.

Fig. 39.

164. La Scabieuse des champs. *Scabiosa arvensis*. A feuilles inférieures, ovales, lancéolées, dentées ; les supérieures, comme pinnées ; à corolles quadrifides. Commune par-tout, dans nos pâturages, dans nos prés, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.



165. La Scabieuse des bois. *Scabiosa sylvatica*. A tige hérissée, rameuse ; toutes les feuilles très-entières, ovales, oblongues ; à corolles quadrifides. Dans les bois de nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juillet.

166. La Scabieuse grande colombaire. *Scabiosa columbaria*. A corolles du rayon à cinq segmens ; les feuilles radicales ovales , crenelées ; celles de la tige , pinnées , à folioles sétacées , très-étroites. Commune sur les côteaux du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Juin , Jujillet. Fig. 40.



Fig. 40.

167. La Scabieuse petite colombaire. *Scabiosa graminifolia*. A corolles à cinq segmens ; à calices très-courts ; à feuilles de la tige deux fois ailées ; à folioles filiformes , ou très-menues. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet.

A fleurs monopetales inférieures , monocarpes.

168. La Centenille très-petite. *Centunculus minimus*. G. 151. Calice à quatre segmens ; corolle en roue ; capsule à une loge , s'ouvrant horizontalement. A tige rameuse , très-petite ; à feuilles alternes , très-petites , ovales ; à fleurs axillaires. Dans les terrains sablonneux , humides , au soleil , près de Montluel. Fleurit en Juin. Annuelle.



Fig. 41.

169. Le grand Plantain. *Plantago major*. G. 158. Corolle divisée en quatre parties recourbées en dehors ; filamens très-longs ; capsule à deux loges , s'ouvrant horizontalement ; fleurs en épis. A feuilles grandes , ovales , lisses ; à hampe cylindrique ; à épis dont les fleurs sont en recou-

vrement. Commun dans nos prés , sur les revers des chemins , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 41.

170. Le Plantain moyen. *Plantago media*. A feuilles plus petites, ovales, lancéolées, duvetées; à épi cylindrique, à hampe arrondie. Commun dans nos pâturages, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

171. Le Plantain lancéolé. *Plantago lanceolata*. A feuilles lancéolées; à hampe anguleuse; à épi oval, nu. Dans tous nos pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Avril. Fig. 42.

172. Le Plantain à feuilles de gramin. *Plantago alpina*. A feuilles linaires, aplaties; à hampe velue, arrondie; à épi droit, un peu alongé. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

173. Le Plantain pucier, ou Herbe aux puces. *Plantago psyllium*. A tige ramifiée, herbacée; à feuilles comme dentées, recourbées; à fleurs en tête, sans bractées. Très-commun sur les côteaux du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

174. Le Plantain ligneux. *Plantago cynops*. A tige ramifiée, ligneuse; à feuilles très-entières, linaires, redressées; à fleurs en tête, à bractées. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 42.



OBSERVATION.

On trouve en Dauphiné le Plantain corne de cerf, *Plantago coronopifolia*, qui a les feuilles un peu velues et pinnatifides. Goiffon indique, comme Lyonnais, le *Plantago lagopus*, le Plantain pied de lievre, à feuilles pubescentes, un peu velues; à épi ovale, hérissé.

Les plantains très-communs, fournissent aux petits oiseaux une prodigieuse quantité de semences nutritives.

A fleurs monopétales , monocarpes , supérieures.

175. La Pimprenelle officinale. *Sanguisorba officinalis*. G. 152. Corolle aplatie ; calice de deux feuillets ; capsule à quatre coins , placée entre la corolle et le calice. A épi ovale ; à feuilles pinnées : les folioles ovales , à dent de scie. Sur nos côteaux , à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 43.

A fleurs monopétales , supérieures ; fruit à deux coques réunies ; à feuilles en anneaux. Stellatæ.

176. La Garance des teinturiers. *Rubia tinctorum*. G. 134. Corolle en cloche : fruit , deux baies ; à feuilles annuelles ; à tige épineuse. Dans nos haies , à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Vivace.

177. La Garance toujours verte. *Rubia peregrina*. A feuilles persistantes , quatre à quatre autour des anneaux , lisses en dessus. Commune près de Lyon , à la Carrette , dans les taillis. Fleurit en Juin. Vivace.

Les Caille-laits à fruits lisses.

178. Le Caille-lait des marais. *Galium palustre*. G. 132. A tiges étalées ; à feuilles quatre à quatre , inégales , en ovale renversé. Dans les eaux stagnantes , aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig. 43.



179. Le Caille-lait des mares. *Galium uliginosum*. A feuilles six à six , lancéolées , à dents de scie et épineuses au rebours , aiguës , roides ; les corolles plus grandes que le fruit. Dans les pâturages humides , aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

180. Le Caille-lait faux-grateron. *Galium spurium*. A feuilles six à six , lancéolées , carenées , rudes , épineuses prises au rebours ; à semences lisses ; à tiges courtes. Dans les terres cultivées de la plaine du Dauphiné , à Myons. Annuel.

181. Le Caille-lait des pierres. *Galium saxatile*. A feuilles six à six , molles , en ovale renversé , obtuses ; à tige

très-ramifiée, abattue. A Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

182. Le Caille-lait jaune. *Galium verum*. A feuilles huit à huit, linaires, sillonnées : les rameaux portant fleurs, courts ; fleurs jaunes odorantes. Commun dans nos prés, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 44.

183. Le Caille-lait blanc. *Galium mollugo*. A feuilles huit à huit, ovales, linaires, un peu à dents de scie, pointues, très-ouvertes ; à tige flasque ; à rameaux étalés. Commun dans les haies, les prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

184. Le Caille-lait des forêts. *Galium sylvaticum*. A feuilles huit à huit, lisses, rudes en dessous, elliptiques ; à tige lisse, ronde ; deux feuilles florales ; à péduncules capillaires. Dans les bois, à la Pape. Fleurit en Juillet.

185. Le Caille-lait à arêtes. *Galium aristatum*. A feuilles huit à huit, lancéolées, lisses ; à panicule capillaire ; à pétales terminés par une pointe prolongée ; à semences lisses. Sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin.

186. Le Caille-lait glauque. *Galium glaucum*. A feuilles huit à huit, linaires, glauques ; à tige lisse ; à pédun-



cules dichotomes. Commun Sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

A fruits hérissés.

187. Le Caille-lait des Parisiens. *Galium Parisiense*. A feuilles sept à sept, linaires, molles ; à péduncules biflores ; à fruit hérissé ; à tige courte ; à corolle plus petite que le fruit. A la Pape. Annuel.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur la couleur des corolles : dans le notre, elles sont blanches.

188. Le Caille-lait glou-
teron. *Galium aparine*. A feuil-
les huit à huit, lancéolées,
carenées, rudes, piquantes à
rebours; les nœuds duvetés;
les fruits hérissés. Dans les
haies, les terres cultivées,
commun, à la Carrette, à la
Croix-Rousse. Fleurit en
Juin. Annuel. Fig. 45.

Fig. 45.



189. L'Aspérule odorante.
Asperula odorata. G. 128. La
Corolle en entonnoir: le
fruit, deux semences réu-
nies, arrondies. A feuilles
huit à huit, lancéolées, lar-
ges; les faisceaux des fleurs,
pédunculés. Fleurs blanches,
odorantes. Dans nos bois, à
Vassieux. Fleurit en Mai.
Vivace.

190. L'Aspérule des champs.
Asperula arvensis. A feuilles
six à six ou huit, obtuses;
fleurs bleues, assises, termi-
nales, ramassées; feuilles flo-
rales, ciliées, hérissées en
dessus. Dans la plaine du
Dauphiné, à Saint-Priest.
Fleurit en Mai. Annuelle.

191. L'Aspérule cynanchi-
que. *Asperula cynanchica*. A
feuilles quatre à quatre, li-
naires, les supérieures oppo-
sées; à tige droite; à fleurs
blanches, rarement roses,
divisées en quatre segmens.
Commune sur les côteaux sa-
blonneux du Rhône, à la
Carrette. Fleurit en Juin.
Vivace.

à fruit couronné ou à semen-
ces à trois dents; toutes les
feuilles en anneaux, six à
six; les fleurs bleues en om-
belle, terminales; feuilles
florales, nombreuses, en re-
couvrement. Dans nos pâtu-
rages, aux Broteaux. Fleurit
en Juin, Juillet. Annuelle.

193. La Crucianelle à feuil-
les étroites. *Crucianella an-
gusti-folia*. G. 133. Corolle en
entonnoir; les segmens ter-
minés en arêtes; fruit nu;
semences linaires; à tige
droite; à feuilles six à six,
linaires; à fleurs en épi.
Fleurit en Juin. A Roche-
Cardon. Annuelle.

192. La Sherarde des
champs. *Sherardia arvensis*. G.
127. Corolle en entonnoir;

194. La Crucianelle cou-
chée. *Crucianella Monspelica*.
A tige couchée; à feuilles

aiguës ; celles de la tige , quatre à quatre , ovales , celles des rameaux , linaires ; les fleurs en épi très-long. Dans les vallons des côteaux du Rhône. Fleurit en Juillet.

A fleurs à quatre pétales , supérieures.

195. La Macre flottante. *Trapa natans*. G. 165 Le calice à quatre segmens ; le fruit est une noix garnie de quatre épines coniques , opposées. A feuilles submergées , capillaires ; celles qui surnagent , triangulaires , rhomboidales , formant une rosette à fleur d'eau ; fruit ligneux , noirâtre. Dans les marais de Bresse , du Dauphiné. Fleurit en Juin. Annuelle Fig. 46.

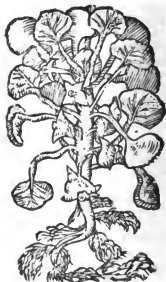


Fig. 46.

196. Le Cornouiller mâle. *Cornus mascula*. G. 155. Calice à quatre dents , caduque ; fruit charnu , renfermant un noyau à deux loges , à fleurs jaunes , en ombelle ; à collette de la longueur de l'ombelle. Arbre à feuilles ovales. Dans nos montagnes , à Chasselay au Plantin. Fleurit en Février, Mars. Fig. 47.



Fig. 47.

On cultive une variété à feuilles panachée : les fruits sont ou jaunes , ou blancs , ou rouges.

TETRANDRIE MONOGYNIE. 4

Fig. 48.

197. Le Cornouiller sanguin. *Cornus sanguinea*. A fleurs blanches en fausses ombelles, sans collerettes, ou très-courtes; à rameaux très-droits, rouges. Arbre peu élevé. Commun dans nos bois, nos haies, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Juin. Fig. 48.



Le principe colorant de l'écorce des rameaux, passant sur la fin de l'automne aux feuilles, les teint d'un rouge foncé.

A fleurs incomplètes, inférieures.

198. Le Pied de lion vulgaire. *Alchemilla vulgaris*. G. 177. Calice sans corolle, divisé en huit segmens; fruit, une semence renfermée dans le calice. A feuilles comme palmées, à huit à neuf lobes. Dans les bois à Ecully, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace. Fig. 49.

Fig. 49.



A fleurs incomplètes, supérieures.

199. L'Isnarde des marais. *Isardia palustris*. G. 164. Calice campanulé, persistant, à quatre segmens; capsule inférieure, à quatre loges. A tige grêle, rampante; à feuilles ovales, un peu succulentes; à fleurs verdâtres, axillaires. Dans les marais des Broteaux-Mognat. Fleurit en Août. Annuelle,

DIGYNIE, ou à deux styles.

Fig. 50.

200. La Cuscute filiforme. *Cuscuta Europæa*. G. 182. Corolle en grelot à quatre segmens ; calice à quatre segmens ; capsule à deux loges, s'ouvrant horizontalement. A tige filiforme, plus ou moins grosse, sans feuilles ; à fleurs ramassées trois ou quatre ensemble. On la trouve entortillée autour de plusieurs plantes, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle. Fig. 50.



A peine la tige des Cuscutes est élevée de terre, qu'elle se desseche au-dessus de la semence : dès-lors elle tire sa nourriture de la plante qui lui sert d'appui, par des suçoirs élastiques.

Fig. 51.

201. La Cuscute épithyme. *Cuscuta epithimum*. A fleurs assises ; à corolles divisées en cinq segmens ; à cinq étamines, les fleurs soutenues par des bractées. On la trouve sur le thym, etc. Fleurit en Juin. A la Croix-Rousse. Fig. 51.



202. Le Perce-pierre champêtre. *Aphanes arvensis*. G. 178. Sans corolle ; calice à huit segmens ; deux semences dans le calice. A feuilles à trois lobes, divisés en deux ou trois segmens. A fleurs petites, axillaires, assises. A tige droite, très-basse. Aux Broteaux. Fleurit en mai. Annuel.

TETRAGYNIE, ou à quatre styles.

Fig. 52.

203. Le houx épineux. *Ilex aquifolium*. G. 184. Corolle monopetale ; calice à quatre dents ; baie à quatre semences. Arbre à feuilles ovales, aiguës, épineuses. Dans les bois à Morancé. Fleurit en Juin. Fig. 52.



204. La Sagine rampante. *Sagina procumbens*. G. 188. Calice à quatre feuillets, corolle à quatre pétales, capsule à quatre loges. A tige étalée, couchée ; à feuilles lancéolées, réunies par leur base. Petite plante à fleurs fugaces. A Sainte-Foy et sur les remparts, sur les murs de la Ville. Fleurit en Mai.

Fig. 53.

205. La Sagine droite. *Sagina erecta*. A tige droite, ne portant le plus souvent qu'une fleur fermée ; à feuilles linaires, lancéolées. A Sainte-Foy, à Myons en Dauphiné, à Meyzieu. Fleurit en Avril et Mai.



206. Le Potamogeton flottant. *Potamogeton natans*. G. 186. Sans corolle ; quatre folioles du calice ; quatre stigmates sans style, quatre semences assises sur le calice ; fleurs en épi. A feuilles oblongues, ovales, pétiolées, flottantes. Aux Broteaux-Mognat, en Vaize. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 53.

44 TETRANDRIE TETRAGYNIE.

207. Le Potamogeton perfolié. *Potamogeton perfoliatum*. A feuilles en cœur, embrassant la tige. Aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

208. Le Potamogeton dense. *Potamogetum densum*. A tige dichotome ; à feuilles rapprochées et en recouvrement, ovales, aiguës, opposées ; à épi de quatre fleurs. Aux Broteaux sur les bords des launes du Rhône. Fleurit en Juin.

209. Le Potamogeton luisant. *Potamogeton lucens*. A feuilles lancéolées, aplaties, étroites, diaphanes. Sur les bords du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

210. Le Potamogeton ondulé. *Potamogeton crispum*. A feuilles lancéolées, alternes et opposées, ondulées, dentelées. Aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin.

211. Le Potamogeton dentelé. *Potamogeton serratum*. A

feuilles étroites, lancéolées, opposées, dentelées. Aux Broteaux-Mognat, en Vaise, dans la petite rivière.

212. Le Potamogeton comprimé. *Potamogetum compressum*. A tige aplatie ; à feuilles linaires, obtuses ; à épis très-courts. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

213. Le Potamogeton pectiné. *Potamogeton pectinatum*. A feuilles sétacées, distiques ou parallèles, rapprochées. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

214. Le Potamogeton graminé. *Potamogeton gramineum*. A feuilles linaires, lancéolées, alternes, assises, plus larges que les stipules. En Bresse au soleil. Fleurit en Juin.

215. Le Potamogeton nain. *Potamogeton pusillum*. A tige cylindrique ; à feuilles linaires, opposées et alternes, distinctes, étalées. Dans les marais de Bresse. Chlor.



CLASSE V.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A quatre semences nues. Les aspérifeuilles, ou borraginées.

216. **LA Vipérine vulgaire.** *Echium vulgare*. G. 203. Corolle campanulée, irrégulière, à gorge nue. A tige tuberculée, hérissée; à feuilles de la tige lancéolées, hérissées; à fleurs en épis latéraux. Commune sur les bords des chemins, par-tout, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. Fig. 54.

217. **La Vipérine italique.** *Echium italicum*. A tige droite, velue; à épis hérissés; à corolles petites, presque égales, velues; à étamines très-longues. C'est la variété β *Lycopsis Linnæi*. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Juillet.

218. **La Vipérine violette.** *Echium violaceum*. A corolles dont le tuyau est plus court que le calice; les étamines de la longueur de la corolle, qui est souvent rouge-violette. Sur les côteaux du Rhône,



à la Pape. Fleurit en Juillet. Annuelle. Très-ressemblante à la vulgaire; mais sa corolle est violette, sa tige à rameaux plus épars, ses étamines pourpres, son style blanc et velu.

219. L'Héliotrope d'Europe. *Heliotropum Europæum*. G. 191. Corolle à gorge nue, en soucoupe, divisée en cinq parties; une dent entre chacune. A feuilles ovales, très-entières, cotonneuses, ridées; à épis conjugués. Commun dans toutes nos terres cultivées, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Annuel. Fig. 55.

Nous avons observé, en Automne, à Ecully, la variété de Boccone, à fleurs odorantes: nous pensons que ce sont les individus tardifs qui acquièrent cette qualité.



Fig. 55.

220. La Pulmonaire officinale. *Pulmonaria officinalis*. G. 196. Corolle en entonnoir, à gorge nue; calice prismatique. A feuilles radicales rudes, ovales en cœur. Dans nos bois, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace. 56.

La variété à feuilles tachetées, est rare autour de Lyon: les fleurs sur le même pied, sont souvent les unes violettes, les autres rouges. Nous avons observé la variété à fleurs blanches dans les bois de Saint-Denis-de-Bron.



Fig. 56.

Fig. 57.

221. Le Grémil officinal.
Lithospermum officinale. G. 193.
Corolle en entonnoir, à gorge nue; calice divisé en cinq segmens. A feuilles lancéolées; à corolles à peine plus longues que le calice; à semences lisses. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. Corolle petite, blanche. Fig. 57.



222. Le Grémil des champs.
Lithospermum arvense. A corolle à peine plus grande que le calice; à semences ridées; tige plus petite. Très-commune dans nos champs, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Avril. Annuel. Corolle petite, blanche.

223. Le Gemil pourpre-bleu.
Lithospermum purpureo-ceruleum. A corolles beaucoup plus longues que le calice; à semences lisses. Dans nos bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Avril. Vivace. Corolles grandes: les unes bleues, les autres rouges. Les tiges stériles couchées.

Fig. 58.



224. L'onosme vipérine.
Onosma echioïdes. G. 199. Corolle ventrue, à gorge nue; à quatre semences. A feuilles lancéolées, hérissées de poils jaunâtres; à fruits droits. Sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fleurs jaunes. Fig. 58.

Fig. 59.

225. La Consoude officinale. *Symphytum officinale*. G. 197. La corolle ventrue : à gorge dentée. A feuilles ovales, lancéolées, courant sur la tige. Commune dans nos prés, à Gorge-de-Loup, en Vaise, même à la Croix-Rousse, dans les haies. Corolle jaunâtre, racine très-grosse. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 59.



226. La Consoude tubéreuse. *Symphytum tuberosum*. A feuilles courant peu sur la tige ; les supérieures opposées : à racine tubéreuse. Dans les prairies au-dessous de Champ-Vert, à Gorge-de-Loup. Corolles jaunes. Fleurit en Mai. Vivace.

Fig 60.

227. La Bourrache officinale. *Borrago officinalis*. G. 209. La corolle en roue : à gorge fermée par des rayons. A feuilles toutes alternes ; à calices très-ouverts. Devenue spontanée dans nos terres, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. Fig. 60.



228. Le Lycopse des champs. *Lycopsis arvensis*. G. 202. Corolle en entonnoir ; à tuyau coudé, courbé ; la gorge à écailles en voûte. A feuilles lancéolées, hérissées ; les calices portant la fleur, droits. Très-commun dans nos champs, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

229. La Cynoglosse officinale. *Cynoglossum officinale*. G. 195. Corolle en entonnoir, à gorge fermée par des écailles en voûte ; semences comprimées, adhérentes par le bord à un pilier. A feuilles assises, larges, lancéolées, soyeuses ; à étamines plus courtes que la corolle ; à fruit hérissé. Commun sur tous les chemins. Fleurit en Mai. A la Croix-Rousse, à la Carrette. Annuelle. Fig. 61.



Fig. 61.

Les corolles rouges, ou d'un bleu foncé, quelquefois blanches. Les feuilles inférieures, pétiolées. Toute la plante est nauséabonde.

230. La Buglose officinale. *Anchusa officinalis*. G. 194. Corolle en entonnoir ; à tube prismatique à la base ; à gorge fermée par des écailles en voûte. A feuilles lancéolées, hérissées ; à fleurs en épis, se recouvrant et tournés d'un seul côté. Très-commune sur les chemins, dans les champs, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 62.



Fig. 62.

231. La Buglose à feuilles étroites. *Anchusa angustifolia*. A feuilles étroites, lingulées, un peu dentées ; à grappes conjuguées, presque nues. Dans nos terres cultivées, à Sainte-Foy, à Francheville. Fleurit en Juillet. Vivace.

232. La Buglose ondulée.
Anchusa undulata. A tige sèche ; à feuilles linaires , dentées , onduées sur les bords ; à pédicules plus courts que les bractées ; les calices fructifères ou portant le fruit , enflés. Dans les terres à blé de Francheville. Fleurit en Juin.

233. La Buglose teignante.
Anchusa tinctoria. Duvetée , à feuilles lancéolées , obtuses ; les étamines plus courtes que la corolle ; les tiges foibles , simples , la racine très-rouge. Dans les plaines des Broteaux , à Saint-Denis-de-Bron. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 63.

234. La Scorpione des champs. *Myosotis scorpioides*. G. 192. Corolle en soucoupe : à lobes échancrés , la gorge fermée par des écailles en voûte. À semences lisses ; les sommets des feuilles calleux. Dont deux variétés : l'une à feuilles hérissées , *Myosotis arvensis* ; l'autre à feuilles lisses , *Myosotis palustris*. La première , annuelle , fleurit en Mars , par-tout dans les terres cultivées. La seconde , vivace , commune dans les fossés , aux Broteaux.

235. La Scorpione hérissée. *Myosotis lapula*. A feuilles lancéolées , étroites ; à semences chargées d'épines divisées. Dans les terres cultivées à Yvours et a Franc. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 63.



236. La Rapette couchée.
Asperugo procumbens. G. 201. Corolle en entonnoir , à gorge fermée par des écailles. Fruit comprimé ; à calice du fruit aplati comme un porte-feuille. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

La corolle d'un bleu foncé , très-petite , rarement blanche ; la tige ramifiée , couchée ; les feuilles ovales , lancéolées ; les fleurs axillaires ; le calice des semences , très-grand , replié en sinuosités.

A fleurs monopétales inférieures, angiospermes, ou à semences enveloppées.

237. Le Mouron des champs. *Anagallis arvensis*. G. 220. Corolle en roue, stigmate en tête; capsule à une loge, s'ouvrant horizontalement. A tige inclinée; à feuilles très-entières, lancéolées. Commune dans nos jardins, dans nos terres cultivées, à la Carrette. A fleurs rouges et à fleurs bleues. Fleurit en Juin. Fig. 64.



Fig. 64.

238. Lysimachie vulgaire. *Lysimachia vulgaris*. G. 219. Corolle en roue; stigmate obtus; capsule à une loge, à dix valves. A fleurs en panicule; les grappes terminales; à tige droite, grande; à feuilles lancéolées, opposées deux à deux, quatre à quatre; fleurs jaunes. Commune dans les fossés, les marais, aux Broteaux fleurit en Juin. Vivace. Fig. 65.



Fig. 65.

239. La Lysimachie à thyrsse. *Lysimachia thyrsiflora*. A fleurs en petits bouquets latéraux, pédunculés; à fleurs jaunes, petites; à feuilles lancéolées, linaires; à tige courte. Dans les marais de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin. Vivace.

340. La Lysimachie des bois. *Lysimachia nemorum*. A tige rampante; à feuilles ovales, aiguës; à fleurs solitaires, jaunes. A Saint-Didier. Fleurit en Juin. Vivace.

241. La Lysimachie numulaire. *Lysimachia nummularia*. A tige rampante ; à feuilles arrondies ; à fleurs solitaires, axillaires , jaunes. Commun dans nos prairies et dans nos terres , à Ecully , à Saint-Didier. Fleurit en Juin. V. vase. Fig. 66.

242. La Lysimachie délicate. *Lysimachia tenella*. A tige rampante, menue ; à feuilles petites , arrondies , un peu aiguës ; à fleurs axillaires , roses. Dans les prairies humides de la plaine du Dauphiné , à Bourgoin , à la Verpillière. Fleurit en Juin. *Anagallis tenella* Linn. Sp. Plant.

243. *Cyclamen Europæum*. *Cyclamen Europæum*. G. 214. Corolle en roue ; à segmens renversés en dehors ; stigmatte aigu. Capsule à une loge , pulpeuse en dedans. A feuilles en cœur , arrondies ; à racine tubéreuse ; à hampe en spirale. Dans les bois dans la combe de Val en Bugev. Il étoit dans le bois de la Carrette. Fleurit en Septembre. Fig. 67.

244. La Prime-vère officinale. *Primula veris*. G. 210. Corolle en entonnoir à gorge ouverte ; stigmatte globuleux ; capsule à une loge. A feuilles dentées, ridées. 1.^{ere} variété : l'officinale, *officinalis*, à limbe des corolles concaves. 2.^e variété : l'élevée, *elatior*, à limbe des corolles aplati. Ces deux variétés portent sur une hampe plusieurs fleurs en ombelle. 3.^e variété : sans tige , *acaulis*, à péduncules radicaux uniflores. Ces trois variétés,



Fig. 67.



très-communes dans nos bois, dans nos prés, aux Broteaux, à Ecully, à la Carrette, fleurissent en Mars, souvent en Février. Vivaces.

245. L'Hottonie des marais. *Hottonia palustris*. G. 216. Corolle à tuyau, en soucoupe; les étamines adhérentes au tuyau de la corolle; stigmate globuleux; capsule à une loge. A péduncules verticillés, multiflores; à feuilles pinnées; à folioles linaires, fragiles; à fleurs grandes, roses-blanches. Dans les fossés du Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 68.



246. Le Menyanthe trefle-d'eau. *Menyanthes trifoliata*. G: 215. Corolle velue; stigmate fendu; capsule, à une loge. A feuilles digitées; à trois folioles ovales, entières; à corolles en entonnoir; à segmens duvetés. Dans nos marais, en Vaise dans la petite rivière. Fleurit en Avril. Vivace. Corolles blanches-roses.



247. Le Menianthe petit-nymphaea. *Menianthes nymphoides*. A corolles jaunes, en roue; à segmens ciliés; à feuilles en cœur, arrondies, très-entières. Dans les fossés de la plaine des Broteaux, vers le Moulin-à-Vent. Fleurit en Juillet. Vivace.

248. Le grand Liseron. *Convolvulus sepium*. G. 231. Corolle en cloche; stigmate fendu en deux; capsule à deux loges, à deux semences. A tige se roulant; à feuilles en fer de fleche, à oreilles tronquées; à péduncules à quatre pans, portant une seule

fleur. Commun dans nos haies, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 69.

249. Le petit Liseron. *Convolvulus arvensis*. A feuilles en fer de flèche, les deux oreilles aiguës ; à péduncules à une ou deux fleurs blanches ou roses ; à tige se roulant. Dans nos champs, sur les bords des chemins, très-commun aux Broteaux, à la Carrette. Fig. 70.



Fig. 70.

250. Le Liseron à feuilles de linaira. *Convolvulus cantabrica*. A tige ramifiée, redressée ; à feuilles linaires, lancéolées, aiguës ; à calices velus ; à péduncules portant une ou deux fleurs roses. Dans nos terres stériles en vauque, et à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Les feuilles varient pour leur largeur. On le trouve à la Carrette à larges feuilles. La tige est couchée ou droite.



Fig. 71.

251. L'Endormie pomme-épineuse. *Datura stramonium*. G. 263. Corolle en entonnoir ; calice caduque ; capsule à deux loges, à quatre batans. A feuilles ovales, lisses, anguleuses ; à capsules droites, ovales, couvertes de pointes ; corolles grandes, blanches, rarement bleues. Devenue spontanée à la Croix-Rousse, à Margnoles. Fleurit en Juillet. Annuelle.

252. L'Endormie metel. *Datura metel*. A capsule inclinée, globuleuse ou arrondie, épineuse, chargée de pointes ; à feuilles en cœur, presqu'entières, un peu duvetées. Originaires d'Égypte, cultivées dans nos jardins. Annuelle. Fig. 71.

Fig. 72.

253. La Jusquiame noire.
Hyoscyamus niger. G. 264. Corolle en entonnoir, à limbe un peu irrégulier; à étamines inclinées; à stigmatte en tête; capsule à deux loges à couvercle. A feuilles embrassantes, sinuées; à fleurs assises. Sur les bords des chemins, commune à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Dure deux ans. Fig. 72.



En touchant cette plante, on sent une humeur onctueuse, nauséabonde, qui annonce sa qualité vénéneuse. La corolle, sur un fond jaunâtre, est peinte de lignes d'un rouge-bleuâtre, sur-tout en dedans.

Fig. 73.

254. Le Tabac des paysans.
Nicotiana rustica. G. 265. Corolle en entonnoir; les étamines inclinées; stigmatte échancré; capsule à deux loges, à deux valves. A feuilles pétiolées, ovales, très-entières; à segmens de la corolle obtus. Devenu spontané à la Croix-Rousse et ailleurs. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. Fig. 73.



Cette espèce est très-onctueuse; son odeur est particulière; elle est très-âcre. Elle fournit, comme les autres espèces, une prodigieuse quantité de semences.

Fig. 74.

255. Le Tabac commun. *Nicotiana tabacum*. A tige élevée, noueuse; à feuilles alternes, ovales, lancéolées, assises; mais à pétiole courant sur la tige; à fleurs en corymbe terminal; à corolle rougeâtre, en entonnoir, à tuyau plus long que le calice; à capsule ovale; semences ovales, très-nombreuses. Originaire d'Amérique; cultivé dans nos champs. Annuel et très-annuel. Toute la plante a une odeur forte, nauséabonde, et un goût âcre. Fig. 74.



256. Le Bouillon mâle. *Verbascum thapsus*. G. 262. Corolle en roue peu régulière; stigmate obtus; étamines inclinées; capsules à deux loges. A feuilles courant sur la tige, cotonneuses sur les deux faces; à tige simple, très-élevée. Commun dans nos terres légères sur les bords des chemins, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Dure deux ans. Fig. 75.

Fig. 75.

257. Bouillon cotonneux. *Verbascum phomoides*. A feuilles ovales, cotonneuses sur les deux faces; celles de la tige non décurrentes; les inférieures pétiolées; à tige très-cotonneuses. Dans les terrains sablonneux, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Dure deux ans.



258. Bouillon lychnite. *Verbascum lychnitis*. A feuilles cunéiformes, alongées, les inférieures pétiolées; à épis ramifiés; à petites fleurs jaunes-pâles. Dans les terres sablonneuses sur le côteau du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. Fig. 76.

On y trouve aussi la variété à feuilles en cœur, alongées, blanches en dessous; à épis ramifiés; à petites fleurs blanches. C'est le *Verbascum album* de Miller. Fig. 76 bis.

259. Le Bouillon noir. *Verbascum nigrum*. A feuilles en cœur, alongées, pétiolées; les supérieures assises, ovales, lancéolées; le dessus d'un verd foncé. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet.

260. Le Bouillon aux mites. *Verbascum blattaria*. A feuilles embrassantes, oblongues, lisses; à péduncules solitaires; à épi lâche; les feuilles inférieures quelquefois découpées profondément; fleurs petites, jaunes ou blanches. Commun dans nos terres, le long de la Saône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel.

261. La grande Pervenche. *Vinca major*. G. 322. Corolle en soucoupe comme tordue; fruits, deux follicules droits; semences simples; stigmate l'un au-dessus de l'autre. A tiges droites; à feuilles ova-

Fig. 76.



Fig. 76 bis.



les ; à fleurs pédunculées , grandes. A Roche-Cardon , dans le bois. Fleurit en Avril. Vivace. Ligneuse.

262. La petite Pervenche. *Vinca minor*. A tiges couchées ; à feuilles ovales , lancéolées , plus petites ; à fleurs plus petites , pédunculées. Commune dans nos bois , à la Carrette. Fleurit en Mars. Vivace. Ligneuse. L'une et l'autre à fleurs bleues , rarement blanches. Fig. 77.

Il y a une variété à fleurs doubles ; une autre à feuilles plus larges. Les nouvelles feuilles sont molles ; les anciennes plus seches , d'un verd plus foncé.

263. La Morelle noire. *Solanum nigrum*. G. 268. Corolle en roue , les antheres comme collées entr'elles , offrant deux pores au sommet ; baie à deux loges. A tige sans épines , herbacée ; à feuilles ovales , à dents anguleuses ; les grappes distiques , pendantes. A fleurs blanches. Dans nos terres cultivées , sur le chemin Saint - Clair , à la Carrette. Fleurit en Juillet , Août. Annuelle. Fig. 78.

Les baies rouges , noires , ou jaunes. Quelquefois les feuilles sont velues , leurs dents plus ou moins grandes.

Fig. 77.



Fig. 78.



264. La Morelle douce-amère. *Solanum dulce-amarum*. A tige sans épines ; ligneuse , se repliant ; à feuilles supérieures en fer de hallebarde ; à fleurs en grappe , bleues , rarement blanches. Dans nos bois , à Roche-Cardon , aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Fig. 79.

Les tiges s'élevent très-haut , se soutenant à travers les arbrisseaux voisins ; les feuilles inférieures en cœur. Si on mâche lentement ces feuilles et la tige , elles paroissent d'abord douces , mais on sent peu-à-peu l'amertume se développer.



Fig. 79.

265. Le Coqueret alkekengi. *Physalis alkekengi*. G.

267. Corolle en roue ; les anthere comme réunies ; baie à deux loges , renfermée dans un calice renflé. A tige herbacée , souvent ramifiée vers le bas ; à feuilles geminées , entières , aiguës ; à fleurs solitaires. Baie et calice rouges. Aux Broteaux et à la Croix-Rousse , sur le bord des chemins. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 80.

Les calices d'abord verds , s'enflent à mesure que la baie se développe ; ils prennent une couleur d'un beau rouge.



Fig. 80.

266. La Belladonna vénéneuse. *Atropa Belladonna*. G. 266. Corolle en cloche ; à étamines écartées ; à baies à deux loges, globuleuses. A tige herbacée ; à feuilles ovales, entières ; à fleurs axillaires ; corolle d'un verd-pourpré. A Chazay, au bois de la Duchere. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 81.

A fleurs monopetales supérieures.

267. Le Capsique annuel. *Capsicum annuum*. G. 269. Corolle monopetale, en roue ; le fruit est une baie sèche ou capsule coriacée. A tige herbacée ; à feuilles luisantes, alternes, simples, très-entières, à longs pétioles ; à fleurs opposées aux feuilles, à longs péduncules ; à fruits pendans, rouges, gros, plus ou moins longs. Originaire des Indes, cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 82.

268. La Samole aquatique. *Samolus Valerandi*. G. 238. Corolle en soucoupe, les étamines adhérentes aux écailles de la corolle ; capsule à une loge couronnée par le calice. A tige simple ; à fleurs en grappes terminales, blanches ; à feuilles en spatules, lisses. Sur les bords des fontaines, des ruisseaux, des fossés, aux Broteaux, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Juin. Dure deux ans.

Fig. 81.



Fig. 82.



269. La Raiponce à épi. *Phyteuma spicatu*. G. 336. Corolle en roue, divisée en cinq lanières linaires; stigmaté en deux ou trois parties; capsule couronnée par le calice, ou inférieure. À feuilles radicales en cœur; à fleurs en épi alongé; à capsule à deux loges; à racine en fuseau, succulente. Commune dans nos bois, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

270. La Campanule à feuilles de lin. *Campanula rotundifolia*. G. 234. Corolle en cloche; sa base fermée par cinq valves qui supportent les étamines; le stigmaté fendu en trois; capsule couronnée par le calice, ou inférieure, s'ouvrant par des pores latéraux. À feuilles radicales en rein, ou en cœur; celles de la tige linaires. Dans les haies, sur les murailles de la Ville, à la Carrette, très-commun. Fleurit en Juin, Juillet.

271. La Campanule raiponce. *Campanula rapunculus*. À feuilles velues, ondulées; les radicales lancéolées, ovales; à fleurs en panicule serrée. Commun dans nos bois, à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. Racine fusiforme, succulente. Fig. 82 bis.

272. La Campanule gantelée. *Campanula trachelium*. À tige anguleuse; à feuilles hérissées, pétiolées, en cœur alongé, finement dentelées; à péduncules divisés en trois; à trois fleurs; à calices hérissés.

Commun dans tous nos bois, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

273. La Campanule conglomerée. *Campanula glomerata*. À tige anguleuse, simple, rude; à feuilles assises, embrassantes, lancéolées, ovales, crenelées; à fleurs ramassées en têtes, terminant les rameaux. Commune dans les bois, dans les pâturages, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

274. La Campanule naine. *Campanula erinus*. À tige très-petite, ramifiée; à bras ouverts; à feuilles assises, les supérieures opposées, à trois dents; à calices assis aux aisselles, de la longueur de la corolle. À Condrieux, dans la plaine du Dauphiné.

Fig. 82 bis.



Fig. 83.

275. La Campanule à feuilles de pêcher. *Campanula persicifolia*. A feuilles radicales ovales, alongées; celles de la tige lancéolées, étroites, un peu dentelées, à péduncules très-longs; à fleurs grandes, peu nombreuses. Dans nos bois découverts, à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin. Dure deux ans. F. 83.



176. La Campanule miroir de Vénus. *Campanula speculum Veneris*. A tige inclinée, rameuse; à rameaux à bras ouverts; à feuilles ovales, alongées, un peu crenelées; à calices plus longs que la corolle, qui est en roue; à fleurs solitaires; à capsules prismatiques. Très-Commune dans les terres à blé, aux Broteaux, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Juin. Annuelle.

La Campanule hybride, à tige droite, ramifiée vers le bas, le haut simple; à feuilles alongées, crenelées; à fleurs assises, entassées au sommet. Elle est plus petite que la précédente. Dans les terres à blé, à la Carrette. Fleurit en Mai. Annuelle. C'est la *Campanula hybrida* L. var. *præcedentis*.

Fig. 84.

277. La Campanule Mariane. *Campanula medium*. A tige droite, simple, garnie de feuilles alongées; à fleurs redressées; à capsules à cinq loges, recouvertes par les segmens du calice renversé. Quelquefois dans les taillis, échappée des jardins. Fleurit en Juin. Dure deux ans. F. 84.



278. Le Chevre-feuille des bois. *Lonicera periclymenum*. G. 250. Corolle monopetale, irrégulière, à deux lèvres; baie inférieure à deux loges. A tige se roulant; à fleurs ramassées en têtes ovales, terminant leurs rameaux; toutes les feuilles distinctes ou non réunies. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Arbrisseau.



Fig. 85.

279. Le Chevre-feuille cultivé. *Lonicera caprifolium*. Arbrisseau grimpant; à rameaux s'entortillant, verdâtres; à feuilles ovales, lisses; les supérieures s'embrassant par la base, et comme enfilées par les branches; à fleurs terminant les rameaux et y formant un anneau, ou verticillées: elles sont grandes, à longs tuyaux, rouges, roses, ou blanches. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai. Fig. 85.



Fig. 86.

280. Le Chevre-feuille faux cerisier. *Lonicera xylosteum*. Arbrisseau se soutenant; à feuilles ovales, pointues, très-entières, un peu velues. Commun dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Mai.

A fleurs pentapétales ou à cinq pétales, inférieures.

281. Le Nerprun purgatif. *Rhamnus catharticus*. G. 284. Calice tubulé, portant la corolle, ou cinq écailles convergentes, adhérentes au calice couvrant les étamines; baies rondes à trois loges. A feuilles ovales, lancéolées, à dents de scie; l'extrémité des branches piquante; à fleurs dioïques divisées en

quatre segmens. Dans les haies, aux Broteaux, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Juin. Arbrisseau. Fig. 86.

282. Le Nerprun bourdaine. *Rhamnus frangula*. A rameaux sans piquans ; à feuilles ovales , lancéolées , très-entieres ; à fleurs divisées en cinq segmens , hermaphrodites , monogynes. Dans les bois humides, les îles du Rhône , aux Broteaux-Mognat. Grand arbrisseau. Fig. 87.

Le Nerprun à graines d'Avignon , *Rhamnus infectorius*, se trouve, suivant le rapport du Citoyen Henon , à Montluel , à Miribel. Ses tiges sont inclinées ; ses feuilles , duvetées en dessous. Il est épineux et à fleurs dioïques , comme le piquatif.



283. Le fusain bonnet de prêtre. *Evonimus Europæus*. G. 291. Calice à cinq segmens ; corolles à cinq pétales ; capsule pentagone , à cinq loges , à cinq valves , colorée ; semences enveloppées par une coëffe. A feuilles ovales , lancéolées , assises , à dents de scie ; à branches à quatre pans ; à fleurs à quatre pétales , à quatre étamines ; à fruit tétragone. Commun dans les haies , à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Grand arbrisseau. Fig. 88.

Les semences nidulées dans une pulpe colorée , sont rouges. Les nouvelles branches sont cylindriques ; elles ne deviennent carrées qu'en vieillissant.



284. La Vigne vinifère.
Vitis vinifera. G. 305. Cinq pétales caduques, se détachant souvent, réunies, germe sans style; baies à cinq semences; fleurs en grappes. A tige sarmenteuse; à vrilles; à feuilles divisées en plusieurs lobes, ou palmées. On la trouve sauvage dans les haies des Broteaux. Fleurit en Juin. Grand arbrisseau. Fig. 89.



La Vigne cultivée présente une foule de variétés; 1.° Relativement à la grandeur et grosseur du tronc et des sarments.

2.° Relativement aux feuilles plus ou moins lisses, plus ou moins découpées.

3.° Relativement aux baies qui sont plus ou moins grosses, rondes, ou allongées, blanches, jaunâtres, noires, rouge, etc.

A fleurs pentapétales ou à cinq pièces, supérieures, ou au-dessus du germe.

285. Le Groseillier des haies. *Ribes uva crispa*. G. 301. Calice supportant la corolle et les étamines; style divisé en deux; baie à plusieurs semences. A branches armées d'épines; à feuilles découpées en lobes arrondis; à pédicules à feuille florale simple. Baies blanches, très-petites, lisses. Fleurs une à une, deux à deux, axillaires, blanches. Commun dans les haies. Fleurit en Mars, Avril. Arbrisseau très-ramifié, peu élevé. Fig. 90.



Fig. 90.

286. Le Groseillier rouge.
Ribes rubrum. Arbrisseau à tiges nombreuses, sans piquans; à écorce brune, cendrée; à feuilles simples, découpées en lobes; à longs pétioles; à fleurs aplaties et en grappes. Fruit, baies rouges, ombiliquées, à semences comprimées. Devenu spontané, trouvé sur les bords des fossés aux Broteaux. Fleurit en Avril. Fig. 91.



Fig. 91.

287. Le Lierre rampant.
Hedera helix. G. 304. Calice ceignant le germe; cinq pétales oblongs; stigmate simple; baie à cinq semences; fleurs en ombelle, simples, à collerette très-petite. A tige rampante sur terre ou contre les arbres, les murs. A feuilles les unes ovales, les autres taillées en lobes. Commun dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Août, Septembre. Arbrisseau. Fig. 92.

Fig. 92.



A fleurs incomplètes, inférieures.

288. La Poronique verticillée. *Illecebrum verticillatum*. G. 313. Calice sans corolle, à cinq feuillets secs; capsule à une semence, à cinq valves. A tiges rampantes; à feuilles petites, ovales; à fleurs en anneaux, nues; à calices blanchâtres, très-petits. Dans les prairies humides en Bresse, dans la plaine du Dauphiné et à la Chassagne.

PENTANDRIE MONOGYNIE. 67

A fleurs incomplètes, supérieures.

289. Thesie à feuilles de lin.
Thesium linophyllum. G. 315.
Calice à cinq segmens portant les étamines ; fruit, une

semence couronné par le calice. A panicule feuillé ; à feuilles linaires, lancéolées ; à calices blanchâtres. Sur les côteaux du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

DIGYNIE, ou à deux styles.

A fleurs monopétales, inférieures.

290. L'asclépiade domptevenin. *Asclepias vince-toxicum*. G. 337. Corolle tordue : cinq nectaires ovales, concaves, produisant chacun une petite corne ; le fruit, deux capsules en gaine. A tige droite herbacée ; à feuilles ovales, lancéolées, barbues à la base ; à fleurs blanches, en grappes alternes, axillaires. commun dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 93.

291. La Gentiane linaire. *Gentiana pneumonanthe*. G. 352. Corolle monopétale, en cloche ; à cinq segmens, capsule à une loge, à deux valves, à réceptacles longitudinaux ; à tige grêle ; à feuilles linaires, opposées, pédunculées, axillaires et terminales. Dans les prairies humides, à Pilat, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Août, Septembre. Vivace.

Fig. 93.



292. La Gentiane jaune. *Gentiana lutea*. A corolles en roue à cinq segmens ; à fleurs en anneaux, ou verticillées ; à calices en spathe ou en gaine ; à fruit membraneux , ovale ; à une loge ; à semences nombreuses , plates , ou comme feuilletées ; à tiges élevées , simples ; à feuilles grandes , nerveuses , ovales ; les inférieures pétiolées ; celles de la tige , embrassantes ; corolles grandes , jaunes. Sur la montagne de Tarare , à Pilat. Fleurit en Juillet. Vivace par sa racine , qui est grosse , charnue , jaune , très-amere. Fig. 94.



293. La Gentiane petite centaurée. *Gentiana centaurium*. A tige dichotome ou à bras ouverts ; à feuilles à trois nervures , linaires , lancéolées ; à corolles en entonnoir , à cinq segmens , rougeâtres , terminant la tige , en fausse ombelle. Ses variétés , 1.^o celle à fleurs blanches ; 2.^o la très-petite ; 3.^o celle qui est très-ramifiée. Dans les bois , les prairies , à Vassieux , à Francheville. Fleurit en Juin. Annuelle. Fig. 95.



294. La Gentiane amarelle. *Gentiana amarella*. A tige basse , ramifiée ; à feuilles ovales , lancéolées ; à fleurs entassées ; à corolles hippocrateriformes , à cinq segmens , dont la gorge est comme fermée par des segmens laciniés , velus ; corolles bleues , rarement blanches. Dans les prés , aux Brotaux-Mognat , à Saint-Didier. Fleurit en Septembre. Annuelle.

295. La Gentiane champêtre. *Gentiana campestris*. A corolles à quatre segmens ; à gorge barbue. D'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Dans les prés secs, à Mont-Cindre. Annuelle.

296. La Gentiane ciliée. *Gentiana ciliata*. A corolles à quatre segmens ciliés sur les bords. A Montout. Fleurit en Septembre, Octobre.

297. La Gentiane croisette. *Gentiana cruciata*. A corolles à quatre segmens, sans barbe ; à fleurs en anneaux, assises, et en fausse ombelle terminale ; à feuilles ovales, lancéolées, nerveuses, engainant par la base. Au-dessous du bois de la Caille, vis-à-vis l'Isle-Barbe, à Mont-Cindre. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 96.

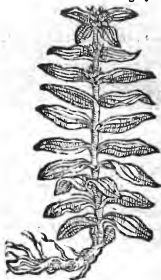
298. La Gentiane filiforme. *Gentiana filiformis*. A tige très-menue, petite, dichotome ; à feuilles linaires, lancéolées ; à fleurs jaunes, portées par de longs péduncules ; à corolle en entonnoir, à quatre segmens sans barbe. Dans les marais de Bresse, de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin. Annuelle.

A fleurs incomplètes.

299. La Soude épineuse. *Salsola tragus*. G. 339. Calice sans corolle, à cinq feuillets ; capsule à une semence tournée comme une coquille. A tige herbacée, droite ; à

feuilles en alène, piquantes, lisses, succulentes ; à calice ovale. Devenue très-commune dans les Broroux-Mognat. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 96.



300. Le Chenopode Bon-Henri. *Chenopodium Bonus-Herrius*. G. 337. Calice sans corolle, pentagone ou à cinq angles, à cinq feuillets concaves : le fruit, une semence lenticulaire, aplatie, nidulée dans le calice. A feuilles triangulaires en fer de flèche, très-entieres, farineuses en dessous ; à épis composés, axillaires, sans feuilles. Dans les terres abandonnées, à Villeurbanne, à Irigny. Fleurit en Mai. Annuel.

301. Le Chenopode des Villes. *Chenopodium Urbicum*. A feuilles triangulaires, légers

rement dentées ; à fleurs en grappes entassées, menues, très-longues, rapprochées de la tige. Dans les décombres dans la Ville. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

302. Le Chenopode rouge. *Chenopodium rubrum*. A feuilles lisses, épaisses, en cœur, triangulaires, un peu obtuses, dentées ; à fleurs en grappes droites, composées, entremêlées de feuilles linaires. Elle rougit en vieillissant. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Août. Annuel.

303. Le Chenopode des murailles. *Chenopodium murale*. A feuilles ovales, lisses, dentées, aiguës ; à grappes nues, ramifiées. Sur les décombres, à Margnoles. Fleurit en Juillet. Annuel.

304. Le Chenopode tardif. *Chenopium serotinum*. A feuilles deltoïdes, sinuées, dentées, froncées, lisses, uniformes ; à grappes terminales. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Septembre. Annuel.

305. Le Chenopode blanc. *Chenopodium album*. A feuilles farineuses en dessous, rhomboïdales, triangulaires, dentées ; les supérieures étroites, très-entières ; à fleurs en grappes droites. Dans les terrains cultivés, les jardins. Fleurit en Août. Annuel.

306. Le Chenopode verd. *Chenopodium viride*. A feuilles

rhomboïdales, dentées, sinuées ; à grappes ramifiées ; peu garnie de feuilles. Très-ressemblante à la précédente, mais ses feuilles moins farineuses en dessous. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuel.

307. Le Chenopode pied-d'oie. *Chenopodium hybridum*. A feuilles grandes, en cœur, anguleuses, aiguës ; à grappes ramifiées, nues. A Margnoles, dans les terres cultivées. Fleurit en Août. Annuel.

338. Le Chenopode odorant. *Chenopodium botrys*. A tige velue ; à feuilles alongées, sinuées ; fleurs en grappes petites, axillaires et terminales, nues, très-divisées. En Bresse. Chlor. Légèrement visqueux. Odeur suave. Fig. 97.

Fig. 97.



309. Le Chenopode puant. *Chenopodium vulvaria*. A feuilles très-entières, rhomboïdales, ovales; à fleurs ramassées en paquet aux aisselles des feuilles. A Aïnai, à la Quarantaine. Fleurit en Juin. Annuel. Très-fétide.

Fig. 98.



310. Le Chenopode grenu. *Chenopodium polyspermum*. A feuilles très-entières, ovales; à tige inclinée; à fleurs en grappes axillaires, sans feuilles, dichotomes. Commune dans nos terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuel.

311. La Bette blanche. *Beta esca*. Calice de cinq feuillets sans corolle; la semence en rein, nidulée dans la substance de la base du calice. A tige très-grande, cannelée, ramifiée; à feuilles alternes, grandes, ovales, très-entières, se prolongeant sur le pétiole, qui est aplati, succulent, blanc; les fleurs terminales, ou axillaires, réunies trois par trois. Cultivée dans les jardins potagers. Biennale. Herbe aqueuse, fade. Fig. 98.

Fig. 99.



312. La Bette vulgaire. *Beta vulgaris*. Très-ressemblante à la précédente; mais les fleurs sont entassées, la racine plus grosse, plus succulente, d'un rouge foncé, couleur qui pénètre toute sa substance; feuilles et tige teintées de la même couleur. Cultivée dans les jardins. Racine douce, sucrée. Fig. 99.

Fig. 100.

313. L'Herniaire lisse. *Herniaria globra*. G. 336. Calice sans corolle, à cinq segmens; cinq filamens à antheres, et cinq autres stériles; une semence enveloppée au fond du calice. A tiges couchées, nombreuses, ramifiées; à feuilles petites, ovales, lisses, sans poils; à fleurs très-nombreuses, entassées. Commune dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuelle. Fig. 100.



314. L'Herniaire velue. *Herniaria hirsuta*. Très-ressemblante à la précédente. Tige et feuilles velues; les paquets de fleurs moins chargés. Assez fréquente à la Quarantaine. Fleurit en Juin.

315. L'Orme champêtre. *Ulmus campestris*. G. 345. Calice sans corolle: à cinq segmens; quatre à cinq étamines; deux styles hérissés; baie sèche, comprimée, entourée d'une membrane, échancrée au sommet. A feuilles dentées à dents de scie inégales; suc de l'écorce mucilagineux, gluant. Fleurs pédunculées, disposées en tête. Dans les bois, et à Fontanieres, à la Carrette. Fleurit en Avril. Grand arbre. Fig. 101.

Fig. 101.



Les fleurs petites, d'une couleur verdâtre, se développent avant les feuilles. Les étamines plus longues que le calice, que quelques Auteurs appellent corolle,

Fleurs pentapétales , ou à cinq pièces.

Supérieures , ou au-dessus du germe.

Fruit disperme , ou a deux semences ; savoir , les ombellifères , umbelliferæ.

A involucre , ou collerette universelle et partielle.

316. Le Panicaut commun. *Eryngium campestre*. G. 354. Fleurs ramassées en tête sur un réceptacle garni de paillettes. A feuilles radicales embrassantes, ailées, lancéolées ; celles de la tige à demi-pinnées : les folioles ailées, lobées et épineuses. Très-commun sur les revers des chemins, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 102.



317. Le Gobelet d'eau. *Hydrocotyle vulgaris*. G. 355. Ombelle simple ; collerettes à quatre feuillettes ; pétales entiers ; fleurs fertiles ; semences à demi-arrondies, comprimées ; à feuilles en bouclicr ; à ombelle de cinq fleurs. Dans les terres marécageuses de Bresse, de la plaine du Dauphiné, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.



318. La Sanicle d'Europe. *Sanicula Europæa*. G. 356. Ombelles entassées ; fleurs ramassées en tête ; fruit rude, comme hérissé. Les fleurs du disque avortent. A feuilles radicales, simples ; à trois lobes, les latéraux divisés en trois parties, tous les fleurons sans péduncules. Dans

les bois, à Vassieux, à Ecully. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 103.

du Rhône, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

325. Le Caucalier à grandes fleurs. *Caucalis grandiflora*. G. 362. Les corolles radiées, celles du disque mâles; les pétales repliés et échancrés; le fruit hérissé de poils roides; les collerettes à feuillet entiers. A ombelles aplaties: les pétales extérieurs très-grands; toutes les collerettes de cinq feuillet, dont un est deux fois plus long. Dans les terres à blé, en Serin, à Champagneux. Fleurit en Juillet.

326. Le Caucalier fausse carotte. *Caucalis daucoïdes*. A collerette générale d'un seul feuillet, lancéolé; les parties, de trois feuillet; à ombelles de trois à cinq rayons; à corolles égales, rougeâtres; à semences oblongues, hérissées de poils éloignés, crochus; à feuilles trois fois pinnées. Dans les terres, à Saint-Didier, à Sainte-Foi. Fleurit en Juillet. Annuel.

327. Le Caucalier à larges feuilles. *Caucalis latifolia*. A tige rude, anguleuse; à feuilles rudes, pinnées; à folioles lancéolées, dentées à dents de scie; à involucres ovales, lancéolés; à fruits hérissés de poils rouges, roides, repliés. Dans les terres à blé, à la Pape, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

328. Le petit Caucalier. *Caucalis leptophylla*. A tige petite; à feuilles deux fois ailées, hérissées de poils

très-courts; à ombelle générale de deux rayons sans collerette; à collerettes partielles, de cinq feuillet; à fruits ovales, chargés de poils piquans, en anneaux, divisés en trois pointes. Dans les terres à blé, à la Guillotière, à Champagneux. Fleurit en Juin. Dure deux ans.

329. La Carotte commune. *Daucus carotta*. G. 364. Corolle comme radiée. Les fleurons du disque avortent. La collerette à feuilles pinnées; le fruit hérissé. A semences odorantes, hérissées de poils rudes; à pétioles nerveux en dessous; à feuilles velues, ailées: les folioles pinnées et très-découpées. Dans les pâturages, très-commun à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Juillet et Août. Vivace. Fig. 105.

Fig. 105.



330. L'Ammiglaucque. *Ammi glaucifolium*. G. 365. Collette pinnée; corolles radiées, toutes hermaphrodites; fruits lisses. A feuilles glauques, pinnées; à folioles lancéolées, étroites; à semences petites, rougeâtres. Dans les terres cultivées, à la Pape. Fleurit en Juillet. Vivace.

331. La Terre-noix bulbeuse *Bunium bulbocastanum*. G. 366. Ombelle resserrée, à fleurs comme entassées: les corolles uniformes, le fruit ovale. A collerette formée par plusieurs feuillettes, à feuilles deux fois ailées; à folioles linaires; à racine tubéreuse, noirâtre. Sur les montagnes du Forez, du Lyonnais. Chlor. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 106.

332. La Conie tachetée. *Conium maculatum*. G. 367. Les collerettes partielles placées d'un seul côté, de deux ou trois feuillettes; fruits arrondis, à cinq stries, crenelés de chaque côté. A feuilles trois fois ailées; à folioles lancéolées, découpées, luisantes; à semences striées; à tige haute de quatre à cinq pieds, tachetée de rouge-noirâtre. A Chazey-d'Azergues, dans les plaines des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Dure deux ans. Fig. 107.

333. Le Selin à feuilles de chervi. *Selinum carvifolia*. G. 368. Fruit ovale, oblong, comprimé, plane, strié au milieu; collerette renversée; les pétales égaux, en

Fig. 106.



Fig. 107.



cœur. A tige sillonnée , anguleuse ; à feuilles trois fois pinnées ; à folioles un peu élargies , simples et fendues en trois ; à collette générale , caduque. Dans nos bois découverts , à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 108.

334. Le Selin des marais. *Selinum palustre*. A une seule racine fusiforme ; à tige peu laiteuse ; à feuilles quatre fois pinnées : à folioles linaires. Dans les marais de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet.



335. L'Athamante cervaire. *Athamanta cervaria*. G. 369. Fruit ovale , oblong , strié ; les pétales en cœur , repliés en dessus. A feuilles deux fois pinnées ; à folioles en demi-lobes , à dents de scie. Commune dans nos bois , à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 109.

336. L'Athamante libanote. *Athamanta libanotis*. A tige très-élevée , cannelée ; à feuilles deux fois ailées ; planes ; à ombelle hémisphérique ; à semences hérissées ; racine fusiforme , succulente ; les feuilles imitent celles du persil. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. Fig. 108.



337. L'Athamante de Crète. *Athamanta Cretensis*. A tige un peu velue , petite ; à feuilles velues , trois fois ailées : à folioles profondément divisées en deux segmens linaires ; à pétales en cœur ; à semences oblongues , hérissées. Sur les montagnes du

Bugey. Vivace. Semences chaudes , âcres , aromatiques. Fig. 109.

338. L'Athamante oréoseline. *Athamanta oreoselinum*. A feuilles trois fois pinnées ; à folioles cunéiformes, incisées, dentées : les pétioles comme brisés ou interrompus dans leur direction. Commun sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

339. Le Peucedan des prés. *Peucedanum silaus*. G. 370. Fruit ovale, strié, entouré d'un rebord en aile saillante ; collerettes très-courtes. A feuilles trois fois pinnées ; à folioles lancéolées, marquées par une nervure ; les impairs à trois lobes. Dans les prairies, à Chazay. Fleurit en Juin.

340. Le Peucedan officinal, ou fenouil de porc. *Peucedanum officinale*. A tige assez grande, creusée, cannelée, à ombelle terminale ; à feuilles cinq fois divisées par trois : à folioles longues, filiformes ; racine grande, en fuseau, remplie d'un suc jaunâtre, qui a une odeur de poix. En Bourgogne, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 110.

341. Le grand Laser. *Laserpitium latifolium*. G. 374. Le fruit oblong, à angles membraneux ; les pétales ouverts, repliés, échancrés, presque égaux. A tige grande, ramifiée ; les feuilles à pétioles très-grands, en gaine à la base, deux fois ailées : à grandes folioles en cœur, incisées en lobes dentelés ; ombelle très-grande ; les fruits chargés sur chaque face de quatre ailes membraneuses. Sur nos

Fig. 110.

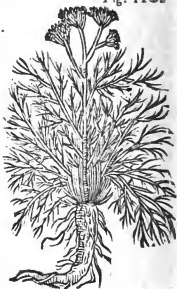


Fig. 111.



hautes montagnes du Bugey. Vivace. Racine grosse, aromatique, âcre, piquante, couronnée de soies. Fig. 111.

342. Le Laser François.
Laserpitium Gallicum. A tige
peu ramifiée, portant peu de
feuilles, une, deux ou trois
vers sa base ; à feuilles pin-
nées : à folioles cunéiformes
ou en coing, fourchues ; deux
grandes ombelles terminales ;
les ailes des semences très-
grandes et souvent froncées,
ondulées. Dans la plaine du
Dauphiné. Vivace.

Fig. 112.



343. Le Laser des monta-
gnes. *Laserpitium siler*. A feuil-
les deux fois ailées ; à folioles
ovales, lancéolées, très-en-
tieres, pétiolées ; à semences
sillonées, sans membranes
saillantes. Dans la plaine du
Dauphiné. Vivace. Fig. 112.

344. Le Laser Prussien.
Laserpitium Prutenicum. A tiges
grandes, hérissées, principa-
lement vers la base, de poils
blancs ; à feuilles ailées : à
folioles lancéolées, très-en-
tieres, velues : les extérieures
réunies entr'elles : à semences
aromatiques, gluantes avant
leur maturité. Dans la plaine
du Dauphiné. Vivace.

Fig. 113.



345. La Berce blanc-ursine.
Heracleum sphondylium. G. 375.
Fruit elliptique, échancré au
sommet, comprimé, strié,
marginé ; corolle repliée,
échancrée ; collerette cadu-
que. A grandes feuilles hé-
rissées, pinnées : les folioles
larges, divisées en cinq pie-
ces. Très-Commune dans nos
prés, dans les taillis, aux
Broteaux. Fleurit en Juin.
Dure deux ans. Fig. 113.

Fig. 114.

346. Liveche officinale.
Ligusticum levisticum. G. 376.
 Le fruit oblong, à cinq sillons sur chaque face; les corolles égales; à pétales entiers, roulés en dedans. A tiges très-élevées, grosses, creuses, cannelées; à feuilles alternes, embrassantes par le pétiole, deux fois ailées: à folioles taillées en forme de coing, lisses, incisées au sommet: l'ombelle terminale; à corolles blanches. Racine fusiforme, très-longue. Les semences répandent une odeur désagréable. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 114.



Fig. 115.

347. L'Angélique sauvage.
Angelica sylvestris. G. 377.
 Fruit arrondi, anguleux, solide; à styles renversé; corolles égales: à pétales recourbés; les ombelles partielles arrondies. A feuilles deux fois ailées: à folioles égales, ovales, lancéolées, à dents de scie. Dans nos bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 115.

Elle ressemble beaucoup, par son port, à l'*Ægopodium podagraria*, l'herbe à Gerard; mais son odeur aromatique suffiroit pour la faire distinguer.



348. L'Angélique officinale. *Angelica archangelica*. A tige fistuleuse, grande ; à feuilles embrassantes par le pétiole , deux fois ailées : à folioles ovales, lancéolées, grandes, dentées : l'impair lobée ; l'ombelle générale très-grande , à rayons anguleux ; les partielles arrondies. Racine fusiforme , grosse , aromatique , âcre , piquante. Cultivée dans les jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 116.

Fig. 116.



349. La Berle à larges feuilles. *Sium latifolium*. G. 378. La collerette de plusieurs folioles ; les pétales en cœur ; le fruit à-peu-près ovale, strié ; à feuilles pinnées : à folioles larges , finement dentées ; à ombelles terminales , droites. Aquatique. A Neuville , à Irigny , au Broteau-Mognat. Fleurit en Juillet. Vivace.

350. La Berle à feuilles étroites. *Sium angustifolium*. A feuilles pinnées ; à ombelles axillaires , pédonculées ; à collerette univér-selle pinnatifide ; à feuilles inférieures , à folioles ovales, dentées ; celles de la tige , taillées comme en trois lobes. Dans les fossés des Broteaux et en Vaise. Fleurit en Juillet. Vivace.

352. Le Sison inondé. *Sison inundatum*. G 379. Fruit ovale, strié. Collerette de deux à trois ou quatre feuilletts. A tige petite , rampante ; à feuilles radicales très-découpées en folioles capillaires ; celles de la tige , ailées : à folioles impairs de trois lobes ; à ombelles de deux à trois rayons. Dans les marais de Bresse et de la plaine du Dauphiné. Chlor.

351. La Berle nodiflore, *Sium nodiflorum*. A feuilles ailées , à folioles ovales , lancéolées , à dents de scie ; à ombelles assises aux aisselles des feuilles. La tige souvent couchée. Dans les eaux , en Vaise. Fleurit en Juillet.

Tome I.

On trouve , au Mont-Pilat , le Sison verticillé , *Sison verticillatum* , à racine bulbeuse , allongée ; à feuilles pinnées : à folioles sétacées , verticillées ou disposées en anneaux sur le pétiole commun.

Fig. 117.

353. Le Cumin cultivé. *Cuminum cyminum*. G. 381. Les collerettes divisées en quatre pièces; l'ombelle, de quatre ombellules; le fruit ovale, strié. A tige assez petite, ramifiée; à feuilles ailées: à folioles linaires; à corolles blanches; à semences jaunâtres, amères, aromatiques. Originaires d'Égypte, cultivé dans les jardins. Annuel. Fig. 117.



Les fleurs du disque sont fertiles; les pétales en cœur; les collerettes sétacées très-longues.

354. L'Ænanthe fistuleuse. *Ænanthe fistulosa*. G. 382. Fleurs difformes, assises, stériles dans le disque; le fruit couronné par le calice et les styles. A feuilles radicales à lobes arrondis: celles de la tige, pinnées, filiformes, fistuleuses. Racine stolonifère ou produisant çà et là des bulbes. Dans les marais du Broteau-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 118.

Fig. 118.

Souvent la collerette universelle manque. L'ombelle universelle est composée de trois à cinq rayons.

L'Ænanthe safranée, *Ænanthe crocata*, à suc jaunissant, à péduncules des ombelles plus longs que les feuilles qui leur sont opposées, à feuilles deux fois ailées, lisses: à folioles élargies, incisées. A été trouvée dans les marais de la plaine du Dauphiné. Chlor.



355. L'Œnanthe pimpinellière. *Œnanthe pimpinelloïdes*. A feuilles radicales deux fois ailées : à folioles cunéiformes, incisées, celles de la tige plus simples, à peine ailées ; à folioles linaires, très-longues. On la trouve dans les marais du Broteau-Mognat, à folioles plus menue. Fleurit en Juillet. Fig. 119.

A collerette universelle nulle.

356. Le Phellandre aquatique. *Phellandrium aquaticum*.

G. 383. Les fleurs du disque plus petites ; le fruit ovale, lisse, couronné par le calice et les styles. A feuilles trois fois ailées : à folioles lancéolées, faisant un angle avec le pétiole, ou brisées. Dans les marais du Broteau-Mognat. Fleurit en Juillet. Dure deux ans.

357. La Ciguë vénéneuse. *Cicuta virosa*. G. 384. A pétales aplatis ; à fruit comme ovale, sillonné. A feuilles deux fois ailées : à folioles à dents de scie, fines, simples et trifides ; à pétioles échancrés, obtus. A Yvours, dans les marais. Fleurit en Juillet. Vivace.

358. L'Ethuse petite ciguë. *Ethusa cynapium*. G. 385. Les collerettes partielles d'un seul côté, de trois folioles renversées. Fruit strié. A tige tortueuse ; à feuilles deux fois ailées : à folioles assez profondément découpées, ou comme ailées. Dans les terres cultivées, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 119.



OBSERVATION.

L'Ethuse bunie, *Ethusa bunus*, se trouve dans la plaine du Dauphiné. Chlor. Ses feuilles radicales sont pinnées : à folioles ovales, pinnatifides, lisses ; celles de la tige deux fois ailées : à folioles très-étroites, sétacées. Les feuillettes des collerettes sétacées, plus longs que les fleurs. L'ombelle à sept rayons ; les ombellules à sept fleurs blanches ; les semences oblongues, sillonnées, à trois côtes saillantes sur leur dos.

359. L'Ethuse meon. *Ethusa meum*. A tige peu élevée, ramifiée; dont toutes les feuilles sont composées ou plusieurs fois ailées: à folioles en lanieres très-fines, ou filiformes; à semences lisses, striées: souvent la collerette générale manque, quelquefois une seule foliole en tient lieu. Toute la plante est aromatique. Commune dans les prairies des montagnes de Pilat. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 120.

C'est l'*Athamanta meum* Sp. Plant. C'est le *Ligusticum meum* de Scopoli Flor. Carniolica.



Fig. 121.

360. La Coriandre cultivée. *Coriandrum sativum*. G. 386. Petales repliés, échancrés en cœur; la corolle radiée ou petales du disque égaux; ceux de la circonférence inégaux. Collerette générale, d'une seule piece; les partielles, tournées d'un seul côté; le fruit sphérique. A tige simple, grêle, médiocre; à feuilles inférieures deux fois ailées: à folioles assez larges, ovales, lobées ou dentées; celles de la tige embrassantes par leur pétiole, ailées: à folioles très-menues. Semences sphériques, ridées, striées, d'une odeur désagréable lorsqu'elles sont fraîches, agréable lorsqu'elles sont desséchées. Cultivée dans nos jardins, originaire d'Italie. Annuelle. Fig. 121.



361. Le Scandix peigne de Vénus. *Scandix pecten*. G. 387. Les fleurs du rayon avortent souvent ; les fleurs du disque souvent à étamines ; corolle radiées : à pétales échancrés ; fruit en alène. A semences terminées par un bec très-long. Commun dans nos terres cultivées , aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuel. Fig. 122.



362. Le Scandix hérissé. *Scandix anthriscus*. A tige lisse ; à feuilles trois fois pinnées , légèrement velues : à folioles petites , incisées ; à pétiole en gaine laineuse ; à semences ovales , allongées , hérissées ; à corolles uniformes. A Roche-Cardon , en Vaque. Fleurit en Mai. Annuelle.

Fig. 123.



363. Le Scandix odorant. *Scandix odorata*. A tige grande , grosse , un peu velue ; à feuilles très-grandes , trois fois pinnées : à folioles légèrement velues , molles ; à semences très-grandes , sillonnées , anguleuses , luisantes , dont l'odeur est très-agréable. Racine en fuseau , blanche , aromatique , un peu âcre. Sur les hautes montagnes du Lyonnais , à Pilat. Vivace. Fig. 123.

Les Jardiniers le nomment Cerfeuil musqué.

364. Le Scandix cerfeuil. *Scandix cerefolium*. À semences brillantes, ovales, en alène; à ombelles assises, latérales. Tige assez grande, ramifiée; à feuilles trois fois ailées, les folioles assez larges, obtuses, découpées, un peu velues. Cultivé dans les jardins. Annuel. La racine un peu âcre, les feuilles aromatiques. Fig. 124.

365. Le Cerfeuil sauvage. *Charophyllum sylvestre*. G. 388. collerettes renversées, concaves; les pétales repliés et en cœur; fruit oblong, lisse. À tige striée, à nœuds un peu enflés; à semences noires. Dans nos taillis, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

366. Le Cerfeuil penché. *Charophyllum temulum*. À tige rude, tachetée, dont les nœuds sont enflés; à feuilles deux fois ailées; à folioles découpées, obtuses; à ombelles souvent penchées. Dans les haies, en Vaque, Fleurit en Juin. Dure deux ans.

367. L'Impératoire officinale. *Imperatoria ostrutium*. G. 389 Le fruit arrondi, comprimé, bossué au milieu, couronné sur la marge par un rebord saillant: les pétales repliés échancrés. À tige grosse, élevée, peu ramifiée, portant au sommet une large ombelle blanche; à feuilles radicales très-grandes, trois fois subdivisées par trois: à folioles larges, ovales, à grandes dentelures; les feuilles florales opposées; à stipules membraneuses, ventruës, doubles; ou engainées l'une dans l'autre. Racine charnue, tubéreuse, articu-



Fig. 124.



lée, aromatique, piquante. Cultivée dans les jardins, spontanée sur nos hautes montagnes du Bugey, et à Pierre-Surhaute. Vivace. Fig. 125.

368. Le Séséli annuel. *Seseli annuum*. G. 390. Les collerettes formées par un ou deux feuillettes : le fruit ovale, strié ; les ombelles arrondies. A tige striée, peu rainurée ; à gaines des feuilles ventruées, membraneuses, échancrées à leur sommet ; feuilles trois fois pinnées, lissés : à folioles assez roïdes, linaires. Dans nos bois découverts, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin.

369. Le Séséli des montagnes. *Seseli montanum*. A tige lisse : ronde ; à pétioles des rameaux, membraneux, oblongs, entiers ; à feuilles radicales deux fois pinnées : à folioles étroites, fendues en trois ; celles de la tige plus petites, moins composées : à ombellules rougeâtres, denses. Dans les montagnes du Lyonnais, à Poleymieux, à Chasselay. Fleurit en Juin. Vivace.

Sans collerette.

370. Le Panais sauvage. *Pastinaca sativa*, var. *sylvestris*. G. 392. Le fruit elliptique, comprimé, aplati ; les pétales entiers, roulés en dedans. A feuilles une fois ailées, hérissées : à folioles larges, incisées, les corolles jaunes. Dans les bois, les prés, à la Guillotière. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 126.

371. L'Aneth fenouil. *Anethum faniculum*. G. 394. Fruit ovale, comprimé, strié ; les pétales entiers, roulés en dedans. A feuilles plusieurs fois pinnées : à folioles capillaires, cylindriques ; à fleurs jaunes.

Fig. 126.



Fig. 127.



Spontané sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 127.

372. L'Aneth cultivé. *Anethum graveolens*. A tige peu élevée, striée : à stries alternes, blanches et rougeâtres ; à fleurs jaunes ; à feuilles embrassantes, deux fois ailées : à folioles simples, linaires, aplaties ; à fruit aplati, ou comprimé. Racine blanche, fusiforme. Semences aromatiques. Cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 128.



373. Le Carvi officinal. *Carum Carvi*. G. 395. Le fruit ovale, oblong, strié ; la colerette nulle, ou d'une seule pièce ; les pétales carenés, repliés, échancrés. A tige assez élevée, ramifiée ; à ombelle terminale ; à feuilles embrassantes, deux fois ailées : à folioles simples et découpées en deux ou trois lobes anguleux, opposées, se croisant sur le pétiole. Racine assez grosse, fusiforme, piquante, aromatique. Sur nos hautes montagnes, à Pilat et aux Broteaux. Vivace. Fig. 129.



374. Le Boucage saxifrage. *Pimpinella saxifraga*. G. 396. Le fruit ovale, allongé ; les pétales roulés en dedans ; les stigmates arrondis. A feuilles pinnées, à folioles des radicales arrondies, celles des supérieures, linaires ; la racine d'un goût piquant, un peu âcre. Dans les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

375. Le Boucage majeur. *Pimpinella magna*. A feuilles pinnées : à folioles lancéolées, l'impair et les extérieures à trois lobes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai et Juin, Fig. 130.



Fig. 130.

376. Le Boucage glauque. *Pimpinella glauca*. A tige petite, anguleuse, très-ramifiée ; à feuilles pinnées plusieurs fois : à folioles très-découpées, comme pinnées ; à ombelles nombreuses. A Vassieux. Fleurit en Juin.

377. Le Boucage anis. *Pimpinella anisum*. A tige assez courte, ramifiée ; à feuilles radicales, ternées : à folioles simples, larges, incisées au sommet ; celles de la tige, ailées : à folioles étroites. A fruit ovoïde, cannelé, aromatique. Racine fusiforme. Cultivé dans les jardins. Annuel. Fig. 131.



Fig. 131.

378. Le Boucage dioïque. *Pimpinella dioica*. A tige petite, striée, peu garnie de feuilles ; à feuilles plusieurs fois ailées : à folioles divisées en trois segmens linaires, un peu succulens ; à ombelles très-nombreuses, composées et simples ; à pétales lancéolés ; à fleurs mâles et hermaphrodites. A Vassieux. Fleurit en Mai. Autrefois le *Seseli pumilum* L. *Spec. Plant.*, dont elle offre le port.

Fig. 132.

379. L'Ache persil. *Apium petroselinum*. G. 397. La collerette ou l'involucre d'une seule pièce ou à une feuille; les pétales égaux; le fruit ovale, strié. A collerette des petites ombelles très-petite: les folioles des feuilles de la tige linaires; tige assez élevée, striée, souvent ramifiée; à feuilles deux fois ailées; les inférieures à folioles ovales, ou cunéiformes, incisées; racine fusiforme, blanchâtre, piquante; semences et l'herbe aromatiques. Cultivée dans nos jardins. Bisannuelle. Fig. 132.



380. L'Ache des marais. *Apium graveolens*. A feuilles deux ou trois fois ailées: à folioles luisantes, assez grandes, cuneiformes, incisées, dentées; celles de la tige, assises; les inférieures, pétiolées: à tige élevée, profondément cannelée, noueuse; à ombelles assises, axillaires; racine grosse, aromatique, âcre, nauséuse.

Fig. 133.

L'Ache céleri. *Apium dulce*. A feuilles droites; à pétioles très-longs, très-gros; à folioles découpées en lobes et à dents de scie: n'est qu'une variété de l'Ache des marais: ses feuilles, ses tiges et ses semences sont piquantes, aromatiques. On la cultive dans nos jardins. Celle des marais se trouve à Villeurbanne et ailleurs. Vivace. Fig. 133.



381. La Podagraire gerarde. *Egopodium Podagraria*. G. 398. Fruits ovales, oblongs, striés; pétales en cœur. A feuilles inférieures deux fois ternées, les supérieures ternées: à folioles ovales, assez grandes, dentées. A Roche-Cardon, à Saint-Didier. Fleurit en Mai. Vivace. Les feuilles terminales opposées, les fleurons du disque fertiles.

Cette plante qui avoit déjà été indiquée comme spontanée près de Lyon, par Jean Bauhin, *Hist. Plant.*, avoit été omise par la Tourette, dans sa *Chlor.*; il déclara sa station dans ses *Addenda*, en disant: *Collegit D. Gilibert, Lugd. M.*

TRIGYNIE, ou à trois styles.

A fleurs supérieures.

382. La Viorne cotonneuse. *Viburnum lantana*. G. 400. Corolle en clochette, à cinq segmens; baie à une semence. A feuilles cotonneuses en dessous, en cœur, veinées, à dents de scie; à fleurs blanches, petites, disposées en fausse ombelle. Commune dans les haies, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Grand arbrisseau. Fig. 134.

L'écorce des jeunes pousses est comme farineuse; les feuilles opposées, pétiolées, ovales, assez larges; les péduncules cotonneux; les calices d'une seule pièce, divisés en cinq segmens placés au-dessus du germe; les baies d'abord verdâtres, rouges ensuite, et enfin de couleur noire lorsqu'elles sont mûres.

Fig. 134.



Fig. 135.

383. La Viorne obier. *Viburnum opulus*. A feuilles en lobes : à pétioles glanduleux ; les fleurs en fausses ombelle : celles du disque en clochettes , celles du rayon en soucoupe. Dans nos bois , à Roche-Cardon , dans les lieux humides. Fleurit en Juin. Grand arbrisseau. Fig. 135.



Le bois de cet arbrisseau est blanc et fragile ; les feuilles pétiolées , palmées , à trois ou cinq lobes ; les fleurs blanches ; celles de la circonférence , irrégulières , le plus souvent stériles. La variété cultivée dans les jardins , offre toutes ses fleurs planes , ramassées en boules , et stériles. On l'appelle la Rose de Gueldres.

Fig. 136.

384. Le sureau noir. *Sambucus nigra*. G. 402. Le calice et la corolle à cinq segmens , les baies à trois semences. A tige ligneuse ; à feuilles pinnées : à folioles ovales ; à fleurs en ombelle. Commun dans les haies aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau très-élevé. Fig. 136.



Les rameaux creux , ou pleins de moëlle ; fleurs odorantes , blanches. Souvent sept étamines. Baies d'abord rouges , ensuite noirâtres.

Fig. 137.

385. Le Sureau à grappe.
Sambucus racemosa. Très-ressemblant au précédent ; mais il offre les fleurs en grappe ovale ; son bois est plus dur ; ses baies rouges ; ses fleurs d'un jaune-paille , à trois stigmates ; plus aromatiques que celles de la précédente espece. Grand arbrisseau. Sur nos hautes montagnes, à Pilar, cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai. Fig. 137.



Les feuilles opposées, composées de cinq à sept folioles lancéolées et à dent de scie : les supérieures le plus souvent ternées.

Fig. 138.

386. Le Sureau hiéble.
Sambucus ebulus. A tige herbacée ; fleurs en cimier divisé en trois parties. Dans les terres , commun aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 138.



La tige périt tous les ans : elle est droite, peu ramifiée, verte, cannelée, pleine de moëlle ; les feuilles ailées, à sept ou neuf folioles plus longues et plus étroites que celles du sureau noir ; les fleurs blanches, très-aromatiques ; les feuilles, comme celles des deux especes précédentes, répandent une odeur nauséabonde ; elles sont âcres, un peu ameres.

A fleurs inférieures.

387. Le Tamarisque Allemand. *Tamarix Germanica*. G. 405. Le calice à cinq segments ; la corolle de cinq pétales ; capsule à une loge , à trois valves ; à semences aigrettées ; à dix étamines. (L'espece principale, *Gallica*, en a cinq.) A feuilles linaires , épaisses , en recouvrement sur les tiges ; à fleurs en grappes. Grand arbrisseau. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Fig. 139.



388. La Morgeline des oiseaux. *Alsine media*. G. 411. calice de cinq feuillets ; corolle de cinq pétales égaux ; capsule à une loge. A feuilles ovales , lancéolées , pétiolées ; à pétales fendus en deux pièces. Commune par-tout le long des murs , dans les terres cultivées. Fleurit en Mars , aux Broteaux. Annuelle. Fig. 140.

Fig. 140.

389. La Morgeline des blés. *Alsine segetalis*. A feuilles en plume , tournées d'un côté ; à stipules membraneuses , en gaine ; à pétales entiers. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Avril. Annuelle.



390. La Corrigiole des rives. *Corrigiola littoralis*. G. 409. Calice de cinq feuillets ; corolle de cinq pétales ; fruit, une semence à trois pans. A tiges couchées ; à feuilles glauques , linaires ; à fleurs terminales , ramassées , glomerulées , très-petites. Commune dans les terres sablon-

neuses , aux Etroits , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

TÉTRAGYNIE, ou à quatre styles.

391. La Parnassie des marais, *Parnassia palustris*. G. 415. Calice à cinq segmens; corolles de cinq petales, ovales; cinq mielliers en cœur, portant des cils terminés par des pelotes. Capsule à quatre valves. A feuilles radicales, pétiolées, en cœur, lisses:

une feuille assise vers le milieu de la tige, qui est un peu tordue. Dans les prairies humides de la plaine du Dauphiné, et à Mont-Pilat. Fleurit en Août. Une fleur grande, blanche, terminant la tige.

PENTAGYNIE, ou à cinq styles.

392. La Statice en gazon. *Statice armeria*. G. 418. Calice d'une seule piece, entier, plissé; corolle de cinq petales; fruit, une semence supérieure, ou placé dans le calice. A hampe simple, terminée par les fleurs ramassées en tête; à feuilles linaires. Dans les terrains arides, à Saint-Didier, Mont-Cindre. Fleurit en Juillet. Vivace.

393. Le Lin d'usage. *Linum usitatissimum*. G. 419. Calice de cinq feuillets; corolles de petales; capsule à cinq valves, à dix loges; semences, solitaires. A calices et à capsules terminées en pointe; à petales crenelées; à feuilles alternes, linaires, lancéolées; à tige solitaire. Aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

394. Le Lin de Narbonne. *Linum Narbonense*. A calices pointus, membraneux; à feuilles éparses, linaires, lancéolées, pointues, rudes; à tige ronde, ramifiée; à

grandes fleurs bleues. Dans les plaines des Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

395. Le Lin très-fin. *Linum tenuifolium*. A tige meue, à feuilles nombreuses, éparsses, sétacées, rudes sur les bords. Commun dans les terres sablonneuses des Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. La tige est droite ou couchée, les fleurs bleues, roses ou cendrées, grandes ou plus petites.

396. Le Lin Français. *Linum Gallicum*. A feuilles alternes, linaires, lancéolées; les fleurs en panicule: à péduncules portant deux fleurs: à fleurs presque assises; à tige petites; à corolles jaunes. Aux Broteaux, dans les terres sablonneuses. Fleurit en Juin.

397. Le Lin purgatif. *Linum catharticum*. A tige dichotome; à feuilles opposées, ovales, lancéolées; à petales aigus. Dans les bois, les prés

humides, aux Brotteaux, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel. Petite plante amère.

398. Le Lin multiflore. *Linum radiola*. A tige très-petite, très-ramifiée; rameaux terminés par plusieurs petites fleurs; à feuilles ovales; à calice de quatre feuillets; à corolle de quatre pétales; à quatre étamines; à quatre stils. Dans les terres sablonneuses, sur les bords de l'Azergue, sous Chazay. Fleurit en Juin. Annuel.

399. Le Rossolis à feuilles rondes. *Drosera rotundifolia*. G. 421. Calice d'une seule

pièce à cinq dents; corolle de cinq pétales; capsule à une loge, renfermant plusieurs semences, à cinq valves au sommet. A tige nue, portant plusieurs fleurs en grappe; à feuilles radicales, pétiolées, larges, arrondies au sommet. Dans les prés marécageux de la Verpillière, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août.

400. Le Rossolis à longues fleurs. *Drosera longifolia*. A hampes radicales; à feuilles ovales, allongées, garnies de poils longs, onctueux comme celles de la précédente. Trouvée au même endroit.

POLIGYNIE, ou à styles nombreux.

401. La Ratoncule mineure. *Myosurus minimus*. G. 426. Calice à cinq feuillets réunis par la base; cinq mielliers très-étroits, tiennent lieu de pétales; semences nombreuses. A hampe, portant une seule fleur; à fruit cylindrique formé par une multitude de semences; à feuilles radicales, linaires, assez succulentes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons et au Brotteau-Mognat. Fleurit en Mai. Annuelle.

La plante en fleur s'éleve

à peine à trois pouces: alors les feuilles sont plus longues que la hampe. La racine est formée par une foule de chevelus. Les feuilles sont un peu succulentes, fades. Les appendices inférieures du calice sont simples, ou fendues. On trouve quelquefois sept ou huit pétales et feuillets du calice. L'épi des semences est court pendant la florescence; il s'allonge beaucoup pendant la maturation.



CLASSE VI.

HEXANDRIE, ou à six étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A fleurs qui offrent un vrai calice et une corolle.

Fig. 141.

402. **L'ÉPINE-vinette** vulgaire. *Berberis vulgaris*. G. 476. Calice inférieur de six feuillets; corolle de six pétales; fruit, baie à deux semences. A feuilles entières, ciliées; à fleurs jaunes en grappe; à baies cylindriques, rouges, acides. Commune dans les haies, aux Broteaux, à Margnoles. Fleurit en Mai. Arbrisseau épineux. Fig. 141.



Les tiges droites, nombreuses; le bois fragile et jaune; l'écorce oendrée; les épines à la base des rameaux, trois à trois ou ternées; les grappes pendantes. Si on touche une seule étamine avec la pointe d'une aiguille, toutes partent avec ressort, et se portent rapidement contre le pistil, auquel elles restent long-temps adhérentes.

Fleurs à spathes, ou à calices en gaines.

403. La Perce-neige ou *Leucoïe printanier*. *Leucoïum vernum*. G. 434. Corolle campaniforme, à six pétales enflés au sommet; étamines égales; stigmate simple; germe inférieur. A hampe courte, ne portant le plus souvent qu'une fleur blanche inclinée; à feuilles radicales lancéolées; les pétales presque égaux; le stigmate en massue. Sur les montagnes du Bugey et à Mont-Pilat. Vivace. Fig. 142.



404. Le Narcisse poétique. *Narcissus poeticus*. G. 430. Fleurs à six pétales égaux, à miellier monopétale en entonnoir, renfermant les étamines. A feuilles en lame d'épée, à spathes renfermant une seule fleur, à miellier en roue très-court. En Dauphiné, sur la route de Vienne, à Saint-Denis-de-Bron. Fleurit en Avril. Vivace.

Fig. 143.



405. Le Narcisse faux Narcisse. *Narcissus pseudo-Narcissus*. A spathe portant une seule fleur; à miellier en cloche, à bordure un peu froncée, de la longueur des pétales qui sont ovales. Trouvé dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Avril. Vivace. Fig. 143.

406. L'Ailrocamboule. *Allium scorodoprasum*. G. 442. La corolle de six pétales; les fleurs ramassées en ombelle, d'abord enveloppée par le spathe; le fruit, capsule supérieure.

A tige bulbifère ; à feuilles plates , crenelées ; à gaines anguleuses ; à étamines à trois pointes. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

407. L'Ail carené. *Allium carinatum*. A tige garnie de feuilles aplaties , repliées en carene ; à ombelle garnie de petites bulbes ; à étamines en alène. Corolle d'un pourpre presque violet. Dans la plaine du Dauphiné et en Serin. Fleurit en Juillet.

408. L'Ail à tête ronde. *Allium sphaerocephalum*. A tige portant ses fleurs en ombelle arrondie , garnie de feuilles demi-cylindriques, fistuleuses ; à étamines à trois pointes , plus longues que la corolle ; corolles pourpres. Dans les terrains sablonneux , à la Carrette. Fleurit en Juin.

409. L'Ail paniculé. *Allium paniculatum*. A feuilles très-menues , succulentes ; à fleurs en ombelle très-lâche , et comme paniculée ; à péduncules filiformes ; à corolles pourpres ; à étamines simples ; à spathe très-long. Commune sur les côtes du Rhône. Fleurit en Juin. Vivace.

410. L'Ail des vignes. *Allium vineale*. A tige garnie de feuilles menues , cylindriques ; à ombelle garnie de bulbes ; à fleurs rougeâtres ; à étamines à trois pointes. Dans les champs , dans les vignes , à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Fig. 144.

411. L'Ail verdâtre. *Allium oleraceum*. A feuilles fistuleuses , sillonnées , demi-cylindriques ; à ombelle lâche , bulbifère ; à fleurs verdâtres. Aux Broteaux. Fleurit en Juin.

412. L'Ail anguleux. *Allium angulosum*. A hampe , tige sans feuilles , striée , anguleuse ; à feuilles radicales , linaires , crouées en gouttière , anguleuses en dessous ; à fleurs en ombelle , droite ; à pétales bleus-verdâtres. Dans les prairies , le long de l'Azergues sous Chazay. Fleurit en Juin.

413. L'Ail pétiolé. *Allium ursinum*. A tige nue ; à feuilles ovales , lancéolées , pétiolées ; à fleurs en ombelle étalée , aplatie. A la Guillotière. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juillet.

Fig. 144.

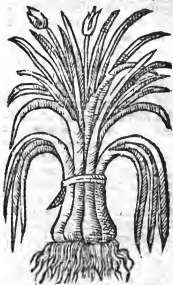
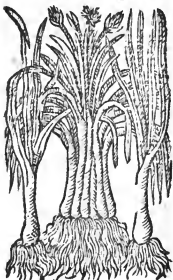


Fig. 145.

414. L'Ail poireau. *Allium porrum*. A tige terminée par une ombelle sphérique ; à feuilles aplaties, comme celles des graminées ; à étamines alternes , à trois pointes ; à racine entourant la base de la tige enveloppée de tuniques ; c'est une bulbe allongée, âcre , d'une odeur forte. Cultivé dans les jardins. Vivace. Fig. 145.



Les poireaux , quoique pénétrés de ce principe subtil et piquant , commun à toutes les especes de ce genre , ont un goût et une odeur spécifiques.

415. L'Ail oignon. *Allium cepa*. A bulbe déprimée , arrondie , rougeâtre ou blanche ; à hampe nue , cylindrique , renflée par le milieu , fistuleuse ; les fleurs au sommet ramassées en tête ; à feuilles radicales , cylindriques , fistuleuses. Cultivé dans nos jardins. Vivace. Fig. 146.

Fig. 146.



Lorsqu'on coupe les bulbes des oignons crus , et cultivés dans les pays septentrionaux , la vapeur qui s'en exhale est si vive qu'elle excite le larmoyement et une cuisson aux yeux : au contraire , dans les pays chauds , cette vapeur est à peine sensible. Les oignons d'Espagnes ont très-doux.

416. L'Ail vulgaire. *Allium sativum*. Racine, plusieurs bulbes couvertes de tuniques très-minces; tige assez élevée, couverte de feuilles aplaties, linaires; les fleurs en ombelle bulbifère; étamines à trois pointes, ou trifides. La racine répand une odeur très-pénétrante. Cultivé dans nos jardins. Fig. 147.



Fig. 147.

Le principe volatil de la racine de l'ail, est assez vif pour enflammer la peau délicate des enfans, lorsqu'on laisse long-temps la pulpe des bulbes agir en cataplasme.

A fleurs nues, sans spathes; à corolles polypétales.

417. Le Lis martagon. *Lilium martagon*. G. 443. A corolle inférieure, à six pétales, dont la base offre une rainure. A feuilles en anneaux; à fleurs renversées: à pétales roulés en dehors. Dans les bois sur Saône, vis-à-vis l'Isle-Barbe. Fleurit en Juillet. Fig. 148.



Fig. 148.

Les fleurs sont inodores, d'un beau pourpre. Cette espèce, sous-Alpine, est plus commune à Pilat.

Fig. 149.

418. Le Lis blanc. *Lilium candidum*. Corolle blanche, campanulée, sans poils dans l'intérieur, composée de six pétales droits, évasés, recourbés et épais à leur sommet. A tige très-simple ; à feuilles éparses ; les fleurs au sommet ; racine bulbeuse, écaillée. Cultivé dans les jardins. L'odeur des fleurs agréable, très-pénétrante. Fig. 149.



La grandeur des corolles, leur odeur suave, le port majestueux de toute la plante, ont rendu cette espèce célèbre : elle a mérité les éloges répétés des Poètes, etc.

419. Le Lis bulbifère. *Lilium bulbiferum*. A tige élevée, simple ; à feuilles sillonnées, plus ou moins étroites, éparses ; à fleurs couleur de safran, droites, grandes, sans odeur, parsemées de petites taches noires et garnies de poils sur leur surface intérieure ; petites bulbes blanchâtres aux aisselles des feuilles supérieures. Dans les plaines du Dauphiné. Fig. 150.

Fig. 150.



Les petites bulbes qui sont nidulées aux aisselles des feuilles, contiennent, comme les racines, le germe de toute la plante, et servent à sa propagation.

420. Le Lis de Chalcédoine.
Lilium Chalcedonicum. A feuil-
les lancéolées, éparses et
comme verticillées ou en
anneaux ; à fleurs pourpres ;
à pétales roulés en dessous.
Cultivé dans nos jardins, vu
la grandeur et la beauté de
ses corolles, qui s'élevent
majestueusement sur une
haute tige droite. Fig. 151.

Cette espèce, comme la
précédente, présente aux
Amateurs plusieurs variétés
dont les anciens Botanistes
avoient fait autant d'espèces.



Fig. 152.

421. La Fritillaire pentade.
Fritillaria meleagris. G. 444.
Corolle de six pétales, une
fossette sur l'onglet ; à feuil-
les alternes, étroites. A fleurs
terminant la tige ; elle est
assez grande, tachée par petits
carreaux. Abondante dans les
prairies vis-à-vis Mâcon, et
près de Lyon, dans les prai-
ries d'Anse. Fleurit en Avril.
Vivace. Fig. 152.

Cette espèce, introduite
dans les jardins, a fourni
plusieurs variétés relative-
ment aux teintes de la corolle
et aux nombre des fleurs.



422. L'Uvulaire amplexicaule. *Uvularia amplexifolia*.
G. 445. Corolle de six pétales droits, offrant une fossette à leur base ; les filamens très-courts. A tige ramifiée ; à feuilles alternes, embrassantes, nerveuses, ovales, pointues ; à fleurs vers la base des feuilles, portées par des péduncules courbés dans leur milieu : elles sont petites, blanches. Sur les hautes montagnes de nos provinces. A Pierre-Surhaute. Fig. 153.

423. L'Erythrone dent de chien. *Erythronium dens canis*.
G. 447. Corolle de six pétales, campanulée, dont trois alternes offrent à leurs bases deux tubercules. A hampe de six pouces, ne portant qu'une fleur pendante formée par six pétales lancéolés, à six étamines insérées sur les onglets des pétales ; elles sont plus courtes que le pistil. Deux feuilles radicales, ovales, lancéolées, plus ou moins large, à tâches d'un rouge-noirâtre ; la fleur pourpre, quelquefois blanche ou jaune. Trouvée près de la rivière d'Ain en Bugey. Fleurit en Mars et en Avril. Elle m'a été apportée cette année par le citoyen Henon, Professeur de l'Ecole Vétérinaire, Botaniste très-éclairé, qui a découvert le premier plusieurs de nos plus rares especes.

Fig. 153.



OBSERVATION.

La Non-Feuillée de Montpellier, *Aphyllanthes Montpellierensium*, a été indiquée par Goiffon, sur Mont-Cindre, du côté du Levant, et sur Saint-Germain : le Citoyen Henon l'a trouvée sur la partie orientale de Montout, au-dessus de Couzon. Corolle de six pétales, les filamens insérés sur la gorge de la corolle ; fruit, capsule supérieure ; des écailles en recouvrement autour des fleurs : tiges, hampes petites, grêles, sans feuilles. Ce seroit un jonc, sans la corolle.

Fig. 154.

424. La Tulipe de Gesner.
Tulipa Gesneriana. G. 448. La corolle de six pétales offre la forme d'une cloche; pistil sans style, filamens très-courts. À tige en hampe simple, ne portant qu'une fleur droite, qui offre toutes les variétés des couleurs; à feuilles radicales, ovales, lancéolées; racine bulbeuse, solide. Cultivée dans les jardins. Fig. 154.



425. L'Ornithogale jaune.
Ornithogalum luteum. G. 451. Corolle de six pétales, droite, persistante; à pétales ouverts au-dessus du milieu; à filamens alternes, dilatés vers leur base. À hampe anguleuse, garnie de deux feuilles; à péduncules simples, formant au sommet une ombelle; à pétales étroits, jaunes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons, dans les terres qui sont au bord de la Saône devant la Claire. Fleurit en Mars, Avril.

duncules portant fruit, rapprochés de la hampe. Pétales blancs, verdâtres en dehors; au milieu, d'un blanc sale, ou jaunâtre sur les bords. Sur les côteaux du Rhône, à Vassieux, aux Broteaux. Fleurit en Juin.

426. L'Ornithogale très-petite. *Ornithogalum minimum*. À hampe anguleuse; garnie de deux feuilles; à péduncules ramassés en ombelle, ramifiés, ou portant plusieurs fleurs jaunes. À Fontanière, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Mars.

428. L'Ornithogale de Narbonne. *Ornithogalum Narbonense*. À grappe oblongue; à filamens lancéolés, membraneux; les péduncules écartés et les fleurs très-ouvertes: pétales blancs, verdâtres en dehors, exceptés les marges. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

427. L'Ornithogale des Pyrénées. *Ornithogalum Pyrenaicum*. À fleurs en grappe très-allongée; à filamens lancéolés; à péduncules portant fleurs, très-ouverts, égaux; les pé-

429. L'Ornithogale en ombelle. *Ornithogalum umbellatum*. À fleurs en corymbe; à péduncules plus haut que la hampe; à filamens dilatés vers

la base ; pétales blancs , verts dans leur partie moyenne. Sur les côreaux du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

430. L'Ornithogalé penché. *Ornithogalum nutans*. A fleurs en épi, tournées sur la hampe d'un seul côté, pendantes ; à miellier campaniforme , formé par la réunion de la base des étamines. Très-commune à Vassieux , dans le clos des Brosses. Fleurit en Juin. Vivace.

431. La Scille double feuille. *Scilla bifolia*. G. 452. Corolle ouverte, formée par six pétales caduques ; les filamens filiformes. A racine solide ; à fleurs en épi lâché , peu nombreuses , redressées ; à pétales bleues ; à deux feuilles radicales creusées en gouttière , assez larges. Dans les bois sur Saône , vis-à-vis l'Isle-Barbe. Fleurit en Mars. Vivace.

432. La Scille d'automne. *Scilla autumnalis*. A feuilles filiformes , très-étroites ; à fleurs en corymbe ; à péduncules nus , redressés , de la longueur de la fleur ; à corolle bleue. A Vassieux , dans les bois. Fleurit en Septembre. Vivace.

433. L'Anthéric ramifié. *Anthericum ramosum*. G. 455. Corolle de six pétales , assez ouvertes pour paroître aplatie ; fruit , capsule ovale. A feuilles en gouttière , étroites , un peu aplaties , comme celles des graminées ; à hampe ramifiée ; à fleurs en pani-

cule , petites , blanches. Dans les terres sablonneuses , à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

434. L'Anthéric liliacé. *Anthericum liliago*. A hampe simple ; à péduncule portant une seule fleur ; à pistil incliné , à pétales blancs. Dans les terres sablonneuses , à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

435. L'Anthéric de Saint Bruno. *Anthericum liliastrum*. A hampe très-simple ; à feuilles aplaties ; à fleurs en épi d'un seul côté ; à corolle de six pétales , campaniforme ; à étamines inclinées ; la corolle blanche est assez grande ; la racine est un faisceau de grosses fibres charnues. Sur les montagnes du Bugey. Fig. 155.

Fig. 155.



Fig. 156.

436. L'Asperge officinale.
Asperagus officinalis. G. 457.
 Corolle au-dessous du germe,
 à six pétales ; fruit , baie à
 six semences. A tige herba-
 cée , ronde , droite ; à feuil-
 les sétacées , accompagnées
 de stipules ; à pétales jau-
 nâtres , à baies rouges. Aux
 Broteaux-Mognat , à la Car-
 rette. Fleurit en Juin. Vi-
 vac. Fig. 156.



Les trois pétales intérieurs
 plus longs , sont repliés au
 sommet. La baie à trois lo-
 ges , présente deux semences
 dans chacune. Les péduncules
 deux à deux , à l'origine des
 rameaux , uniflores , inclinés.
 Les feuilles par faisceaux de
 deux , cinq.

Fig. 157.

437. L'Asphodele jaune.
Asphodelus luteus. G. 454.
 Liliacée , à corolle monopé-
 tale ; divisée en six segmens ,
 aplatis , ouverts ; un miel-
 lier formé par six valvules
 insérées à la base des pétales ,
 et couvrant le germe ; éta-
 mines inclinées. A tige éle-
 vée , simple , couverte de
 feuilles ; à fleurs jaunes , en
 épi le long de la tige ; à
 feuilles éparses , assises , à
 trois côtés , striées , fistu-
 leuses ; bractées membra-
 neuses , grandes ; racine tu-
 bèreuse , ramassée en paquet ,
 jaunâtre , âcre , d'une odeur
 désagréable. Originnaire d'Ita-
 lie , cultivée dans nos jardins.
 Vivace. Fig. 157.



A corolles monopetales.

Fig. 158.

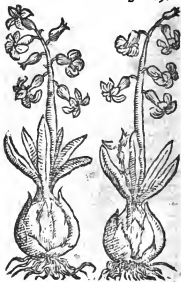
438. L'Hyacinthe à toupet.
Hyacinthus comosus. G. 461.
 Corolle monopetale, trois
 pores mielliers au-dessus du
 germe. A racine bulbeuse ;
 à tige à hampe ; à corolles
 anguleuses, cylindriques ;
 les supérieures stériles, à
 long péduncules. Commune
 dans les terres légères, à la
 Carrette, aux Broteaux. Fleurit
 en Mars, Avril. Vivace.
 Fig. 158.



439. L'Hyacinthe botryte.
Hyacinthus botryoides. A corolles
 toutes en grelot ou unifor-
 mes ; à feuilles creusées en
 gouttière, cylindriques, res-
 serrées. Par-tout dans les ter-
 res légères. Fleurit en Mars,
 Avril. Vivace. A la Carrette,
 aux Broteaux.

Fig. 159.

440. L'Hyacinthe orientale.
Hyacinthus orientalis. A corolles
 en entonnoir, ventruës à la
 base, à limbes à six segmens. A
 tige, une hampe peu élevée,
 succulente ; à feuilles radi-
 cales, assez larges, carénées,
 droites ; fleurs en grappe,
 assez grandes, tournées d'un
 côté. Elle fournit une foule
 de variétés relativement aux
 couleurs des corolles bleues,
 blanches, rougeâtres, jaunes,
 pourpres, et suivant qu'elles
 sont plus ou moins pleines,
 plus ou moins grandes : les
 racines bulbeuses, assez gran-
 des, visqueuses. Cultivée
 dans nos jardins. Fig. 159.



441. L'Hyacinthe à grappe.
Hyacinthus racemosus. A corolles ovales, les supérieures stériles ; à feuilles foibles. Très-commune dans les terrains sablonneux, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Avril. Vivace.

Fig. 160.



442. La Convallaire de Mai.
Convallaria Maialis. G. 459. Corolle au-dessous du germe, monopetale, à cinq segmens. Fruit, baie à trois semences. A hampe, à deux feuilles radicales ; à corolles en grelot ; à fleurs odorantes en grappe, d'un seul côté. Dans les bois, sur Saône, au bois de Roi. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 160.

443. La Convallaire sigillée. *Convallaria polygonatum*. Le sceau de Salomon. A tige anguleuse ; à feuilles alternes, embrassantes ; à péduncules axillaires, à une ou deux fleurs ; à corolles cylindriques. Très-commune dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Avil, Mai, Juin. Vivace. Fig. 161.

Fig. 161.



444. La Convallaire multiflore. *Convallaria multiflora*. A tige cylindrique ; à feuilles alternes, embrassantes ; à péduncules axillaires portant plusieurs fleurs cylindriques. Dans les bois de Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace.

445. La Convallaire bifeuille. *Convallaria bifolia*. A tige simple, petite ; à feuilles en cœur ; à fleurs en grappe, à corolles comme à quatre

petales, à quatre étamines. Dans les bois de Saint-Denis-de-Bron, à Pilat. Fleurit en Avril. Vivace.

A fleurs incomplètes.

446. Le Jonc aigu, *Juncus acutus*. G. 471. Calice sans corolle, de six feuillets. Fruit, capsule à une loge. A chaume cylindrique, presque nu, terminé en pointe roide; à fleurs en panicule terminant presque la tige, soutenu par deux feuilles piquantes. Dans les plaines du Dauphiné, à la Verpillière. Fleurit en Juin. Vivace.

447. Le Jonc congloméré, *Juncus conglomeratus*. A chaume nu, roide; à fleurs en tête, assise sur un côté du chaume vers le haut. Aux Broteaux, sur les rives du Rhône, vers la Guillotière. Fleurit en Juin. Vivace Fig. 162.

448. Le Jonc épars, *Juncus effusus*. A chaume arrondi, nu; à panicule épars, latéral. Sur les bords de la Saône, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

449. Le Jonc recourbé, *Juncus inflexus*. A chaume nu, dont la pointe est membraneuse, recourbée; à panicule épars. Dans la plaine du Dauphiné, dans les prairies humides. Fleurit en Juin. Vivace.

450. Le Jonc filiforme, *Juncus filiformis*. à chaume petit, nu, effilé, incliné; à

panicule latéral. Aux Broteaux, dans les marais de Villeurbane. Fleurit en Juin. Vivace.

451. Le Jonc articulé, *Juncus articulatus*. A tige feuillée; à feuilles nouées, articulées, aplaties; à panicule inégal; à feuillets du calice obtus. Sur les rives du Rhône, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

On trouve à Pilat la variété vivipare, *cum utriculis Gasp. Bauhin. Prod. p. 12. Fig. interior.*

Fig. 162.



452. Le Jonc bulbeux, *Juncus bulbosus*. A tige petite, filiforme, feuillée; à feuilles linaires, creusées en gouttière; à fleurs en corymbe, terminant la tige; à capsules

obtus. A Vassieux, Saint-Cyr, Saint-Didier; dans les prairies humides. Fleurit en Juin

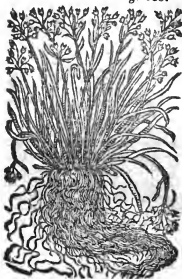
453. Le Jonc des crapauds. *Juncus Buffonius*. A tige petite, dichotome; à feuilles sétacées, anguleuses; à fleurs solitaires, assises sur les divisions des branches. A Saint-Didier, dans les prairies humides. Fleurit en Juin. Fig. 163.

454. Le Jonc velu. *Juncus pilosus*. A tige petite; à feuilles aplaties, garnies de longs poils; à fleurs en corymbe ramifié. Très-commun dans les bois découverts, à la Carrette. Fleurit en Avril. Vivace.

455. Le jonc des champs. *Juncus campestris*. A feuilles aplaties, peu velues; à fleurs en épis assis et pédunculés. Très-commun aux Broteaux, à Roche-Cardon. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

456. La Péplide pourpière. *Peplis portula*. G. 432. Calice campaniforme, à douze segments; fruit, capsule à deux loges; à fleurs assises aux aisselles; à feuilles opposées, arrondies, succulentes. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet dans les terres humides. Annuelle.

Les tiges nombreuses, courtes, lisses, souvent rougeâtres, couchées par terre:



les feuilles petites, presque en spatule, un peu charnues: les calices à douze divisions pointues, alternativement grandes et petites; ils sont blanchâtres, ou couleur de chair: la corolle est composée de six pétales qui tombent de bonne heure et qui manquent très-souvent.

TRIGYNIE, ou à trois styles.

457. Le Colchique d'Automne. *Colchicum Autumnale*. G. 492. Le calice en spathe ou en gaine ; la corolle à tuyau portant sur la racine, a son limbe divisé en six parties, imitant six pétales. Trois capsules adhérentes entre elles et renflées. A feuilles aplaties lancéolées, droites. A racine tubéreuse, très-âcre lorsqu'elle est récente. Dans les prairies de la Guillotière, d'Écully, de Saint-Cyr. Fleurit en Septembre, Vivace. Fig. 164.

Fig. 164.



458. Le Troscart des marais. *Triglochin palustre*. G. 488. Calice à trois feuilllets ; corolle à trois pétales ; pistil sans style ; capsule s'ouvrant par la base. A feuilles radicales linaires, droites ; à tige nue ; à fleurs en épi grêle ; à capsules à trois loges étroites, linaires. Trouvé aux Broteaux, près de la Tête-d'Or, au revers de la digue. Fleurit en Mai. Biennal.

supérieures lancéolées. Dans les fossés aquatiques, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

459. La Patience frisée. *Rumex crispus*. G. 485. Calice de trois feuilllets ; corolle de trois pétales persistans ; fruit, une semence triangulaire, enveloppée par la corolle ; hermaphrodite ; à valvules très-entières, portant chacune un grain ; à feuilles ondulées ; les inférieures ovales, les

460. La Patience obtuse, ou vulgaire. *Rumex obtusifolius*. Hermaphrodite : à valvules dentées, portant des grains ; à feuilles en cœur allongé, obtuses, crenelées. Dans les prés, commune aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

461. La

Fig. 165.

461. La Patience sauvage, ou aiguë. *Rumex acutus*. Hermaphrodite : à valvules dentées, portant des grains ; à feuilles en cœur allongé, aiguës, pointues. Dans les endroits humides, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 165.



462. La Patience sinuée, ou violon. *Rumex pulcher*. Hermaphrodite : à valvules à réseau, ciliées, l'extérieure porte un grain saillant ; à feuilles radicales échanquées de chaque côté comme un violon ; celles de la tige, lancéolées et pointues. A Roche-Cardon, à Fontanieres, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

463. La Patience maritime. *Rumex maritimus*. Hermaphrodite : à valvules dentées, portant chacune un grain ; à feuilles linaires, entières ; à tige petite, ramifiée dès le bas ; à fleurs en arceau aux aisselles des feuilles. Aux Broteaux dans les fossés. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 166.



464. La Patience aquatique. *Rumex aquaticus*. Hermaphrodite : à valvules très-entières, nues, ou sans grains ; à feuilles en cœur, très-grandes, lisses, aiguës. Dans la saulée d'Oullins, dans les marais de Villeurbane. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 166.

Fig. 167.

465. La Patience oseille. *Rumex acetosa*. Dioïque ou à fleurs d'un seul sexe ; à feuilles lancéolées , en fer de fleche. Dans les prairies , commune à Saint-Cyr , aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 167.

Cette espece , dont les feuilles sont acides , présente plusieurs variétés , relativement à la couleur des fleurs et à la grandeur des feuilles qui sont quelquefois crêpées. On retire de l'oseille un sel essentiel , dont l'acide est très-agréable.



466. La Patience petite oseille. *Rumex acetosella*. Dioïque ; à feuilles lancéolées , taillées en fer de hallebarde. Dans les terres légères , sablonneuses , aux Broteaux , très-commune. Fleurit en Avril. Vivace. Fig. 168.

La tige plus ou moins grande , les feuilles plus ou moins larges , quelquefois linaires , constituent autant de variétés : toute la plante est d'un rouge sanguin sur la fin de la saison. Elle est souvent si commune qu'elle couvre des champs entiers. Son acide est aussi prononcé que celui de la précédente.

Fig. 168.



POLYGYNIE, ou à plusieurs styles.

467. Le Fluteau plantaginé. *Alisma plantago*. G. 495. Trois feuillets au calice ; corolle de trois pétales ; plusieurs fruits. A feuilles pétiolées , ovales , aiguës , nerveuses , radicales ; à tige nue ; à péduncules en anneaux formant un panicule ; à plusieurs capsules formant un triangle à angles obtus. Très-commun dans les fossés pleins d'eau , aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

468. Le Fluteau étoilé. *Alisma damasonium*. A fleurs à six styles ; fruit , capsules en alêne , disposées en étoiles ; à feuilles radicales en cœur alongé. Dans les eaux stagnantes , à Villeurbane. Dans les petits marais après Bron , et dans le marais des Echelles. Fleurit en Juin. Vivace.

469. Le Fluteau renonculé.

Alisma ranunculoïdes. A feuilles linaires , lancéolées ; à fruits en tête , hérissés. Dans les marais du Dauphiné , à la Verpilliere et à Saint-Fond. Fleurit en Juin. Vivace.

470. Le Fluteau nageant. *Alisma natans*. A feuilles ovales , alongées , obtuses ; à péduncules solitaires. Sur les rives du Rhône dans un recoude vis-à-vis la Tête-d'Or , aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

471. Le Fluteau en bouclier. *Alisma Parnassifolia*. A feuilles en cœur , aiguës , en bouclier , sur des pétioles articulés. A péduncules en anneaux en fausse ombelle ; à fleurs à douze stries ; à fruits en arête. Dans les marais de la Verpilliere , à la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin. Vivace.



CLASSE VII.

HEPTANDRIE, ou à sept étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

472. **L'ESCULE** marron d'Inde. *Æsculus hippocastanum*. G. 498. Calice ventru, à cinq dents ; corolle à cinq pétales inégaux, posés sur le calice ; fruit, capsule épineuse à trois loges ; à fleurs en grappe pyramidale. Grand arbre, très-commun dans les allées des jardins, à la Croix-Rousse. Fleurit en Avril. Fig. 169.

Les pétales les uns blancs, les autres panachés de blanc et de rose ; sept étamines inégales : à long filamens. Les feuilles digitées à sept folioles ovales, lancéolées, dentées à dents de scie ; l'intermédiaire plus grande ; les semences plus grosses que des châtaignes, plus arrondies, à écorce semblable, contiennent une grande quantité de farine : leur écorce est très-amère. Ce principe amer pénètre dans la substance farineuse ; mais on peut l'enlever par la lixiviation. Cette farine fournit un véritable amidon, très-savonneux.

L'Éptandrie ne fournit qu'une plante véritablement Européenne ; c'est la *Trien-*



talis Europæa, qui, très-commune dans le Nord, n'a pas encore été observée en France. Sa corolle en roue, est divisée en sept segmens ; son calice a sept feuilletts. Les feuilles lancéolées sont ramassées au sommet d'une petite tige : un ou deux pédoncules partent de la touffe des feuilles,

CLASSE VIII.

OCTANDRIE, ou à huit étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

A fleurs complètes.

473. **L**A grande Capucine. *Tropæolum majus*. G. 502. Fleur anormale ; calice d'une seule pièce, coloré, jaune, divisé en cinq segmens, se prolongeant en arriere en forme de capuchon pointu ; cinq petales inégaux ; le fruit formé par trois baies qui se dessechent. A tiges herbacées très-hautes, foibles, se soutenant à travers les supports qu'elles rencontrent ; les fleurs jaunes, solitaires, pédunculées ; les feuilles lisses, en rondache, ou bouclier, divisées en cinq lobes peu marqués ; les petales obtus. Originaire du Mexique, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Toute la plante a un goût âcre, piquant, analogue à celui des cressons.

474. L'Onagre bisannuel. *Oenothera biennis*. G. 505. Le calice supérieur à quatre segmens ; corolle de quatre petales ; capsule cylindrique, inférieure ; plusieurs semences nues. A tige chargée de poils saillans ; à feuilles ovales, lancéolées ; à petales grands, jaunes. Commun, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin, Juillet. Biennal.

475. L'Epilobe à feuilles étroites. *Epilobium angustifolium*. G. 507. Calice supérieur de quatre feuillets ; corolle de quatre petales ; capsules à quatre loges ; semences aigrettées. A feuilles éparses, linaires, lancéolées ; à corolles irrégulieres ; à étamines inclinées. Au Bois-d'Ars, à la Duchere, à la Tour de la Belle-Allemande, sur Saône. Fleurit en Juillet. Vivace. Dans les bois, les taillis.

476. L'Epilobe velu. *Epilobium hirsutum*. A feuilles opposées, lancéolées, à dents de scie, embrassantes et courant sur la tige, hérissées. Commun, aux Broteaux, sur le chemin Saint-Clair, dans les endroits humides. Vivace.

477. L'Epilobe des montagnes. *Epilobium montanum*. A feuilles opposées, ovales, dentées. Au Bois-d'Ars. Fleurit en Juillet. Vivace.

478. L'Epilobe à quatre pans. *Epilobium tetragonum*. A tige à quatre angles ; à feuilles lancéolées, dentelées ; les inférieures opposées. Sur les bords des ruisseaux, à Saint-Didier. Fleurit en Juillet. Vivace.

479. La Chlore perfoliée. *Chlora perfoliata*. G. 519. Ca-

lice inférieur, à huit feuillets ; corolle d'une seule pièce, à huit segmens ; capsule à deux loges, à deux battans, à plusieurs semences. A feuilles radicales, ovales ; celles de la tige ambrassantes, traversées vers la base par la tige : à fleurs jaunes. Près des ruisseaux, sur les bords de la Saône, en Serin. Fleurit en Juillet. Annuelle.

Fig. 170.



480. La Bruyere vulgaire. *Erica vulgaris*. G. 524. Calice de quatre feuillets ; corolle monopetale ; étamines posées sur le réceptacle ; antheres fendues ; capsule à quatre loges. A antheres à arêtes, à corolle en cloche, presque réguliere, à calices doubles ; à feuilles en fer de fleche, opposées. Petit arbrisseau, fleurs en grappe, calices colorés. Très-commune dans les bois découverts, à Vassieux, dans les terres en commune, aux Broteaux. Fleurit en Août, Septembre. Fig. 170.

Fig. 171.



481. L'Airelle myrtille. *Vaccinium myrtillus*. G. 523. Le Calice au-dessus du germe ; la corolle monopetale ; les filamens insérés sur le réceptacle. Fruit, baie à quatre loges, à plusieurs semences. A péduncules ne portant qu'une fleur en grelot, blanche, rosée ; à feuilles ovales, dentées, à dents de scie, caduques ; à tige ligneuse ; à rameaux grêlés, flexibles ; baies d'un violet foncé. Sur nos hautes montagnes, à Pilat, etc. Arbrisseau. Fig. 171.

482. L'Airelle fangeuse.
Vaccinium uliginosum. A pé-
duncule ne suportant qu'une
fleur; à feuilles très-entieres,
comme ovales, obtuses, vei-
nées, lisses, caduques, ciliées
à leur base, dans leur jeu-
nesse. Arbrisseau. Sur nos
hautes montagnes, à Pierre-
Surhaute.

483. L'Airelle ponctuée.
Vaccinium vitis-idaea. A fleurs
en grappes inclinées, termi-
nant les rameaux; à feuilles
persistantes, en ovales renver-
sés, très-entieres, à bords rou-
lés, ponctuées en dessous, se-
ches, blanchâtres en dessous;
corolle couleur de chair, en
grelot; baies rouges, aigre-
lettes. Arbrisseau. Sur nos
hautes montagnes, à Pierre-
Surhaute, à Pilat.

484. L'Airelle canneberge.
Vaccinium oxycoccus. A tiges
couchées; à feuilles très-
entieres, ovales, lancéolées,
aiguës, persistantes, blanches
en dessous: à marges resse-
rées; fleurs terminant les
rameaux, deux ou trois, à
longs péduncules rouges; le
calice de quatre feuillets; la
corolle rouge, d'abord mo-
nopetale, se fend en quatre
pieces lancéolées, roulées en
dessous; baies rouges, aigre-
lettes. Sous-arbrisseaux. Dans
les terrains marécageux de
nos hautes montagnes, à
Pilat, à Pierre-Surhaute.

A fleurs incomplètes.

485. Daphne laureole.
Daphne laureola. G. 526. Ca-
lice coloré d'une seule piece,
à quatre segmens; étamines
renfermées. Fruit, baie pul-
peuse. A feuilles lancéolées,
lisses; à fleurs en grappes axil-
laires, formées par cinq.
Arbrisseau toujours verd, à
fleurs verdâtres. Dans les
bois, à la Tour de la Belle-
Allemande, à Chasselay au
Plantain. Fleurit en Mars.
Fig. 172.

Fig. 172.



Fig. 173.

486. Le Garou bois gentil: *Daphne mesereum*. A fleurs assises trois par trois sur les tiges ; à feuilles caduques, lancéolées ; luisantes , molles. Arbrisseau jetant plusieurs tiges, pliantes , à double écorce : l'extérieure mince , cendrée , l'intérieure verte en dehors. Les fleurs rouges , rarement blanches , très-rapprochées , formant comme un épi terminé par un faisceau de feuilles à peine développées ; les baies rouges , ovales ; les feuilles et l'écorce très-âcre. Sur nos hautes montagnes , à Pilat. Fleurit en Avril. Fig. 173.



Fig. 174.

487. Le Daphne odorant. *Daphne genkwa*. A fleurs assises , terminales , ramassées en faisceau ; à feuilles nues, lancéolées , aiguës , caduques. Sous-arbrisseau ramifié ; corolles très-odorantes ; feuilles âcres. Sur les montagnes du Bugey , dans la plaine du Dauphiné , près du Rhône , avant d'arriver à Pont-Chéri , en allant à la grotte de la Balme. Ce joli arbrisseau est aujourd'hui cultivé dans tous les jardins. Il fleurit en Mai. Fig. 174.



488. Le Daphne de Gnide. *Daphne Gnidium*. A fleurs en panicule, terminant les rameaux. Arbrisseau à feuilles linaires, lancéolées, aiguës, très-rapprochées vers le haut des rameaux; corolles duvetées, rouges ou blanches; feuilles âpres. Sur les basses montagnes du Dauphiné, à la grotte de la Balme. Fleurit en Mai. Fig. 175.



489. La Stellere linaire. *Stellera passerina*. G. 529. Calice coloré, à quatre segmens égaux; fruit, une seule semence. A feuilles linaires; à fleurs en épi lâche, assises aux aisselles des feuilles. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

TRIGYNIE, ou à trois styles.

490. La Bistorte officinale. *Polygonum bistorta*. G. 537. Calice coloré; fruit, une semence nue. A tige très-simple, à un seul épi; à feuilles ovales, prolongées sur le pétiole; à fleurs en épi ovale; à racine ligneuse, tordue. Sur les hautes montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid, dans les prairies. Fleurit en Juin. Vivace.

rouges, pourpres; à cinq étamines; à deux styles; les étamines égales à la corolle. Dans nos pâturages sur les côtes du Rhône. Fleurit en Juillet. Vivace.

491. La Persicaire à feuilles de patience. *Polygonum lapathifolium*. A feuilles grandes, ovales; à fleurs en grappes,

492. La Persicaire amphibie. *Polygonum amphibium*. A fleurs à cinq étamines; à style fendu en deux; à épi ovale; à feuilles ovales, lancéolées, ciliées. Dans les lieux aquatiques, aux Broteaux, à Oullins, et dans les terrains secs, à la Carrette. Fleurit en Août.

Fig. 176.

493. La Persicaire âcre.
Polygonum hydropiper. À fleurs
à six étamines, à style fendu
en deux ; à feuilles lancéo-
lées ; à stipules sans cils,
émoussées, tronquées ; à
fleurs en épis ovales, Très-
commune dans les fossés
aquatiques, aux Broteaux.
Fleurit en Juillet, Août.
Annuelle. Fig. 176.

Si on mâche les feuilles,
elles excitent une sensation
vive, leur goût est piquant.
La variété à fleurs blanches,
est très-commune.



Fig. 177.

494. La Persicaire douce.
Polygonum persicaria. À fleurs
à six étamines ; à styles fen-
dus en deux ; à épis ovales,
allongés ; à feuilles lancéolées ;
à stipules ciliées. Dans les
terrains humides, très-com-
mune, aux Broteaux. An-
nuelle. Fig. 177.

Le goût des feuilles n'est
point piquant : elles sont un
peu âpres. Cette espèce offre
plusieurs variétés : à feuilles
un peu soyeuses, tachetées
et sans taches ; à tiges très-
petites ; à fleurs blanches ; à
tiges rampantes et élevées.



Fig. 178.

495. La Renoué des oiseaux. *Polygonum aviculare*. A tige couchée, herbacée; à feuilles lancéolées; à fleurs aux aisselles des feuilles; à huit étamines; à trois styles. Très-commune, dans les terrains incultes, sur les bords des chemins. Elle fleurit en Juin, Juillet. Aux Broteaux. Vivace. Fig. 178.



496. Le Blé noir sarrasin. *Polygonum fagopyrum*. A tige droite; à feuilles en cœur, souvent en fer de fleche; à fleurs en petites grappes; à semences à trois angles égaux. Devenu spontanée, dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel. Fig. 179.

Fig. 179.

497. Le Blé noir liseron. *Polygonum convolvulus*. A tige anguleuse, rampante ou grimpante, se roulant; à feuilles en cœur; à fleurs en grappes aux aisselles des feuilles; à huit étamines; à trois styles; à anthers violettes. Dans les haies, dans les champs, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuel.



498. Le Blé noir des haies. *Polygonum dumetorum*. A tige lisse, se roulant, sans angles; à feuilles en cœur; les feuilles du calice rabattues sur les semences forment trois ailes; les anthers blanches. Dans les haies, à Franc près Trevoux. Fleurit en Juillet. Annuel.

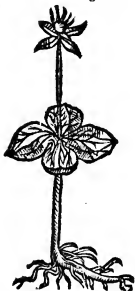
TÉTRAGYNIE, ou à quatre styles.

499. La Parisette uniforme.
Paris quadrifolia. G. 542. Calice à quatre feuillets ; corolle à quatre pétales linaires. Fruit , baie à quatre loges. A quatre feuilles ovales , en anneaux au sommet de la tige. Dans les bois , dans les prairies , à Eirieu , à Saint-Denis-de-Bron , à Dardilly , à Albigny. Fleurit en Avril , Mai. Vivace. Fig. 180.

500. La Moschateline musquée.
Adoxa moschatelina. G. 543. Calice inférieur , à deux feuillets ; la corolle en rosette , supérieure , à quatre ou cinq segmens ; les baies à quatre ou cinq loges , aglutinées aux calices. A fleurs en tête à quatre faces , terminée par une fleur impair. A feuilles composées , deux ou trois fois ternées. Dans les haies , les taillis , dans la plaine du Dauphiné , à Pilat. Fleurit en Mars , Avril. Vivace.

501. L'Elatine poivre-d'eau.
Elatine hydropiper. G. 543. Calice de quatre feuillets ; corolle de quatre pétales ; capsules à quatre loges. A feuilles opposées. Sur les bords des étangs , en Bresse. Fleurit en Mai. Annuelle.

Fig. 180.



502. L'Elatine en anneaux.
Elatine alisnastrum. A feuilles en anneaux ; les surnageantes linaires ; les submergées capillaires : fleurs petites , blanches ; à très-courts péduncules. Dans les fossés un peu aquatiques , en Bresse , près de Montluel , au soleil.

La tige simple , un peu épaisse : les feuilles qui sont hors de l'eau , sont courtes , assez larges , lisses , un peu succulentes.



CLASSE IX.

ENNEANDRIE, ou à neuf étamines.

MONOGYNIE, ou à un style.

503. **LE Laurier cultivé.**
Laurus nobilis. G. 545. Corolle sans calice, monopétale, divisée en six parties : trois glandes portant deux soies entourant le germe ; les filamens intérieurs glanduleux ; fruit, noyau ovale, à une seule loge, recouvert par la corolle desséchée. A feuilles persistantes, ovales, lancéolées, veinées, alternes ; les rameaux portant les fleurs plus courts que les feuilles ; les fleurs divisées en quatre segmens sont dioïques, les feuilles et les semences odorantes. Originaire d'Espagne, cultivée dans nos jardins. Fig. 181.

Fig. 181.



HEXAGYNIE, ou à six styles.

504. **Le Butome jonc fleuri.**
Butomus umbellatus. G. 550. Corolle de six pétales sans calice ; fruit, six capsules renfermant plusieurs semences. A feuilles radicales, très-longues, en lames

d'épée ; à hampe terminée par une ombelle de fleurs rougeâtres. Dans les eaux près de Neuville, dans la saulée au-dessous d'Oullins. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace,

506. La Fraxinelle blanche.
Dictamnus albus. G. 564. Calice de cinq feuillets; corolles de cinq pétales ouverts, inégaux; les filamens parsemés de points glanduleux; fruit, cinq capsules comme collées ensemble. A tige ramifiée, velue, droite; à feuilles alternes, ailées: à folioles ovales, dentelées, luisantes; à fleurs grandes, en grappes terminales. Commune en Languedoc, cultivée dans nos jardins. Nous l'avons trouvée dans les champs, au-dessous de Mont-Ceindre. Fleurit en Mai. Vivace. La racine amère répand une odeur forte. Fig. 183.

Fig. 183.



A fleurs de plusieurs pétales, régulières.

507. La Rue officinale.
Ruta graveolens. G. 565 Calice divisé en cinq parties; les pétales concaves; le réceptacle ceint de dix pores mellifères ou mielliers; la capsule à côtes saillantes. A feuilles alternes, décomposées ou deux fois ailées: à folioles ovales, assez charnues. A fleurs latérales cruciformes; à tiges élevées, ligneuses, ramifiées. Originnaire de Provence, cultivée dans nos jardins. Les feuilles sont âpres, amères; elles répandent une odeur forte. Fig. 184.

Fig. 184.



508. Le Sucepin parasite. *Monotropa hypopithys*. G. 583. Fleur terminale sans calice, de dix pétales, dont les cinq extérieurs ont un miellier à la base, creusé en faussette; fleurs latérales, à huit pétales, à huit étamines; fruit, capsule à cinq loges. A épi floral incliné avant l'épanouissement des fleurs; à racine écailleuse; à tige simple, sans feuilles, garnie d'écailles ovales. Dans les bois couverts, au Bois-d'Ars. Fleurit en Juin. Parasite. Vivace.



509. La Pirole à feuilles ronde. *Pyrola rotundifolia*. G. 598. Calice d'une seule pièce divisé en cinq segmens; la corolle de cinq pétales; le fruit, une capsule à cinq loges, s'ouvrant sur les angles. A tige anguleuse, simple, garnie de quelques écailles; à feuilles radicales, pétiolées, arrondies, épaisses, lisses; à fleurs blanches en grappe; à étamines recourbées en haut, le style recourbé en bas. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 185.

couchant de cette montagne, à trois lieues de Lyon.

511. La Pirole ondulée. *Pyrola secunda*. A tige portant des feuilles, ovales, lancéolées, ondulées, crenelées; à fleurs en grappe, tournées d'un seul côté. Sur les montagnes du Bugey. Fleurit en Mai. Vivace.

510. La petite Pirole. *Pyrola minor*. Très-ressemblante à la précédente; à feuilles et tige plus petites; à étamines et style droits. Dans les montagnes du Bugey. Fleurit en Juin. Vivace.

OBSERVATION.

Le Citoyen Henon a trouvé ces deux premières piroles à Saint-André, le long des ruisseaux, dans la partie du

Toutes les Piroles Européennes, se trouvent dans les plaines de Lithuanie. Sous notre climat, elle ne croissent que sur nos hautes montagnes. La pirole à hampe, ne portant qu'une fleur, *Pyrola uniflora*, n'a été trouvée que sur les hautes Alpes du Dauphiné.

A fleurs

A fleurs monopetales, régulières.

512. L'Arbousier commun. *Arbutus unedo*. G. 596. Calice à cinq segmens ; corolle ovale, comme transparente, au-dessous de la gorge ; fruit, baie à cinq loges. A tige en arbre ; à feuilles ovales, lancéolées, dentées à dents de scie ; à baie grosse, comme tuberculée. Sur les bords du Rhône, près de Valence. Fig. 186.



513. L'Arbousier bousse-rolle. *Arbutus uva ursi*. A tiges couchées ; à feuilles très-entières, ovales, dures. Les baies d'un beau rouge, petites ; la corolle en grelot, d'un rouge tendre, rosé. Sur les montagnes du Dauphiné. Fleurit en Juin. Sous-Arbrisseau.

514. L'Arbousier des Alpes. *Arbutus Alpina*. A tiges

couchées ; à feuilles ridées, ovales, lancéolées, à dents de scie ; à corolle en grelot, blanche ; à gorge verte ; baies bleues, assez grosses. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Arbrisseau.

DIGYNIE, ou à deux styles.

515. Le Knawel annuel. *Scleranthus annuus*. G. 611. Calice d'une seule pièce, sans corolle ; fruit, deux semences renfermées dans le calice. A feuilles linaires ; à segmens du calice aigus, ouverts pendant la maturité des graines. Dans les terrains secs, à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin. Annuel.

du fruit fermés ou peu ouverts ; à segmens moins aigus, plus bordés de blanc. Très-ressemblant au précédent par ses tiges basses, très-nombreuses ; par la multitude des fleurs ; mais il est plus velu, ses calices sont plus grands. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

516. Le Knawel vivace. *Scleranthus perennis*. A calices
Tome I.

517. Le Knawel des montagnes. *Scleranthus polycarpus*.

A Calices du fruit très-ouverts ; à segmens épineux ; à tige un peu velue. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juin. Vivace.

518. La Dorine à feuilles opposées. *Chrysosplenium oppositifolium*. G. 607. Calice sans corolle, coloré, d'une seule piece, divisé en quatre ou cinq segmens ; fruit, capsule à deux becs, à une loge, à plusieurs semences. A tige herbacée, ramifiée ; à feuilles opposées, pétiolées, succulentes, arrondies ; à fleurs jaunes, assises au sommet des tiges, enveloppées par des bractées qui jaunissent. A Yzeron. Vivace.

519. La Dorine à feuilles alternes. *Chrysosplenium alternifolium*. Très-ressemblante à la précédente, mais plus petite ; à feuilles alternes. A Saint-André, à Rivery. Vivace. Elles fleurissent toutes deux en Avril, Mai.

520. La Saxifrage cotyledon. *Saxifraga cotyledon*. G. 608. Calice d'une seule piece, divisé en cinq parties ; corolle de cinq pétales ; fruit, capsule à une loge et terminée par deux becs : plusieurs semences. A tige presque nue ; à feuilles radicales en langue, succulentes : à marge cartilagineuses, blanches, dentelées, formant une rose sur terre ; à fleurs en panicule. Sur nos hautes montagnes en Bugey, à Pierre-Surhaute. Vivace. Fig. 187.

521. La Saxifrage à feuilles rondes. *Saxifraga rotundifolia*. A tige en panicule ; à feuilles de la tige pétiolées, reniformes, dentées ; les fleurs terminant la tige, à longs péduncules. Sur nos montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid, à Mont-Pilat. Vivace.

522. La saxifrage digitée. *Saxifraga tridactylites*. A petite tige ramifiée, droite ; à feuilles de la tige alternes, cunéiformes, à trois lobes. Sur les vieux murs, sur les rochers, très-commune aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Vivace.

Fig. 187.

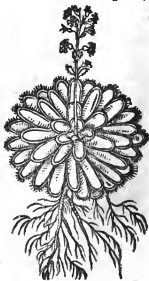


Fig. 188.

523. La Saxifrage granulée. *Saxifraga granulata*. A racine garnie de tubercules ; à tige ramifiée ; à feuilles taillées en rein , découpées sur le bord en lobes. Dans les pâturages et les bois un peu humides , commune à Roche-Cardon , à la Carrette. Fleurit en Avril , Mai. Vivace. Fig. 188.



524. La Gypsophylle rampante. *Gypsophylla repens*. G. 612. Calice d'une seule pièce, campanulé , anguleux ; corolle de cinq pétales ovales , sans onglet ; capsule ronde , à une loge. A tige couchée ; à feuilles lancéolées , linaires , pulpeuses ; à pétales peu échancrés ; à étamines plus courtes que la corolle. Dans les terres légères dans la plaine du Dauphiné , aux Charpennes. Fleurit en Mai. Vivace.

quatre folioles en écailles ; à corolles échancrées , blanches , purpurines. Dans les terres sablonneuses. Fleurit en Août. Très-commune à la Carrette. Vivace.

525. La Gypsophylle des murailles. *Gypsophylla muralis*. A tige à rameaux en bras ouverts , épars ; à feuilles linaires , plates ; à péduncules simples , capillaires , portant une seule fleur ; à calices sans folioles ; à corolles crenelées , roses , purpurines. Sur les murs , dans les terres sablonneuses , à Mont-Ceindre. Fleurit en Septembre. Annuelle.

527. La Saponaire officinale. *Saponaria officinalis*. G. 613. Calice sans écailles , en tuyau ; fleur de cinq pétales à onglets ; capsule oblongue , à une loge. A calices cylindriques ; à feuilles ovales , lancéolées , nerveuses , assises ; à pétales assez grands , roses , rarement blancs. Dans les Bois , les pâturages ; très-commune à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

526. La Gypsophylle saxifrage. *Gypsophylla saxifraga*. A tige ramifiée ; à rameaux inclinés ; à feuilles linaires ; à calices anguleux , ornés de

528. La Saponaire blé de vache. *Saponaria vaccaria*. A feuilles assises , ovales , pointues ; à fleurs comme en co-

rymbe ; à pétales étroits , rouges ; à calice en pyramide , à cinq angles saillans. Dans les champs , parmi les blés. Aux Broteaux. Commune. Fleurit en Juillet. Annuelle.

529. La Saponaire rampant. *Saponaria ocyroides*. A tiges couchées , très-ramifiées ; à feuilles petites , ovales , pointues ; à fleurs axillaires , petites ; à pétales rouges ; à calice tubulé , velu. Sur les côteaux arides , à l'ombre. Près de Montluel , à Chazay. Fleurit en Avril. Vivace.

530. L'Œillet des Chartroux. *Dianthus Carthusianorum*. G. 614. Calice d'une seule pièce , cylindrique , orné à la base d'écaillés ; corolle de cinq pétales à onglets ; capsule cylindrique , à une loge. A feuilles à trois nervures , lancéolées , étroites , roides ; à fleurs en faisceau terminant la tige ; à écaillés du calice ovales , finissant en arête , presque de la longueur du calice ; à limbes des pétales velus , rouges , crenelés. Dans les terrains élevés et incultes , en Serin , sur les côteaux du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace. Commun. Fig. 189.

531. L'Œillet velu. *Dianthus armeria*. A tige peu ramifiée ; à fleurs en faisceau , peu garni ; à écaillés du calice lancéolées , velues , de la longueur du calice ; à limbes

de la corolle rouges , étroits , peu dentés. Dans les terrains stériles , à Alincourt , à la Pape , à la Tour de la Belle-Allemande. Fleurit en Juillet , Août. Vivace. Commun.

532. L'Œillet prolifère. *Dianthus proliferus*. A tige peu ramifiée , un peu couchée vers la base ; à feuilles très-étroites ; à fleurs ramassées en tête compacte ; les écaillés du calice obtuses , plus longues que le calice ; à corolles petites , rouges. Sur les murs de la Ville , dans les terres sablonneuses , à la Carrette. Fleurit en Juillet. Commun. Annuel.

Fig. 189.



533. L'Œillet dégénéré. *Dianthus diminutus*. Très-ressemblant au prolifère ; à tige ramifiée ; à feuilles encore

Fig. 190.

plus étroites, mais à fleurs solitaires, terminant les rameaux. Huit écailles enveloppent le calice et le surpassent en longueur; la corolle très-courte. Dans les terrains sablonneux, sur les côtes du Rhône, à la Pape. Fleurit en Août. Annuel.

534. L'Œillet des Jardini-
ers. *Dianthus caryophyllus*. A
fleurs solitaires; à écailles
du calice ovales, très-cour-
tes; à pétales crenelés. La
variété inodore, *inodorus*,
dans les terrains légers, à
la Carrette. Fleurit en Juil-
let. Vivace. Fig. 190.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

535. Le Cucubale à baie.
Cucubalus baccifer. G. 615.
Calice enflé; cinq pétales à
onglet, sans couronne autour
de la gorge; capsules à trois
loges. A tige foible, à feuil-
les ovales, lancéolées; à pé-
duncules à une fleur; à ca-
lice campanulé; à pétales écar-
tés, couronnées, verdâtres; à
fruit arrondi, rouge, mol. Dans
les taillis, parmi les broussail-
les; à Dardilly, aux Broteaux.
Fleurit en Juillet. Vivace.

536. Le Cucubale écu-
meux. *Cucubalus behen*. A ca-
lice arrondi, lisse, veiné en
réseau; à corolles comme
nues; à capsules à trois loges;
à feuilles elliptiques, d'un
verd clair. Dans les terrains

pierreux, les pâturages secs,
très-commun aux Broteaux,
à la Carrette. Fleurit en
Mai. Vivace.

537. Le Cucubale dioïque.
Cucubalus ovites. A feuilles
radicales, ovales, lancéolées;
celles de la tige plus étroites;
les fleurs en panicule,
mâles et femelles sur des
pieds différens; à calices
tubulés; à pétales entiers,
très-étroits. Sur les côtes
sablonneux du Rhône. Com-
mun à la Carrette. Fleurit en
Juin. Vivace.

538. Le Cornillet Français.
Silene Gallica. G. 616. Pétales
divisés; gorge de la corolle
couronnée par dix oreillettes

qui naissent à la base des lames des pétales. A tige ramifiée, velue ; à feuilles elliptiques, hérissées ; à fleurs en épis alternes, tournées d'un côté ; à calice hérissé, strié, gluant ; à pétales petits, blancs, entiers ; à fruits redressés. Dans les prairies, à Chazay-d'Azergues. Fleurit en Mai. Annuel.

539. Le Cornillet penché. *Silene nutans*. A tige un peu velue, visqueuse ; à feuilles lancéolées, hérissées ; à fleurs en panicule incliné ; à calice visqueux, strié ; à pétales blancs, fendus en deux segments roulés. Dans les bois, à la Carrette, Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace. Commun.

540. Le Cornillet conique. *Silene conica*. A feuilles molles ; à pétales fendus en deux segments ; à calice du fruit conique à trentes stries. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace.

541. Le Cornillet Œillet. *Silene armeria*. A tige lisse, ramifiée ; à feuilles glauques, lisses ; celles de la tige en cœur ; à fleurs terminant, en fausse ombelle ; à calice alongé, sillonné, rougeâtre ; à pétales rouges. Sur les montagnes, dans les bois, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juin. Annuel.

542. La Stellaire des bois. *Stellaria nemorum*. G. 617. Calice de cinq filets ; cinq

pétales fendus, ouverts ; capsule à une loge, à plusieurs semences. A feuilles pétiolées, en cœur, assez grandes ; à péduncules composés, formant un panicule. Dans les lieux couverts, ombragés, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Mai.

543. La Stellaire hollostée. *Stellaria holostea*. A feuilles lancéolées, finement dentelées, à dent de scie, comme graminées, ciliées ; à fleurs grandes, blanches ; à pétales divisés en deux pièces. Dans les bois, à la Claire, à Gorge-de-Loup, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

544. La Stellaire graminée. *Stellaria graminea*. A feuilles linaires, lancéolées, très-entières, sans cils ; à fleurs en panicule ; à péduncules ramifiés. Dans les haies, à Roche-Cardon, à la Pape. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

545. La Sabline nerveuse. *Arenaria trinervia*. G. 618. Calice à cinq filets ; corolles à cinq pétales entiers ou non divisés ; capsule à une loge, à plusieurs semences. A feuilles ovales, aiguës, pétiolées, assez succulentes, à trois nervures ; à péduncules solitaires ; à pétales blancs, plus courts que le calice. Dans les terres légères des bois, à Sainte-Foy, en Serin, à la Croix-Rousse, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Annuelle.

546. La Sabline serpoliere. *Arenaria serpyllifolia*. A feuilles assises, ovales, lancéolées, un peu hérissées; à péduncules portant une seule fleur; à pétales plus court que le calice. Sur les murs, dans les terrains sablonneux, aux tapis. Commune. Fleurit en Mai. Annuelle.

547. La Sabline rouge. *Arenaria rubra*. A feuilles filiformes; à stipules membraneuses, en gaine, elles sont ovales, lancéolées, blanches; à fleurs rouges. Dans les terres légères, à la Croix-Rousse, à la quarantaine. Fleurit en Avril. Annuelle.

548. La Sabline moyenne. *Arenaria media*. A tige un peu velue; à feuilles linaires, succulentes, un peu velues; à stipules membraneuses; à fleurs blanches: les pétales presque aussi longs que le calice; les semences entourées par un cercle membraneux, blanc. Dans les pâturages à Saint-Cyr. Fleurit en mars. Annuelle.

549 La Sabline des rochers. *Arenaria Saxatilis*. A tige paniculée; à feuilles en alène; à feuillets du calice ovales, obtus; à pétales plus longs que le calice, blancs, ponctués. Sur les murs, dans les terres sablonneuses, sur les remparts de la Croix-Rousse.

550. La Sabline à feuilles menues. *Arenaria tenuifolia*. A tige paniculée; à feuilles en alène, réunies à leur base;

les feuillets du calice en pointes allongées, parcourus en dessous par deux lignes vertes, les marges étant blanches; à pétales lancéolés, plus courts que le calice. Sur les murailles de la Ville, dans les champs à la Croix-Rousse, en Serin.

On peut rapporter à cette espèce l'*Alsine* 865, de Haller, *Hist. Helv.*, trouvée au bois de Vassieux, en fleur, Mai. La tige, les feuilles et les calices sont hérissés de poils courts. La plante, fraîche, est un peu visqueuse; sa tige est droite, ramifiée à bras ouverts; ses feuilles embrassantes sont linaires, lancéolées, le calice est plus grand que les pétales.

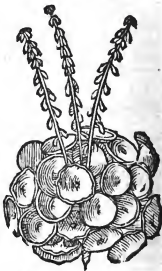
OBSERVATION.

La Tétrandrie étant déjà imprimée, nous sommes obligés, en n'ayant égard qu'aux affinités naturelles, de faire mention ici de la *Buffonia tenuifolia*, la Buffon à feuilles menues. Calice de quatre feuillets; quatre pétales; quatre étamines; deux styles; fruit, une capsule à une loge; à deux semences. A tiges ramifiées; à feuilles très-étroites, linaires, réunies par leur base: à fleurs axillaires et terminales; à pétales blancs, plus courts que le calice. Trouvée en Septembre dans les terrains arides du Mont-Ceindre. Elle doit être placée dans la Tétrandrie Digynie, après l'*Aphanes arvensis*.

PENTAGYNIE, ou à cinq styles.

551. Le Cotilier ombiliqué. *Coryledon umbilicus*. G. 628. Calice à cinq segmens ; corolle monopetale ; cinq mielliers en écailles à la base des germes ; fruit , cinq capsules. A tige ramifiée ; à feuilles succulentes en bouclier , creusées en cuiller , alternes , dentées. Sur les rochers , à Alincourt , à Pierre-Scize , à Roche-Cardon. Fleurit en Mai , Juin. Vivace. Fig. 191.

Fig. 191.



552. La Joubarbe orpin. *Sedum telephium*. G 629. Calice divisé en cinq segmens ; corolle de cinq petales ; cinq mielliers en écailles à la base des germes ; fruit , cinq capsules. A tige droite ; à feuilles ovales , aplaties , à dents de scie ; à fleurs en corymbe feuillé , terminant. Sur les rochers , dans les vignes , en Serin sous la tour de la Belle-Allemande , à Roche-Cardon. Fleurit en juillet , Août Vivace. Fig. 192.

Fig. 192.



553. La Joubarbe glauque. *Sedum dasyphyllum*. A tiges foibles ; à feuilles opposées , ovales obtuses ; à réseau de veines rouges ; à fleurs éparcs , blanches. Sur les murs de la Ville. Fleurit en Juin. Annuelle.

554. La Joubarbe recourbée. *Sedum reflexum*. A feuilles cylindriques , en alène , recourbées , arrondies d'un côté , pointues ; à fleurs jau-

Fig. 193.

nes , en fausse ombelle. Dans les terres sablonneuses , à la Carrette , à Franc. Fleurit en Juillet. Annuelle.

555. La Joubarbe pourpier. *Sedum cœpœa*. A tige ramifiée ; à feuilles ovales , aplaties ; à fleurs en panicule. Dans les lieux pierreux à Vassieux. Fleurit en Juillet , Août. Annuelle. Fig. 193.

556. La Joubarbe des rochers. *Sedum rupestre*. A tige rampante ; à feuilles en alène , en recouvrement , sur cinq rangs ; à fleurs jaunes. Dans les terres sablonneuses , à la Carrette , Fleurit en Juillet , Août.

557. La Joubarbe blanche. *Sedum album*. A tige lisse ; à feuilles cylindriques , obtuses , assises , écartées de la tige ; à fleurs blanches , en cimier ramifié. Sur tous les murs de la Ville , à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 194.

OBSERVATION.

Toutes les Joubarbes peuvent croître sur les murs et les rochers les plus dénués de terre. Ces especes , comme les autres plantes grasses exotiques , se nourrissent plutôt par imbibition , savoir , par les vaisseaux inhalans de leurs feuilles , que par la succion de leurs radicules.



Fig. 194.



Fig. 195.

558. La Joubarbe âcre. *Sedum acre*. A tiges ramifiées, les derniers rameaux subdivisés en trois ; à feuilles comme ovales, assises, bossuées, alternes, très-rapprochées ; à fleurs jaunes. Dans les terres sablonneuses, commune à la Carrette, à Cuire. Fleurit en Juin. Juillet. Vivace. Fig. 195.

559. Le Joubarbe à six angles. *Sedum sexangulare*. A feuilles comme ovales, adossées contre la tige, en recouvrement sur six côtés ; à fleurs en cimier à trois branches, chaque branche portant trois fleurs jaunes. Dans les terres sablonneuses, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

560. La Joubarbe velue. *Sedum villosum*. A tige droite ; à feuilles un peu aplaties, linaires, obtuses, un peu velues ; à péduncules latéraux, velus, portant une ou deux fleurs pourpres. Dans les prairies arrosées, à Franc, au-delà de Trevoux. Fleurit en Juillet.

561. La Joubarbe noirâtre. *Sedum atratum*. A tige droite, petite ; à feuilles cylindriques ; à fleurs en corymbe terminal ; à calices d'un pourpre noirâtre ; à pétales ovales, blancs, de la longueur du calice ; à germes d'un pourpre noirâtre. Dans les vignes, à Franc, au-delà de Trevoux. Fleurit en Juillet. Annuelle.



562. La Spargoute des champs. *Spergula arvensis*. G. 638. Calice de cinq feuillets ; corolle de cinq pétales entiers ; capsule ovale, à une loge, à cinq valves. A tige foible, à feuilles en anneaux, jusques à 20 ; en alene, succulentes. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

563. La Spargoute pentandre. *Spergula pentandra*. A feuilles en anneaux de 6 à 8 ; à fleurs à cinq étamines. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

564. La Spargoute noueuse. *Spergula nodosa*. A tiges simples, à nœuds enflés ; à feuilles en alène, lisses ; les supérieures par faisceaux. Dans les champs, les pâturages,

aux Broteaux - Mognat , à Fontanieres. Fleurit en Juillet. Vivace.

565. Le Céraste vulgaire. *Cerastium vulgatum*. G. 637. Calice à cinq feuillets ; corolle à cinq pétales fendus en deux pièces ; capsule à une loge , s'ouvrant par le haut. À tiges diffuses ; à feuilles ovales , lancéolées , hérissées ; à pétales de la longueur du calice ; à capsule allongée. Dans les pâturages , très-commun , à la Croix-Rousse. Fleurit en Mars , Avril.

566. Le Céraste visqueux. *Cerastium viscosum*. G. 637. A tige droite , visqueuse , velue ; à feuilles ovales , lancéolées , hérissées ; à corolles de la longueur du calice ; à capsule allongée. Dans les pâturages secs , commune à la Croix - Rousse. Fleurit en Avril. Annuel.

567. Le Céraste pentandre. *Cerastium semidecandrum*. A tige simple ; à feuilles ovales , hérissées ; à pétales échancrés , plus courts que le calice ; à cinq étamines ; à capsule allongée. Dans les terres sablonneuses , aux Broteaux. Commun. Fleurit en Avril. Annuel.

568. Le Céraste des champs. *Cerastium arvense*. A feuilles linaires , lancéolées , obtuses , lisses ; à corolles plus longues que les calices ; à capsule allongée. Sur les revers des chemins , dans les pâturages secs , aux Broteaux , commun. Fleurit en Avril. Vivace.

569. Le Céraste aquatique. *Cerastium aquaticum*. A feuilles en cœur , ovales , grandes ; les inférieures pétiolées : à fleurs solitaires ; à capsule inclinée , arrondie. Dans les fossés aquatiques , dans les marais , aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet.

570. L'Agrosteme nielle des blés. *Agrostema githago*. G. 635. Calice en tuyau , sec ou coriacé , divisé en cinq segmens linaires , plus longs que les pétales , qui sont sans oreillettes à la gorge , à lames pourpres très-entieres ; à tige droite , élevée , hérissée ; à feuilles opposées , assises , linaires , hérissées ; à calices striés , durs , hérissés. Dans les terres à blés , aux Broteaux , commun. Fleurit en Juin. Annuelle. Fig. 196.

Fig. 196.



140 DÉCANDRIE PENTAGYNIE.

571. L'Agrosteme fleur de Jupiter. *Agrostema flos Jovis*. A tiges et feuilles cotonneuses ; à fleurs en corymbe aplati ; les cinq pétales rouges sont échancrés. En Suisse , cultivée dans nos jardins.

Fig. 197.



572. L'Agrosteme nielle des jardins , ou Coquelourde. *Agrostema coronaria*. Cotonneuse ; à feuilles ovales , lancéolées , blanchâtres ; à pétales échancrés , couronnés , dentés à dents de scie ; à calice à dix angles , cinq plus petits ; corolle pourprée. Sur la montagne de Tarare. Fig. 197.

573. La Lampette fleur du coucou. *Lichnis flos cuculi*. G. 636. Calice d'une seule pièce alongée , lisse ; à six pétales à onglets à la gorge : à limbes fendus ; capsule à cinq loges. A tiges droites , striées , hérissées , ramifiées vers le haut ; à feuilles opposées , assises , lancéolées , étroites ; à calices striés , rougeâtres ; à pétales purpurins , découpés en quatre lanières ; à capsules arrondies. Dans les prés , à Saint-Cyr , à Gorge-de-Loup , en Vaise. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 198.



574. La Lampette dioïque. *Lichnis dioica*. A tige élevée , rude , velue ; à feuilles opposées , assises , ovales , lancéolées , velues ; à calices ovales , ventrus , velus , striés ; à pétales en cœur , blancs , rarement rouges ; à fleurs à étamines sur un pied , à styles sur un autre. Très-commune

dans les haies , les taillis , à la Carrette. Fleurit en Mai , Juin. Vivace. Fig. 198.

575. La Lampette croix de Malthe. *Lychnis Chalcedonica*. A tige droite, élevée; à feuilles velues; à fleurs en faisceau terminant la tige, nombreuses, écarlates; à pétales très-échancrés, imitant par leur réunion une croix de Malthe. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 199.



576. La Surelle alleluia, ou pain de coucou. *Oxalis acetosella*. G. 634. Calice de cinq feuilles; corolle de cinq pétales réunis par les onglets; capsule pentagone ou à cinq coins, s'ouvrant sur les angles avec ressort. A racine dentée; à feuilles trois sur un pétiole, ou ternées, les folioles en cœur renversé; à tiges nues courtes, ou hampes portant au sommet une seule fleur laiteuse, rarement bleuâtre, ou pourprée. Dans les bois, trouvée à Myons. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 199.

OBSERVATION.

577. La Surelle jaune. *Oxalis corniculata*. A tige ramifiée, diffuse, ou à rameaux étalés; à feuilles ternées; à péduncules axillaires, portant peu de fleurs comme en ombelle; à corolles jaunes. Dans les terres cultivées, aux Broteaux, à Margnoles. Fleurit en Juillet. Vivace.

Le *Phytolacca decandra* est aujourd'hui généralement cultivé dans nos jardins. Le calice sans corolle, est formé par cinq feuillets colorés: cette espèce offre dix étamines et dix styles; le germe se change en une baie rouge à dix sillons: la tige est très-élevée, très-ramifiée, les feuilles ovales, nauséabondes; les fleurs rouges, en grappes terminales; la racine très-grosse.



C L A S S E X I.

DODÉCANDRIE , ou à douze étamines.

MONOGYNIE , ou à un style.

578. **LE** Cabaret d'Europe.
Asarum Europæum. G. 642. Le
 Calice sans corolle , repose
 sur le germe ; il est divisé
 au sommet en trois segmens ;
 le fruit est une capsule co-
 riacée , couronnée par les
 dents du calice. A tige simple,
 très-courte ; à fleur termi-
 nale ; à calice velu , extérieu-
 rement d'un pourpre foncé ;
 à feuilles naissant deux à
 deux , pétiolées , reniformes ,
 obtuses , luisantes , velues dans
 leur jeunesse ; à racine me-
 nue , rampante , aromatique ,
 âcre. Sur les montagnes du
 Bugey. Vivace. Fleurit en
 Avril. Fig. 200.

Fig. 200.



Si on renferme les racines
 du Cabaret dans une boîte ,
 après leur dessication , elles
 répandent , lorsqu'on r'ou-
 vre , quelques jours après ,
 cette boîte , une odeur aro-
 matique très-agréable et très-
 pénétrante. On appelle vulgai-
 rement cette plante , Oreille
 d'homme.

579. Le Pourpier des jardins. *Portulaca oleracea*. G. 658. Le calice inférieur, fendu en deux segmens ; corolle de cinq petales, s'ouvrant horizontalement. A feuilles en forme de coin, succulentes, lisses, assises, entassées ; à fleurs jaunes, assises. Dans les terrains gras. Fleurit en Juin, Juillet, à la Croix-Rousse. Vivace. Fig. 201.



Le Pourpier, originairement exotique, s'est tellement multiplié qu'il croît aujourd'hui abondamment dans tous nos terrains succulens.

580. La Salicaire officinale. *Lythrum Salicaria*. G. 660. Calice inférieur, à douze segmens ; six petales insérés au calice ; capsule à deux loges. A feuilles opposées, en cœur, lancéolées, un peu velues ; à fleurs en épi, rouges ; à tige droite. Dans les fossés aquatiques. Fleurit en Juin, Juillet. Commune aux Broteaux. Vivace. Fig. 202.



Cette espece offre plusieurs variétés, constituées par la tige plus ou moins élevée, plus ou moins ramifiée, par les feuilles alternes ou en anneaux quatre à quatre. Son long épi de fleurs rouges produit un bel effet.

581. La Salicaire à feuilles d'hyssope. *Lythrum hyssopifolium*. A feuilles alternes, linaires; les fleurs assises aux aisselles des feuilles; à calices en tuyau à cinq ou six dents; à six pétales pourpres, à six étamines; à tiges couchées. Dans les terrains humides. Fleurit en Juillet, à Irigny et dans les îles au-dessous de Miribel. Annuelle.

DIGYNIE, ou à deux styles.

582. L'Aigremoine eupatoire. *Agrimonia eupatoria*. G. 663. Calice à cinq dents, engainé par un autre calice; cinq pétales attachés au calice; deux semences nidulées dans le fond du calice. A feuilles de la tige ailées; la foliole impair pétiolée; à fleurs petites, jaunes, éloignées, en grappe alongée; à calice extérieur hérissé de poils recourbés. Dans les pâturages. Fleurit en Juin. Commune à la Carrette. Fig. 203.

OBSERVATION.

Le Citoyen Henon a trouvé, à Dardilly, une variété qui répand une odeur agréable: elle est plus velue que la première; la corolle est d'un jaune plus foncé; les calices fructifères sont plus gros. Les petites folioles intercalées entre les grandes, offrent quelques différences: c'est l'*Eupatorium odoratum* Lobel. *Advers.* 308. var. l'*Agrimonium odoratum* Barr. *Ic.* 611.

Fig. 203.



TRIGYNIE

TRIGYNIE, ou à trois styles.

583. La Gaude jaunissante. *Reseda luteola*. G. 664. Calice d'une seule pièce, découpé en lanières; pétales inégaux, frangés; capsule à une loge, béante ou ouverte à son sommet. A feuilles lancéolées, entières, à une dent de chaque côté à la base; à calice à quatre lanières. Dans les terrains incultes, au chemin Saint-Clair, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. Commune.
Fig. 204.

584. La Gaude jauné. *Reseda lutea*. A feuilles inférieures ailées, toutes divisées aux sommet en trois parties; à calice de six lanières; à six pétales. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Commune. Fleurit en Juin. Les feuilles souvent ondulées.

585. La Gaude calicinier. *Reseda phyteuma*. A feuilles entières et d'autres à trois lobes; à calice de six lanières, plus grand que la fleur. Dans les terres légères, commune, aux Broteaux, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuelle.

OBSERVATION.

Dans ce genre le nombre des étamines varie de 11 à 15: le nombre des pétales et des segmens du calice n'est pas plus constant. On cultive gé-

Tome I,

Fig. 204.



néralement dans nos jardins la Gaude odorante, *Reseda odorata*, à rameaux épars, à feuilles entières et à trois lobes; à calice de la longueur de la corolle; à quatre styles. Elle ressemble beaucoup à la calicinier; mais on la distingue facilement par son odeur suave. Originair d'Egypte. Bisannuelle.

K

586. Le Tithymale rond, *Euphorbia peplus*. G. 665. Corolle à pétales en bouclier; calice ventru; capsule à trois coques. A rameaux dichotomes ou à bras ouverts; à ombelles de trois rayons, chaque rayon dichotome; à trois folioles ovales, en cœur formant la collerette; à feuilles arrondies, pétiolées; à pétales lunulés ou en croissant. Dans les taillis, dans les jardins, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 205.



587. Le Tithymale petite esule. *Euphorbia exigua*. A ombelle de trois rayons: chaque rayon dichotome, les folioles de la collerette lancéolées; à feuilles linaires, aiguës ou obtuses; à pétales échancrés en demi-lune; à capsule lisse. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Septembre. Annuel. Fig. 206.

Fig. 206.



588. Le Tithymale faucille. *Euphorbia falcata*. A ombelle de trois rayons, dichotomes; à folioles de la collerette comme en cœur terminé en pointe; à feuilles lancéolées, émoussées. Dans les champs. Fleurit en Août. A la Carrette. Annuel.

589. Le Tithymale épurge. *Euphorbia lathyris*. A ombelle de quatre rayons ; chaque rayon dichotome ; à feuilles opposées , lancéolées , très-entieres ; quatre bractées forment la collerette ; les pétales à deux cornes laissent suinter un suc. Dans les jardins. Fleurit en Juin , Juillet , à Margnole. Bisannuel. Fig. 207.



Fig. 207.

590. Le Tithymale doux. *Euphorbia dulcis*. A ombelle de cinq rayons ; chaque rayon dichotome ; à bractées en cœur , dentelées ; à feuilles lancéolées , obtuses , à fines dentelures ; à pétales entiers ; à fruit rouge , hérissé. Dans les champs. Fleurit en Avril , à la Croix-Rousse. Vivace.

Fig. 208.



591. Le Tithymale éveillé-matin. *Euphorbia helioscopia*. A ombelle de six rayons , trifides , dichotomes ; cinq bractées arrondies et finement crenelées sous l'ombelle générale , trois sous l'ombelle partielle ; à feuilles en coin , finement crenelées ; à pétales entiers ; à fruit à capsules lisses. Dans les jardins , les champs. Très-commun. Fleurit en Juin , Juillet , à la Carrette , à la Croix-Rousse. Fig. 208.

592. Le Tithymale dentelé. *Euphorbia serrata*. A ombelle de cinq rayons ; chaque rayon divisé en trois , subdivisé en deux ; à bractées en forme de rein : les feuilles de la tige lancéolées , finement crenelées ; les supérieures en cœur , finement crenelées ; la corolle de deux ou trois pétales , terminée par des dents courtes et épaisses ; la capsule lisse. Dans les vignes à Sainte-Foy. Fleurit en Juin. Annuel.

593. Le Tithymale verruqueux. *Euphorbia verrucosa*. A ombelle de cinq rayons ; chaque rayon souvent divisé en trois , et subdivisé en deux ; à feuilles lancéolées , velues , à dents de scie ; à bractées ovales , cinq formant la collerette générale ; à capsule tuberculeuse velue ; à pétales entiers. Dans les terres sablonneuses , aux Broteaux. Fleurit en Aout. Bisannuel.

594. Le Tithymale à larges feuilles. *Euphorbia platyphyllos*. A ombelle de cinq rayons , divisés en trois , subdivisés en deux ; à bractées en cœur , velues sur leur carène ; à feuilles lancéolées , à dents de scie ; à capsule tuberculeuse ; à pétales très-entiers , jaunes. Dans les bois , les terres grasses , à Champagneu. Annuel.

595. Le Tithymale à feuilles de lin. *Euphorbia esula*. A ombelle de plus de cinq rayons , chaque rayon subdivisé en deux ; à bractées

arrondies , taillées en cœur ; à feuilles linaires ; à pétales échancrées : plusieurs rameaux stériles. Corolle de quatre pétales jaunes ; capsule lisse. Sur les côteaux arides , à la Carrette. Fleurit en Juin. Très-commun. Vivace.

596. Le Tithymale à feuilles de pin. *Euphorbia cyparissias*. A ombelle de plus de cinq rayons , chaque rayon divisé en deux ; à bractées arrondies , taillées en cœur ; les feuilles de la tige , linaires , lancéolées ; celles des rameaux plus étroites , sétacées ; à pétales lunulés. Capsule lisse. Dans les terres sablonneuses , aux Broteaux. Fleurit en Avril , Mai. Vivace. Fig. 209.

Fig. 209.



DODÉCANDRIE TRIGYNIE. 149

597. Le Tithymale des marais. *Euphorbia palustris*. A ombelle de plus de cinq rayons ; chaque rayon le plus souvent divisé en trois , subdivisés en deux : à bractées ovales ; à feuilles lancéolées ; à pétales entiers ; à capsule tuberculeuse. La tige , haute de deux ou trois pieds , produit latéralement plusieurs rameaux rougeâtres , ordinairement stériles. Dans les marais , à Villeurbane. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

598. Le Tithymale à feuilles d'amandier. *Euphorbia amygdaloides*. A ombelle de plus de cinq rayons , chaque rayon divisé en deux ; à bractées arrondies , traversées par les

rayons , ou perfoliées ; à feuilles lancéolées , obtuses , alternes , éloignées. Dans les terres sablonneuses , aux Broteaux. Fleurit en Juillet.

599. Le Tithymale des bois. *Euphorbia sylvatica*. A ombelles le plus souvent de cinq rayons ; chaque rayon divisé en deux : à bractées taillées en cœur , terminées par une pointe , perfoliées ou embrassant les rayons ; à feuilles lancéolées , très-entières , non caduques , garnies de poils ; à tige nue dans la partie inférieure , ligneuse ; à pétales en demi-lune. Dans les bois , sur les montagnes , au bois d'Ars. Fleurit en Mai. Vivace.

DODÉCAGYNIE , ou à douze styles.

600. La Toujours-vivé des toits. *Sempervivum tectorum*. G. 667. Calice divisé en douze segmens ; corolles à douze pétales ; fruits , douze capsules à plusieurs semences. A feuilles radicales succulentes , convexes en dehors , aplaties en dedans , ciliées , ramassées en rose , ouvertes ; à feuilles de la tige plus étroites ; à fleurs purpurines , terminales , en corymbe : à rameaux recourbés. Sur les vieux murs. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 210

Fig. 210.



K 3

CLASSE XII.

ISOCANDRIE, ou plus de douze étamines insérées sur le calice.

MONOGYNIE, ou à un style.

601. **LA** Raquette figue d'Inde. *Cactus opuntia*. Calice d'une seule pièce, à écailles en recouvrement, supérieur ou au-dessus du germe; la corolle multipliée, double, ou polypétales; le fruit succulent, à une loge, renfermant plusieurs semences. Sans tige. A feuilles épaisses, ovales, arrondies au sommet, articulées ou insérées les unes sur les autres, à surface lisse, armées de quelques épines sétacées. La fleur naît au sommet de la feuille. Originaire d'Amérique. Cultivée dans nos jardins. Vivace. Fig. 211

Fig. 211.



602. Le Philadelphie siringa. *Philadelphus coronarius*, G. 669. Calice divisé en quatre ou cinq segmens; quatre ou cinq pétales; fruit, capsule à quatre à cinq loges, à plusieurs semences. Grand arbrisseau, ramifié; à feuilles pétiolées, ovales, alongées, pointues, dentées; fleurs grandes, blanches, odorantes, disposées comme en corymbe terminal. Originaire d'Italie. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai.

603. Le Myrte commun.
Myrtus communis. G. 672. Calice supérieur au germe, à cinq segmens; corolle de cinq pétales; fruit, baie à deux ou trois semences. Arbrisseau. A tiges tortueuses, ramifiées; à fleurs aux aisselles, solitaires; à feuilles ovales, fermes, persistantes, très-entières, marquées d'un sillon, unies, lisses, odorantes, plus ou moins larges suivant les variétés. Originaire du Languedoc, d'Italie. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Fig. 211 bis.



604. Le Grenadier en arbre.
Punica granatum. G. 673. Le calice au-dessus du germe, à cinq segmens; la corolle de cinq pétales; fruit, grosse capsule pleine de suc, à plusieurs loges, à plusieurs semences. A tige en arbre; à feuilles lancéolées; calice et pétales rouges; l'écorce du fruit âpre; le suc acidulé, doux. Originaire du Languedoc, cultivé dans nos jardins. Fig. 212.



On cultive le plus souvent la variété à fleurs doubles, qu'on tient basse en arbrisseau.

665. L'Amandier pêcher. *Amygdalus persica*. G. 674. Calice inférieur, à cinq segments; cinq pétales; plusieurs étamines; un style; fruit charnu, renfermant un noyau qui offre sur la surface de petits trous. A fleurs assises, solitaires; à feuilles lancéolées, dont toutes les dentelures sont aiguës. A fruit arrondi; à noyau sillonné, arrondi. Arbre cultivé dans les vignes. Fleurit en Avril. Fig. 213.

On cultive dans nos jardins plusieurs variétés du Pêcher: la grosseur, la couleur de la chair, jaune ou blanche, la couleur de la peau, son duveté, les constituent. Souvent le noyau est placé dans la pulpe, en sens contraire. La variété appelée Teton de Venus, est la plus recherchée par sa grosseur et son goût exquis.

L'Amandier et le Pêcher développent leurs fleurs avant les feuilles: elles sont toujours très-nombreuses; le plus souvent ces arbres en sont couverts: celles du Pêcher sont d'une belle couleur rouge ou rose. Elles recèlent un principe vif, un peu âcre, qui les rend légèrement purgatives: ce principe paroît s'élever des feuilles aux fleurs; car les

Fig. 213.



feuilles sont aussi minoratives: on prétend même que dans le pays natal du Pêcher, ce principe médicamenteux âcre pénètre dans la pulpe du fruit, et le rend dangereux.

606. L'Amandier commun. *Amygdalus communis*. A fleurs assises, deux à deux ; à dentelures inférieures des feuilles qui sont lancéolées, blanchâtres, glanduleuses ; à fruit coriace, sec, renfermant un noyau ovale, percé de petits trous, et à peine sillonné. Les pétales blancs, leurs onglets rougeâtres. Arbre cultivé dans les jardins. Fleurit en Mars, Avril. Fig. 214.



Fig. 214.

607. Le Prunier à grappe. *Prunus padus*. G. 675. Calice au-dessous du germe, à cinq segmens ; corolle de cinq pétales ; plusieurs étamines insérées sur le calice ; un pistil. Le noyau du fruit succulent, à suture proéminente. A fleurs en grappe ; à feuilles caduques, ovales, lancéolées, dentées à dents de scie : à deux glandes à leur base en dessous. Arbre en fleur en Mai, dans les haies des Broteaux.



Fig. 215.

608. Le Prunier odorant. *Prunus mahaleb*. A fleurs en corymbe terminant les rameaux ; à feuilles ovales, crenelées ; à fleurs blanches, très-odorantes ; à fruit, petites cerises noires, amères. Arbre en fleur en Mars, Avril. Dans les bois, les haies. Commun. A la Carrette. Fig. 215.

609. Le Prunier laurier-cerise. *Prunus lauro-cerasus*. A fleurs en grappe ; à feuilles persistantes, ovales, alon-

gées, luisantes ; à deux glandes sur le dos : fleurs blanches ; baies noires. Arbrisseau cultivé dans les jardins. Fleurit en Juin.

610. Le Prunier abricotier. *Prunus armeniaca*. A fleurs assises ; à feuilles presque en cœur, luisantes, à dentelures arrondies ; à fruit charnu, presque rond ; à noyau aplati. Arbre cultivé ; en fleur en Mars, Avril, Fig. 216.

611. Le Prunier des oiseaux. *Prunus avium*. A ombelles sans péduncules ; à feuilles ovales, lancéolées, repliées, un peu cotonneuses en dessous ; une glande ou deux au sommet du pétiole. C'est le Mérisier, arbre des montagnes. Fleurit en Avril et Mai.

612. Le Prunier cerisier. *Prunus cerasus*. A ombelles portées sur un péduncule court ; à feuilles ovales, lancéolées, lisses, repliées ; à fruit rond, succulent, à noyau arrondi. Dans les bois, les jardins. Fleurit en Avril, Mai. Fig. 217.

613. Le Prunier sauvage. *Prunus insiticia*. A péduncules deux à deux ; à feuilles ovales, roulés, velues en dessous ; à rameaux un peu piquans. Dans les haies, à la Croix-Rousse, sur les montagnes. Fleurit en Avril, Mai.

Fig. 216.



Fig. 217.



614. Le Prunier domestique. *Prunus domestica*. A pédoncules le plus souvent solitaires ; à feuilles lancéolées, ovales, roulées ; à rameaux sans piquans ; à fruit succulent, assez gros, appelle prune ; à noyau oblong, aplati et aigu des deux extrémités. Arbre cultivé. Fleurit en Avril et Mai. Fig. 218.



615. Le Prunier épineux. *Prunus spinosa*. A pédoncules solitaires ; à feuilles lancéolées, lisses ; à rameaux piquans ; à fleurs aromatiques, petites ; à fruits petits, ronds, bleus. Commun dans les haies, aux Broteaux. Fleurit en Avril.

DIGYNIE, ou à deux styles.

616. L'Aubépine droulier. *Crataegus ana*. G. 673. Calice à cinq segmens ; corolle de cinq pétales, sur le calice ; baie inférieure à deux semences. A feuilles ovales, découpées et à dents de scie, cotonneuses en dessous ; à fleurs blanches, en corymbe, à fruits rouges. Dans les bois de nos montagnes. Fleurit en Mai.



617. L'Aubépine alisier. *Crataegus torminalis*. A feuilles en cœur, à sept angles, les lobes inférieurs divergens, cotonneuses en dessous, fermes ; à fleurs comme en ombelle ; à fruit jaune rougeâtre, doux aigrellet. Dans les bois de nos montagnes. Fleurit en Mai. Fig. 219

Fig. 220.

618. L'Aubépine des haies. *Crataegus toxiacantha*. A tige tortueuse, armée d'épines; à feuilles d'un verd brillant, divisées en trois lobes, à dents de scie; à fleurs blanches, en corymbe, odorantes. Baies rouges, ombiliquées, ob rondes. Commun dans les haies aux Broteaux. Fleurit en Mai. Fig. 220.

On trouve dans les haies de Chaponost une variété à feuilles peu découpées, à gros fruits, à fleurs rougeâtres. Cette variété transportée dans les jardins, se perfectionne, et a donné des fleurs doubles.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

619. Le Sorbier des oiseaux. *Sorbus aucuparia*. G. 679. Calice à cinq segmens; corolles de cinq petales sur le calice; germe inférieur; baie à troissemens. A feuilles ailées; à folioles lisses, sur les deux faces, ovales, lancéolées, à dents de scie; à fleurs en grand bouquet, aromatiques, baies ovales, très-rouges. Dans les bois de nos montagnes. Fleurit en Mai.

OBSERVATION.

Cet arbre est aujourd'hui généralement cultivé dans nos jardins. Dans les plaines du Nord, il constitue de vastes forêts. L'aromat de ses fleurs est si pénétrant, que le vent le porte à deux lieues. Ses baies sont une grande ressource pour les oiseaux: comme elles sont très-nombreuses, les arbres paroissent de loin tout rouges.

Fig. 221.

620. Le Sorbier domestique. *Sorbus domestica*. A feuilles ailées ; à folioles velues en dessous , comme cotonneuses , blanchâtres ; à fleurs en corymbe ; fruit , ombiliqué , charnu , assez gros , en forme de poire , d'un rouge jaunâtre , très-acerbe avant la parfaite maturité. Cultivé dans les vergers. Fleurit en Avril , Mai. Fig. 221.

Le Sorbier des oiseaux , de Mont-Pilat , a les folioles soyeuses en dessous.



PENTAGYNIE , ou à cinq styles.

Fig. 222.

621. Le Neflier d'Allemagne. *Mespilus Germanica*. G. 681. Calice à cinq segmens ; cinq petales sur le calice ; baie couronnée par le calice , à cinq semences. A tige sans piquans ; à feuilles ovales , lancéolées , cotonneuses en dessous ; à fleurs solitaires ; à péduncules très-courts ; à calice très-long , persistant ; à fruit charnu , succulent , en forme de poire. Dans nos bois des montagnes. Fleurit en Avril et Mai. Fig. 222.



Fig. 223.

622. Le Neflier amélanchier. *Mespilus amelan-
chier*. A tige sans piquans ; à feuilles
ovales , à dents de scie , co-
tonneuses , blanchâtres en
dessous ; fruit succulent ,
charnu , modelé comme une
petite poire. Dans nos bois
montagneux , vis-à-vis l'Isle-
Barbe , sur Saône. Fleurit en
Mai.

Le Neflier cotonnier ,
Mespilus cotoneaster , à tige
sans épines , à feuilles très-
entières , ovales , cotonneuses
en dessous , à baies rouges ,
a été observé sur les rochers
de Couzon par le Citoyen
Henon.



623. Le Poirier commun.
Pyrus communis. G. 682. Ca-
lice à cinq segmens , corolle
de cinq petales sur le calice ,
fruit couronné par le calice ,
charnu ; à cinq loges , ren-
fermant chacune une se-
mence. A feuilles ovales ,
lancéolées , lisses , à dents
de scie ; à fleurs en corymbe ;
à fruit prolongé vers le pé-
duncule. Dans les bois , dans
les vergers. Fleurit en Avril ,
Mai , Fig. 223.

Fig. 224.

624. Le Poirier pommier.
Pyrus malus. A feuilles ova-
les , aiguës , à dents de scie ,
un peu velues en dessous ; à
fleurs en ombelles assises ;
à fruit concaves à la base.
Dans les bois , les vergers.
Fleurit en Avril , Mai. Fig.
224.



625. Le Poirier coignasier. *Pyrus cydonia*. A feuilles entières, un peu cotonneuses, blanchâtres en dessous; à fleurs solitaires; à fruit oblong, en toupie, ou arrondi en pomme, odorant. Cultivé dans les vergers. Fleurit en Mai, Juin. Fig. 225.



626. La Spirée barbe de chevre. *Spiraea aruncus*. G. 686. Calice divisé en cinq segmens; corolle de cinq pétales sur le calice; plusieurs capsules à plusieurs semences. A. feuilles deux fois ailées; à pinnules de cinq, trois feuilles, et simples; à fleurs dioïques, en épis réunis en panicule. Dans nos montagnes. Fleurit en Juin. Vivace.

627. La Spirée filipendule. *Spiraea filipendula*. A feuilles pinnées ou ailées; à folioles uniformes, dentées, à dents de scie, entremêlées de plus petites, l'impair à trois lobes; à fleurs en corymbe; à six segmens au calice; à six pétales; à racines à tubercules charnus, alongés. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 226.



628. La Spirée ormiere. *Spiraea ulmaria*. A feuilles pinnées; à folioles finement dentelées; à dents de scie, et entremêlées de plus petites; l'impair très-grande, à trois lobes; à fleurs en cimier. Dans les prés humides, le long des ruisseaux, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

POLYGYNIE, ou à plusieurs styles

629. Le Rosier des champs. *Rosa arvensis*. G. 687 Calice ventru à cinq segmens ; corolle à cinq petales sur le calice ; plusieurs semences hérissées , nidulées dans le calice , qui devient charnu , succulent. A tige armée d'épines éparses ; à feuilles ailées : à folioles aiguës ; à pétioles épineux ; à fleurs blanches , en bouquet , imitant l'ombelle ; à péduncules lisses ; à germes arrondis , lisses. Sur nos montagnes , dans les bois , à la Carrette. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

630. Le Rosier canin. *Rosa canina*. A tige lisse , n'offrant des épines qu'aux nœuds ; à germes ovales , lisses ; à pétioles épineux ; à petales roses , à deux lobes ; à deux bractées opposées , ciliées. Commun dans les haies , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

631. Le Rosier blanc. *Rosa alba*. A tige et pétioles armés d'épines ; à peduncules hérissés ; à germes lisses , ovales ; à segmens du calice ailés ; les petales blancs. Dans les haies , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau.

632. Le Rosier à cent feuilles. *Rosa centifolia*. A germes hérissés , ovales ; à peduncules herissés ; à tige hérissée et armée d'épines , à pétioles sans épines. Les

segmens du calice ailés ; les pétioles glanduleux ; les folioles ovales , à dents de scie , velues en dessous. Arbrisseau cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin.

633. Le Rosier Français. *Rosa Gallica*. A germes hérissés , ovales ; à peduncules hérissés ; à tige et pétioles hérissés de poils et d'épines , la tige est lisse dans sa plus grande partie ; les folioles à peine velues en dessous ; le germe hérissé à la base ; les fleurs rouges ou blanches. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin. Fig. 227.

Fig. 227.



Fig. 228.

634. La Ronce framboisier. *Rubus Idæus*. G. 688. Calice à cinq segmens ; cinq petales sur le calice ; le fruit, un amas de petites baies à une semence. A feuilles ailées, cinq à cinq, ou ternées trois à trois, cotonneuses, blanches en dessous ; à pétioles creusés en gouttiere ; à tige ligneuse, armée d'épines. Sur nos montagnes, dans nos jardins. Fleurit en Juin. Arbrisseau. Fig. 228.



635. La Ronce noire. *Rubus fruticosus*. A feuilles cinq à cinq, digitées et ternées, ou trois à trois ; à tige ligneuse, anguleuse, armée d'épines ; à pétioles épineux ; à baies noires. Dans les haies, très-commune, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Arbrisseau. Fig. 229.

Fig. 229.

636. La Ronce bleuâtre. *Rubus cæsius*. A feuilles ternées ou trois à trois, presque nues ; à folioles latérales à deux lobes ; à tige ligneuse, ronde, armée d'épines ; les baies bleuâtres, à grains peu nombreux. Dans les haies, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Arbrisseau.



On peut retirer, par la fermentation, des baies des ronces, qui sont en général très-douces et sucrées, non-seulement un vin agréable, mais encore un esprit ardent.

La Ronce des pierres, *Rubus saxatilis*, à feuilles ternées, nues ; à rameaux rampans, herbacés, a été observée sur les rochers,

près de Miribel, par le citoyen Henon.

640. La Potentille argentine. *Potentilla anserina*. G. 690. Calice à dix segmens ; corolle de cinq petales sur le calice ; plusieurs semences nues , adhérentes à un petit réceptacle desséché. A tiges rampantes ; à feuilles ailées : à folioles soyeuses , blanches , à dents de scie ; à péduncules portant une seule fleur jaune. Sur les bords des ruisseaux , des fossés. Commune aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 232.

Fig. 232.



641. La Potentille des roches. *Potentilla rupestris*. A tige droite ; à feuilles alternes , ailées de cinq , sept , ou neuf folioles ovales , crenelées ; à fleurs blanches. Dans les pâturages , à Vassieux , à la Pape. Fleurit en Juin. Vivace.

pules ; à fleurs jaunes. Très-commune dans les pâturages secs , aux tapis. Fleurit en Mars , Avril. Vivace.

642. La Potentille argentee. *Potentilla argentea*. A tige droite ; à feuilles digitées de cinq folioles cunéiformes , incisées , blanches en dessous ; à calice velu ; à corolles jaunes , petites. Dans les bois découverts , sur les bords des chemins , à Vassieux. Commune. Fleurit en Juin. Vivace.

644. La Potentille rampante. *Potentilla reptans*. A tiges rampantes ; à feuilles digitées de cinq folioles verd foncé ; à péduncules axillaires , portant une seule fleur jaune. Sur les bords des haies , aux Broteaux. Commune. Fleurit en Mai , Juin. Vivace.

643. La Potentille printanière. *Potentilla verna*. A tiges inclinées , nombreuses , rameuses ; à feuilles radicales à longs pétioles , digitées de cinq folioles mousses , peu velues ; celles de la tige , de trois folioles ; les pétioles accompagnés par deux sti-

645. Le Comarè des marais. *Comarum palustre*. G. 694. Calice à dix segmens ; cinq petales sur le calice ; plusieurs semences nidulées dans un réceptacle charnu , persistant. A tige en partie couchée ; à feuilles ailées de

cinq à sept feuillets, d'un blanc argenté en dessous; à pétales étroits, rouges, plus courts que le calice. Dans les terrains marécageux, à Villeurbane, à Oullins, à Yzeron. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

646. La Benoîte commune. *Geum urbanum*. G. 692. Calice à dix segmens; corolle de cinq pétales sur le calice; fruit, plusieurs semences terminées par une arête courbée. A tige droite, rameuse; à feuilles inférieures pinnées, terminées par une foliole plus large que les autres, et fendue en trois lobes; les supérieures, assises, découpées en trois lobes; à semences ramassées en tête, velues; à arêtes nues, recourbées en hameçon; les fleurs terminant les rameaux, droites, ouvertes, jaunes. Commune dans les haies, les taillis, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Vivace. Racine aromatique. Fig. 133.

647. La Benoîte des montagnes. *Geum montanum*. A tiges courtes, velues; à feuilles velues, ailées; la foliole impair, très-grande, en cœur, arrondie; à fleur solitaire terminant la tige, grande, jaune; à fruit oblong; à semences à arêtes droites, velues. Sur les montagnes du Bugéy. Vivace. Fig. 334.

Fig. 133.



Fig. 134.



648. La Benoîte des ruisseaux. *Geum rivale*. A feuilles ailées ; à folioles inégales , l'impair très-grande , à trois lobes ; à fleurs inclinées , dont les pétales sont rapprochés ; à semences terminées par une arête tordue , velue. Les pétales blanchâtres , ou couleur de rouille , ou rouges. Sur nos hautes montagnes . à Pilat. Vivace. Fleurit en Juin.

On trouve quelquefois la variété prolifère : du centre de la fleur s'élève un péduncule qui porte une seconde fleur. Loesel , *Flora Prussica* ,

a fait dessiner cette monstruosité. Nous en avons décrit l'analogue dans notre Flore de Lithuanie. La Benoîte des ruisseaux est très-commune dans cette vaste plaine du Nord. C'est encore un exemple qui prouve que la plupart de nos plantes sous-Alpines se trouvent communes dans les bas-fonds des Provinces Septentrionales. L'Actée , les Myrtilles , plusieurs Pyroles , la Bousse-rolle , le Trolle d'Europe , le Cabaret , le Sabot-de-Notre-Dame , nous en fournissent d'autres exemples.



CLASSE XIII.

POLYANDRIE, ou à étamines nombreuses.

MONOGYNIE, ou à un style.

*Tétrapétales, ou à quatre
pétales.*

649. **LE Pavot à massue.**
Papaver argemone. G. 704.
Calice de deux feuillets ;
corolle de quatre pétales ;
la capsule à une loge, s'ouvre
par de petits trous sous le
stigmaté, qui persistant, cou-
vre la capsule comme le
couvercle d'un réverbère. A
capsules allongées, hérissées ;
à feuilles hérissées, pinnées ;
à folioles en lobes, un peu
élargies. Dans les terres sa-
blonneuses, sur les côtes du
Rhône, à la Carrette.
Fleurit en Juin. Annuel.

650. **Le Pavot coquelicot.**
Papaver rhoeas. A capsules
courtes, lisses, petites ; à
tige velue, portant plusieurs
fleurs ; à feuilles comme
aillées, incisées ou découpées
profondément ; à corolle
rouge : une tache noire sur
l'onglet. Dans les champs,
très-commun, aux Broteaux,
à la Carrette. Fleurit en Mai,
Juin. Annuel. Fig. 235.

651. **Le Pavot douteux.**
Papaver dubium. A capsules

allongées, lisses ; à tige por-
tant plusieurs fleurs, char-
gée de poils appliqués ou
renversés ; à feuilles ailées,
découpées profondément :
les fleurs plus petites que
celles du précédent. Dans
les champs, sur les côtes
du Rhône. Fleurit en Juin.
Annuel.

Fig. 235.



Fig. 236.

652. Le Pavot assoupissant.
Papaver somniferum. A grosses capsules, lisses, arrondies ; à feuilles lisses, découpées profondément, embrassant la tige. Cultivé dans les terres. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 236.



Cette espèce présente une foule de variétés, relativement aux couleurs des pétales, à la grandeur des capsules, à la hauteur des tiges. Elle produit facilement, dans les terres fortes, des fleurs pleines.

Fig. 237.

653. La grande Chélidoïne.
Chelidonium majus. G. 703. Calice à deux feuillets ; corolle à quatre pétales ; fruit, silique linéaire, à une loge. A feuilles deux fois ailées ; à pinnules arrondies ; à péduncules portant plusieurs fleurs en fausse ombelle ; les corolles jaunes ; le suc propre jaune, fétide. Dans les haies, contre les murs, à la Croix-Rousse. Très commune. Fleurit en Avril. Vivace. Fig. 237.



La culture a produit les variétés à folioles laciniées, à fleurs doubles. On trouve cette plante en fleur pendant toute la belle saison : elle croît facilement, même dans les fentes des vieilles murailles.

654. La Chélideine glauque, ou pavot cornu. *Chelidonium glaucum*. A tige lisse : à péduncules uniflores, ou portant une seule fleur : à feuilles verd de mer, embrassantes, sinuées ; les radicales comme ailées ou découpées très-profondément : à pétales jaunes, grands : à siliques très-longues, menues, recourbées en corne. En Dauphiné, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 238.

Cette plante est très-ramifiée. Dans les jardins, elle prend un accroissement extraordinaire.

655. L'Actée, herbe de Saint Crispote. *Acta spicata*. G. 700. Calice à quatre feuillets ; corolle de quatre pétales : fruit, baies à plusieurs semences demi-sphériques. A tige ramifiée, assez grande ; à fleurs en grappe terminale ; à feuilles deux fois ailées : à folioles ovales, dentelées, l'impair a trois lobes, les inférieures à pétioles, les supérieures assises ; pétales blancs, petits ; baies noires, petites. Sur nos montagnes, à Pilat. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Toute la plante est très-aqueuse : elle répand une odeur nauséabonde. Elle aime à étaler ses rameaux : ses petits bouquets de fleurs blanches sur un fonds de de feuilles d'un verd gai,

Fig. 238.



produisent un bel effet. Elle est assez rare dans nos Provinces, mais très-commune en Lithuanie. Le nombre des pétales n'est pas constant ; nous avons souvent observé des fleurs à cinq pétales : le calice est caduque ; les péduncules blancs, diaphanes ; le nombre des étamines varie de 16 à 24 ; les anthères blanches ; le germe sans style, porte un stigmate blanc.

Pentapetales, ou à cinq
pétales.

Fig. 239.



656. Le Ciste à feuilles de sauge. *Cistus salviifolius*. G. 728. Calice à cinq feuillets, dont deux plus petits; corolle de cinq pétales; le fruit est une capsule. Arbrisseau sans stipules; à feuilles pétiolées, ovales, obtuses, ridées, denticulées, hérissées de poils sur les deux lames; à péduncules latéraux, solitaires, ne portant qu'une fleur, plus longs que la feuille; corolles blanches. Dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Priest et à Charly. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 239.

657. Le Ciste ombellé. *Cistus umbellatus*. Sous-arbrisseau couché, sans stipules; à feuilles opposées, linaires; à fleurs en ombelle, pédunculées. A Chazay-d'Azergues.

658. Le Ciste bruyère. *Cistus fumana*. Petit sous-arbrisseau, à branches couchées, sans stipules; à feuilles alternes, dures, linaires, entassées, hérissées sur les bords; à péduncules portant une seule fleur; à calices lisses; à plusieurs étamines châtrées ou sans anthers; corolles jaunes. A Fcully, à Irigny, à Saint-Genis, aux Broteaux. Fleurit en Juillet.

659. Le Ciste blanc. *Cistus canus*. Sous-arbrisseau, à rameaux couchés, sans stipules; à feuilles petites, oppo-

sées, ovales, velues, blanches en dessous; à fleurs en ombelle; à corolles jaunes. Aux Broteaux, sur le côté du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet.

660. Le Ciste d'Élande. *Cistus Ælandicus*. Sous-arbrisseau couché, sans stipules; à feuilles petites, opposées, alongées, vertes, lisses sur les deux faces; à pétioles ciliés; à calices un peu cotonneux; à pétales jaunes, échancrés. Aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet.

661. Le Ciste à gouttes de sang. *Cistus guttatus*. A tige droite, herbacée, sans stipules; à feuilles assises, opposées, lancéolées, à trois nervures; les supérieures,

trois à trois, ou quatre à quatre ; à fleurs en grappe sans bractée ; tache rouge à la base des pétales. A Vassieux, à Oullins, dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandiere. Fleurit en Août.

662. Le Ciste fleur du soleil. *Cistus helianthemum*. Sous-arbrisseau incliné ; à stipules lancéolées, à feuilles elliptiques, nues, roulées en dessous sur leur longueur, peu garnie de poils ; à fleurs en grappe, inclinées avant leur épanouissement ; à pétales jaunes. Dans les bois, à la Carrette, très-commun. Fleurit en Juin, Juillet. Fig. 240.

663. Le Ciste velu. *Cistus pilosus*. Sous-arbrisseau, à stipules ; à tige un peu redressée ; à quatre stipules en alêne ; à feuilles linaires, blanches en dessous, et traversées sur leur longueur par deux sillons ; à calices lisses ; à pétales blancs. Sur les côtes du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet.

664. Le Ciste hérissé. *Cistus hirtus*. Sous-arbrisseau, à stipules ; à feuilles cannelées, blanches en dessous ; à calices hérissés ; à fleurs jaunes. Sur les côtes du Rhône. Fleurit en Juillet à la Carrette.

665. Le Ciste à feuilles de pouliot. *Cistus polifolius*. Sous-arbrisseau à stipules, ramifié, à rameaux inclinés ; à feuilles ovales, allongées,

Fig. 240.



blanchâtres ; à calices lisses ; à pétales blancs, crenelés. Dans les terres sablonneuses, à Vassieux. Fleurit en Mai.

Le genre des Cistes présente une foule d'espèces. Leur nombre est d'autant plus grand, qu'on se rapproche d'avantage des Provinces Méridionales de l'Europe. Les espèces Espagnoles ne sont pas encore toutes connues. Dans le Nord on n'a découvert que deux espèces de ce genre.

666. Le Tilleul d'Europe.
Tilia Europaea. G. 717. Calice à cinq segmens, corolle à cinq petales; le fruit, baie seche, arrondie, à cinq loges, à cinq valves, s'ouvrant à la base. Grand arbre à feuilles en cœur, lancéolées, à dents de scie; à péduncules ramifiés, adhérens à une fausse feuille longue, étroite, jaunâtre; à calice d'un jaunepaille. Dans les bois, les allées publiques. Fleurit en Juin, Juillet. Fig. 241.

On cultive la variété à grandes feuilles. Les fleurs de cet arbre sont aromatiques.

A fleurs polypetales, ou plusieurs petales.

667. Le Nénuphar jaune.
Nymphaea lutea. G. 700. Calice à feuillets; corolle pluripetales; fruit, grosse baie tronquée, à plusieurs loges. A feuilles très-grandes, surnageantes, lisses, cordiformes; à calice à cinq feuillets plus grands que les petales, qui sont jaunes. Dans les eaux des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

668. Le Nénuphar blanc.
Nymphaea alba. A feuilles très-grandes, surnageantes; à fleurs plus grandes; à calice de quatre feuillets, plus courts que les petales blancs. Dans les étangs, les anes des rivières. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Fig. 241.



Les racines de Nénuphar sont très-grosses: elles recellent une grande quantité de pulpe analogue au principe muqueux nutritif. Ces deux especes produisent un bel effet sur les étangs, par la grandeur de leurs feuilles et de leurs fleurs.

DIGYNIE, ou à deux styles.

669. La Pivoine officinale.
Pæonia officinalis. G. 732. Le calice de cinq feuillets ; la corolle de cinq pétales : les germes sans styles se changent en capsules renfermant plusieurs semences. A tige ramifiée, assez grande ; à feuilles deux fois ailées : à folioles elliptiques ou à trois lobes : fleurs terminales, solitaires, très-grandes : à pétales rouges, simples, ou doubles, pleines ; à capsules grandes, velues ; racine tubéreuse, en faisceau. En Suisse, en Languedoc. Cultivée dans les jardins. Fleurit en Mai. Fig. 242.

Toute la plante répand une odeur nauséabonde.



TRIGYNIE, ou à trois styles.

670. L'Aconit tue-loup.
Aconitum lycoctonum. G. 732. Corolle sans calice, de cinq pétales inégaux, le supérieur en voûte ; deux mielliers à péduncules recourbés : feuilles palmées ; fleurs d'un jaune-pâle, en grappe : fruit, à trois siliques, à lobes élargis, velus. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 243.

Les feuilles de cette espèce sont très-âcres : lorsqu'on les pile, elles exhalent une vapeur très-vive.



671. L'Aconit napel. *Aconitum napellus*. A tige simple; A feuilles palmées; à lobes linaires, étroits, s'élargissant vers le haut, et à cannelure courante; à fleurs grandes, bleues; fruit à trois siliques. Toute la plante est âcre. Sur les montagnes de Pilat, du Bugey. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 244.

Le Napel du Nord est bien moins dangereux que celui de nos montagnes.

672. L'Aconit anthore. *Aconitum anthora*. A feuilles palmées; à lobes linaires, hérissés de poils; à fleurs jaunâtres, velues; à cinq styles: fruit de cinq siliques. Plus petit que les précédens; à tige d'un pied au plus. Sur les montagnes du Bugey. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 245.

Cette espèce est aussi âcre et aussi vénéneuse que les précédentes. Il est bien singulier que des plantes si agréables par leur port et la beauté de leurs fleurs, soient aussi funestes: mais la Nature les a assez signalées, par leur odeur et surtout par leur goût, pour que les animaux n'y soient pas trompés.

Fig. 244.



Fig. 245.



Fig. 246.

673. Le Dauphin pied-d'Alouette. *Delphinium consolida*. G. 736. fleurs sans calice, à cinq pétales, à miellier fendu, prolongé en corne postérieurement. Fruit, silique. A tige ramifiée; à feuilles comme pinnées; à folioles linaires, alternes; à fleurs en grappe terminale; à miellier d'une seule pièce; à corolle bleue, rarement blanche; fruit, une seule silique. Commun dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

674. Le Dauphin cultivé. *Delphinium ajacis*. A tige simple, droite, en épi; à miellier d'une seule pièce; fruit, une silique; à fleurs bleues, simples, ou doubles. Cultivé dans les jardins d'où il s'échappe souvent dans les campagnes. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 246.

C'est une des espèces qui présentent, par l'effet de la culture, le plus de variétés: elle fournit des fleurs de toutes les nuances, sans compter les monstruosités assez fréquentes. Tous les Dauphins recèlent un principe vif, délétère, moins développé, il est vrai, que dans les Aconits.



PENTAGYNIÈ, ou à cinq styles.

675. L'Ancolie vulgaire.
Aquilegia vulgaris. G. 741.
 Sans calice ; cinq pétales ;
 cinq mielliers en corne, in-
 terposés entre les pétales.
 A tige ramifiée , portant
 plusieurs fleurs ; à feuilles
 composées , trois fois ter-
 nées ; à folioles entières et
 assez larges ; à corne des
 mielliers recourbés en de-
 dans ; corolle bleue. Dans les
 bois , à Francheville , à Ecul-
 ly. Fleurit en Mai , Juin.
 Fig. 247.



676. La Nielle des champs.
Nigella arvensis. G. 742. Cinq
 pétales sans calice ; cinq miel-
 liers divisés en trois, nidulés
 dans l'intérieur de la corolle ;
 fruit, cinq capsules réunies.
 A feuilles presque velues,
 assises, découpées en fines
 lanieres. A pétales entiers ;
 à fleurs nues, dénuées de
 feuilles ; à pistils de la lon-
 gueur de la corolle, capsule
 en cônes renversés ; les cor-
 nes très-longues. Dans les
 champs, aux Broteaux. Fleu-
 rit en Juin, Juillet. An-
 nuelle.



677. La Nielle cultivée.
Nigella sativa. A feuilles un
 peu velues ; à fleurs petites,
 blanches, simples ou pleines ;
 à cinq styles ; à capsules hérissées,
 arrondies. Originaire
 d'Allemagne. Cultivée
 dans nos jardins. Fleurit en
 Juillet. Annuelle. Fig. 248.

678. La Nielle de damascene. *Nigella damascena*. A involucre ou collerette formée par cinq feuilles découpées, plus longues que la fleur qui est grande, terminale, souvent pleine, bleue, ou blanche; à feuilles alternes, assises, et découpées très-menues. Dans les champs des Provinces méridionales de France. Cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fig. 249.

Le Stratiote aloïde, *Stratiotes aloides*. Hexagynie. A calice à trois segmens; à corolle de trois pétales; à fruit en baie à six loges, dans un calice en gaine; à feuilles en lame d'épée, triangulaires, garnies d'épines courtes. Aquatique. Dans le Forest.



POLYGYNIE, ou à styles nombreux.

679. La Clematite des haies. *Clematis vitalba*. G. 754. Les fleurs sans calice, à plusieurs pétales; le fruit, plusieurs semences terminées par une queue. A tige grimpante; à feuilles ailées; à folioles entières, ou découpées en cœur, s'entortillant en repliant leurs pétioles; les fleurs en fausse ombelle, à quatre pétales secs, blanchâtres, coriaces; à semences ramassées en tête, terminées par une longue arête barbue. Très-commune, dans les haies, à la Carrette, aux Brotteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Fig. 250.



680. Le

680. Le Pigamon nain. *Thalictrum minus*. G. 755. Fleurs de quatre à cinq pétales, sans calice; plusieurs semences nues et sans barbe. A tige feuillée vers la racine; à feuilles composées, deux ou trois fois ailées: à folioles ovales, petites, à six lobes; à panicule ouvert; à fleurs pendantes; à étamines jaunes. Dans les bois, à Roche-Cardon, à Francheville. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

681. Le Pigamon jaune. *Thalictrum flavum*. A tige sillonnée, feuillée; à fleurs en panicule très-composé, droit, à corolle de quatre pétales jaunes; à feuilles trois fois ailées, droites; les folioles ovales, à trois lobes aigus. Dans les prés humides des îles du Rhône, à la Ferrandière, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

682. L'Isopire renoncule. *Isopyrum thalictroides*. G. 759. Corolle sans calice, de cinq pétales; plusieurs mielliers tubulés, divisés en trois dents au sommet. Plusieurs capsules recourbées, à plusieurs semences. A feuilles une ou deux fois ternées; à folioles ovales, découpées en lobes; à tige petite, ramifiée; à fleurs petites, blanches; à stipules ovales; à pétales obtus. Le long du ruisseau du bois d'Ar, et le long du ruisseau de Roche-Cardon. Fleurit en Mars. Vivace.

683. L'Hellébore pied de griffon. *Helleborus fatidus*. G. 660. Corolle de plusieurs

pétales sans calice; plusieurs mielliers tubulés, à deux lèvres; plusieurs capsules droites, à plusieurs semences. A tige feuillée portant plusieurs fleurs; à feuilles composées, plus courtes que la tige, qui est dénuée de feuilles vers la base. Très-commun, à la Carrette. Fleurit en Février, Mars. Vivace.

684. L'Hellébore verd. *Helleborus viridis*. A feuilles radicales, pétiolées, coriacées, seches, digitées de quatre à sept folioles, laciniées ou dentelées. A hampe radicale, divisée, feuillée; à fleurs pendantes; à corolle verdâtre; à étamines courtes; à pistils de trois à cinq. Originaire des Provinces Méridionales. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mars. Vivace. Fig. 251.

Fig. 251.



M

685. L'Hellébore noir. *Helleborus niger*. Très-ressemblant au vert, mais sa hampe ne présente que le rudiment d'une foliole ; elle se divise en deux branches nues ou sans feuilles, portant deux fleurs à bractées : corolles blanches. Originaires des Pyrénées. Cultivé dans jardins. Fleurit en Février. Vivace. Fig. 252.

Les Hellébore sont très-âcres. Notre pied de griffon l'est autant que les autres ; il répand une odeur nauséabonde. C'est une des plantes qui fleurit des premières.



686. La Populage des marais. *Caltha palustris*. G. 761. Corolle sans calice et sans miellier, à cinq pétales ; plusieurs capsules, à plusieurs semences. A feuilles pétiolées, orbiculaires ; ou réniformes ; à pétales jaunes. Dans les prairies humides à Gorge-de-Loup, dans les îles du Rhône, vis-à-vis la Tête-d'Or. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 253.

Cette espèce offre quelques variétés à fleurs plus ou moins grandes. La culture produit des fleurs pleines.



Fig. 254.

687. L'Anémone coquelourde. *Anemone pulsatilla* G. 751. Corolle sans calice, à plusieurs pétales; plusieurs semences nues; péduncules soutenus par une collerette de feuilles; à feuilles radicales deux fois ailées; à grande corolle, à pétales droits; à semences velues, à queue. Sur les côteaux arides à Vassieux. Fleurit en Avril. Fig. 254.



688. L'Anémone des prés. *Anemone pratensis*. A péduncules soutenus par une collerette de feuilles; à feuilles deux fois ailées; à fleurs plus petites que celles de la précédente; à pétales renversés en dehors vers le sommet; à semences terminées par une queue. Dans les pâturages, à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace.

bois à Ecully. Fleurit en Avril. Vivace.

689. L'Anémone sauvage. *Anemone sylvestris*. A péduncules nus; à feuilles digitées, hérissées; à corolles de cinq pétales; à semences arrondies, hérissées, sans queue. A Ecully. Fleurit en Avril. Vivace.

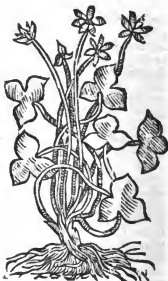
691. L'Anémone renoncule. *Anemone ranunculoides*. A feuilles radicales, pinnées; à folioles découpées; à tige terminée par une collerette de feuilles profondément incisées en cinq lobes; du centre de la collerette s'élèvent un ou deux péduncules portant chacun une fleur de cinq pétales jaunes, arrondis; à semences aiguës, recourbées, lisses. A Ecully. Fleurit en Avril. Vivace. Dans les bois.

690. L'Anémone sylvie. *Anemone nemorosa*. A tige de six pouces, simple, terminée par une collerette de cinq feuilles, découpées profondément; à feuilles radicales ailées; à pinnules découpées; un péduncule terminal à une fleur de six pétales blancs ou roses, lancéolés; à semences aiguës. Dans les

692. L'Anémone des couronnes. *Anemone coronaria*. A feuilles radicales ternées, décomposées; à involucre ou collerette feuillée. Cette es-

pece cultivée dans nos jardins, est originaire de Constantinople : elle fournit aux Fleuristes une foule de variétés. Ses fleurs simples doubles ou pleines, offrent des nuances innombrables. On en cultive de rouges, de rouges-foncées, de blanches, de jaunes, etc. Vivace.

Fig. 255.



693. L'Anémone hépatique. *Anemone hepatica*. A racine portant plusieurs feuilles pétiolées, d'abord velues, ensuite coriacées, à trois lobes : à tige radicale, velue, herbacée ; à calice de trois feuillettes petits, ovales, contigus à la corolle, qui est de plusieurs pétales de cinq à dix, bleues, rarement blanches. Sur nos hautes montagnes, cultivée dans nos jardins. Vivace. Fleurit en Février. La culture rend la fleur pleine, et varie singulièrement les couleurs. Dans la plénitude les étamines se changent en pétales. Fig. 255.

694. La Renoncule grande-douve. *Ranunculus lingua*. G. 757. Calice de cinq feuillettes ; corolle de cinq pétales, à miellier sur l'onglet ; plusieurs semences nues. A tige droite, haute de trois pieds, un peu velue ; à feuilles lancéolées, fort longues, légèrement dentées ; à fleurs grandes, terminales, d'un beau jaune. Dans les fossés aquatiques des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

695. La Renoncule petite-douve. *Ranunculus flammula*. A tige basse, lisse, inclinée ; à feuilles ovales, lancéolées, très-entières ; à fleurs terminales, jaunes, petites. Dans les prairies humides des Broteaux, à Villeurbanne. Fleurit en Juillet. Vivace.

696. La Renoncule douce. *Ranunculus auricomus*. A feuilles radicales réniformes, crenelées ou incisées ; celles de la tige linaires, digitées ; à tige portant plusieurs fleurs ; à fleurs jaunes dont les pétales sont plus courts que le calice. Dans les bois de nos montagnes, à Saint-Germain Fleurit en Mai. Vivace.

697. La Renoncule figuière. *Ranunculus ficaria*. A feuilles pétiolées, en cœur, entières, ou anguleuses; à péduncules uniflores; à calice de trois feuillets, plus de cinq pétales jaunes. Très-commune dans les prés, les pâturages humides aux Broteaux, à Fontanière. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. Fig. 256.

Fig. 256.



698. La Renoncule scélérate. *Ranunculus sceleratus*. A feuilles lisses; les inférieures, palmées; les supérieures, digitées; à semences ramassées en tête allongée; les tiges creuses, cannelées; les fleurs petites, jaunes. Dans les marais d'Yvours, et près de Villefranche. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 257.

Fig. 257.

699. La Renoncule de Montpellier. *Ranunculus Montpellicus*. A tige simple, velue, petite, presque nue, portant une seule fleur jaune, assez grande; à feuilles divisées en trois segmens crenelés. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

700. La Renoncule couchée. *Ranunculus repens*. A tige ramifiée, foible, couchée, portant plusieurs fleurs; à feuilles ternées; à folioles pétiolées, divisées en trois lobes, l'intermédiaire plus long; à péduncules sillonnés; à feuillets du calice très-ouverts; à corolle jaune. Très-commune dans les prés,



sur les bords des ruisseaux ,
aux Broteaux. Fleurit en
Avril , Mai. Vivace.

701. La Renoncule bul-
beuse. *Ranunculus bulbosus*.
A racine simple , globuleuse ;
à tige droite , portant plu-
sieurs fleurs ; à feuilles hé-
rissées , composées de sept
folioles pétiolées ; à pédun-
cules sillonnés ; à feuillets du
calice renversés ; à corolles
jaunes. Très-commune dans
les prés , aux Broteaux. Fleur-
rit en Mai , Juin. Vivace.
Fig. 258.



702. La Renoncule à feuil-
les de platane. *Ranunculus*
platentifolius. A tige élevée ,
ramifiée , droite ; à feuilles
grandes , lisses , palmées ; à
lobes incisés ; à fleurs gran-
des , blanches. Sur les mon-
tagnes de Pilat et à Turin , à
deux lieues de Lyon. Fleurit
en Juillet. Vivace. Cultivée
dans nos jardins , la fleur
devient double. *Fig. 259.*



703. La Renoncule âcre.
Ranunculus acris. A tige droite,
portant plusieurs fleurs ; à
feuilles divisées profondé-
ment en trois lobes , chaque
lobe subdivisé en plusieurs
lanieres ; les feuilles supé-
rieures linaires ; à pédun-
cules ronds ; à feuillets du
calice très-ouverts ; à corolles
jaunes. Dans les prairies hu-
mides , très-commune à
Gorge-de-Loup , aux Bro-
teaux. Fleurit en Avril , Mai.
Vivace.

704. La Renoncule velue.
Ranunculus lanuginosus. A tige

droite, velue, ramifiée; à feuilles à trois segmens incisés, velues, soyeuses; à pétioles velus; à péduncules ronds; à feuillets du calice très-ouverts; à corolles jaunes. Sur nos montagnes, à Mont-Ceindre. Fleurit en Mai. Vivace.

705. La Renoncule à feuilles de persil. *Ranunculus charophyllos*. A racine tubéreuse; à tige droite, velue, presque nue, ne portant le plus souvent qu'une fleur assez grande, jaune; à feuilles comme aîsées, composées, à lanieres linaires; à péduncule sillonné; à feuillets du calice renversés; à corolles jaunes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

706. La Renoncule des champs. *Ranunculus arvensis*. A tige ramifiée; à feuilles ternées, chaque foliole pétiolée, sous-divisée en deux ou trois lobes incisés; les supérieures décomposées en lanieres linaires; à semences comme piquantes; la tête qu'elles présentent, comme hérissonnée; à corolles jaunes. Très-commune dans les champs, à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai. Annuelle.

707. La Renoncule lierre. *Ranunculus hederaceus*. A tige rampante; à feuilles arrondies, entières, mais découpées peu profondément en trois lobes crenelés; à péduncules plus longs que les feuilles; à fleurs petites;

à corolles blanches. Dans le fossés pleins d'eau aux Broteaux. Fleurit en Avril. Vivace.

708. La Renoncule aquatique. *Ranunculus aquatilis*. A tige grêle, rampante; à feuilles submergées composées de lanieres capillaires; les feuilles surnageantes, en bouclier, entières; à péduncules axillaires portant une seule fleur blanche; à tâche jaune sur l'onglet. Très-commune dans les marais, aux Broteaux-Mognat, dans les recoudes du Rhône et de la Saône. Fleurit en Mai.

OBSERVATION.

Cette espece présente quelques variétés: 1.^o celle dont toutes les feuilles sont composées de folioles linaires; 2.^o celle à folioles divergentes; 3.^o celle dont les folioles sont très-alongées, imitant celles du fenouil et parallèles. Ces variétés ont été proposées par plusieurs Auteurs comme des especes; mais Ludwig a observé qu'elles sont causées par le courant plus ou moins rapide des ruisseaux dans lesquels elles croissent.

709. Le Trolle d'Europe.
Trollius Europæus. G. 758.
 Corolle sans calice, formée
 par quatorze pétales; miel-
 liers linaires; fruit, plusieurs
 capsules ovales, à plusieurs
 semences; à tige portant au
 sommet une seule fleur
 grande, jaune, à pétales ra-
 massés en boule; à feuilles
 palmées, à cinq lobes inci-
 sés. Dix à douze languettes
 tubulées constituent le miel-
 lier. Sur nos hautes monta-
 gnes, à Pierre-Surhante.
 Fleurit en Juin. Vivace. Fig.
 260.

Cette plante, par la gran-
 deur de sa fleur de couleur
 d'or, produit un bel effet
 dans les prairies de nos
 montagnes.

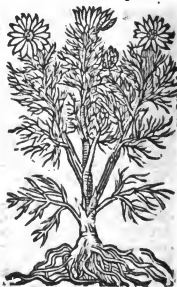
710. L'Adonis printanier.
Adonis vernalis. G. 756. Calice
 de cinq feuillets; corolle de
 cinq ou plus de cinq pétales,
 sans miellier sur l'onglet.
 Fruit, semences nues. A
 fleurs grandes, jaunes, de
 douze pétales; à fruit ovale;
 racine épaisse, noirâtre, fi-
 breuse, âcre; à tiges assez
 foibles, élevées, presque
 simples ou peu ramifiées, à
 feuilles décomposées: à fo-
 lioles très-menues. En Dau-
 phiné, cultivé dans nos jar-
 dins. Fleurit en Juin. Vivace.
 Fig. 261.

Les racines des Adonis
 sont très-âcres. Le nombre
 des pétales est peu constant.

Fig. 260.



Fig. 261.



711. L'Adonis d'Été. *Adonis Aestivalis*. A fleur de cinq pétales, rouges, pourpres; à fruit ovale; à tige peu élevée, grêle, foible; à feuilles découpées très-menues. Originaires des Provinces Méridionales; cultivé dans nos jardins d'où elle s'échappe quelquefois dans nos champs. Fleurit en Mai. Vivace. Le nombre des pétales varie de cinq à huit. Fig. 262.

712. L'Adonis d'Automne. *Adonis Autumnalis*. A fleurs terminales, de huit pétales, solitaires, assez petites, d'un rouge foncé et très-vif; à feuillets du calice arrondis, rougeâtres; à fruit comme cylindrique. Dans nos Provinces Méridionales, en Dauphiné près de Valence. Cultivé dans nos jardins. Vivace. A peine distingué du printanier.

Tournefort a ramené les Adonis sous le genre des Renoncules. On commence à cultiver l'Adonis-tulipier,

Fig. 262.



Adonis Apennina, qui est très-commun aux Pyrénées, dans la vallée d'Eines. Il est très-remarquable par la grandeur de la corolle, qui est jaune, à dix pétales: sa tige s'élève peu. Il se rapproche beaucoup du printanier.



C L A S S E X I V.

DIDYNAMIE, ou à quatre étamines,
dont deux plus grandes.

GYMNOSPERMIE, ou à semences nues.

[Ce sont les Labiées de Tournefort.]

*A Calices d'une seule pièce,
à cinq segmens presque
égaux.*

713. **L'AGRIPAUME** cardiaque. *Leonurus cardiaca*. G. 780. Les antheres parsemées de grains brillans. A tige droite et grande ; les feuilles inférieures arrondies , divisées profondément en lanieres dentelées ; celles de la tige comme lancéolées et à trois lobes ; à corolle velue , d'un rouge pâle , labiée , à levre supérieure en gouttiere. Dans les pâturages secs , dans les décombres , à Néronde , à Saint-Symphorien , à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 263.



Cette espee , très-com-mune dans les plaines du Nord , est si rare dans notre Province , que nous soupçon-nons qu'elle s'est échappée des jardins. Les segmens du

calice deviennent presque épineux dans le temps de la maturité des semences. Le nombre de lobes des feuilles n'est pas constant , encore moins les dentelures.

Fig. 264.

714. Le Lierret traçant.
Glechoma hederacea. G. 773. Chaque paire d'antheres en s'adossant, forme une Croix. A tige rampante, jetant des racines ; à feuilles crenelées, taillées en rein ; à corolle labiée, à levre supérieure droite, divisée ; à fleurs axillaires en anneaux, au nombre de six. Dans les haies, dans les bois. Très-commune. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 264.



Cette plante aromatique présente une variété à grandes feuilles, à tiges plus velues, se relevant. Les fleurs sont bleues, blanchâtres, ou roses.

Fig. 265.

715. L'Hysope officinale.
Hyssopus officinalis. G. 767. La corolle est béante ; à levre inférieure divisée en trois segmens, dont l'intermédiaire est crénelé, les étamines droites divergentes ou écartées entre elles. A tiges ramifiées, cassantes ; à fleurs en épi, tournées d'un seul côté ; à feuilles linaires, lancéolées, ponctuées ; corolles d'un bleu rougeâtre. Originnaire de Savoie. Cultivée dans nos jardins. Vivace. L'odeur des feuilles aromatique ; saveur un peu âcre. Fig. 265.



La variété à corolles rouges et à feuilles plus larges, n'est pas rare.

716. La Menthe sauvage.
Mentha sylvestris. G. 771. Corolle à peine labiée, divisée en quatre segmens, presque égaux, dont le plus large est un peu échancre, les étamines droites sont écartées. A feuilles alongées, blanchâtres, soyeuses, à dents de scie, sans pétiole; à fleurs en épis cylindriques; à étamines plus longues que la corolle. Sur les bords des ruisseaux, des rivieres. Fleurit en Août, Septembre. Commune sur les rives de Saône en Serin. Vivace. Fig. 266.



Fig. 266.

717. La Menthe ronde.
Mentha rotundifolia. A feuilles ovales, arrondies, ridées, crenelées, assises; à épis alongés, cylindriques. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.



Fig. 267.

718. La Menthe verte.
Mentha viridis. A feuilles lancéolées, à dents de scie, assises, lisses; à fleurs en épis alongés; à étamines plus longues que la corolle. Dans les terrains humides. Commune aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 267.

719. La Menthe aquatique.
Mentha aquatica. A feuilles pétiolées, ovales, à dents de scie; à fleurs ramassées en tête; à étamines plus longues que la corolle. Dans les fossés, commune aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

720. La Menthe des jardins. *Mentha gentilis*. A feuilles ovales, aiguës, à dents de scie, vertes; à fleurs en anneaux; à étamines plus courtes que la corolle; le segment inférieur de la corolle aigu; les calices parsemés de points résineux. Dans les jardins. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 268.



721. La Menthe des champs. *Mentha arvensis*. A tige inclinée; à feuilles hérissées, ovales, lancéolées, à dents de scie; à fleurs en anneaux; à calices velus, blanchâtres; à segment inférieur de la corolle mousse. Dans les terres à blé, à Ecully. Fleurit en Juillet. Fig. 268.

722. La Menthe pouliot. *Mentha pulegium*. A tiges couchées; à feuilles ovales, obtuses, à peine crenelées; à fleurs en anneaux; à étamines plus longues que la corolle. Dans les prairies humides, commune au Broteaux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 269.

Fig. 269.



723. La Menthe cultivée. *Mentha sativa*. A feuilles ovales, aiguës, dentées à dents de scie; à fleurs en anneaux; à étamines plus longues que la corolle. Spontanée dans les Provinces Méridionales, cultivée dans les jardins. Fleurit en Juillet. Vivace.

724. La Crapaudine hérissée. *Sideritis hirsuta*. G. 770. Les étamines cachées dans le

tube de la corolle ; le stigmate plus court sert de gaine à l'autre. A tiges inclinées, hérissées ; à feuilles lancéolées, obtuses, dentées, velues ; à bractées ovales, en cœur, dentées à dentelures épineuses ; à corolles jaunes, tachées ; à anneaux éloignés, de six fleurs. Dans les terrains secs, au Broteaux, à la Pape. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 270.



725. La Lavande nard, ou commune. *Lavandula spica*. G. 769. Le Calice arrondi, ovale, à peine denté, soutenu par une bractée ; la corolle renversée ; les étamines cachées dans son tuyau. A tige ligneuse ; à feuilles linaires, lancéolées, entières ; à fleurs en anneaux rapprochés, formant un épi nu, ou à bractées plus courtes que les calices. A Couzon, cultivée dans les jardins. Fleurit en Juillet. Très-aromatique. Les feuilles plus ou moins larges constituent les variétés. Fig. 270.

Fig. 271.



726. La Lavande pourpre, ou stécade. *Lavandula stachas*. A feuilles lancéolées, linaires, très-entières ; les fleurs en épi assez gros, terminé par une houe, ou un toupet de feuilles : tiges peu ligneuses, droites ; corolles petites, d'un pourpre foncé. Les tiges en partie nues, ou très-garnies de feuilles, constituent les variétés. Les feuilles et les épis aromatiques. Dans nos Provinces Méridionales, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Fig. 271.

727. La Germandrée botrite. *Teucrium botrys*. G. 764. La levre supérieure manque ; les étamines font saillie par la scissure que l'on observe sur le limbe, dans l'endroit où devoit se trouver la levre supérieure. A tige ramifiée ; à feuilles décomposées, arrondies, comme pinnées ; à fleurs axillaires ; à péduncules trois à trois, aux aisselles des feuilles ; à corolles purpurines. Dans les terres légères, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle. Fig. 272.



Fig. 272.

728. La Germandrée irette. *Teucrium chamapithys*. A tiges couchées, éparses ; à feuilles linaires, très-entières, divisées en trois lanieres ; à fleurs assises, latérales, aux aisselles, solitaires ; à calices un peu renflés ; à corolles jaunes. Dans les terres à blé, commune à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle. Fig. 273.



Fig. 273.

729. La Germandrée sauvage. *Teucrium scorodonia*. A tige droite ; à feuilles pétiolées, en cœur, crenelées ; à fleurs en épi alongé, tournées d'un seul côté ; à corolles blanches. Dans les terrains secs sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Les feuilles froissées exhalent une odeur d'ail, moins forte que celles de l'espece suivante.

730. La Germandrée aquatique. *Teucrium scordium*. A tiges ramifiées, inclinées; à feuilles assises, ovales, lancéolées, à dent de scie; à fleurs deux à deux, axillaires, pédunculées; à calices renflés; à corolles rougeâtres. Dans les prairies humides, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace. Odeur d'ail. Fig. 274.

Cette espèce varie singulièrement pour la grandeur. Nous avons trouvé des échantillons très-petits, à peine ramifiés, d'autres très-grands; à rameaux nombreux, très-étales.



731. La Germandrée officinale. *Teucrium chamædrys*. A tiges inclinées, un peu velues; à feuilles pétiolées, cunéiformes, obtuses, incisées, crenelées; à fleurs trois à trois aux aisselles; à corolles purpurines. Commune dans les bois, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Fig. 275.

Son odeur est assez agréable: la tige plus ou moins élevée; les fleurs rouges, roses, ou blanches, constituent les variétés.



733. La Germandrée jaune. *Teucrium flavum*. A tige ligneuse, ramifiée; à feuilles en cœur, à dents mousses, blanchâtres en dessous; à bractées très-entières, concaves; à fleurs pédunculées, trois à chaque aisselle, formant, par leur réunion, une grappe; à corolles d'un blanc jaunâtre. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit Août. Vivace. Fig. 276.



734. La Germandrée des montagnes. *Teucrium montanum*. A tiges inclinées; à feuilles étroites, lancéolées, soyeuses, blanches en dessous, très-entières; à fleurs en corymbe terminant la tige; à corolles blanches. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape et aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 277.



735. La Germandrée pouliot. *Teucrium polium*. A tige couchée; à feuilles oblongues, obtuses, crenelées, cotonneuses, assises; à fleurs en tête arrondie; à corolles paille, ou jaunes. Sur les côteaux du Rhône près de Lyon, à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace.

736. La Bugle rampante. *Adjug reptans*. G. 763. La levre supérieure de la corolle très-courte, presque nulle; les étamines plus longues qu'elle. A tige très-simple, droite; à feuilles en ovale renversé, crenelées; à dragons rampans; à fleurs en anneaux resserré en épi ter-

terminal, garni de bractées; à corolles bleues, rougeâtres, ou blanches. Dans les prés, les bois. Très-commune aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

737. La Bugle pyramidale. *Ajuga pyramidalis*. A tige velue, droite; les feuilles radicales très-grandes, à crenelures peu prononcées, sans drageons; à corolles bleues ou blanches; à fleurs en épi pyramidal, à quatre pans. Dans les terrains secs, les pâturages. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 278.

738. La Bugle Alpine. *Ajuga Alpina*. A feuilles ovales, oblongues; les radicales, de la grandeur de celles de la tige, qui est foible, inclinée; à anneaux écartés entre eux, peu garnis de fleuts; à corolles d'un bleu foncé. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai. Vivace.

739. La Bugle velue. *Ajuga Genevensis*. A feuilles cotonneuses, traversées par des lignes saillantes, les inférieures plus étroites; les florales souvent divisées en trois lobes; à calices velus; à corolles souvent rouges, rarement blanches. Dans les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace.

OBSERVATION.

Si ces dernières espèces ne sont pas des variétés, au moins lorsqu'on a sous les yeux un grand nombre d'in-

Fig. 278.



dividus, on s'assure évidemment que plusieurs d'entre eux tiennent tellement, par plusieurs attributs, à la souche primitive, qu'il est difficile de les caractériser. Ces observations nous portent à croire que la Bugle Alpine et la velue ne sont que des variétés de la pyramidale, causées par l'influence du terrain, ou son élévation.

740. La Bêtoine officinale. *Betonica officinalis*. G. 776. Les dents du calice en arêtes ; la levre supérieure de la corolle, ascendante, aplatie ; les étamines jusqu'à la gorge de la corolle, dont le tuyau est cylindrique. A fleurs en épi interrompu, court, posé sur les feuilles ; le segment intermédiaire de la levre inférieure échancré : à feuilles pétiolées ; les inférieures en cœur allongé, les supérieures crenelées ; à corolles purpurines, quelquefois blanches. Dans les bois, à Vassieux, à Saint-Denis-de-Bron. Fleurit en Juin ; Juillet. Vivace. F. 279.



Fig. 279.

741. Le Lamion blanc. *Lamium album*. G. 774. La levre supérieure de la corolle, entière, en voûte ; l'inférieure, à deux lobes ; la gorge dentée de chaque côté sur sa marge, à dents sétacées. A feuilles pétiolées en cœur, allongées, pointues, à dents de scie ; à anneaux formés par environ vingt fleurs ; à corolles blanches ; à calices marqués d'une tache rousse. Sur les bords des chemins, des haies, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 280.



Fig. 280.

742. Le Lamion taché. *Lamium maculatum*. A feuilles en cœur, allongées, pointues, marquées d'une tache blanche ; à fleurs en anneaux de dix fleurs ; à corolles pourpres. Trouvé à Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

743. Le Lamion pourpré. *Lamium purpureum*. A feuilles en cœur, obtuses, pétiolées, rapprochées au sommet de la tige qui est presque nue; à corolles rouges. Dans les champs, le long des haies. Très-commun. Fleurit en Mars, Avril. Annuel.

744. Le Lamion embrassant. *Lamium amplexicaule*. A feuilles florales embrassantes, arrondies, obtuses; les inférieures pétiolées, découpées en lobes: à corolles rouges. Dans les blés, le long des haies, à la Croix-Rousse, aux Brosses. Fleurit en Avril. Annuel.

745. Le Galeopse chanvrin. *Galeopsis tetrahit*. G. 775. La levre supérieure de la corolle en voûte, un peu crenelée; deux dents sur la levre inférieure. A tige hérissée; à feuilles ovales, lancéolées; à nœuds supérieurs renflés; à anneaux des fleurs très-rapprochés, les dents du calice comme piquantes; à corolles rouges. Dans les terres légères, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

746. Le Galeopse ladane. *Galeopsis ladanum*. A feuilles linaires, lancéolées, à dents de scie, un peu velues; à anneaux des fleurs écartés; à dents du calice peu roides; à corolles rouges. Dans les champs arides, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet. Annuel.

747. Le Galeopse jaune. *Galeopsis galeobdolon*. A feuil-

les pétiolées, en cœur, ovales, à dents de scie; à anneaux de six fleurs, soutenus par une collerette de quatre feuilles; à corolles jaunes, sans dents; la levre supérieure n'est point crenelée. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Cette espèce ne présente pas le caractère essentiel du genre. Haller l'a réunie avec ses *Cardiaca*, l'Agripaume. Scopoli en a fait un *Leonurus*, Queue de lion.

748. Le Stachide des bois. *Stachys sylvatica*. G. 777. La levre supérieure de la corolle est en voûte, l'inférieure à ailes renversées sur les côtés; la barbe plus grande que les ailes, échancrée; les étamines après la fécondation, renversées sur les ailes. A feuilles en cœur, pointues, à dents de scie; à anneaux de six fleurs, nus, formant un épi lâche; à corolle purpurine, la levre inférieure tachetée. Dans les bois, sur les bords des chemins, à Roche-Cardon, à Francheville. Fleurit en Juillet. Vivace.

749. Le Stachide des marais. *Stachys palustris*. A feuilles lancéolées, étroites, presque sans pétioles, comme embrassantes; six à dix fleurs à chaque anneau, qui réunis forment un épi; à corolles pourpres. Dans les prairies humides, aux Broteaux-Mognat. Commun. Fleurit en Juillet. Vivace.

750. Le Stachide des Allemands. *Stachys Germanica*. A tige laineuse ; à feuilles inférieures en cœur , les supérieures elliptiques , lancéolées ; toutes velues , cotonneuses , blanches , à dentelures en recouvrement ; à anneaux de près de 40 fleurs ; à corolles pourpres. Dans les lieux secs , à Villeurbane. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 281.



Fig. 281.

751. Le Stachide droit. *Stachys recta*. A tige droite ; à feuilles rudes , hérissées , ovales , à dents arrondies ; les fleurs comme en épi formé par des anneaux éloignés ; les corolles jaunes ; les dents du calice comme épineuses. Dans les terrains sablonneux , commun à la Carrette. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace.



Fig. 282.

752. Le Stachide annuel. *Stachys annua*. A tige droite ; à feuilles ovales , lancéolées , à trois nervures , lisses , pétiolées ; la corolle blanche , à barbe jaune ; les feuilles inférieures ovales , ridées , très-obtuses ; les intermédiaires allongées , pétiolées ; les supérieures lancéolées , à trois nervures. Dans les champs , aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 282.

753. Le Stachide des champs. *Stachys arvensis*. A tige foible , ramifiée ; à feuilles en cœur , ovales , obtuses , à dents mousses ; à anneaux de six fleurs ; à corolle de la

longueur du calice , blanchâtre ; à levre supérieure entière , l'inférieure à trois segmens ; l'intermédiaire plus large , sans échancrure , tachetée de pourpre. A Roche-Cardon , à Yvours. Fleurit en Juillet. Annuel.

Fig. 283.



754. La cataire vulgaire. *Nepeta Cataria*. G. 768. Le segment intermédiaire de la levre inférieure crenelé , la marge de la gorge , repliée ; les étamines rapprochées. A feuilles pétiolées en cœur , à dents de scie ; à fleurs en anneaux , portées par des péduncules courts , les anneaux formant épi ; à corolles blanches. Dans les haies , dans la plaine du Dauphiné , à la Ferrandiere , à Villeurbanne. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 283.

Fig. 284.

755. La Sarriette des jardins. *Satureia hortensis*. G. 765. La corolle divisée en quatre parties presque égales ; les étamines écartées ou divergentes. A tiges assez grandes , droites , un peu velues ; à feuilles assises , linaires , lancéolées , un peu velues ; les fleurs aux aisselles des feuilles , à péduncules portant deux fleurs. Plante aromatique , pénétrante , un peu âcre , peu amère. Originaires du Languedoc , cultivée dans nos jardins. Vivace. Fig. 284.



Linné , dans son *Hort. Cliff.* avoit ramené cette plante sous le genre du *Thymus* , du Thym.

756. Le Ballote noir. *Ballota nigra*. G. 778. Calice à limbe aplati en soucoupe, à cinq dents, à dix stries; levre supérieure de la corolle crenelée, concave. A tige ramifiée, noueuse; à feuilles pétiolées, en cœur, à dents de scie; à fleurs en anneaux nus; à calices aigus; à corolles rouges. Sur les bords des chemins, très-commun à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fétide. Fig. 285.

Fig. 285.



757. Le Ballote blanc. *Ballota alba*. A feuilles en cœur, à dents de scie; à calice comme tronqué; à corolles blanches. A peine distingué du précédent. A Francheville.

758. Le Marrube commun. *Marrubium vulgare*. G. 779. Calice à limbe aplati, roide, sec, à dix stries; la levre supérieure de la corolle droite, linéaire, fendue. A tige ramifiée, velue; à feuilles arrondies, crenelées, blanchâtres, ridées; calice à dix dents sétacées, recourbées en manière d'hameçon; à corolles blanches. Sur les bords des chemins, dans les pâturages secs, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 286.

Fig. 286.



Les feuilles, un peu âcres, répandent une odeur aromatique spéciale. Cette espèce, plus commune sous notre climat, diminue en nombre d'individus à mesure qu'on se rapproche davantage du Nord.

Fig. 287.

759. La Mollucelle lisse. *Mollucella laevis*. G. 782. Le calice évasé en forme de cloche, beaucoup plus ample que la corolle, a ses segments peu marqués, terminés par une épine. A calice à cinq dents égales, plus long que la corolle. La tige ramifiée ; feuilles rondes, ou en forme de coin, entières, pétiolées ; fleurs remarquables par la grandeur excessive du calice ; corolle blanche à levre supérieure creusée en cuiller, l'inférieure divisée en trois parties. Originaires des Indes Orientales, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Annuelle. Toute la plante a une odeur aromatique très-agréable : elle est un peu âcre au goût. Fig. 287.



A calices à deux levres.

760. La Toque vulgaire. *Scutellaria galericulata*. G. 792. Calice à deux levres très-entières, fermé après la chute de la corolle par un opercule. A tige ramifiée, droite ; à feuilles en cœur, lancéolées, crenelées ; à fleurs axillaires ; à corolle labiée, bleue, beaucoup plus longue que le calice. Dans les fossés aquatiques, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

761. La Toque en fer de fleche. *Scutellaria hastifolia*. A feuilles très-entières ; les inférieures en fer de hallebarde ; les supérieures en

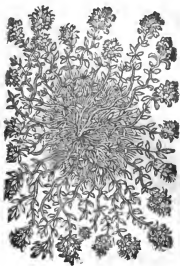
fleche. Dans les terrains humides, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

762. La Toque naine. *Scutellaria minor*. A tige grêle, très-ramifiée, petite ; à feuilles en cœur, ovales, presque entières ; les supérieures lancéolées, étroites ; à corolles rougeâtres, petites. Trouvée sur les bords des fossés, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Cette espèce, qui est très-rare autour de Lyon, et très-commune en Lithuanie, n'est peut-être qu'une variété de la précédente, qui elle-même paroît peu différente de la vulgaire.

Fig. 288.

763. Le Thym serpolet.
Thymus serpyllum. G. 785.
 La gorge du calice à deux
 lèvres fermée par des poils.
 A tiges ligneuses, rampan-
 tes ; à feuilles planes, obtu-
 ses, petites, ovales, ciliées
 à la base ; à fleurs en tête ;
 à corolle blanche labiée : le
 tuyau de la longueur du
 calice ; la levre supérieure
 droite, échancrée ; l'infé-
 rieure plus grande, à trois
 segmens ; l'intermédiaire
 plus large. Dans les pâtura-
 ges secs, très-commun, aux
 tapis à la Croix - Rousse.
 Fleurit en Juillet. Fig. 288.



Cette espèce présente plu-
 sieurs variétés, relativement
 à la grandeur, aux cils plus
 ou moins marqués des cali-
 ces, aux feuilles plus ou
 moins grandes, à l'odeur,
 qui dans toutes est aroma-
 tique, agréable. Une de ces
 variétés exhale l'odeur du
 citron.

764. Le Thym vulgaire.
Thymus vulgaris. Sous-arbris-
 seaux : à tiges petites ; rami-
 fiées ; à feuilles ovoïdes,
 menues, repliées sur les
 côtés ; à fleurs en anneaux,
 formant l'épi. Toute la plante
 répand une odeur aromati-
 que très-agréable. Originare
 du Languedoc, cultivée dans
 nos jardins. Fleurit en Juin,
 Juillet. Fig. 289.

Fig. 289.



Cette plante, quoique ori-
 ginaire des pays chauds, ré-
 siste à nos hivers les plus
 rigoureux, peut-être par
 l'huile essentielle dont elle
 est imprégnée.

765. Le Thym basilic. *Thymus acinos*. A tige droite, peu ramifiée ; à feuilles ovales, aiguës, dentelées à dents de scie ; à fleurs en anneaux ; à péduncules uniflores ; à calices renflés par le bas, retrécis vers le haut. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, très-commun, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Fig. 290.

Le calice hérissé, la fleur violette : à gorge teinte de de jaunâtre ; de cinq à huit fleurs aux anneaux ; péduncules uniflores : la tige est tantôt droite, tantôt couchée. Il y a une variété à fleurs blanches. Les feuilles exhalent une odeur aromatique, agréable et particulière.

Fig. 290.



766. Le Basilic ordinaire. *Ocimum Basilicum*. G. 790. La corolle est renversée ; les filamens extérieurs à appendice vers leur base. A feuilles ovales, lisses ; à calices ciliés ; à tiges nombreuses, ramifiées, touffues, peu élevées ; les fleurs en anneaux formant épi ; corolle blanche. Toute la plante répand une odeur suave : elle est molle, aqueuse. Originaires des Indes, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fig. 291.

Fig. 291.



767. Le petit Basilic. *Ocimum minimum*. A tige courte, très-ramifiée, formant une tête; à feuilles très-petites, ovales, très-entières, d'un verd gai, quelquefois rougeâtre; à fleurs en anneaux le long des rameaux. Originaire des Indes, cultivé dans nos jardins. Annuel. Plante aromatique. Fleurit en Juillet. Fig. 292.



Fig. 292.

768. La Brunelle vulgaire. *Prunella vulgaris*. G. 793. Filamens fourchus à leur sommet, une branche portant l'anthere; stigmatte fendu en deux. A tige velue, ramifiée; à fleurs en épi terminal; à bractées ovales, colorées; à feuilles pétiolées, ovales, alongées, à dents de scie; à corolles bleues ou blanches. Dans les bois, les pâturages. Très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 293.



Fig. 293.

769. La Brunelle à grandes fleurs. *Prunella grandiflora*. A feuilles ovales; les trois dents supérieures du calice plus longues; à corolles plus grandes. D'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Dans les bois, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

770. La Brunelle laciniée. *Prunella laciniata*. A feuilles inférieures ovales, alongées; celles de la tige comme ailées, ou profondément laciniées; à fleurs bleues ou blan-

ches. Dans les pâturages , commune sur les côteaux du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Juillet , Août. Vivace.

771. L'Origan de Crète. *Origanum Creticum*. G. 784. Fleurs en épi tétragone ou à quatre pans , séparées par des écailles qui forment une espèce de chaton. A feuilles ovales , aiguës , lisses , velues sur leurs nervures ; à épis agrégés , droits , longs , prismatiques ; à bractées membraneuses , deux fois plus longues que les calices. Dans les pâturages , sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Août. Vivace.

772. L'Origan vulgaire. *Origanum vulgare*. A feuilles ovales ; à épis arrondis , ramassés en panicule ; à bractées ovales , plus longues que les calices , souvent colorées d'un rouge vineux ; à corolle labiée ; à levre supérieure tronquée , l'inférieure divisée en trois segments arrondis , presque égaux ; les étamines plus longues que la corolle. Très-commun. Dans les gorges du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 294.

773. L'Origan marjolaine. *Origanum majorana*. A tiges assez courtes , ramifiées , souvent velues ; à feuilles petites , ovales , obtuses , blanchâtres ; à fleurs en panicule formé par des épis courts , compactes , duvetés. Originnaire du Languedoc , cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 295.

Fig. 294.



Fig. 295.



Fig. 296.

774. Le Clinopode vulgaire. *Clinopodium vulgare*. G. 783. Une collerette formée par plusieurs filets soyeux sous chaque anneau de fleurs. A tige ramifiée, velue ; à feuilles ovales, entières, pétiolées, légèrement dentées ; à fleurs ramassées en tête hérissée ; à bractées sétacées ; à corolle pourpre, labiée ; à levre supérieure échancrée, l'inférieure à trois lobes, le moyen plus large. Dans les pâturages arides, sur les côteaux du Rhône. Très-commun. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 296.



Les anneaux sont formés par plus de quarante fleurs. Les péduncules sont ramifiés. On observe, à l'origine de la levre supérieure, deux tumeurs velues. Les calices sont très-hérissés de poils. La variété à fleurs blanches n'est pas commune. L'aromat des feuilles est peu sensible, quoiqu'agréable.

775. La Melite melissiere. *Melittis melissophyllum*. G. 789. Calice plus ample que le tuyau de la corolle, dont la levre supérieure est aplatie, entière ; l'inférieure crenelée ; les antheres en s'adosant forment une croix. A tige basse, velue ; à feuilles pétiolées, ovales, crenelées, obtuses ; à fleurs axillaires, solitaires ; à corolles très-grandes, roses, pourprées, rarement blanches. Dans les bois, sur les côteaux du Rhône, à la Carette. Commune. Fleurit en Août. Vivace.

Cette plante exhale une odeur légère, mais agréable. La tige, chez nous, s'éleve à peine à huit pouces ; en Lithuanie, à un pied et demi deux pieds. La levre supérieure de la corolle est un peu velue.

776. La Mélisse calamenthe. *Melissa calamentha*. G.
 786. Calice anguleux, sec, aride; à levre supérieure ascendante. La levre supérieure de la corolle en cuiller, fendue en deux segments; l'inférieure en trois, l'intermédiaire taillée en cœur. A tige droite; à feuilles ovales, lancéolées, peu hérissées, aiguës, à dents de scie; à péduncules axillaires, dichotomes, de la longueur des feuilles; à corolles pourprées; à gorge tachetée, velue. Très-commune à la Carette, sur les bords des chemins. Fleurit en Juillet, Août, Septembre. Vivace. Fig. 297.



Toute la plante exhale une odeur aromatique, analogue à celle des menthes.

777. La Mélisse cataire. *Melissa nepeta*. A tige roide, hérissée, inclinée, se relevant. A feuilles ovales, lancéolées, lisses en dessus, hérissées en dessous; à péduncules axillaires, dichotomes, plus longs que les feuilles; à corolles bleuâtres, à gorge blanche et bleue. Dans les pâturages secs, à Vassieux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 298.



Le calice est hérissé, strié. La corolle est plus petite que celle de la précédente. Les feuilles sont aromatiques, agréables.

778. La Mélisse officinale.
Melissa officinalis. A tiges assez hautes, ramifiées, dures, roides; à feuilles assez grandes, en cœur, duvetées, dentées, d'un verd luisant; à fleurs en grappes axillaires, formant des anneaux, à pédicules simples; corolles blanches ou rougeâtres; à levre supérieure courte, retroussée, un peu échancrée; l'inférieure divisée en trois parties, l'intermédiaire plus grande, en cœur. Originaire de Savoie. Cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 299.

Fig. 299.



Toute la plante répand une odeur aromatique de citron.

ANGIOSPERMIE, ou à semences recouvertes.

A calices fendus en deux segmens.

Fig. 300.

779. L'Orobanche majeure. *Orobanche major*. G. 841. Calice divisé en deux segmens; corolle labiée, à levre supérieure échancrée; un miellier glanduleux à la base du germe; fruit, capsule à une loge, à deux battans, à plusieurs semences. A racine bulbeuse, couverte d'écailles; à tiges ou hampes velues, jaunâtres, garnies d'écailles membraneuses, lan-céolées, cotonneuses; à fleurs grandes, jaunes, en épi terminant la tige; à étamines non saillantes hors de la corolle; à calices à quatre dents. Dans les pâturages arides, sur les côteaux du Rhône et de la Saône, en Serin, à la Qua-



rantaine, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 300.

780. L'Orobanche lisse.
Orobanche lavis. Très-ressemblante à la précédente : elle n'en diffère que par ses écalles plus courtes, lisses, ses étamines saillantes. A corolles rouges, ou bleuâtres, ou d'un violet pâle ; à calice à cinq dents. A la Quarantaine, sur les côtes arides. Fleurit en Juin. Vivace.

781. L'Orobanche ramifiée.
Orobanche ramosa. A tige divisée en rameaux ; à corolles divisées en cinq segmens : elles sont pourpres, bleues ou blanches. Dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandière, à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace.

782. L'Acanthe molle.
Acanthus mollis. G. 867. Le calice de deux grands feuillets ; la corolle renversée, à une seule levre, à trois segmens ; fruit, capsule à deux loges. A tige assez haute, ferme, terminée par de grandes fleurs blanches, en épi long d'un pied ; les feuilles presque toutes radicales, sinuées, sans épines, grandes, luisantes. Originairé de Provence, cultivée dans nos jardins. Vivace. Toute la plante est fade, visqueuse. Fig. 301.

L'Acanthe épineuse, *acanthus spinosus*, aussi cultivée dans nos jardins, ressemble beaucoup à la molle ; mais ses feuilles sont ailées, épineuses.

Fig. 301.



OBSERVATION.

Dans les Acanthes, la corolle en anneaux n'offre qu'une seule levre. Les anthers sont velues. Ces plantes produisent un grand effet dans les jardins, par la grandeur et la singularité de leurs fleurs ; et sur-tout la première, par la belle découpure de ses feuilles, qui ont tellement frappé les anciens Architectes, qu'ils les ont employées pour l'ornement des chapiteaux des colonnes des plus célèbres édifices.

A calice

A calice divisé en quatre segmens.

783. L'Euphrase officinale. *Euphrasia officinalis*. G. 899. Le calice cylindrique, divisé en quatre segmens; la corolle personnée; les antheres inférieures épineuses à la base d'un des lobes; la capsule ovale, alongée, à deux loges. A tige ramifiée; à feuilles veinées, ovales, dentées, à dents aiguës; à corolle à deux levres; la supérieure échan-crée; l'inférieure divisée en trois segmens égaux; chacun subdivisé en deux parties égales. Corolle blanche, veinée, à tache jaune. Dans les pâturages acides, très-com-mune sur les côteaux de Saône et du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuelle. Fig. 302.

784. L'Euphrase tardive. *Euphrasia odontites*. A feuilles linaires, lancéolées, toutes dentées à dents de scie, un peu velues; à fleurs en longs épis, tournés d'un côté; à corolles rouges, rarement blanches: à levre supérieure concave; l'inférieure à trois segmens divergens. Dans les lieux un peu humides, en Serin, à la Guillotiere. Fleurit en Juillet, Août.

785. L'Euphrase à feuilles de lin. *Euphrasia linifolia*. A feuilles linaires, toutes sans dents; à calices lisses, à corolles jaunes. Dans les pâ-turages de la plaine du Dau-phiné, à Myons. Fleurit en Août, Septembre.

Tome I.

Fig. 302.



786. L'Euphrase jaune. *Euphrasia lutea*. A tige rami-fiée; à feuilles opposées, linaires, les inférieures den-tées; à fleurs en épis serrés, à corolles jaunes. Dans les terrains sablonneux des cô-teaux du Rhône, à la Car-rette. Fleurit en Août. An-nuelle.

787. Le Cocriste des prés. *Rhinanthus crista galli*, la crête de coq. G. 698. Calice ventru, à quatre segmens; capsule à deux loges, obtuse, aplatie. A tige simple; à feuilles ova-les, lancéolées; les florales bractées, jaunâtres, à dents de scie très-aiguës; à fleurs assises aux aisselles des bractées; à calices jaunâtres, à segmens très-courts; à co-rolle jaune à deux levres,

O

la supérieure comprimée. Dans les prés, très-commun aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

788. Le Mélampire des champs. *Melampyrum arvense*. G. 800. Calice divisé en quatre segmens longs et aigus ; corolles alongées : à limbe divisé en deux levres, dont la supérieure est repliée sur le bord ; capsule oblique à deux loges, s'ouvrant sur une suture, deux semences bossuées ; fleurs en épis ornées de bractées. A tige ramifiée ; à feuilles lancéolées, sans pétioles ; à fleurs en épi conique, lâche ; à bractées purpurines, garnies de dents sétacées ; à corolles purpurines, à gorge jaune. Parmi les blés, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

789. Le Mélampire à crête. *Melampyrum cristatum*. A feuilles linaires, lancéolées, très-entières ; à fleurs en épi quadrangulaire ; à bractées en cœur, ciliées, d'un verd jaunâtre, en recouvrement serré, pliées en gouttière ; le casque de la corolle pourpre ou blanc, la barbe d'un rouge, ou blanc. Dans les bois, à Francheville. Fleurit en Mai, Juin.

790. Le Mélampire des prés. *Melampyrum pratense*. A feuilles ovales, lancéolées ; les inférieures très-entières ; les intermédiaires dentées ; les florales, ou bractées, taillées en fer de hallebarde ; à fleurs disposées par cou-

ples, éloignées, tournées toutes d'un côté ; à corolle fermée, à gorge jaune. Très-commun à Roche-Cardon. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

791. Le Mélampire violet. *Melampyrum nemorosum*. A feuilles ovales, lancéolées ; à bractées en cœur, lancéolées, dentées ; les supérieures violettes ou purpurines ; à calices velus ; à corolles jaunes ; à fleurs aux aisselles des bractées, tournées d'un seul côté. Dans les bois, les pâturages, à Saint-André en Lyonnais. Fleurit en Juin. Annuel.

Calices à cinq segmens.

792. La Limoselle aquatique. *Limosella aquatica*. G. 837. Calice à cinq segmens ; corolle en clochette, à cinq segmens pointus, dont un plus court ; les quatre étamines rapprochées par paire ; capsule à une loge à deux valves, à plusieurs semences. A Racine traçante, produisant des touffes de feuilles à longs pétioles, ovales, lancéolées ; du centre des feuilles naissent des hampes ne portant qu'une seule fleur. Dans les prairies inondées, aux Broteaux-Mognat, dans la saulée d'Oullins, et près de Givors. Fleurit en Juillet.

793. La Linderde fausse-gratiolc. *Lindernia pixidaria*. G. 828. Calice à cinq segmens ; corolle labiée à levre supérieure très-courte ; les deux

étamines plus courtes terminées par une dent, ayant au-dessous l'anthere; capsule à une loge. A tige rampante; à feuilles assises, très-entières, ovales, crenelées: à fleurs pédonculées, solitaires, axillaires; à corolle d'un pourpre clair. Dans les terres souvent arrosées, en Bresse près de Montfueil, au soleil. Fleurit en Juillet.

794. La Scrophulaire nouée. *Scrophularia nodosa*. G. 814. La corolle en grelot, à limbe irrégulier, est tournée en sens contraire ou renversé; le segment intermédiaire de la levre inférieure est plaqué en dedans; capsule à deux loges. A racine noueuse; à tige à angles obtus; à feuilles en cœur lancéolées, pointues, à trois nervures; à fleurs en grappes terminales. Dans les bois, le long des haies, à Francheville, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 3o3.

795. La Scrophulaire aquatique. *Scrophularia aquatica*. A tige à angles saillans, ou membraneux; à feuilles ovales, lancéolées; à pétioles courant sur la tige; à fleurs en grappes terminales; à corolles d'un rouge triste. Dans les fossés, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

796. La Scrophulaire canine. *Scrophularia canina*. A tige formant par ses rameaux un panicule; à feuilles ailées; à fleurs en grappes termi-

Fig. 3o3.



nales, nues; à marges du calice argentées; les segmens de la corolle d'un pourpre noirâtre. Dans les terres sablonneuses, très-commune aux Broteaux, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin, Juillet. Bisannuelle.

797. La Digitale pourpre. *Digitalis purpurea*. G. 816. Calice à cinq segmens; la corolle en cloche, ventrue, à limbe taillé en cinq parties, courtes; capsule ovale, à deux loges. A tige anguleuse, velue; à feuilles ovales, très-alongées: velues, finement dentées, les radicales à longs pétioles; à fleurs pendantes, rangées sur un côté de la tige aux aisselles des feuilles florales. Corolles grandes, pourpres avec des

taches blanches dans l'intérieur ; à feuillets du calice ovales , aigus ; à corolle obtuse , la levre supérieure de la corolle entière. Dans les pâturages , à Brignais. Fleurit en Juin. Vivace.

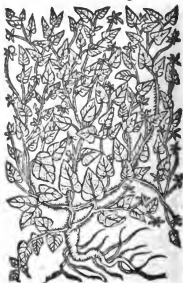
Fig. 304.



798. La Digitale jaune. *Digitalis lutea*. À feuilles en lancette , velues , finement dentées ; à feuillets du calice lancéolés ; à corolles petites , jaunes , aiguës , la levre supérieure fendue en deux. Sur le bord de la Saône , entre Saint-Rambert et Lafreta. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace.

799. Le Muffier lierre. *Antirrhinum cymbalaria*. G. 808. Calice à cinq feuillets ; la corolle à bouche fermée , terminée à sa base par un miellier plus ou moins prolongé en éperon ; capsule à deux loges. À tige lisse , rampante ; à feuilles très-lisses , taillées en cœur et en cinq lobes ; à fleurs axillaires ; à longs péduncules ; à capsule arrondie. Sur les bords des fontaines , sur les murs humides , à Fontaniere. Fleurit en Mai. Annuel. Fig. 304.

Fig. 305.



800. Le Muffier auriculé. *Antirrhinum elatine*. À tiges couchées , velues ; à feuilles velues , taillées en fer de lance et auriculées ou anguleuses à leur base. Dans les terres sablonneuses , aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 305.

801. Le Muffier velvete. *Antirrhinum spurium*. À tiges couchées ; à feuilles ovales ,

velues, les inférieures opposées; les supérieures alternes. Dans les champs, commun aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuel.

802. Le Muflier rampant. *Antirrhinum repens*. A tige d'abord couchée; à feuilles linaires, très-rapprochées; les inférieures en anneaux, quatre à quatre; à fleurs sans odeur, en épis lâches; à corolles blanches, cendrées, striées, ravées de lignes bleues ou violettes; à éperon fort court; les segmens du calice de la longueur de la capsule. Dans les terres à bles, à Francheville. Fleurit en Juin. Annuel.

803. Le Muflier de Montpellier. *Antirrhinum Monspensulanum*. A feuilles linaires, ramassées; à tige lisse, paniculée; à péduncules nus, en épi; à fleurs odorantes; à éperon de la corolle droit très-court: d'ailleurs très-réssemblant au précédent. Dans la plaine du Dauphiné à Saint-Laurent. Fleurit en Juillet. Vivace.

804. Le Muflier des champs. *Antirrhinum arvense*. A tige lisse, droite; à feuilles lisses, linaires, alternes; les inférieures quatre à quatre; à fleur en épi court; à calices velus, visqueux; à corolles petites, jaunes ou bleues; à éperon blanc, recourbé. Dans les terres légères, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

805. Le Muflier pelissier. *Antirrhinum pelisserianum*. A

tige droite, lisse, rameuse; les feuilles radicales ou inférieures, forment trois ou quatre des anneaux; celles de la tige alternes, éloignées, lisses, linaires, un peu succulentes; à fleurs petites, ramassées en corymbe; à corolles violettes; à levre supérieure plus longue; à miellier droit, plus long que la corolle. Dans les terrains sablonneux, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Annuel.

806. Le Muflier petit. *Antirrhinum minus*. A tige très-ramifiée, visqueuse; à feuilles lancéolées, obtuses, alternes: les inférieures opposées; à fleurs axillaires, à corolles rougeâtres, à éperon plus court que la corolle. Commun. Dans les terrains secs, à Fontaniere. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 306.

Fig. 306.



807. Le Muflier linaira. *Antirrhinum linaria*. A tige droite ; à feuilles lancéolées, linaires, éparses, rapprochées ; à fleurs en recouvrement, en épis assis, terminant ; à corolles longues d'un pouce, jaunes, à palais orangé. Dans les terres incultes, les pâturages. Très-commun aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 307.



Fig. 307.

808. Le Muflier à feuilles de paquerette. *Antirrhinum bellidifolium*. A tige droite, roide ; à feuilles radicales elliptiques, lancéolées ou en spatule, dentées ; celles de la tige digitées en lanieres ; linaires, très-entieres ; à fleurs en épis, droites ; à fleurs bleuâtres, petites, à corolles béantes ; à éperon menu, recourbée. Dans les terres légères aux Broteaux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.



Fig. 308.

809. Le grand Muflier. *Antirrhinum majus*. A tige ramifiée ; à feuilles lancéolées, pétiolées ; à fleurs en épis, à corolle grande, sans éperon, à feuillets du calice arrondis ; corolles pourpres ou blanches. Trouvé sur le chemin de Saint-Didier. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 308.

Il est à présumer que cette espèce s'est échappée des jardins, de même que sa variété à corolles blanches, que nous avons aussi observée spontanée à Margnoles.

810. Le Muffier rubicond.

Antirrhinum oruntium. A feuilles lancéolées, pétiolées ; à feuillets du calice plus longs que la corolle ; à éperon très-court ; à fleurs éparses, assises, axillaires ; la corolle pourpre, beaucoup plus petite que celle du précédent. Sur les côteaux du Rhône, dans les vignes, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet, Août. Annuel. Fig. 309.

Souvent, dans les terres fortes, la tige s'éleve à quatre pieds : elle est plus ou moins ramifiée. La capsule imite très-bien une tête de veau. La variété à fleurs blanche, est rare.

Fig. 309.



811. La Pédiculaire des marais.

Pedicularis palustris. G. 804. Calice à deux segmens ; corolle en masque ; capsule à deux loges, oblique, terminée par une pointe ; à semences enveloppées. A tige ramifiée ; à feuilles pinnées, à folioles pinnées et finement dentées ; à fleurs en épi ; à calice en crête calleuse, ponctuée, divisé en deux pieces principales ; la levre supérieure de la corolle rouge, comprimée ; l'inférieure à plan incliné. Dans les prés marécageux, en Bresse au soleil, et en Dauphiné à la Verpilliere. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

clinée, ramifiée ; à feuilles ailées ; à folioles presque ovales, à dents aiguës ; calice à cinq divisions, oblong, anguleux, lisse ; à corolle d'un rouge pâle : à levre inférieure un peu oblique, en cœur. Dans les bois humides, sur les montagnes, à Lucenay, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

La variété à corolle blanche, n'est pas rare. Le calice a cinq dents, dont l'inférieure est très-petite ; les autres, tuberculeuses. La tige aime à répandre ses rameaux : elle s'éleve moins que celle de la précédente.

812. La Pédiculaire des bois.

Pedicularis sylvatica. A tige in-

813. Le Vitet verticillé.
Vitex agnus-castus. G. 853.
 Calice à cinq dents : le limbe
 de la corolle labié à six
 segmens ; fruit , une baie
 à quatre semences. Grand
 arbrisseau ramifié ; à rameaux
 plians , blanchâtres ; à feuil-
 les digitées de trois ou cinq
 folioles lancéolées , très-
 entières ou dentées ; les
 fleurs verticillées en longs
 épis terminaux ; corolle bleue
 ou blanche ; baies seches à
 quatre loges , à semences so-
 litaires ; ovales. Originaire
 des Provinces Méridionales ,
 cultivé dans nos jardins. Les
 semences un peu âcres , aro-
 matiques, Fig. 310.

Fig. 310.



C L A S S E X V.

TÉTRADYNAMIE, ou à six étamines, dont quatre plus grandes; à quatre pétales cruciformes.

SILICULEUSE, ou fruit court.

A silicules entières, ou qui ne sont point échanrées au sommet.

814. **LA** Drave printanière. *Draba verna*. G. 864. Crucifère, silicules entières, ovales, oblongues, sans style; à valves aplaties, parallèles à la cloison. Très-petite plante à feuilles radicales, lancéolées, un peu dentées, en rosette. A tige nue, portant plusieurs fleurs sur d'assez longs péduncules; à quatre pétales blancs, fendus en deux pièces. Dans les pâturages, très-commune, aux tapis, à la Carrette. Fleurit en Février, Mars, Annuel.

815. La Drave des murailles. *Draba muralis*. A tige ramifiée; à feuilles ovales, assises, dentées, velues; à corolles blanches. Dans les pâturages secs, sur la route de Lyon à Vienne. Fleurit en Mai. Bisannuelle.

816. La Cameline vivace. *Myagrum perenne*. G. 860. Crucifère. Silicules terminées par un style conique, à une loge; le plus souvent une seule semence. A tige lisse, très-ramifiée; à feuilles inférieures pétiolées, pinnatifides; celles de la tige dentées; les pétales jaunes; les silicules à deux articulations, dont un seul nœud renferme une semence. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai. Vivace.

La tige haute d'une coudée, ramifiée à bras ouverts. La silicule offre deux nœuds; l'inférieur plus resserré, le supérieur plus enflé et strié. Les pétales sont grands, échanrés, odorans; quelquefois les deux logettes de la silicule renferment chacune une semence. La silicule est terminée par un style long.

blancs. Sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

823. L'Iberide à tige nue. *Iberis nudicaulis*. A tige simple, presque dénudée de feuilles; à feuilles radicales comme ailées, à folioles ovales, aiguës, l'impair plus grande; à pétales blancs; à silicules ovales, échancrées. Petite plante trouvée à Myons. Fleurit en Mai. Annuelle.

824. L'Alysson calicin. *Alyssum calycinum*. G. 869. Cruciforme. Quelques filaments garnis d'une petite dent; la silicule échancrée. A tiges petites, herbacées; à feuilles rudes, elliptiques; à calices persistans; à étamines toutes dentées; à pétales petits, jaunes, à peine échancrés. Dans les terrains sablonneux, très-commun sur les côteaux du Rhône, au chemin Saint-Clair, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. Fig. 312.

825. L'Alysson des champs. *Alyssum campestre*. A tiges herbacées; à feuilles ovales, lancéolées, rudes, ponctuées; à silicules plates, rondes; deux soies partant du réceptacle, accompagnent deux des étamines; à calices caduques. A pétales jaunes; très-ressemblant au précédent. Sur les côteaux du Rhône. Fleurit en Juin. Annuel.

826. Le Bouclier thlaspi. *Clypeola fonthlaspi*. G. 870. Cruciforme, silicule échancrée; aplatie, orbiculaire, caduque. A tige simple; à feuilles petites, ovales, lancéolées; à fleurs très-petites; une dent sur chaque étamine vers la base. Dans la plaine du Dauphiné, sur la route de Vienne. Fleurit en Juin. Annuel.

Les tiges petites, presque simples, blanchâtres; les feuilles d'un gris-blanchâtre, couvertes d'un duvet très-court. Les fleurs jaunes; les silicules orbiculaires, aplaties, duvetées, à une semence.



827. Le Cochléare raifort.
Cochlearia armoracia. G. 867.
 Cruciforme. Silicules échan-
 crées, renflées, rudes; à
 valves bossuées, obtuses. A
 tige haute; à feuilles gran-
 des; les radicales lancéolées,
 crenelées; celles de la tige
 incisées; à pétales blancs.
 Sur les bords des ruisseaux,
 dans les prés humides, cul-
 tivé. Fleurit en Août. Vivace.
 Fig. 313.

Les racines, très-grosses,
 contiennent abondamment un
 principe vif, piquant, ni-
 dulé dans le parenchime nu-
 tritif.



828. Le Cochléare drave.
Cochlearia draba. A tiges cou-
 chées, peu ramifiées; à feuil-
 les blanchâtres, embrassantes,
 taillées en fer de fleche, lan-
 céolées, dentées. Trouvé dans
 la plaine du Dauphiné, près
 de Vienne. Fleurit en Avril,
 Mai. Vivace. Fig. 314.

La tige est presque sim-
 ple, striée, peu élevée; les
 feuilles radicales sont nom-
 breuses, lisses, succulentes;
 les fleurs blanches en bou-
 quet terminal et peu étalé.



Fig. 315.

829. Le Cochléare corne de cerf. *Cochlearia coronopus*. A tiges couchées ; à feuilles pinnatifidées , comme pinnées ; à fleurs petites , assises ; à pétales blancs ; à silicules hérissonnées. Dans les terres sablonneuses aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 315.



Les tiges nombreuses , étendues sur terre ; les fleurs en grappes très-courtes , les capsules en rein , rudes , bosselées ou hérissées de petites aspérités.

Fig. 316.

830. Le Cochléare officinal , ou l'herbe au cuiller. *Cochlearia officinalis*. A feuilles radicales en cœur , arrondies ; celles de la tige alongées , sinuées peu profondément , toutes aqueuses , assez succulentes , luisantes ; à tiges basses , succulentes , ramifiées ; les fleurs petites , blanches , terminales , en bouquet. Toute la plante piquante , âcre. Originnaire des Pyrénées , cultivée dans nos jardins. Vivace. Fig. 316.



Le principe vif de cette plante est très-volatil , très-pénétrant.

831. Le Cresson grand passeraie. *Lepidium latifolium*. G. 865. Cruciforme. Silicules échanrées, en cœur; à deux valves carénées, en sens contraire avec la cloison; plusieurs semences, dans chaque loge. A tige grande, ramifiée; à feuilles ovales, lancéolées, entières, à dents de scie; les radicales pétiolées; celles de la tige assises. Dans la plaine du Dauphiné, dans les terrains gras, humides, à Myons. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 317.

832. Le Cresson à hampe. *Lepidium nudicaule*. A tige très-simple, sans feuilles; à feuilles pinnatifides, étroites, quatre ou six étamines. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai. Annuel.

833. Le Cresson couché. *Lepidium procumbens*. A hampes couchées; à feuilles sinuées et pinnées; la foliole impair plus grande; à pétales blancs, de la longueur des feuillets du calice, qui sont concaves; à six étamines. Dans les terres légères, sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Mars, Avril. Annuel.

834. Le Cresson des rochers. *Lepidium petraum*. A feuilles pinnées avec impair; les folioles des radicales ovales, lancéolées; celles des caulinaires linaires; à pétales blancs, échanrés, plus

Fig. 317.



courts que le calice. Très-commun sur les côteaux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Annuel.

835. Le Cresson des ruines. *Lepidium ruderaie*. A feuilles radicales pinnées; à folioles dentées; celles de la tige, linaires, très-entières; à fleurs sans pétales; à deux étamines. Très-commun sur le bord des chemins, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin.

L'odeur de cette plante est singulière, désagréable. On trouve sur plusieurs individus les quatre pétales et quatre étamines.

Fig. 318.

836. Le Cresson Iberide. *Lepidium iberus*. A feuilles inférieures lancéolées, dentées; les supérieures linaires, très-entières; à fleurs à quatre pétales; à deux étamines. Sur le côteau du Rhône, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel. Fig. 318.



837. Le Cresson cultivé ou alénois. *Lepidium sativum*. A tige ramifiée, assez élevée, terminée par des bouquets de petites fleurs blanches; à feuilles diverses, les inférieures pinnées; les supérieures oblongues, découpées, ou linaires, lancéolées. Toutes assez aqueuses, succulentes, d'un goût vif, piquant. Cultivé dans nos jardins. Annuel Fig. 319.

Fig. 119.

838. Le Thlaspi des champs. *Thlaspi arvense*. G. 886. Cruciforme. Silicules échancrées en cœur, renfermant plusieurs semences; à deux valves naviculaires, carenées, et à marge saillante. A tige ramifiée; à feuilles oblongues, dentées, lisses; à silicules larges, aplaties, arrondies, orbiculaires; à pétales blancs. Dans les champs, les vignes, aux Broteaux. Annuel. Fleurit en Mai, Juin.



839. Le Thlaspi ail. *Thlaspi alliaceum*. A feuilles oblongues, obtuses, dentées, lisses; à silicules ovales, ventrues; odeur d'ail. D'ailleurs très-ressemblant au précédent. Dans les terrains gras,

324 TÉTADYNAMIE SILICULEUSE.

trouvé à Saint-Cyr. Fleurit en Mai. Annuel.

840. Le *Thlaspi* champêtre. *Thlaspi campestre*. A tige ramifiée ; à feuilles radicales, pétiolées, ovales ; celles de la tige en fer de flèche, dentées, toutes blanchâtres ; à silicules arrondies. Dans les terrains sablonneux, aux Broteaux, en Serin. Commun. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. Fig. 320.

841. Le *Thlaspi* perforlé. *Thlaspi perfoliatum*. A tige lisse, ramifiée ; à feuilles radicales, ovales ; celles de la tige en cœur, l'embrassant, lisses, dentelées ; silicules triangulaires ; pétales blancs, à peine plus longs que les feuillets du calice ; étamines plus longues que les pétales. Dans les terres incultes, à Villeurbane, à Vaux. Fleurit en Avril, Mai. Annuel.

842. Le *Thlaspi* bourse à pasteur. *Thlaspi bursa pastoris*. A feuilles radicales pinnatifides ou comme pinnées ; celles de la tige, embrassantes, le plus souvent entières ; à pétales blancs, à silicules triangulaires. Très-commun dans les champs, les jardins, à la Croix-Rousse, aux Broteaux, dans la ville. Fleurit en Mars, Avril, Mai. Annuel. Fig. 321.

La forme des feuilles, dans cette espèce, présente une foule de variétés.

Fig. 320.



Fig. 321.



843. La Lunetiere auriculée. *Biscutella auriculata*. G.
 872. Cruciforme. Silicules arrondies, aplaties, échan-crées par le haut et par le bas; les folioles du calice bossuées vers leur base. A tige droite, un peu velue, ramifiée vers le haut; à feuilles radicales, sinuées, ou à dents très-écartées; celles de la tige assises, entières, lancéolées, hérissées, surtout sur les bords: fleurs terminales, à petales assez grands, d'un jaune pâle, remarquables par deux prolongemens sensibles, partant de la base des feuillets du calice; les deux lobes de la silicule collés sur la longueur du style. Dans la plaine du Dauphiné, sur la route de Vienne. Fleurit en Juin. Annuelle.

844. La Lunetiere jumelle. *Biscutella didyma*. Les deux lobes de la silicule aplatiss n'adherent au style que par une petite portion de leur circonférence. A tige moins élevée, plus velue; à feuilles alongées, rétrécies vers leur base, très-chargées de poils; corolles plus petites; le calice ne fournit à sa base aucun éperon sensible. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Mai, Juin. Annuelle.

La Lunaire odorante, *Lunaria rediviva*, à silicules pédiculées, planes, ovales, oblongues; à feuilles supérieures, alternes; à fleurs

odorantes. Se trouve à Pilat, et est cultivée dans nos jardins: elle est vivace.

La Lunaire annuelle. *Lunaria annua*. A feuilles opposées, à fleurs sans odeur, à siliques plus arrondies. Originnaire d'Allemagne. Cultivée dans les jardins.

A siliques, ou à fruits beaucoup plus longs que larges.

A Calices fermés, les folioles se touchant et se recouvrant par leur bord sur toute leur longueur.

845. Le Raifort sauvage. *Raphanus raphanistrum*. G.

886. Cruciforme. A calices fermés; silique cylindrique, articulée à renflure; deux glandes miellieres entre les étamines plus courtes et le pistil; deux autres entre les étamines plus longues et le calice. A tige hérissée; à feuilles inférieures lyrées, les supérieures simples, toutes plus ou moins velues; les petales blancs, veinés, ou jaunes, ou rouges; siliques terminées en corne très-longue, lisses, articulées. Dans les champs, très-commun aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

846. Le Raifort cultivé. *Raphanus sativus*. A racine fusiforme, quelquefois ronde, d'un rouge vif en dehors, d'un goût piquant : à feuilles ailées ; les radicales pétiolées ; celles de la tige assises ; à tige assez élevée, ramifiée ; les fleurs comme en grappes terminales ; les siliques en corne, raboteuses, renflées, à deux loges. Originaire de la Chine, cultivé dans nos jardins. Bisannuel. Fleurit en Juillet. Fig. 322.



847. Le Velar officinal. *Erysimum officinale*, G. 878. Cruciforme. Calice fermé ; silique tétraèdre, ou à quatre pans. A feuilles roncées, ou comme pinnées ; à pinnules en angles droits, aiguës ; l'impair triangulaire, très-grande ; à fleurs petites, jaunes, à siliques appliquées contre l'axe de l'épi. Sur les bords des chemins, très-commun, à la Croix-Roussè, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. Fig. 323.



848. Le Velar de Sainte-Barbe. *Erysimum Barbarea*. A tige ramifiée ; à feuilles lyrées ou pinnatifides vers le bas ; la foliole impair arrondie, très-grande ; à fleurs en bouquet terminal ; à pétales jaunes, plus longs que le calice. Dans les terres sablonneuses, humides, à Gorge-de-Loup, à la Guillotière. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

849. Le Velar alliaire.
Erysimum alliarifolium. A tige élevée ; à feuilles pétiolées , en cœur , à dents de scie ; à pétales blancs ; à siliques linaires. Dans les bois , les haies , très - commun , à la Carrette. Fleurit en Avril , Mai , Juin. Vivace. Fig. 325.

Fig. 325.



850. Le Velar giroflier.
Erysimum cheiranthoides. A feuilles lancéolées , très-entières ; à siliques s'écartant de l'axe de l'épi ; à corolles jaunes , petites. Dans les champs pierreux , aux Broteaux , à Roche - Cardon. Fleurit en Juin.

851. Le Velar épervier.
Erysimum hieracifolium. A feuilles lancéolées , dentées , à dents de scie ; à pétales jaunes. Sur les côteaux arides , sablonneux , à la Pape. Fleurit en Mai , Juin. Bisannuel.

853. Le Giroflier suisse.
Cheiranthus cheiri. A tige ligneuse ; à rameaux anguleux ; à feuilles lancéolées , aiguës , très-entières ; à pétales jaunes , grands. Sur les vieux murs , dans la ville. Fleurit en Mars , Avril. Vivace.

852. Le Giroflier velar.
Cheiranthus erysimoides. G. 879. Cruciforme. A calice fermé , à deux feuillets bossués à la base ; une petite dent sur deux côtés du germe ; siliques à semences aplaties. A tige droite , très-simple ; à feuilles nues , lancéolées , étroites , dentées ; à siliques tétragones ou à quatre pans ; à pétales jaunes , assez grands. Très-ressemblant au Velar giroflier et au Velar épervier. Trouvé en Bugey. Chlor.

Le calice est souvent teint en violet ; les fleurs répandent une odeur forte , aromatique ; la siliques à quatre angles obtus est un peu soyeuse. Le Giroflier des jardins à corolles plus grandes , simples ou pleines , n'est qu'une variété du sauvage , produite par la culture.

Fig. 326.

854. Le Giroflier violier, ou blanchâtre. *Cheiranthus incanus*. A tiges ligneuses, très-ramifiées; à feuilles blanchâtres, lancéolées, très-entières, obtuses; à siliques tronquées au sommet et aplaties; à pétales entiers, rouges, ou blancs; fleurs simples, ou pleines; aromatiques; saveur des feuilles et des semences piquante. Originnaire d'Espagne, cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 326.



855. La Julienne inodore. *Hesperis inodora*. G. 881. Cruciforme. A calices clos; à pétales obliquement fléchis; une glande entre les étamines les plus courtes; le stigmate fourchu vers la base, à pointes rapprochées; à siliques roides, droites. A tige hérissée, simple, droite; à feuilles pétiolées, comme hastées, ovales, lancéolées, dentées à dents de scie, un peu rudes; la corolle assez grande, d'abord blanche, prend une teinte pourpre; les pétales obtus. Trouvée en Bugey. Chlor.

856. La Julienne des jardins. *Hesperis matronalis*. A tige simple, droite; à feuilles ovales, lancéolées, dentelées; à pétales échan-crés, avec une pointe: les fleurs odoriférantes; les feuilles d'un goût piquant. Originnaire d'Italie, cultivée dans nos jardins. Bisannuelle.

857. L'Arabide de Thale. *Arabis Thaliana*. G. 882. Cruciforme. A calices clos; quatre glandes repliées, en forme d'écailles, une entre deux folioles du calice. A tiges presque nues, assez hautes; à feuilles radicales nombreuses, couchées sur terre, ovales, lancéolées, dentées, hérissées; celles de la tige lancéolées, lisses, peu nombreuses; à corolles blanches, petites; à siliques menues, effilées, courbées, s'écartant de la tige. Dans les terrains sablonneux. Fleurit en Mai. Commune sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Annuelle.

858. L'Arabide hérissée. *Arabis hispida*. A tige petite ; à feuilles hérissées ; les radicales un peu taillées en lyre , celles de la tige lancéolées ; à pétales blancs , droits , très-petits. D'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Trouvée à Francheville. Fleurit en Mai. Annuelle.

859. L'Arabide tourrete. *Arabis turrita*. A tige simple ; à feuilles embrassant la tige , lancéolées , dentées , lisses ; les radicales ovales , oblongues , épaisses , blanches , ondulées sur les bords ; les pétales d'un jaune paille ; à siliques courbées , aplaties , linaires , pendantes d'un seul côté. A Roche-Cardon.

860. La Tourrete lisse. *Turritis glabra*. G. 883. Cruciforme. A calice clos , dont les feuillets convergent par leur sommet ; corolles à pétales droits ; les siliques très-longues , anguleuses. A tige droite , élevée ; à feuilles radicales dentées , hérissées ; celles de la tige très-entières , l'embrassant , lisses ; à siliques droites , à corolles petites , blanches. Dans les terrains secs , arides , en Serin , aux Broteaux , à Roche-Cardon.

861. La Tourrete hérissée. *Turritis hirsuta*. A tige moins élevée ; à feuilles radicales formant la rose , ovales , obtuses ; celles de la tige l'embrassant ; toutes hérissées.

A corolles blanches , petites ; les siliques linaires , d'abord appliquées contre la tige s'en séparent à mesure qu'elles mûrissent. A Gorge-de-Loup , dans les vignes à Sainte-Foy. Fleurit en Mai , Juin. Annuelle.

862. Le Chou champêtre. *Brassica campestris*. G. 882. Cruciforme. Les feuillets du calice droits , convergens ; les semences globuleuses ; une glande miellière entre chaque étamine plus courte et le pistil , et d'autres semblables entre les plus longues étamines et les feuillets du calice. A tige et racine effilées ; les feuilles de la tige en cœur , embrassantes , lisses ; les radicales lyrées , un peu hérissées ; les pétales jaunes. Dans les champs , aux Broteaux , à Margnoles. Fleurit en Mai , Juin. Annuel. La variété appelée Colza est généralement cultivée.

Elle réussit dans toutes les terres un peu fortes ; ses semences qui sont très-abondantes , fournissent une huile par expression assez agréable , qui peut suppléer à l'huile de noix et à l'huile d'olive ; le marc recelle encore une assez grande quantité de mucus nutritif. Loësel , *Flora Prussica* , nous fournit une bonne figure de cette espèce de choux , qui est plus commune en Lithuanie et en Prusse.

863. Le Chou navet. *Brassica napus*. A racine fusiforme ou en fuseau ; à feuilles radicales lyrées , lisses ; celles de la tige embrassantes , en cœur , alongées , à dents obtuses ; les feuillettes du calice ouverts. Cultivé. Fleurit en Avril, Mai. Bisannuel. Fig. 327.

On le trouve spontané sur les bords de la mer , en Angleterre , en Hollande. La racine recelle une assez grande quantité de suc nutritif.



864. Le Chou roquette sauvage. *Brassica erucastrum*. A tige hérissée ; à feuilles profondément découpées ou comme pinnées ; à folioles dentées : à siliques terminées par un style aplati, pointu ; à pétales grands, jaunes. Les tiges droites ou couchées. Sur les vieux murs , très-commun au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel. Fig. 328.

La tige plus ou moins ramifiée , plus ou moins élevée ; les segmens des feuilles plus ou moins dentés , les corolles plus ou moins grandes , constituent autant de variétés.



865. Le Chou roquette. *Brassica eruca*. A tige hérissée ; à feuilles en lyre , ou comme ailées ; à siliques lisses ; surmontées d'un stylet aplati , à pétales veinés. Dans les champs , aux Broteaux. Fleurit en Mai. Annuel. Fig. 329.

Fig. 329.



866. Le Chou cultivé, var. pommé. *Brassica oleracea*, var. *capitata*. Racine en navet, blanchâtre , charnue , hors de terre comme une tige. A tige élevée ; les fleurs terminales ; feuilles très-grandes , assez succulentes , embrassantes , ovales , sinuées ; à côte saillante. Avant le développement de la tige , cette variété présente ses feuilles se couvrant les unes et les autres , ramassées en tête. Cultivé dans les jardins potagers. Bisannuel. Fig. 330.

Fig. 330.

Les autres variétés cultivées sont ,

1.° Le Chou frisé. *Brassica alba crispa*. A feuilles chargées de bulles , frisées , frangées.

2.° Le chou pommé rouge. *Brassica capitata rubra*. A feuilles d'un verd bleuâtre ; à nervures rouges violettes.

3.° Le Chou-fleur. *Brassica caulifera*. Dont les fleurs très-entassées , forment avant leur développement , des groupes charnus , succulents , enveloppés de feuilles.

4.° Le Chou Broccoli. *Brassica Italica*. A feuilles taillées en lyre , très-longues.

5.° Le Chou frangé.



232 TÉTADYNAMIE SILIQUEUSE.

Brassica fimbriata. A feuilles rouges, frangées.

Fig. 331.

6.° Le Chou fausse rave.
Brassica radice napiformi. A racine charnue, tres-grosse, arrondie.

867. Le Chou de Savoie.
Brassica oleracea, var. *Sabauda*. Les feuilles sont moins resserées en tête, mais plus froncées, crépues sur les bordures, plus succulentes, plus douces. Toutes les variétés de choux lâchent par la décoction un principe volatil très-fétide; après la coction ils deviennent doux, muqueux, nutritifs. Fig. 331.



868. Le Chou-rave. *Brassica napus*. A racine montante, en tige charnue, arrondie ou oblongue, aplatie vers le haut, d'où part la tige assez élevée; les fleurs au sommet; à feuilles radicales, profondément découpées, comme ailées, étendues sur terre; celles de la tige embrassantes, terminées en pointe; silique surmontée d'un style, en forme de corne fongueuse. Originaire d'Italie. Cultivé dans nos champs. Bisannuelle. Racine douce et piquante. Fig. 332.

Fig. 332.



La racine alongée, ou arrondie, plus ou moins grosse, blanche, ou violette, douce, ou plus ou moins piquante, plus ou moins tendre, présente des différences que l'on doit au climat, au terrain, etc.

869. Le Chou-rave , var. sauvage. *Brassica rapa* , var. *sylvestris*. Cette variété offre des feuilles plus velues : la racine est effilée , plus sèche , ligneuse. On trouve de semblables individus dans nos champs maigres , provenus de semences abandonnées. Fig. 333.

Fig. 333.



Les raves sauvages , à feuilles aussi hérissées , sont rares dans ce pays. Peut-être les individus d'Italie sont plus conformes à la figure de Mathiole.

870. La Dentaire pentaphylle. *Dentaria pentaphyllos*. G. 875. Les valves de la silique se roulent en spirale , après leur maturité. Le stigmate échancré , les feuillets du calice connivant sur leur longueur ou non ouverts. A racine noueuse , grosse , chargée d'écaillés en recouvrement ; à tige simple , haute , terminée par d'assez grandes fleurs en grappe ; à feuilles radicales , pétiolées ; celles de la tige , digitées , à cinq ou sept folioles , lancéolées , dentées ; corolle purpurine. Sur les montagnes du Bugey. Vivace. Fleurit en Juin. Fig. 334.

Fig. 334.



A. calices béans , ou dont les feuilles s'écartent vers leur sommet.

871. La Cardamine impatiente. *Cardamine impatiens*. G. 876. Cruciforme. A feuilles du calice entr'ouverts ; le stigmate entier ; la silique s'ouvre avec élasticité , les panneaux se roulant comme un ressort de montre. A feuilles pinnées , à stipules ; à folioles dentées , ou sinuées ; à fleurs apétales , les pétales tombent aussitôt après l'épanouissement. Sur les côteaux du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Avril , Mai. Bisannuel.

872. La Cardamine à petites fleurs. *Cardamine parviflora*. A feuilles pinnées , sans stipules : à folioles lancéolées , obtuses ; à fleurs corollées. Dans les prés , à Gorge-de-Loup , aux Broteaux. Fleurit en Avril , Mai. Annuelle.

873. La Cardamine velue. *Cardamine hirsuta*. A tige velue ; à feuilles pinnées : à folioles arrondies. Sur les côteaux du Rhône , à la Carrette. Fleurit en Mars , Avril. Annuelle.

874. La Cardamine des prés. *Cardamine pratensis*. A feuilles pinnées ; les folioles des radicales arrondies ; celles des caulinaires , lancéolées , linaires. Pétales grands , purpurins , ou bleuâtres , rarement blancs. Dans les prés ,

aux Broteaux , à Gorge-de-Loup. Très-commune. Fleurit en Avril. Vivace. Fig. 335.

Fig. 335.



OBSERVATION.

Les Cardamines observées autour de Lyon , présentent plusieurs variétés qui lient si étroitement les especes Linnéenes , qu'en les comparant , on est en droit de soupçonner que quelques especes de Linné ne sont que des variétés.

Fig. 336.

875. La Moutarde des champs. *Sinapis arvensis*. G. 885. Cruciforme. A feuillets du calice ouverts; les onglets des pétales droits; une glande miellière entre les étamines les plus courtes et le pistil, et une autre entre les étamines les plus longues et les feuillets du calice. A tige dure, ramifiée, en bras ouverts, hérissée vers le bas; à feuilles ovales, lancéolées, un peu rudes, très-entières, ou comme ailées vers le bas; à pétales jaunes, veinés; à siliques presque lisses, renflées, à étranglemens, à plusieurs angles, plus longues que leur bec qui est comme tranchant. A plusieurs semences sphériques, rousses, d'une saveur piquante. Dans les champs, très-commune, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. Fig. 336.



Fig. 337.

876. La Moutarde noire. *Sinapis nigra*. A siliques lisses, comme appliquées contre les rameaux, tétragones, ou à quatre pans au sommet; tige haute, velue, ramifiée; fleurs pédunculées, terminales; feuilles lyrées, rudes; semences brunes. Spontanée dans le Nord, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Semences très-âcres, très-piquantes. Fig. 337.



Les semences de presque toutes les Moutardes, appliquées sur la peau, l'enflamment et excitent à la longue des phlyctènes.

877. La Moutarde blanche.
Sinapis alba. A siliques hérissées, terminées par une corne ou bec aplati, très-long, oblique ; à tige élevée, rainurée ; à feuilles comme ailées, hérissées de poils ; semences souvent blanches, très-âcres, très-piquantes. Cultivée dans nos jardins, dont elle s'échappe et devient spontanée. Annuelle. Fig. 338.



878. Le Sisymbre cresson.
Sisymbrium nasturtium. G. 877. Cruciforme. A calice et corolle ouverts ; lorsque la silique s'ouvre, les valves restent droites. A tige anguleuse, couchée ; à feuilles pinnées ; à folioles en cœur, arrondies ; à siliques courtes, inclinées. Dans les fontaines, les ruisseaux, les rivières, très-commun, dans les anses du Rhône près la Guillotière, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 339.



879. Le Sisymbre sauvage.
Sisymbrium sylvestris. A tige foible ; à feuilles pinnées ; à folioles lancéolées, dentées à dents de scie ; à siliques inclinées, ovales, allongées ; à corolles petites, jaunes. Dans les lieux sablonneux humides, très-commun, en Vaise, à la Guillotière. Fleurit en Juin. Vivace.

880. Le Sisymbre amphibie.
Sisymbrium amphibium. A feuilles entières et comme ailées ; à pétales blancs, plus longs que le calice ; à siliques ova-

les, alongées, inclinées. C'est le Sisymbre des marais, *Sisymbrium palustre*. La seconde variété, le sisymbre aquatique, *Sisymbrium aquaticum*, a les feuilles pinnées, à folioles dentées à dents de scie ; à pétales plus courts que le calice. La troisième, le Sisymbre terrestre, *Sisymbrium terrestre*, à feuilles diverses. En Vaise, à Roche-Cardon, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin.

881. Le Sisymbre des pyrénées. *Sisymbrium Pyrenæicum*. A tige foible ; à feuilles inférieures lyrées, les supérieures embrassantes, comme ailées : à folioles pinnées, linaires ; à silicules ovales ; à fleurs jaunes, en grappes. Sur les montagnes du Lyonnais. Chlor.

882. Le Sisymbre à feuilles étroites. *Sisymbrium tenuifolium*. A tige presque dénuée de feuilles ; à feuilles lisses, sans dentelures, tripinnatifides ou trois fois divisées en lanières étroites ; les supérieures entières ; à corolles jaunes ; à silicules courtes, inclinées. Commun, sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 340.

883. Le Sisymbre couché. *Sisymbrium supinum*. A tige inclinée, hérissée ; à feuilles lyrées, ou pinnatifides : à folioles dentées ; à corolles blanches ; à silicules solitaires, presque assises aux aisselles des feuilles. Sur le chemin

Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuelle.

884. Le Sisymbre bursiforme. *Sisymbrium bursifolium*. A tige droite, feuillée, lisse ; à feuilles radicales ovales, dentées ; celles de la tige pinnatifides : à pinnales linaires, l'impair très-grande ; à silicules longues sans péduncules, axillaires. Aux Broteaux, dans les terres légères. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

Fig. 340.



885. Le Sisymbre fausse roquette. *Sisymbrium erucastrum* Gouan. A tiges hérissées, presque toujours dénuées de feuilles, d'abord inclinées vers la base ; à feuilles radicales assez nombreuses ; les unes presque entières, lancéolées

lées, sinuées, dentées; les autres comme ailées, ou profondément découpées: à folioles dentées, l'impair divisée en trois segmens sinués, dentés; à fleurs en grappe lâche; à péduncules pauciflores; à corolles jaunes; à siliques longues, lisses. Toute la plante répand une odeur de roquette. Sur les côteaux du Rhône au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juin. Annuel.

886. Le Sisymbre des murailles. *Sisymbrium murale*. À tiges petites, feuillées vers sa base, ou presque nues, redressées; à feuilles lancéolées, sinuées, dentées à dents peu nombreuses, peu chargées de poils; à corolles grandes, jaunes; à siliques longues, assez grosses; à valves un peu carenées. Sur les côteaux du Rhône, à la Carrette, sur les murs. Fleurit en Mai. Annuel.

887. Le Sisymbre des rochers. *Sisymbrium monense*. Sans tige, ou hampes lisses; à feuilles comme ailées; à folioles linaires, peu chargées de poils; à calices fermés; à pétales grands, entiers, jaunes. Dans la plaine du Dauphiné. Vivace.

888. Le Sisymbre nain. *Sisymbrium vimineum*. Sans tige, ou à hampes redressées; à feuilles lisses, lyrées; à fleurs petites; à pétales jaunes, obtus, droits. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

889. Le Sisymbre des sa-

bles. *Sisymbrium arenosum*. À tige ramifiée, à peine feuillée; à feuilles en lyre; à folioles formant un angle droits, deux dents chargées de poils, ramifiées; les feuilles radicales en rose; à calices lisses; à corolle pourpre, violette. Dans les terres sables, aux Broteaux, à Sainte-Foy. Fleurit en Mai. Annuel.

890. Le Sisymbre des Chirurgiens. *Sisymbrium sophia*. À feuilles pinnées, plusieurs fois découpées en lanières linaires, un peu hérissées; à pétales jaunes plus courts que le calice. Dans les décombres, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace.

891. Le Sisymbre à larges feuilles. *Sisymbrium irio*. À tige lisses; à feuilles lyrées, pinnatifides; à pinnules dentées; la foliole impair taillée en fer de hallebarde; à siliques droites. Sur les bords des haies, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

892. La Masse à beveau ou fausse roquette. *Bunias erucago*. G. 887. Cruciforme. Silique caduque, tetradre ou à quatre pans; à angles inégaux, ornés de pointes. À tige peu ramifiée, tuberculeuse; à feuilles assises, sinuées ou ailées en manière de lyre; à pétales plus longs que le calice, jaunes; à silique ovale, alongée; à quatre angles, dont deux terminés en pointes; à quatre loges

placées sous les angles. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juin. Annuelle.

Fig. 341.



893. Le Pastel des Teinturiers. *Isatis tinctoria*. G. 888. Les siliques aplaties, lancéolées, pendantes, à une loge, à deux valves naviculaires, ou en nacelle, renferment une seule semence, ovale, allongée. A tige haute, lisse, ramifiée; les fleurs petites, en grappe terminale; à pétales jaunes, échancrés; à calice coloré de jaune; à feuilles simples: les radicales pétiolées; celles de la tige embrassantes, et en fer de fleche: toutes glauques ou d'un verd blanchâtre. Originaire des bords de la mer. Cultivé dans nos jardins. Bisannuel. Fleurit en Juin. Fig. 341.

montagnes du Dauphiné, d'où le citoyen Henon l'ayant apportée en 1787, dans le jardin de l'Ecole Vétérinaire, elle s'est tellement multipliée aux environs de l'Ecole et dans les sables près du Rhône, à gauche, qu'elle est devenue comme spontanée. Elle est très-commune en Lithuanie.

On cultive une variété à feuilles plus grandes; les radicales oblongues, ovales, obtuses, très-entières. Cette plante, la variété sauvage, à feuilles un peu velue, plus étroites, se trouve sur les



CLASSE XVI.

MONADELPHIE, ou les étamines réunies
en un seul corps, par les filamens.

DÉCANDRIE, ou à dix étamines.

[Polypetales rosacées. Tournef.]

*Les pentandres, ou à cinq
étamines.*

894. **LE** Bec-de-grue Ro-
main. *Geranium Romanum*. G.
897. Cinq pétales ; un seul
style à cinq stigmates ; le
fruit à cinq coques terminées
par un prolongement allongé
en bec-de-grue. A hampes
portant plusieurs fleurs assez
grandes, calice à cinq feuil-
lets ; à feuilles pinnées, à
folioles incisées, à corolle
pourpre. Très- ressemblant
au suivant. Dans les terres
sablonneuses, aux broteaux.
Fleurit en Avril. Vivace.

895. Le Bec-de-grue cicu-
tin. *Geranium cicutarium*. A
tige ramifiée ; à péduncules
portant plusieurs petites
fleurs ; à feuilles pinnées :
à folioles découpées, obtu-
ses. Dans les terres sablon-
neuses, très-commun, aux
tapis, à la Carrette. Fleurit
en Avril, Mai. Annuel.

896. Le Bec-de-grue des
Pyrénées. *Geranium Pyrenai-*

cum. A tige droite, velue ;
à feuilles inférieures divisées
en cinq parties incisées : les
supérieures divisées en trois ;
à péduncules portant deux
fleurs, à pétales pourpres,
divisés en deux lobes ; à
calice de cinq feuillets,
dont les sommets sont ornés
d'une glande rouge : cinq
étamines ; les deux exté-
rieures sans antheres. Sur
les montagnes du Lyonnais.
Chlor.

*Les Décandres, ou à dix
étamines.*

897. Le Bec-de-grue livide.
Geranium phæum. A tige
droite, velue ; à feuilles hé-
rissées, ridées, palmées,
divisées en cinq ou sept lobes
incisées ; à calice velu, dont
les feuillets sont terminés par
une courte arête ; à pédun-
cules solitaires, opposés aux
feuilles, et portant deux
fleurs ; à pétales livides d'un
rouge brun, dentelées ; à dix
étamines. Dans les montagnes
du Lyonnais. Chlor.

898. Le

898. Le Bec-de-grue fauve. *Geranium fuscum*. Très-ressemblant au précédent : il en diffère par ses feuilles plus rudes, par sa corolle plus petite, plus repliée, par ses pétales plus arrondis, très-entiers, par ses péduncules naissant deux à deux opposés aux feuilles. Dix étamines. Dans les montagnes du Lyonnais. Chlor.

899. Le Bec-de-grue nouveau. *Geranium nodosum*. A tiges comprimées, diffuses ; à feuilles de la tige divisées en trois lobes entiers, dentelées, brillantes en dessous ; les inférieures à cinq lobes, toutes lisses ; à péduncules portant deux fleurs, à pétales échancrés, incarnats, traversés par trois stries pourpres. Dix étamines. Sur les montagnes du Lyonnais, à Pilat.

900. Le Bec-de-grue des prés. *Geranium pratense*. A tige ramifiée, droite ; à feuilles grandes, palmées, divisées en cinq ou sept lobes comme ailés, ridés ; à péduncules longs, portant deux grandes fleurs ; à pétales entiers, blancs. Dix étamines. Dans les prairies de Saint-Cyr. Fleurit en Juillet. Vivace.

901. Le Bec-de-grue luisant. *Geranium lucidum*. A tiges ramifiées ; à feuilles luisantes, rondes, divisées en cinq lobes, obtus, arrondis ; à calices pyramidaux, anguleux, ridés transversalement ; à fleurs petites, pe-

tales roses. Dix étamines. Sur les montagnes du Lyonnais. Annuel. Chlor.

902. Le Bec-de-grue robertin. *Geranium robertianum*. A péduncules portant deux fleurs ; à calice à dix angles, chargés de poils ; à feuilles souvent rougeâtres, deux fois ailées, les dernières pinnules confluentes ; à pétales entiers. Dix étamines. Tiges ramifiées, velues, rougeâtres. Très-commun, à la Carrette. Fleurit en Juin. Biennal. Fig. 342.

Fig. 342.



903. Le Bec-de-grue mollet. *Geranium molle*. A tige ramifiées, foibles, velues ; à feuilles molles, velues, blanchâtres, rondes, découpées en cinq demi-lobes

crenelés ; à péduncules portant deux petites fleurs ; à calices velus, à corolles roses, fendues. Dix étamines. Très-commun dans les terres sablonneuses, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin, Juillet. Annuel.

904. Le Bec-de-grue colombin. *Geranium columbinum*. A tiges couchées, ramifiées ; à feuilles divisées en cinq parties, divisées en trois lobes, subdivisés en trois segmens ; à péduncules très-longs, portant deux fleurs, assez grandes ; à pétales rouges ou bleuâtres, échancrés ; à feuillets du calice terminés par une arête. Dix étamines. Très-commun dans les champs, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

905. Le Bec-de-grue dissequé. *Geranium dissectum*. A tiges foibles, ramifiées ; à feuilles divisées en cinq lanieres, subdivisées deux fois en trois ; à péduncules très-courts, portant deux fleurs ; à corolles purpurines, assez petites ; à pétales échancrés, de la longueur du calice ; les feuillets du calice à arête. Dix étamines. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

906. Le Bec-de-grue nain. *Geranium pusillum*. A tiges couchées, peu velues ; à feuilles velues, arrondies, découpées en fines lanieres jusques à la base ; chaque lanieres subdivisées en trois ;

à péduncules portant deux petites fleurs ; à pétales pourpres, échancrés. Trouvé à Sainte-Foy, dans les vignes. Fleurit en Mai. Annuel.

907. Le Bec-de-grue à feuilles rondes. *Geranium rotundifolium*. A péduncules portant deux fleurs ; à pétales presque entiers, bleus, de la longueur du calice ; à tiges couchées, un peu gluantes ; à feuilles réniformes, arrondies, molles, dentées, peu profondément en cinq lobes, subdivisés en trois ou cinq. A calices dont les feuillets très-ouverts sont terminés par une arête. Dans les champs, très-commun à la Croix-Rousse. Fleurit en Mai, Juin. Annuel. Fig. 343.

Fig. 343.



908. Le Bec-de-grue sanguin. *Geranium sanguineum*. A péduncules portant une seule fleur ; à feuilles arrondies , divisées profondément en cinq lobes , subdivisés en trois segmens ; à corolles grandes ; à pétales en cœur , violets ; à tiges droites , ramifiées , noueuses , rougeâtres. Dix étamines. Très-commun dans les bois , les taillis , les haies , à la Carrette. Fleurit en Mai , Juin. Vivace. Fig. 344.

Fig. 344.



OBSERVATION.

Le genre des *Geranium* est des plus nombreux : on a déjà déterminé 145 especes. Le nombre des étamines est de cinq , sept , ou dix. La corolle est régulière ou irrégulière. Ce genre présente des herbes annuelles , bisannuelles , vivaces , des arbrisseaux : quelques-uns , parmi les Africains , répandent une odeur balsamique plus ou moins agréable.

Le *Geranium malva-folium*, le Bec-de-grue à feuilles de mauve , a été trouvé cette année aux Broteaux : sa tige ramifiée , un peu velue ; ses feuilles hérissées , taillées en forme de rein , sont découpées en sept lobes , divisés en trois , obtus ; les péduncules portent deux fleurs , à pétales petits , bleuâtres , profondément échancrés , cinq étamines. Cette espece nous paroît intermédiaire entre le *pusillum* et le *rotundi-folium*.

POLYANDRIE, ou à étamines nombreuses, réunies en une colonne, par les filamens.

Monopetales à lames réunies seulement par les onglets.

909. La Mauve à feuilles rondes. *Malva rotundifolia*. G. 906. Calice double ; l'extérieur à trois feuillettes ; l'intérieur d'une seule pièce campaniforme, à cinq segmens ; corolle monopetale, divisée en cinq parties jusques à l'anneau ; plusieurs capsules à une semence formant un plateau autour des styles. A tiges couchées ; à feuilles taillées en cœur à la base, arrondies à la circonférence, à cinq lobes peu marqués, dentelés ; à fleurs petites, blanches ou bleu-clair, peintes de lignes d'un rouge-violet ; à péduncules inclinés lorsque le fruit est mûr. Sur les bords des chemins, très-commune, aux Chartreux à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle. Fig. 345.

910. La Mauve sauvage. *Malva sylvestris*. A tige droite, ramifiée ; à feuilles à cinq ou sept lobes aigus, dentelés ; à péduncules et pétioles chargés de poils ; à fleurs pédunculées, axillaires, par bouquet ; à corolle grande, pourpre ou blanche ; à segmens échancrés. Le long des haies, commune, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

Fig. 345.



911. La Mauve musquée. *Malva moschata*. A tige droite, hérissée ; à feuilles radicales, arrondies en forme de rein, incisées ; celles de la tige divisées profondément en cinq lobes ; chaque lobe subdivisé en plusieurs lanières, très-étroites. Les poils de la tige ne sont point réunis par faisceaux, mais solitaires, posés sur une glande ; les fleurs bleues, aromatiques. Dans les terres sablonneuses aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 346.

912. La Mauve alcée. *Malya alcea*. A tige droite, hérissée de poils en faisceaux; à feuilles assez rudes, divisées profondément en trois lobes principaux; les latéraux subdivisés en deux, l'intermédiaire en trois ou cinq; à fleurs grandes, en fausses ombelles terminales, corolles bleues. Dans les terrains incultes, à Bionan, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 346.



Fig. 347.

913. L'Alcée rose, ou trémière. *Alcea rosea*. G. 905. Calice double, l'extérieur divisé en six segmens; le fruit, plusieurs capsules dites arilles, monospermes ou à une semence. A tige très-haute, grosse, velue, ramifiée; à feuilles sinuées, anguleuses, très-grandes, duvetées; à fleurs axillaires, solitaires, ou deux à deux, ou trois à trois, formant une espèce d'épi; elles sont grandes, roses, rouges, blanches, jaunes, violettes, simples ou doubles, ou pleines. Fleurit en Juillet, Août. Annuel. Fig. 347.



914. La Guimauve des boutiques. *Althæa officinalis*. G. 904. Corolle monopétale ; calice double, l'extérieur divisé en neuf segmens ; le fruit, plusieurs capsules ou arilles réunies, renfermant chacune une semence. A tige herbacée, velue, droite ; à feuilles en cœur, ovales, cotonneuses, blanchâtres, à longs pétioles ; à fleurs axillaires, presque assises ; à corolles grandes, blanches. Dans les terrains humides dans les îles de la Saône, vis-à-vis Albiny. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 348.

Fig. 348.



915. La Guimauve hérissée. *Althæa hirsuta*. A tiges hérissées de poils étalés ; à feuilles inférieures en forme de rein ; celles de la tige palmées, divisées en trois ou cinq lobes obtus, lisses par dessus, hérissés en dessous ; à péduncules solitaires, portant une seule fleur ; à calices hérissés, l'extérieur formé par huit feuillets, l'intérieur à segmens aigus, est aussi long que la corolle, qui est à segmens incarnats-blancs, crenelés. Dans les champs, le longs des haies, à Villeurbane, à la Guilloitière, Francheville. Fleurit en Juin Annuelle.

Le citoyen Henon a trouvé dans les îles de la Tête-d'Or,

et dans celles de Pierre-Bénite, la Guimauve à feuilles de chanvre, *Althæa cannabinæ*, la tige haute de trois pieds, dure, menue, peu ramifiée, chargée de poils courts, les feuilles inférieures palmées, les supérieures digitées, à lanieres pointues, toutes vertes en dessus, blanchâtres en dessous ; les fleurs petites, rougeâtres, à péduncules longs, aux aisselles des feuilles supérieures et terminales.



CLASSE XVII.

DIADELPHIE, ou les étamines réunies par les filamens, en deux faisceaux.

HEXANDRIE, ou à six étamines.

916. **LE** Fumeterre bulbeux. *Fumaria bulbosa*. G. 920. Calice de deux feuillets, corolle personnée, à miellier bossué à la base; fruit, capsule. A racine bulbeuse, charnue; à tige très-simple, produisant deux feuilles ailées, décomposées: à folioles assez larges, glauques, ou d'un verd de mer; à fleurs assez grandes en grappe terminale; à bractées simples, ou digitées; les corolles bleues, purpurines, quelquefois roses ou blanches. Dans les haies, dans les taillis, trouvée dans un buisson aux Brosses. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. Fig. 349.



Fig. 349.

Dans nos montagnes à Pilat, on trouve la variété plus petite. La racine pleine ou offrant une cavité; les fleurs plus ou moins nombreuses, les bractées plus ou moins digitées, ne constituent que des variétés. Le fruit est une espece de silique un peu ren-

flée, qui contient deux ou quatre semences contournées, ou en forme de rein.

917. Le Fumeterre officinal. *Fumaria officinalis*. A tige ramifiée, à rameaux épars; à feuilles composées; à folioles ailées, découpées, étroites, lancéolées; à fleurs petites, en grappe; à corolles purpurines, rarement blanches; à capsules arrondies, à une semence. Dans les champs, dans les jardins. Fleurit en Avril, Mai, Juin. Annuel. Très-amère. Fig. 349 bis.

918. Le Fumeterre à épis. *Fumaria spicata*. A tige droite; à feuilles composées, ailées; à folioles filiformes; à fleurs en épis. Sur les côteaux du Rhône dans les terre sablonneuse. Fleurit en Mai. Annuelle.

Fig. 349 bis.



OCTANDRIE, ou à huit étamines.

919. Le Polygale vulgaire. *Polygala vulgaris*. G. 921. Calices de cinq feuillets, dont deux colorés; corolle personnée, comme papilionacée, tubulée, à limbe en deux levres, l'inférieure frangée; le fruit, légume à deux loges, comme en cœur. A tiges herbacées, simples, couchées; à feuilles linaires, lancéolées; à fleurs en grappe, tournées d'un côté, bleues, rouges, ou blanches. Très-commune dans les pâturages à Vassieux, à Roche-Cardon, sur les côteaux de Saône. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Le Polygale de Montpellier, *Polygala Monspelica*, à tiges droites, qui n'est réellement pas distingué du vulgaire, est abondant à Roche-Cardon.

920. Le Polygale amer. *Polygala amara*. A tiges redressées; à feuilles radicales ovales, plus grandes que celles de la tige, un peu charnues. Sur les montagnes, à Pilat. Fleurit en Juin. Vivace.

Son amertume et la grandeur de ses feuilles radicales, le font seules distinguer des précédens.

DÉCANDRIE, ou à dix étamines.

LES PAPILIONACÉES, ou les légumineuses.

Toutes les étamines réunies.

921. Le Spartie griot. *Spartium purgans*. G. 929. Stigmate longitudinal, velu en dessus ; les filamens adhérens au germe ; le calice prolongé vers le bas. Arbrisseau à rameaux striés, arrondis ; à feuilles lancéolées, presque assises, soyeuses en dessous ; calices soyeux ; fleurs jaunes, presque sans péduncules, terminales ; légumes ovales, pendans. Dans les montagnes à Saint-André, à Turin.

922. Le Spartie genêt à balai. *Spartium scoparium*. Arbrisseau assez grand ; à rameaux anguleux, sans épines, verdâtres, nombreux, flexibles ; à feuilles trois à trois, ou solitaires, petites, légèrement velues ; les fleurs en épis terminaux, à courts péduncules ; corolles grandes, jaunes. Dans les bois, dans les pâturages secs, à Chazey, à Ecully. Fleurit en Juin, Juillet.

923. Le Genêt fleche. *Genista sagitalis*. G. 930. Calice à deux levres ; la supérieure à deux dents, l'inférieure à trois : l'étendard oblong, s'éloignant des étamines et du pistil, se renverse en dehors ; le pistil déprimant la carene ; le stigmate enveloppé. Sans épines ; à tige herbacée, petite, un peu ve-

lue ; à rameaux articulés, anguleux, garnis dans leur longueur d'une membrane, qui fait une saillie courante ; à feuilles ovales, lancéolées ; à fleurs jaunes en épi terminal ; les légumes à quatre semences. Dans les terrains sablonneux ; très-commun, sur les côteaux de Saône et à Roche-Cardon. Fleurit en Juin Vivace.

924. Le Genêt des Teinturiers. *Genista tinctoria*. Sans épines. Petit arbrisseau à rameaux droits, striés, arrondis ; à feuilles lancéolées, lisses ; à fleurs jaunes en épis terminaux. Dans les pâturages secs, sur les bords des bois, à Vassieux, Roche-Cardon, la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet.

925. Le Genêt velu. *Genista pilosa*. Arbrisseau sans épines ; à tiges tuberculeuses, inclinées ; à feuilles dures, lancéolées, obtuses, un peu hérissées ; à fleurs jaunes, en épis feuillés. Commun sur les côteaux du Rhône ; à la Carrette, à Roche-Cardon. Fleurit en Mai.

926. Le Genêt Anglois. *Genista Anglica*. Petit arbrisseau, ramifié, sans tubercules ; à rameaux portant fleurs, non épineux ; les autres à épines simples ; à feuilles petites, lancéolées, presque

250 **DIADELPHIE DÉCANDRIE.**

lisses ; à fleurs jaunes , axillaires , solitaires vers le sommet des tiges. Sur les côtes du Rhône , à Vassieux , à Roche-Cardon. Fleurit en Mai , Juin.

927. Le Genêt d'Allemagne. *Genista Germanica*. Petit arbrisseau ramifié : à rameaux striés , les portant fleurs non épineux ; à épines composées sur les vieux rameaux ; à feuilles lancéolées , hérissées ; à fleurs jaunes en épis longs , terminant les rameaux ; à calices très velus. A Roche-Cardon. Fleurit en Mai.

928. L'Ajonc d'Europe. *Ulex Europæus*. G. 932. Calice de deux feuillets ; le légume à peine plus long que le calice. Petit arbrisseau à tiges droites , très-épineuses ; les rameaux terminés par des aiguillons très-piquans ; à feuilles velues , aiguës , étroites , une sous chaque épines. A Ecully dans les pâturages secs. Fleurit en Juin.

929 Le Lupin blanc. *Lupinus albus*. G. 939. Calice à deux levres ; cinq anthers oblongues , et cinq autres arrondies ; légume coriace. A calices alternes sans appendice , la levre supérieure entière , l'inférieure à trois dents ; à tige un peu velue ; à feuilles digitées ; à sept folioles lancéolées , cotonneuses , velues ; à fleurs papilionacées , blanches ; à légume grand , oblong ; à se-

mences comprimées , arrondies. Cultivé dans la plaine du Dauphiné , à la Guillotière. Annuel. Fig. 350.

Fig. 350.



930. La Vulnèraire officielle. *Anthyllis vulneraria*. G. 635. Le calice renflé enveloppe un légume ovale ; feuilles palmées au-dessous des fleurs papilionacées , ramassées en tête. A tige herbacée , velue , ramifiée , à deux bouquets de fleurs adossées au sommet : à feuilles ailées ; à folioles inégales , lancéolées , l'impair plus grande ; les radicales souvent simples , ovales ; les corolles d'un jaune plus ou moins foncé , quelquefois blanches , rouges , safranées. Très-commune dans les bois , les prés aux Broteaux , à la Carrette. Fleurit en Mai , Juin.

931. La Bugrane des Anciens. *Ononis antiquorum*. G.

935. Calice à cinq segments linaires ; corolle papilionacée , à étendard strié ; les filamens réunis sans fissure ; le légume renflé , assis ou sans péduncule. A tige ramassée , épineuse , lisse ; à péduncules uniflores , deux fois plus longs que leurs bractées ; à feuilles inférieures , ternées ou trois à trois ; les supérieures simples. Dans les champs , aux Broteaux. Fleuriten Juin, Juillet. Vivace.

932. La Bugrane des champs. *Ononis arvensis*. A tige penchée : à rameaux vieillissant épineux ; à feuilles des branches ternées ; les florales simples ; fleurs en grappe , sortant deux à deux des aisselles , ayant chacune son péduncule. Corolles pourpres , quelquefois blanches. Très - commune. Dans les champs , sur les bords des chemins , aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 350 bis.

933. La Bugrane rampante. *Ononis repens*. Très-ressemblante à la précédente ; elle en differe par ses tiges couchées , éparées çà et là ; à rameaux redressés. Elle est plus petite ; ses feuilles plus velues ; les fleurs solitaires aux aisselles ; les stipules ovales. Dans la plaine du Dauphiné , sur les montagnes du Lyonnais. Chlor.

934. La Bugrane très-petite. *Ononis minutissima*. A tiges filiformes , un peu ligneuses ; à stipules très-

pointues ; à feuilles ternées , lisses , pétiolées ; à folioles oblongues , dentelées ; à fleurs axillaires solitaires ; les corolles jaunes , plus courtes que les calices ; à légumes ovales , plus courts que les calices ; à feuilles florales simples. Sur les côteaux du Rhône , à la Pape. Fleurit en Juin.

935. La Bugrane gluante. *Ononis natix*. A tiges ligneuses ; à feuilles ternées , visqueuses ; a folioles ovales , dentelées au sommet ; à stipules très-entieres ; à fleurs jaunes , grandes , portées sur un péduncule chargé d'un filet particulier ; à calices gluans , le filet du péduncule plus court que la fleur. Sur les côteaux du Rhône , très-commune à la Carrette. Fleurit en Juillet , Août. Vivace.

Fig. 350 bis.



936. La Bugrane grasse. *Ononis pinguis*. Très-ressemblante à la précédente ; mais sa tige est moins ligneuse , plus succulente , plus anguleuse ; les feuilles plus longues , lancéolées ; le filet du péduncule de la longueur de la fleur ; corolle jaune. A Champagneux , à Vassieux. Fleurit en Août. Vivace.

A Stigmates duvetés.

937. Le Haricot commun. *Phaseolus vulgaris*. G. 640. Papilionacé, dont la carene réunie avec les étamines et le pistil , est roulée en spirale. A tige longue , ramifiée , se roulant ; les fleurs aux aisselles , en grappe , deux à deux ; les légumes pendans , coriaces ; à semences en reins ; à feuilles pétiolées , ternées ; les folioles ovales , très-entières ; à feuilles florales ou bractées plus petites que le calice. Originaire de l'Inde , cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin , Juillet. Annuel. Fig. 351.

938. L'Orobe tubéreux. *Orobis tuberosus*. G. 945. Le style linaire , arrondi , velu en dessus ; le calice obtus à sa base ; les segmens supérieurs plus courts , quoique fendus plus profondément. A racine à nodosités succulentes , adhérentes à des radicules ; à tige simple ; à feuilles ailées ; à six folioles lancéolées ; les corolles d'un rose pourpre ; à stipules

très-entières , taillées comme des demi-fers de fleche. Dans les bois , à Roche-Cardon , à Vassieux. Fleurit en Mai , Juin. Vivace.

939. L'Orobe filiforme. *Orobis angustifolius*. A tige courte , filiforme , simple ; à feuilles ailées , sans impair , sans vrille , à quatre folioles linaires ; à fleurs jaunes , en grappe peu garnie ; à stipules en alène , taillées vers le bas en demi-fer de fleche. Sur les montagnes du Lyonnais. Chlor.

Fig. 351.



940. L'Orobe noirâtre. *Orobis niger*. A tige ramifiée ; à feuilles ailées de douze folioles , petites , ovales , pointues ; à fleurs axillaires , purpurines , de quatre à

huit , sur de longs péduncules. Dans les bois , à Roche-Cardon. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace.

941. L'Orobe des bois. *Orobus sylvaticus*. A tiges presque couchées , ramifiées , hérissées ; à feuilles ailées de quatorze à vingt folioles , ovales , oblongues , un peu velues ; à fleurs en grappe , purpurines ou bleuâtres. Dans les montagnes , à Cheissy. Fleurit en Mai , Juin. Vivace.

942. Le Pois ocre. *Pisum ochrus*. G. 944. Fleur papilionacée , dont le style triangulaire , carené , est un peu velu en dessus ; les deux segmens supérieur du calice plus courts. A pétioles membraneux , prolongés sur la tige , portant deux feuilles entières ; à tige s'entortillant ; à péduncules uniflores ; semences un peu alongées , de couleur brune , noirâtre. Originaire d'Italie , cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 352.

943. Le Pois cultivé. *Pisum sativum*. A pétioles arrondis ; à stipules arrondies à leur base , crenelées ; à péduncules portant plusieurs fleurs ; à tiges ramifiées , foibles , grimpantes ; à feuilles ailées ; à folioles grandes , assises , très-entières , ovales ; à légumes grands , presque cylindriques , à plusieurs semences presque rondes , marquées d'une cicatrice. Cultivé dans nos jardins. Annuel. Fleurit en Mai.

Fig. 352.



944. La Gesse sans feuilles. *Lathyrus aphaca*. G. 946. Papilionacée. A style aplati , velu en dessus , élargi vers le haut : les deux segmens du calice plus courts. A tige rampante ; à deux grandes stipules en fer de fleche , accompagnant la vrille nue ou sans feuilles ; à fleurs petites , jaunes ; à péduncules uniflores. Dans les champs , très-commune , à la Croix-Rousse , à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuelle.

945. La Gesse de Nissolle. *Lathyrus Nissolia*. A tige droite ; à feuilles simples , étroites , sans vrilles ; à stipules très-petites , en alène ; à fleurs pourpres ; à péduncules uniflores. Sur les montagnes du Lyonnais. Chlor.

946. La Gesse cultivée. *Lathyrus sativus*. A péduncules uniflores ; à feuilles deux à deux , étroites ; à stipules de la longueur des feuilles ; à vrilles ; à légumes ailés ; à fleurs bleues , ou blanches. Trouvée dans les terres aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin , Juillet. Annuelle.

947. La Gesse sétacée. *Lathyrus setifolus*. A péduncules uniflores ; à vrilles accompagnées de deux feuilles sétacées ou très-étroites ; à stipules en alêne ; à légume ovales , renflé ; les pétioles beaucoup plus longs que les stipules ; tiges peu nombreuses. Dans la plaine du Dauphiné , aux Broteaux.

948. La Gesse anguleuse. *Lathyrus angulatus*. A péduncules uniflores , portant une soie ; à vrilles garnies de deux feuilles linaires ; à légumes longs , droits ; à semences anguleuses ; plusieurs tiges ; feuilles nerveuses ; stipules lancéolées ; pétioles à peine plus longs que les stipules. Près de Villefranche. Fleurit en Juin. Annuel. Dans les champs.

949. La Gesse hérissée. *Lathyrus hirsutus*. A vrilles accompagnées de deux folioles lancéolées ; à légumes hérissés ; à semences rudes ; les péduncules portent une , deux , ou trois fleurs pourpres. Trouvée dans les champs à Franc près de Trevoux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

950. La Gesse des prés. *Lathyrus pratensis*. A vrilles très-simples , portant deux folioles lancéolées ; à péduncules portant plusieurs fleurs jaunes. Commune dans les prés*humides à la Guillotière , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

951. La Gesse sauvage. *Lathyrus sylvestris*. A vrilles portant deux feuilles en lames d'épées ; les entre-nœuds membraneux ; à péduncules produisant six fleurs rouges-pourpres. Dans les bois , à Marsilly , vis-à-vis Chazey. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 353.

Fig. 353.



952. La Gesse tubéreuse.
Lathyrus tuberosus. A racines
tubéreuses, succulentes; à
vrilles portant deux folioles
ovales; les entre-nœuds
nus; à péduncules portant plusieurs
fleurs rouges. Dans la plaine
du Dauphiné, dans les champs
aux Broteaux. Fleurit en
Juin. Fig. 354.

Fig. 354.



953. La Gesse hétérophille.
Lathyrus heterophyllus. A vrilles
portant deux ou quatre
feuilles lancéolées, étroites,
nerveuses; les entre-nœuds
membraneux, ou à tige
aillée. A Mont-Ceindre. Fleu-
rit en Juin. Vivace.

954. La grande Gesse.
Lathyrus latifolius. A vrilles
à deux grandes feuilles,
ovales, lancéolées, roides;
les entre-nœuds des tiges
membraneux; à péduncules
portant plusieurs grandes
fleurs pourpres; les semen-
ces assez grosses, farineuses.
Sur les montagnes du Bugey.
Cultivée dans nos jardins.
Fleurit en Juin. Vivace.
Fig. 354 bis.

Fig. 254 bis.



955. La Vesce des buissons.
Vicia dumetorum. G. 949. Pa-
pilionacées très-ressemblantes
aux Gesses. par les parties
de la fructification: elles en
diffèrent par le stigmate
barbu en dessous. A tige très-
haute; à vrilles portant plu-
sieurs feuilles ovales, oblon-
gues, pointues; à stipules
dentées; à péduncule allongé
portant plusieurs fleurs vio-
lettes-pourpres; à légumes

961. La Vesce hybride.
Vicia hybrida. Très-ressé-
blante à la précédente. A
feuilles pinnées ; à folioles
en ovale renversé , petites ,
mousses au sommet , parse-
mées de poils ; l'étendard
de la corolle velu ; les fleurs
jaunes , grisâtres et velues
par-dessus ; les légumes assis ,
renversés , hérissés ; à cinq
semences. Aux Brotteaux.
Fleurit en Juin. Annuelle.

962. La Vesce des haies.
Vicia sepium. A tige très-
haute ; à feuilles pinnées de
quinze folioles ovales , oblon-
gues , un peu velues ; à
petites stipules finement den-
tées ; à péduncules très-
courts , portant quatre fleurs
d'un bleu-veiné , ou blan-
ches ; quatre légumes courts ,
droits , redressés. Dans les
haies , à Cuire. Fleurit en
Avril. Vivace. Fig. 356.

963. La Vesce feve. *Vicia*
faba. A tige droite ; à pé-
tioles sans vrille. Les fleurs
blanches , aux aisselles des
feuilles , presque assises ; les
feuilles ailées ; à folioles
ovales , oblongues , assez
succulentes , blanchâtres ,
trois ou cinq ; légumes cor-
riace ; à semences grosses ,
ovales , et aplaties. Origine
de Perse , cultivée
dans nos champs. Annuelle.
Fleurit en Juin. Fig. 357.

964. La Vesce étrangere.
Vicia peregrina. A feuilles
pinnées ; à folioles linaires ,
écranchées au sommet ; à
péduncules très-courts ; à

Fig. 356.

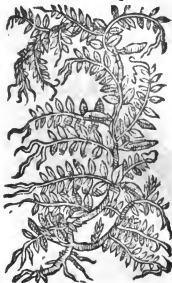


Fig. 357.



R

corolles pourpres, violettes; à légumes larges, lisses, pendans; à quatre semences. Dans les champs, les terrains secs, à Roche - Cardon. Fleurit en Juin. Annuelle.

A légumes divisés par une cloison.

965. L'Astragale velu. *Astragalus pilosus*. G. 965. Papilionacée. Légumes à deux loges à panneaux convexes. A tige droite, feuillée, chargée de poils; à feuilles pinnées; à fleurs en épi, axillaires, jaunâtres; à légumes arrondis, en alène, velus. Dans la plaine du Dauphiné, à la Ferrandiere. Fleurit en Juillet.

966. L'Astragale réglissier. *Astragalus glycyphyllos*. A racine douce; à tige ramifiée, diffuse, lisse, presque couchée; à feuilles pinnées; à folioles assez grandes, ovales, d'un verd clair; à fleurs d'un jaune pâle, en grappes, portées sur une hampe plus courte que les feuilles; à légumes arqués, à trois pans. Dans les prés, le long des haies, à Ville-Franche, à Brignais. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

967. L'Astragale à vessies. *Astragalus vesicanus*. A tiges nues, plus longues que les feuilles; à fleurs en épis lâches; à calices et légumes hérissés, enflés comme des vessies. Sur le chemin de

Vienne, dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

968. L'Astragale de Montpellier. *Astragalus Monspessulanus*. A hampes inclinées, de la longueur des feuilles pinnées, dont les folioles sont ovales, un peu velues; à fleurs en grappe; à étendard fort longs; à légumes en alène, arrondis, lisses, un peu arqués. Trouvé sur le bord du Rhône, au-dessus de la Pape. Fleurit en Juin, Juillet.

969. L'Astragale blanchâtre. *Astragalus incanus*. A hampes inclinées; à feuilles pinnées; à folioles ovales, arrondies, soyeuses, blanchâtres; à fleurs en épis court, dense; l'étendard plié, deux fois plus long que les ailes; à légumes en alène, un peu arqués, enflés, blancs, courbés au sommet. Dans la plaine du Dauphiné, vers la Ferrandiere. Fleurit en Juillet. Vivace.

Le genre des Astragales présente une foule d'espèces; mais il faut les aller contempler sur nos hautes Alpes Pyrénéennes-Delphinales: les plus belles ne se trouvent qu'en Sibérie. Nos Provinces Méridionales en offrent quelques-unes très-intéressantes: plusieurs, comme le Réglissier, recèlent le principe sucré nutritif.

À légumes à une ou deux
semences.

970. Le Psoralier bitumineux. *Psoralea bituminosa*. G. 967. Papilionacé, dont le calice parsemé de points calcaireux, est aussi long que le légume, qui ne renferme qu'une semence. A pétiole lisse, portant trois folioles lancéolées, velues en dessous; à fleurs ramassées en tête, bleues ou violettes. Arbrisseau à tige assez élevée, veloutée. Toute la plante répand une odeur forte, bitumineuse. On l'appeloit le Trefle bitumineux, *Trifolium bituminosum*. Trouvé à deux lieues au-dessous de Lyon, près du Rhône. Plus commun près de Beziers. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 358.

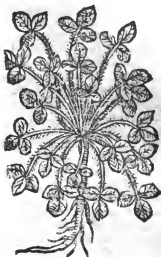


Fig. 359.

971. Le Trefle mélilot des boutiques. *Trifolium melilotus officinalis*. G. 968. Le légume plus long que le calice s'en séparant sans s'ouvrir; les fleurs en grappes pendantes. A tiges droites, ramifiées; les feuilles ternées; à folioles ovales, légèrement dentées, l'impair pétiolée; à grappes axillaires; à fleurs aromatiques, jaunes ou blanches, petites; à légumes nus, ridés, aigus. Dans les prés, les champs, aux Broteaux, très-commun. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 359.



972. Le Trefle hybride. *Trifolium hybridum*. Fleurs ramassées en tête; les légumes à peine plus grands que

les calices, s'en séparant sans s'ouvrir. A tige ascendante, fistuleuse; à feuilles ternées; à folioles en ovale renversé, dentées à dents de scie; à fleurs en tête, imitant en se renversant une ombelle; à légumes renfermant quatre semences. Dans les prés, les vergers, commun à Erieu, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

973. Le Trefle rampant. *Trifolium repens*. A tige couchée; à fleurs portées par des péduncules distincts, rassemblées en tête aplatie comme en ombelle; à corolles blanches; à légumes renfermant quatre semences. Dans les prés, les pâturages, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 360.

974. Le Trefle semeur. *Trifolium subterraneum*. A tiges ramifiées, velues; à feuilles ternées; à folioles assez petites, velues; à calices velus; à corolles blanches: les fleurs ramassées en petites têtes, les fleurs épanouies redressées; fanées, elles se cachent en terre, leurs têtes enveloppées par des filets jaunâtres et rameux qui forment une espèce de grillage autour d'elles. A Sainte-Foy, près de Trévoux, sur les bords de la Saône, dans les pâturages. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

Fig. 360.



975. Le Trefle rougeâtre. *Trifolium rubens*. A tige droite; à feuilles ternées; à folioles nerveuses, finement dentelées, ciliées; à fleurs en épis longs; à stipules longues, membraneuses, fendues à leur sommet; à calice velu; la dent inférieure de la longueur de la corolle qui est rougeâtre, monopétale. Dans les bois, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

Fig. 361.

976. Le Trefle des prés. *Trifolium pratense*. A tiges ramifiées, un peu couchées, inclinées; à feuilles ternées; à folioles ovales, très-entières, velues; à stipules opposées, membraneuses, très-dilatées, qui soutiennent la tête des fleurs; à calices velus; à corolles rouges, monopétales. Très-commun, dans tous les prés, aux Broteaux. Fleurit en Mai. Vivace. Fig. 361.



977. Le Trefle Alpin. *Trifolium Alpestre*. A tiges droites; à feuilles ternées; à folioles lancéolées, finement dentelées; à stipules lancéolées; à épis terminaux courts, ovales; à calices velus; à corolles pourpres. Sur les montagnes, à Oullins, à Saint-Genis, à Irigny, à Mont-Ceindre. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

lices velus, à dent inférieure plus longue; les corolles couleur d'ocre. Dans les terres à Sainte-Foy. Fleurit en Juin.

978. Le Trefle incarnat. *Trifolium incarnatum*. A tiges velues; à feuilles ternées; à folioles arrondies, crenelées; à fleurs en épis longs, obtus, sans feuilles florales; à calices velus, plus courts que les corolles, qui sont d'un blanc rose. A Vassieux, à Marcilly, Limonay. Fleurit en Juin. Annuel.

980. Le Trefle glomerule. *Trifolium glomeratum*. A tiges penchées; à fleurs en têtes hémisphériques, arrondies, assises aux aisselles des feuilles; à calices hérissés, striés; à segmens roides, ouverts, égaux. Trouvé en fleur en Mai, Juin, à Sainte-Foy.

979. Le Trefle ocreux. *Trifolium ochroleucum*. A tige droite, un peu velue; à feuilles inférieures comme en cœur, les supérieures linaires; à fleurs en épis pédunculés, oblongs; à ca-

981. Le Trefle rude. *Trifolium scabrum*. A tiges peu ramifiées, couchées; à feuilles ternées; à folioles ovales, épaisses, comme crenelées sur les bords; les têtes des fleurs ovales, assises aux

aisselles ; à calices hérissés ; à dents recourbées, inégales, les extérieures plus roides ; corolles étroites, blanches, de la longueur du calice. Elles jaunissent un peu en se fanant. En fleur en Mai, A Roche-Cardon, aux Broteaux-Mognat.

982. Le Trefle des champs. *Trifolium arvense*. A tige droite, ramifiée ; à feuilles ternées ; à folioles étroites, lancéolées, finement dentelées ; à épis ovales, cylindriques ; à dents du calice égales, sétacées, velues ; à corolles polypétales, purpurines, plus petites que le calice. Très-commun, dans les champs cultivés, à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. Fig. 362.

983. Le Trefle écumeux. *Trifolium spumosum*. A fleurs en épis ovales ; à calices enflés, lisses, à cinq dents ; à involucre généraux de cinq feuilles ; à corolles rouges ; les légumes plus longs que les calices, le remplissent ; ils sont terminés en alène renfermant quatre semences ; les calices ont leur sommet terminé par cinq soies. Tiges nombreuses, éparées, à feuilles ternées ; à folioles assez petites, ovales, obtuses, denticulées. Dans les pâturages, à Vassieux. Fleurit en Juin.

984. Le Trefle fraisier. *Trifolium fragiferum*. A tiges rampantes ; à fleurs en têtes arrondies ; à calices enflés,



soyeux, à deux dents, renversés ; les péduncules plus long que les feuilles ; les calices un peu cotonneux ; les corolles blanches. A la Claire le long de la rivière, en Vaque.

985. Le Trefle des montagnes. *Trifolium montanum*. A tige velue, droite ; à feuilles ternées ; à folioles lancéolées, nerveuses, dentelées, un peu velues en dessous ; à fleurs en têtes terminales ; à calices nus ; à corolles blanches, polypétales ; l'étendard en alène, renversé en dehors ; la tête est une vraie grappe resserrée, dont les fleurs sont séparées par des bractées en alène. Dans les bois, les pâturages secs, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

986. Le Trefle houblonné. *Trifolium agrarium*. A tiges droites, diffuses; à fleurs en épis ovales, denses; à étendard persistant, renversé; calices nus, ou très-peu velus, à dents égales; les corolles, jaunes, se flétrissent sans tomber, et acquièrent alors une couleur ferrugineuse, qui donne aux épis une couleur de houblon. Très-commun dans les pâturages, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Annuel.

987. Le Trefle paille. *Trifolium spadiceum*. A fleurs en épis ovales; à étendard persistant, recourbé en dehors; à calices velus, les deux dents supérieures du calice plus courtes; à tige droite. Sur les montagnes à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Juin. Annuel.

988. Le Trefle jaune. *Trifolium procumbens*. A tiges couchées; à fleurs en épis ovales, formés par dix à douze petites fleurs jaunes; à étendard persistant, durable, renversé en dehors; à légume à une ou deux semences. Sur les côteaux arides, à Saint-Didier. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

989. Le Trefle filiforme. *Trifolium filiforme*. Très-ressemblant au précédent, il en diffère par ses tiges plus menues, par ses épis moins garnis de fleurs, quatre à cinq très-petites, jaunes. A Mont-Ceindre. Fleurit en Juin. Annuel.

990 Le Trefle strié. *Trifolium striatum*. A calices striés, arrondis; à fleurs ramassées en têtes, assises, ovales, un peu latérales. Plante hérissée, à petites fleurs purpurines, en têtes molletes, oblongues. Dans les prés d'Irigny. Fleurit en Juin.

A légumes marqués par des étranglemens.

991. Sainfoin esparcette. *Hedysarum onobrychis*. G. 961. Papilionacée. A carene de la corolle très-obtuse; les légumes à articulations, comprimés, arrondis. A tige dure, ramifiée, en partie droite, en partie inclinée; à feuilles pinnées, de 18 à 20 folioles ovales, lancéolées, terminées par un stylet; à fleurs en épis axillaires, portés sur un long péduncule; à légumes monospermes ou à une semence, hérissonnés; corolles purpurines. Très-commun dans les prés, les pâturages, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

992. Le Sainfoin des rochers. *Hedysarum saxatile*. A tige très-courte, cachée dans la terre; les hampes comme radicales; à feuilles pinnées; à folioles linaires; à légumes monospermes, sillonnés, sans épines; les ailes de la corolle très-courtes; les fleurs en épi, blanches. Dans la plaine du Dauphiné près de Bourgoin. Fleurit en Juillet. Vivace.

993. La Coronille séné bâtard. *Coronilla emerus*. G. 956. Papilionacée. Le calice à deux levres, dont les deux segmens supérieurs sont réunis ; l'étendard à peine plus long que les ailes ; les légumes à étranglemens. Arbrisseau assez élevée, à rameaux foibles, anguleux ; à feuilles pinnées avec impair ; à folioles pétiolées, en ovale renversé ; à péduncules pauciflores, ou portant seulement deux ou trois fleurs ; les onglets des pétales trois fois plus longs que les calices ; à légumes très-longs, étroits ; à corolles jaunes. Dans nos bois, très-commune à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Juin.

994. La Coronille mineure. *Coronilla minima*. Sous-arbrisseau couché ; à feuilles pinnées, de neuf folioles ovales ; à stipules échancrées, opposées aux feuilles ; à légumes anguleux, noueux ; à fleurs en ombelles terminales ; à corolles jaunes. Sur les côteaux arides, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

995. La Coronille bigarrée. *Coronilla varia*. À tige couchée, ramifiée ; à rameaux anguleux ; à feuilles pinnées de vingt folioles lisses ; à péduncules de la longueur des feuilles, portant les fleurs ramassées en ombelle ; à légumes nombreux, droits, cylindriques, mar-

qués par des renflemens ; à corolles blanches, roses. Commune, dans les pâturages, à Champagneux, en Serin, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

996. Le petit Pied-d'oiseau. *Ornithopus perpusillus*. G. 967. Papilionacé. À légume articulé, cylindrique, arqué ; à tiges couchées, ramifiées, menues ; à feuilles pinnées ; à dix à douze petites folioles opposées ; à péduncules axillaires plus longs que les feuilles portant plusieurs fleurs, jaunes, très-petites ; à étendard entier, en cœur ; à ailes ovales ; à carene très-petite. Dans les terres légères, sablonneuses, à Vassieux. Fleurit en Juin. Annual.

OBSERVATION.

Les racines de cette espece présentent des tubercules adhérens aux radicules. Plusieurs autres papilionacées en sont aussi pourvues ; comme les Lotiers, les Luzernes, etc. Quel est l'usage de ces nodosités ? Remplissent-elles les fonctions des glandes, ou servent-elles à filtrer, à atténuer la seve.

Le citoyen Mouton-Fontenille, très-habile Botaniste, a découvert ces tubercules radicaux sur plusieurs especes.

Fig. 363.

997. Le Pied-d'oiseau scorpionne. *Ornithopus scorpioides*. A feuilles ternées, la foliole impair très-grande, un peu charnue ; à tige droite, assez petite, foible ; à péduncules portant le plus souvent quatre fleurs, petites, jaunes ; deux ou trois légumes longs, grêles, lisses, articulés et courbés ; les feuilles de la base simples, les autres ternées. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 363.



998. Le Fer à cheval à plusieurs siliques. *Hippocrepis multisiliquosa*. G. 958. Papilionacée. A légumes comprimés, courbés, échancrés plusieurs fois sur une des sutures. A tiges ramifiées, striées ; à feuilles pinnées de huit à dix folioles un peu échancrées ; à péduncules plus courts que les feuilles, portant au sommet trois ou quatre petites fleurs jaunes ; à légumes presque circulaires, pédunculés ; à bords extérieurs marqués par plusieurs échancrures qui constituent comme des trous. Dans les terres légères, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin. Vivace.

met plusieurs fleurs en ombelle arrondie ; corolles jaunes ; l'étendard strié en dessous. A légumes pédunculés, entassés, tournés en arc, ondulés sur la suture extérieure. Dans les terrains sablonneux, à Roche-Cardon, aux Brosses. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

999. Le Fer à cheval en tête *Hippocrepis comosa*. A plusieurs tiges redressées ; à stipules prolongées sur la tige ; à feuilles pinnées de quinze folioles ovales, linaires ; à péduncules anguleux, striés, plus longs que les feuilles, portant au som-

1000. La Luzerne cultivée. *Medicago sativa*. G. 951. Papilionacée. A Carene de la corolle s'écartant de l'étendard ; les légumes comprimés, contournés, faisant une ou plusieurs circonvolutions sur eux-mêmes. A tige droite, lisse ; à feuilles ternées ; à folioles ovales, lancéolées, dentelées vers leur sommet ; à fleurs en

grappes ; à corolles violettes ou purpurines ; à légumes plats , contournés. Dans les prés , aux Broteaux. Fleurit en Juin , Vivace.

1001. La Luzerne faucillière. *Medicago falcata*. A tige couchée ; à feuilles ternées ; à folioles allongées , finement dentées ; à fleurs en grappes ; à corolles jaunes ; à légumes en croissant. Dans les pâturages secs , commune aux Broteaux. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace.

1002 La Luzerne lupuliné. *Medicago lupulina*. A tige couchées ; à feuilles ternées ; à fleurs très-petites , jaunes , ramassées en tête ; à légumes réniformes , très-petits , noirâtres , à une semence , striés , ridés. Dans les pâturages secs sablonneux , très-commune , aux Broteaux , à la Carrette. Fleurit en Mai , Juin. Bisannuelle.

1003. La Luzerne polymorphe. *Medicago polymorpha*. A tiges diffuses ; à stipules dentées ; à feuilles ternées ; à légumes très-contournés , faisant plusieurs circonvolutions sur eux-mêmes.

1.^o variété. L'orbiculaire , *orbicularis*. A fruit solitaire affectant la figure lenticulaire , à replis plats , sans piquans ; à péduncules à arête ; à stipules ciliées. Dans les pâturages , aux tapis. Fleurit en Juin. Annuelle.

2.^o var. En Bouclier , *scutellata*. A fruit solitaire , hémisphérique , à replis concaves , sans piquant ; à pé-

duncules à arête ; à stipules dentées. Près des remparts à Saint-Clair. Fleurit en Mai , Juin. Annuelle.

3.^o var. L'entrelacée , *inter-texa*. A deux à quatre légumes ovales , à replis garnis d'épines sétacées , repliées ; à stipules dentées. A Roche-Cardon. Fleurit en Mai , Juin. Annuelle.

4.^o var. L'hérissée , *hirsuta*. A péduncules portant plusieurs fleurs , à légumes contournés en limaçon , hérissés d'épines courbées en hameçon ; à stipules entières. Aux tapis , aux Chartreux. Fleurit en Juin. Annuelle.

5.^o var. La très-petite , *minima*. A plusieurs légumes très-petits , réunis ; à replis hérissés d'épines recourbées ; à stipules entières. Aux tapis. Fleurit en Mai , Juin. Annuelle.

6.^o var. L'hérissonnée , *muricata*. A péduncules portant plusieurs fleurs ; à légumes contournés en limaçons arrondis , épineux , blanchâtres ; à feuilles velues. A Vassieux. Fleurit en Juin. Annuelle.

A légumes à une seule loge à plusieurs semences.

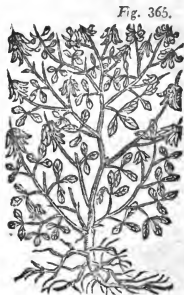
1004. La Trigonelle de Montpellier. *Trigonella Montpellierana*. G. 970. Papilionacée. L'étendard et les ailes de même longueur , ouverts ; ce qui donne à la corolle , vue la brièveté de la carene , l'air d'une fleur à trois pétales. A tige couchée , un peu

velue ; à feuilles ternées , velues ; à fleurs axillaires , petites , jaunes ; à légumes presque sans péduncules , entassés aux aisselles , de huit à dix , arqués , divergens , plus courts que les feuilles ; à péduncules à arête molle. Dans les pâturages secs , aux tapis , à la Carrette. Commune. Fleurit en Juin. Annuelle.

1005 La Trigonelle fénu-grec. *Trigonella fanum* Græcum. A légumes fort longs , un peu courbés ; à péduncules très-courts , solitaires , ou deux à deux , aux aisselles des feuilles ; la tige droite , assez élevée , grêle , ramifiée ; les fleurs jaunâtres aux aisselles ; les feuilles ternées ; à folioles ovales , cunéiformes , à dents de scie au sommet. Originnaire de Languedoc , cultivée dans nos jardins. Vivace. Fleurit en Juin. Fig. 364.

1006. La Trigonelle corniculée. *Trigonella corniculata*. A tiges droites ; à fleurs en bouquet , petites , d'un jaune-pâle , odorantes ; à péduncules comme épineux ; à légumes pendans , recourbés en dehors en faucille , rassemblés en tête. En Dauphiné , cultivée dans nos jardins. Annuelle. Les stipules simples un peu dentées. Le péduncule à quatre pans plus longs que la feuille , finit en pointe assez roide , au-dessous de laquelle sont disposés dix à douze légumes. Feuilles à longs petioles ,

ternées ; à folioles oblongues et dentées à leur sommet. Fleurit en Juin. Fig. 365.



1007. Le Robinier faux acacia. *Robinia pseudo-acacia*. G. 955. Papilionacée. A calice à quatre segmens ; à étendard, arrondi, renversé en dehors ; le légume alongé, bossué. Grand arbre armé d'aiguillons ; à feuilles ailées avec impair ; à folioles opposées, très-entieres ; à fleurs en grappes pendantes, aromatiques ; à pedicules uniflores ; à corolles blanches, grandes ; à stipules épineuses. Cultivé dans les jardins, dans les places publiques. Fleurit en Juin.

1008. La Pesette cultivée. *Cicer arietinum*. G. 949. Le calice divisé en cinq segmens, de la longueur de la corolle ; les quatre segmens supérieurs rabattus sur l'étendard ; le légume rhomboïdal, renflé, contenant deux semences arrondies, bossués. A tige assez élevée, ramifiée, anguleuse, velue ; les fleurs papilionacées, pourpres, pédunculées, axillaires ; à feuilles ailées avec une impair ; à 15 ou 17 folioles ovales, dentelées à dents de scie ; les péduncules uniflores, recourbés ; stipules grandes, peu dentées. En Dauphiné, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Les semences terminées par une pointe. Fig. 366.

Fig. 366.



OBSERVATION.

Les semences de ce pois sont un peu ameres : pour les rendre agréables à manger, on les lessive ; non-seulement cette lessive emporte le principe amer, mais ramollit les semences. On néglige trop dans nos Provinces la culture de ce légume, qui pourtant, d'après nos observations, réussit très-bien dans presque toutes nos terres.

Fig. 367.

1009. La Lentille vulgaire.
Eryum lens. G. 948. Papilionacée. Le calice presque aussi long que la corolle, est divisé en cinq segmens presque égaux. A tiges rameuses, velues, anguleuses ; à feuilles ailées de dix à douze folioles ovales, obtuses ; à péduncules axillaires de la longueur des feuilles, portant deux ou trois fleurs blanchâtres ; à étendard rayé de bleu ; à légumes courts, larges, obtus ; à semences comprimées, quoique convexes. Dans les champs. Fleurit en Juin. Annuelle. Fig. 367.



Fig. 368.

1010. La Lentille ers.
Eryum ervilia. A tiges foibles, très-ramifiées ; à feuilles ailées, avec impair, de douze à seize folioles étroites ; à péduncules aux aisselles, plus courts que les feuilles, portant deux fleurs blanchâtres, rayées de violet, pendantes ; à germes froncés ; à légumes articulés, renfermant des semences arrondies, anguleuses. Originaire du Languedoc, cultivée dans nos champs. Annuelle. Fig. 368.



1011. La Lentille tetrasperme. *Eryum tetraspermum*. A tige à quatre pans ; à feuilles ailées de quatre à cinq paires de folioles, souvent alternes, linaires, aiguës par les deux extrémités ; à péduncules axillaires, capillaires, portant une ou deux fleurs, petites, violettes, ou rouges ; à légumes lisses, ovales, alongés ; à quatre semences arrondies. Dans les champs, aux Broteaux. Commune. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

1012. La Lentille velue. *Eryum hirsutum*. A péduncules portant jusqu'à huit fleurs blanches ou bleuâtres, pendantes, en recouvrement d'un seul côté ; à feuilles linaires, tronquées au sommet ; à légumes velus, renfermant deux semences arrondies, globuleuses. Dans les champs, sur les côteaux du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace.

1013. La Lentille de Solagne. *Eryum Soloniense*. A péduncules portant une ou deux fleurs, et terminées par une espèce d'arête ; à pétiotes pointus ; à folioles obtuses. Petite plante à pétiotes portant une seule paire de folioles, et terminés par une vrille très-courte, ce qui lui donne le port des Gesses, *Lathyrus*. Les semences hexaèdres ou à six faces. A la Pape. Fleurit en Avril. Annuelle.

1014. Le Cytise hérissé. *Cytisus hirsutus*, G. 951. Papi-

lionacée. A calice à deux levres, la supérieure à deux dents, l'inférieure à trois ; le légume rétréci vers la base, paroît pédunculé. Petit arbrisseau ramifié ; à rameaux inclinés ; à feuilles ternées ; à foliole ovales, hérissées en dessous ; à péduncules très-courts, simples, latéraux ; à calice hérissé, ventru, oblong, à trois segmens ; corolles jaunes ; les dix étamines réunies. Sur les côteaux du Rhône à Margnoles, à Vassieux.

1015. Le Cytise couché. *Cytisus supinus*. A tige ramifiée ; rameaux couchés ; à fleurs jaunes, en ombelles terminales ; à feuilles ternées ; à folioles ovales, velues ; à calices tubulés, ventrus, duvetés, à deux levres ; la tige et les pétiotes duvetés. Sur les côteaux du Rhône, sur la route de Montluel.

OBSERVATION.

Le genre des Cytises recèle encore quelques espèces peu connues des Modernes. L'Ecluse en offre quelques-unes que l'on n'a pu encore ramener aux espèces Linnéennes. On en peut dire autant de plusieurs autres genres ; combien de plantes sont énoncées dans Dalecham, Barreher, Boconi, etc., qui ont échappées aux recherches des Botanistes les plus vigilans.

1016. Le Cytise aubours, ou ébénier des Alpes. *Cytisus laburnum*. Arbre assez grand, à écorce verdâtre, à bois très-dur; à feuilles ternées, à long pétiole; à folioles ovales, alongées; à fleurs jaunes, assez grandes, en longues grappes pendantes; à légumes oblongs, obtus, étroits vers la base; à semences aplaties, réniformes. Sur nos montagnes du Bugey. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Mai. Fig. 369.



Fig. 370.

1017. Le Galega des boutiques, ou Rue de chevre. *Galega officinalis*. G. 963. Le calice a dent en alène, presque égales; le légume à stries obliques, les semences nidulées intérieurement entre deux stries. A feuilles ailées avec impair; à folioles lancéolées, striées, nues; à légumes droits, roides; les fleurs en longs épis pédunculés et axillaires, blancs, ou bleuâtres, le plus souvent pendantes. Originaire d'Italie. Cultivé dans nos jardins. Fleurit en Juin Vivace. L'herbe un peu aromatique. Fig. 370.



1018. Le Lotier siliquieux. *Lotus siliquosus*. G. 969. Papilionacé. A calice tubulé; les ailes de la corolle s'adosant longitudinalement par le haut; le légume roide, long, rond; à semences cylindriques. A tiges couchées; à feuilles ternées; à folioles velues, blanchâtres en des-

sous ; deux stipules semblables aux feuilles accompagnent les pétioles ; à péduncules uniflores ; à calices hérissés ; à corolles grandes , d'un jaune paille ; à légumes grands , solitaires , quadrangulaires , membraneux , ou ailés sur les angles. Dans les terrains sablonneux. Très-commun , aux Broteaux. Fleurit en Mai , Juin. Vivace.

1019. Le Lotier très-étroit. *Lotus angustissimus*. A tige droite ; à péduncules alternes ; à légumes deux à deux , linaires , ou très-menus , droits , roides. Dans les terrains légers , aux Broteaux. Fleurit en Mai , Juin.

1020. Le Lotier droit. *Lo-*

tus rectus. A tige droite , lisse , ligneuse ; à feuilles ternées avec stipules ; les folioles assises , grandes ; à fleurs jaunes , ramassées en tête , presque ronde ; à légumes lisses , droits. Dans la plaine du Dauphiné.

1021. Le Lotier en corne. *Lotus corniculatus*. A fleurs jaunes , en tête aplatie ; à tige un peu couchée ; à feuilles ternées sur un pétiole ; à folioles assises , égales , entières ; deux stipules de la grandeur des folioles ; à légumes cylindriques , très-droits. Très-commun , dans les prairies , les pâturages , aux Broteaux. Fleurit en Mai , Juin. Vivace.



CLASSE XVIII.

POLYADELPHIE, ou plusieurs faisceaux d'étamines réunis par les filamens.

Les polyandres.

1021. **L**E Mille-pertuis toute-saine. *Hypericum androsamum*. G. 981. Calice inférieur divisé en cinq segmens ; corolle de cinq pétales ; une foule de filamens sur le réceptacle , ou polyandre , réunis par leur base en cinq phalanges ; semences enveloppées. A tige ligneuse , anguleuse ; à feuilles ovales , grandes , plus longues que les péduncules ; à fleurs jaunes , à trois styles ; le fruit est un péricarpe mou et coloré , ou espece de baie à semences brunes , oblongues. Les fleurs presque en ombelle au sommet des rameaux. Dans les bois , vis-à-vis l'Isle-Barbe sur Saône. Fleurit en Juin. Vivace.

1022. Le Mille-pertuis des boutiques. *Hypericum perforatum*. A tige ramifiée , anguleuse ; à feuilles ovales , obtuses , veinées , à points transparents ou diaphanes ; à fleurs jaunes , ramassées au sommet des rameaux ; à trois styles ; à cupules arrondies ,

Tome I.

à trois loges. Dans les terrains incultes , dans les bois les haies , très-commun , aux Broteaux. Fleurit en Juillet , Août. Vivace. Fig. 371.

Fig. 371.



1023. Le Mille-pertuis quadrangulaire. *Hypericum quadrangulare*. A tiges herbacées , à quatre pans ; à feuilles ovales , ponctuées de points noirs , et comme perforées ; à pétales assez petits , jau-

S

nes, à points noirâtres; les fleurs au sommet en corymbe; à trois styles; capsules à trois loges. Sur les bords des fossés, dans les prairies humides aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1024. Le Mille-pertuis couché. *Hypericum humifusum*. A tiges filiformes, rampantes, anguleuses; à feuilles petites, ovales, sans points diaphanes; à fleurs jaunes, aux aisselles, solitaires; à trois styles; à calices ponctués, dentés. Dans les pâturages secs, à Mont-Ceindre, à la Pape. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1025. Le Mille-pertuis des montagnes. *Hypericum montanum*. A tiges droites, rondes; à feuilles assises, ovales, lisses, ponctuées; à fleurs terminales; à corolles jaunes; à calices glanduleux, dentelés. Dans les bois, à Vassieux, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 372.

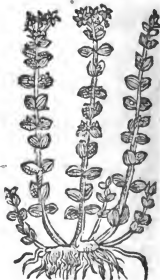
1026. Le Mille-pertuis velu. *Hypericum hirsutum*. A tiges droites, rondes; à feuilles ovales, un peu cotonneuses; à fleurs terminales, jaunes; à segments du calice dentelés, glanduleux; à trois styles. Dans les bois, à Francheville. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 373.

1027. Le beau Mille-pertuis. *Hypericum pulchrum*. A tige ronde, droite; à feuilles

Fig. 371.



Fig. 373.



lissés, en cœur, embrassantes; à fleurs terminales, en panicule ramifié; à calices dentelés, glanduleux; à pétales jaunes, garnis de points noirs; à trois styles. Dans les montagnes à Saint-Bonnet-le-froid. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

1028. Le Mille-pertuis bruyere. *Hypericum coris*. A feuilles comme en anneaux; savoir, quatre stipules et deux feuilles linaires très-étroites; à calices dentelés, glanduleux; à trois styles; à pétales jaunes. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 374.



Les icosandres.

1029. Le Citronnier-Limonadier. *Citrus medica*. G. 974. Le calice d'une seule pièce, à cinq segmens; la corolle de cinq pétales allongés; vingt antheres, à filamens réunis en différentes colonnes; fruit succulent, à neuf loges, à écorce charnue, à semences ovales, calleuses. A pétioles linaires; à feuilles épaisses, ovales, luisantes, pointues. A fruit ovale, terminé en pointe obtuse. Arbre cultivé dans nos jardins. La pulpe acide; les semences ameres. Fig. 375.



CLASSE XIX.

SINGÉNÉSIE, ou à cinq étamines réunies par les antheres.

[Ce sont les Composées de Tournefort.]

POLYGAMIE ÉGALE, ou plusieurs fleurons à étamines et pistils.

[Ce sont les Séri-flosculeuses, ou à demi-fleurons, de Tourn.]

1031. **LA Chicorée** sauvage. *Cichorium intybus*. G. 1000. Séri-flosculeuse. Réceptacle peu garni de paillettes ; calice caliculé ; aigrette des semences de cinq dents irrégulières, hérissées. A tige ramifiée, tortueuse ; à feuilles assises, comme ailées, ou profondément sinuées ; à segmens triangulaires, dentés ; à fleurs assises deux à deux sur les rameaux, axillaires ; corolles bleues ou blanches. Sur les bords des chemins dans les terres légères, sablonneuses. Très-commune, aux Broteaux, au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Fig. 377.



1032. La Chicorée endive, ou scariole. *Cichorium endivia*. A tige assez élevée, creuse, laiteuse; les fleurs presque axillaires; les feuilles alternes; les radicales longues, entières, couchées sur la terre, crenelées en leurs bords, ou frisées; celles de la tige plus petites, assises. Cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fig. 378.



1033. La Cupidone bleue. *Catananche carulea*. G. 999. Sèmi-flosculeuse. A réceptacle en paillettes; calice à écailles en recouvrement, brillantes; l'aigrette des semences à cinq soies en arête. A tige assez simple; à feuilles alternes, linaires, lancéolées, blanches; une fleur terminale bleue, à écailles inférieures du calice ovales. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 379.



1034. La Porcelle tachetée. *Hypochaeris maculata*. G. 997. Sèmi-flosculeuse. Calice à écailles presque en recouvrement, ou comme tuilé, le réceptacle chargé de paillettes; les aigrettes des semences plumeuses. A tige presque ramifiée, dénuée de feuilles, hérissée, portant au sommet des rameaux une grande fleur jaune; à feuilles radicales ovales, oblongues, entières, dentées, tachetées. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai. Vivace.

1035. La Porcelle lisse. *Hypochaeris glabra*. A tige ramifiée, lisse; à feuilles comme ailées, ou profondément découpées, lisses; à calices oblongs; à écailles en recouvrement, lisses; à fleurs jaunes; à corolles petites; les semences du disque à aigrette portée sur un pédicule; celles du rayon à aigrette assise. Dans les bois, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

1036. La Porcelle enracinée. *Hypochaeris radicata*. A tige nue, ramifiée, en bras ouverts; à feuilles rudes, découpées en lyre, obtuses; à fleurs jaunes portées sur des péduncules garnis d'écailles et épais à leur extrémité; la racine pénétrant profondément la terre. Dans les pâturages, à Vassieux, à la Pape, en Serin. Fleurit en Mai. Vivace.

1037. L'Andriale épervière. *Andriala integrifolia*. G. 994. Semi-flosculeuse. A calice arrondi, formé par une foule de feuillets presque égaux; le réceptacle velu; l'aigrette des semences simple, sans pédicule, assise, en poils. A feuilles inférieures incisées, les supérieures ovales, oblongues, toutes molles, velues, cendrées; à tige d'un pied, velue; à fleurs jaunes assez petites, en panicule terminal; à calices simples, velus. Dans les vignes, à Fontanieres. Fleurit en Juin. Annuelle.

1038. Le Salsifix des prés. *Tragopogon pratense*. G. 984. Semi-flosculeuse. A calice simple, ou formé par des feuillets égaux; à réceptacle nu; à aigrette des semences plumeuse, à pédicelle. A tige ronde, peu ramifiée; à feuilles entières, lisses, ondulées, lancéolées, assises, perpendiculaires, carenées; à calice à peu près de la longueur de la corolle; à racine fusiforme. Dans les prés, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Bis-annuel. Fig. 380.

Fig. 380.



1039. La petite Scorsonere. *Scorzonera humilis*. G. 985. Semi-flosculeuse. A réceptacle nu ; l'aigrette des semences plumeuse ; calice formé d'écailles en recouvrement , environnées d'une membrane un peu desséchée sur les bords. A tiges presque nues , ne portant qu'une fleur d'un jaune pâle ; à feuilles radicales , plates , lancéolées , nerveuses. Dans les pâturages secs , à Saint-Fortunat. Fleurit en Mai , Juin. Vivace.

Fig. 381.



1040. La Scorsonere d'Espagne. *Scorzonera Hispanica*. A tige ramifiée , à feuilles embrassantes , entières , finement dentelées. La tige assez élevée , cannelée , vide. Les feuilles assez larges , un peu sinueuses , crépées , nerveuses , ovales , lancéolées ; les fleurs jaunes , terminant les rameaux ; les semences blanches , garnies d'une aigrette ; la racine longue , en fuseau , grosse comme le pouce , noire en dehors , blanche en dedans , tendre , charnue , laiteuse , douce au goût. Dans les jardins. Elle croît en Espagne sans culture aux lieux humides. Vivace. Fig. 381.

Fig. 382.



1041. La Scorsonere picride. *Scorzonera picrioides*. A feuilles inférieures ovales , alongées , comme déchirées ; les supérieures embrassantes , lancéolées , très-entières ; à péduncules uniflores , garnis d'écailles ; à semences recourbées , crenelées ; à aigrette simple , sans sup-

port. Dans la plaine du Dauphiné. Fig. 382.

SYNGÉNÉSIE, POLYGAMIE EGALE. 281

1040. La Scorsonere laciniée. *Scorzonera laciniata*. A tige droite, ramifiée, feuillée ; les feuilles inférieures étroites, laciniées ; les supérieures lancéolées, linaires ; les écailles du calice ouvertes, munies d'une pointe au-dessous du sommet. Sur les bords des chemins, sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Mai.

1043. La Picride vipérine. *Picris echinoides* G. 986. Semi-flosculeuse. A réceptacle nu ; calice caliculé ; l'aigrette des semences plumeuse ; les semences transversalement sillonnées. A tige hérissée de poils durs ; à feuilles entières, lancéolées, les inférieures comme ailées ou dentées ; le calice extérieur plus grand que l'intérieur, composé de cinq folioles ovales, hérissées de poils durs. Dans les terrains arides, sablonneux, sur les côteaux de Saône, près de l'Isle-Barbe. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1044. La Picride éperviere. *Picris hieracioides*. A tige rude, ramifiée ; à feuilles rudes, blanchâtres, oblongues, dentées ; les supérieures embrassantes ; à fleurs jaunes, assez grandes, les péduncules garnis d'écailles qui remontent jusques au calice, dont les écailles sont lâches. A Fontanieres. Commun. Fleurit en Juillet. Annuel.

1045. Le Pissenlit commun. *Leontodon taraxacum*. G. 991. Semi-flosculeuse. A réceptacle nu ; le calice formé par des écailles assez lâches ; l'aigrette des semences plumeuses. A hampe fistuleuse, portant une seule fleur jaune ; à feuilles lisses, pinnatifides, ou découpées profondément ; à pinnules triangulaires, dentées ; à calices dont les écailles inférieures sont renversées. Les feuilles plus ou moins étroites. Dans les pâturages, sur les revers des chemins, dans les prés, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 383.

Fig. 383.



1046. Le Pissenlit d'automne. *Leontodon autumnale*. A tige nue, ramifiée, inclinée ; à feuilles radicales, lisses, lancéolées, dentées ; à péduncules munis d'écaillles ; à fleurs jaunes ; les feuilles sont ou linaires à peine dentées, ou profondément dentées. Dans les bois, sur les bords des chemins, commun, à la Carrette, aux Broteaux. Fleurit en Août, Septembre. Vivace. Fig. 384.

1047. Le Pissenlit rude. *Leontodon hispidum*. A calices dont toutes les écailles sont redressées ; à feuilles très-entières, dentées, rudes, hérissées de poils bifurqués, ou fourchus ; à tiges nues, portant une seule fleur jaune, une bractée linéaire au-dessous de la fleur. Dans les pâturages secs, sur les côtes du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1048. Le Pissenlit hérissé. *Leontodon hirsutum*. A tige nue, ou sans feuilles, hérissée ; à feuilles lancéolées, dentées, sinueuses, hérissées de poils simples, ou non fourchus ; toutes les écailles du calice droites. Aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août.

1049. La Crépide puante. *Crepis fatida*. G. 993. Semiflosculeuse. A réceptacle nu ; le calice caliculé, ou renforcé à la base par des écailles caduques ; l'aigrette à poil est portée sur un pédicule. A tige hérissée ; à

Fig. 384.



feuilles rudes, velues, pinatifides, ou découpées profondément ; le dernier lobe très-grand, triangulaire ; les feuilles à odeur d'amandes amères ; corolles jaunes, d'un rouge safrané en dessous. Dans les terres incultes, sur le bord du chemin Saint-Clair. Commune. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1050. La Crépide des toits. *Crepis tectorum*. A feuilles radicales découpées profondément, ou comme ailées, dentées ; celles de la tige assises, lancéolées, dentées ; la forme des feuilles très-inconstante. Elles sont lisses, ou légèrement velues, et verd-cendré ; les supérieures souvent très-entières. Le

calice a des poils gluans ; la fleur est petite ; la tige plus ou moins élevée , plus ou moins ramifiée , suivant le terrain. Commune , dans les terres et dans les prés , aux Broteaux , à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1051. La Crépide biennale. *Crepis biennis*. A tige très-élevée , anguleuse , rude ; à feuilles hérissées en dessous , lyrées , rudes , anguleuses , découpées profondément , ou comme pinnées ; le lobe impair très-grand ; à calice sillonné ; à écailles comme épineuses ; à fleurs jaunes. Dans les pâturages , sur les revers des chemins , commune , en Serin. Fleurit en Mai , Juin.

1052. La Crépide verte. *Crepis virens*. A tiges très-rameuses , filiformes , ou très-menues ; à feuilles lisses , d'un verd agréable ; les radicales lancéolées , obtuses , peu dentées ; celles de la tige embrassantes , petites , très-entieres ; à calice cotonneux ; à fleurs jaunes , petites. Dans les prés , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuelle.

1053. La Crépide de Dioscoride. *Crepis Dioscoridis*. A tige lisse , un peu anguleuse. Les feuilles radicales lyrées , pinnatifides ; celles de la tige en fer de fleche , embrassantes ; à fleurs petites , jaunes , rouges en dessous ; à calices cotonneux. Dans les prairies , aux Broteaux ,

Fleurit en Mai , Juin. Annuelle.

1054. La Crépide élégante. *Crepis pulchra*. A tige lisse , anguleuse ; les feuilles radicales lyrées , pinnatifides ; celles de la tige embrassantes , en fer de fleche , dentées ; les fleurs en panicule petites , jaunes ; les pédicules renflés au sommet ; les calices pyramidaux , lisses. Toute la plante un peu glutineuse. Dans la plaine du Dauphiné.

1055. La Chondrille joncière. *Chondrilla juncea*. G. 989. Sèmi-flosculeuse. A réceptacle nu ; le calice caliculé ; l'aigrette simple , à pédicelle ; plusieurs rangées de demi-fleurons ; les semences hérissées. A tiges dures , ramifiées , visqueuses ; à feuilles radicales lyrées , pinnatifides ; celles de la tige , linaires , entieres ; on observe des pointes vers la base de la tige ; les fleurs petites , jaunes , comme en épi. Dans les terres sablonneuses , à la Carrette. Fleurit en Août. Vivace.

1056. La Prenanthe purpurine. *Prenanthus purpurea*. G. 990. Réceptacle nu ; aigrette à poils ; calice caliculé , renfermant quatre à cinq demi-fleurons. A tige élevée , ramifiée ; à feuilles d'un verd de mer , embrassantes , entieres , lancéolées , dentelées ; à fleurs pendantes , chaque fleur formée par cinq demi-fleurons rouges ou bleus. Sur les montagnes.

1057. La Prenanthe des murailles. *Prenanthes muralis*. A tige médiocre, très-ramifiée, à feuilles embrassantes, lyrées, ou comme pinnées; la pinnule supérieure triangulaire, à trois lobes; à fleurs petites, de cinq demi-fleurons, d'un jaunes-pâle. Sur les montagnes. Fleurit en Juillet. Vivace.

1058. Le Prenanthe chondrille. *Prenanthes Chondrilloides*. A tige très-ramifiée; les feuilles de la tige, linaires, petites, placées aux seules ramifications; les radicales, pétiolées; lancéolées, à petites dents; à fleurs petites, jaunes, de dix demi-fleurons. Sur les montagnes.

1059. La Laitue vénéneuse. *Lactuca virosa*. G. 988. Semifloscule, à réceptacle nu; le calice cylindrique, à écailles membraneuses sur les bords, en recouvrement; semences lisses, à aigrette simple, portée sur un pédicule. A tige très-élevée, ramifiée, blanchâtre; à feuilles horizontales, ovales, laciniées, ou entières, armées d'épines sur leur côte, qui est blanchâtre; à fleurs petites, jaunes, en corymbe. Dans les terres sablonneuses, commune, sur le chemin Saint-Clair, à la Carrette. Fleurit en Août. Annuelle.

1060. La Laitue vivace. *Lactuca perennis*. A tige médiocre, à rameaux épars; à feuilles pinnatifides, ou comme ailées; à segmens lisses, linaires, dentés vers le haut; à fleurs grandes, bleues. Dans les vignes, à Sainte-Foy. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 385.

Fig. 385.



1061. La Laitue saulière.
Lactuca saligna. A tiges très-élevées ; à feuilles inférieures pinnatifides , à segmens linaires ; celles de la tige embrassantes , lancéolées , à oreilles ; les florales assises , linaires ; à carene épineuse , blanchâtre. Dans les vignes , commune à Fontanieres. Fleurit en Août. Bisannuelle.



Fig. 386.

1062. La Laitue cultivée , var. en tête. *Lactuca sativa* , var. *capitata*. A tige élevée ; ramifiée , ferme ; à feuilles assez succulentes ; les radicales pétiolées , à pétioles courts , gros , arrondis ; celles de la tige en cœur , assises. Dans cette variété , les feuilles radicales se recouvrant , forment une tête avant le développement de la tige , qui est paniculée. Cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fig. 386.

Fig. 386 bis.



La variété à feuilles friées , très-tendres se cultive aussi dans nos jardins : ses feuilles sont plus grandes et déchiquetées autour. La Laitue Romaine a encore les feuilles plus tendres que les autres. Fig. 386 bis.

1063. La Laitue scariole. *Lactuca scariola*. A feuilles inférieures comme ailées, ou pinnatifides, obliques, verticales; celles de la tige embrassantes, en fer de fleche; toutes à carene garnie d'épines. En Dauphiné, cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fig. 387.



1064. Le Laitron des marais. *Sonchus palustris*. G. 987. Sèmi-flosculeuse. A réceptacle nu, le calice ventru; à écailles en recouvrement; l'aigrette des semences à poils. A tige très-élevée; à feuilles pinnatifides, à base en fer de fleche, ou formant deux oreillettes pointues; à fleurs en corymbe; à péduncules et calice hérissés de poils glanduleux. Dans les prairies marécageuses de la Verpillière. Fleurit en Juillet. Vivace.



1065. Le Laitron des champs. *Sonchus arvensis*. A feuilles pinnatifides, embrassant la tige par des oreillettes arrondies; à fleurs jaunes, comme en ombelle; à péduncules et calices hérissés. Dans les terres cultivées, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Août. Fig. 388.

1066. Le Laitron des jardins. *Sonchus oleraceus*. A tige ramifiée, à rameaux épars; à feuilles laciniées; à péduncules cotonneux; à calices lisses; à fleurs jaunes; les feuilles à segmens plus ou moins étroits, lisses, ou hérissés de poils rudes. Dans les terres cultivées, commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Fig. 389.



1067. La Lampsane commune. *Lampsana communis*. G. 998. Sémi-flosculeuse. A réceptacle nu; le calice caliculé; à écailles intérieures creusées en gouttières. A tige ramifiée à bras ouverts; à feuilles en cœur, ovales; à pétioles pinnées; à calices anguleux, renfermant les semences; à péduncules menus, très-ramifiés; à fleurs petites, jaunes. Sur les chemins, dans les haies, très-commune, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle.

1068. La Lampsane étoilée. *Lampsana stellata*. A feuilles lancéolées, ou entières, ou dentées, ou sinuées; les écailles du calice renfermant les semences, forment une étoile en s'écartant; les intérieures sont recourbées en faucille; les extérieures sont en alêne; à fleurs jaunes. En Bresse. Chlor.

1069. L'Hyosere naine. *Hyosenis minima*. G. 995. Sémi-flosculeuse. A réceptacle nu; les écailles du calice presque

égales; l'aigrette des semences caliculée et à poils. A tige divisée, nue, très-petite, à feuilles ovales, dentées; les péduncules renflés au sommet. Dans les terrains sablonneux, aux Broteaux. Fleurit en Juillet.

Le citoyen Sionet a apporté de Pilat des individus remarquables par la hauteur des tiges, et par la grandeur des feuilles.

1070. L'Eperviere piloselle. *Hieracium pilosella*. G. 992. Semi-flosculeuse. A réceptacle nu; le calice ovale, formé par des écailles en recouvrement; l'aigrette des semences simple, assise, ou sans pedicelle. A drageons rampans, feuillés; à hampe grêle, velue, uniflore; à feuilles très-entières, ovales, blanchâtres, luvetées en dessous, à longs poils à la marge; à corolles jaunes. Dans les pâturages, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 390.

1071. L'Eperviere douteuse. *Hieracium dubium*. A tige nue, hérissée, portant peu de fleurs; à rejets rampans; à feuilles ovales, oblongues, hérissées de longs poils, sur-tout en dessous; à corolles jaunes. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin, Juillet. Vivace. Souvent la tige est uniflore.

1072. L'Eperviere oreille. *Hieracium auriculata*. A tige nue, portant plusieurs fleurs comme en ombelle; à drageons rampans; à feuilles lancéolées, moins velues que celles de la précédente; à corolles jaunes. Dans les pâturages des montagnes à Saint-Bonnet. Fleurit en Juin. Vivace.

1073. L'Eperviere à feuilles de poireau. *Hieracium porrifolium*. A tige ramifiée, feuillée; à feuilles radicales

Fig. 390.



lancéolées, linaires, lisses, droites, marquées d'une ou deux dents; un petit nombre de poils sur la carene; celles de la tige très-peu nombreuses, très-petites; à calices oblongs, blanchâtres; à corolles jaunes, fleurs médiocres. Dans la plaine du Dauphiné, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1074. L'Eperviere des murailles, ou pulmonaire. *Hieracium murorum*. A tige ramifiée, presque nue; les feuilles radicales ovales, allongées, dentées sur le pétiole; celles de la tige en petit nombre, une ou deux; les feuilles plus ou moins dentées, plus ou moins larges, plus ou moins velues, tachetées ou

ou non tachetées ; les fleurs plus ou moins nombreuses constituent autant de variétés ; corolles jaunes. Sur les murs de la ville , dans les bois , à Roche-Cardon , à Vassieux. Très - commun. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace.

1075. L'Eperviere de Savoie. *Hieracium Sabaudum*. A tige droite, portant plusieurs fleurs ; à feuilles hérissées, dentées, ovales, lancéolées, comme embrassantes ; les corolles jaunes. Dans les terres incultes, à Vassieux. Commun. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 391.

Les feuilles inférieures sont plus larges, leur figure n'est pas constante, les dents sont plus ou moins nombreuses, plus ou moins marquées. Elle varie aussi beaucoup pour la grandeur.

1076. L'Eperviere ombellée. *Hieracium umbellatum*. A tige droite ; à feuilles éparses, linaires, peu dentées ; à fleurs comme en ombelle ; corolles jaunes. Dans les pâturages, près des bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Vivace.

La variété à tige courte, ne portant qu'une ou deux fleurs, à feuilles ovales, à peine dentées, et celles à feuilles très-étroites, un peu blanchâtres, se trouvent dans nos montagnes.

Fig. 391.



OBSERVATION.

L'Eperviere des Pyrenées, *Hieracium Pyrenaicum*, se trouve sur les montagnes du Bugey. Ses feuilles embrassantes sont ovales, lancéolées, dentées ; ses fleurs solitaires ; les écailles du calice lâches.

L'Eperviere à cimier, *Hieracium cimosum*, très-commune dans les plaines de Lithuanie, ne se trouve que sur nos hautes montagnes, à Pilat. Sa tige est presque nue, ses feuilles sont lancéolées, entières, hérissées, ses fleurs comme ramassées en ombelle.

Flosculeuses, dont les fleurons sont ramassés en tête.

Fig. 392.

1077. La Carline sans tige. *Carlina acaulis*. G. 1008. Le calice offre un rayon formé par les écailles intérieures allongées et colorées, imitant des fleurons. A tige plus courte que la fleur qui est solitaire, grande; à feuilles blanchâtres, étendues en rond sur terre, assez simples, mais presque ailées, ou profondément découpées; à segments épineux; fleurons blancs; lames du calice brillantes, blanches. A Meyzieux, à Jonage, à la Guillotière. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Fig. 392.



1078. La Carline caulescente. *Carlina caulescens*. A tige rougeâtre, légèrement cotonneuse, haute de demi-pied et plus; à feuilles verdâtres, comme ailées, ou découpées jusques à la côte. A Mont-Ceindre, Dans la plaine du Dauphiné, à Myons, autour de la forêt. Fleurit en Août. Vivace.

1079. La Carline vulgaire. *Carlina vulgaris*. A tige droite, peu ramifiée, portant plusieurs fleurs, trois ou quatre, en corymbe, terminales; le rayon du calice d'un blanc sale; à feuilles radicales pinnatifides, ou découpées profondément en pinnules anguleuses, et épineuses; celles de la tige ovales, lancé-

lées, ciliées, embrassantes; toutes blanchâtres en dessous. Sur les chemins, commune, sur les remparts, aux Chartreux, en Serin, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1080. Le Cnique des jardins. *Cnicus oleraceus*. G. 1006. Flosculeuse. A calice formé par des écailles en recouvrement, ramifiées et épineuses, et soutenu à sa base par des bractées qui l'enveloppent: tous les fleurons égaux. A tige très-élevée, terminée par deux ou trois fleurs, d'abord comme noyées dans des bractées blanchâtres; à feuilles inférieures pinnatifides, ou découpées profondément, carenées, nues, ou sans épines, mais ciliées;

SYNGÉNÉSIE, POLYGAMIE ÉGALE. 291

les supérieures ou bractées, colorées, jaunâtres, concaves, embrassant la tige, ciliées. Dans prés humides, dans la plaine du Dauphiné, en allant à Bourgoin. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

1081. Le Cnique acarne. *Cnicus acarna*. A tige simple, formant vers le haut un corymbe ; à feuilles courant sur la tige, lancéolées, sans découpures, blanchâtres, munies sur les bords d'épines doubles, jaunes ; à fleurs terminales, assises aux aisselles ; calices oblongs, formés par des feuilletés pinnés ; à cinq épines étalées, pliantes, non piquantes ; à corolles petites, pourprées. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1082. L'Artichaut cultivé. *Cynara scolymus*. G. 1007. Flosculeuse. A calice formé par des écailles écartées, charnues à leur base, échan-crées au sommet, avec une pointe intermédiaire. A feuilles empennées et entières, à peine épineuses ; à écailles du calice ovales ; à réceptacle charnu, garni de poils ; à semences à quatre pans, couronnées d'une aigrette assise ; à tige assez haute, grosse, cotonneuse, cannelée, épineuse dans une variété. Cultivée dans nos jardins. Vivace. Fig. 393.

1083. L'Artichaut-Cardon. *Cynara Carduncellus*. A tige épineuse, épaisse, blanche, assez élevée ; à feuilles toutes empennées ou comme ailées, très-grandes, épineuses, d'un verd-blanchâtre ; à pétioles très-gros ; succulens. Originaire de Crète, cultivé dans nos jardins. Vivace.

Ces deux especes sont comestibles. Dans la première le principe muqueux nutritif est nidulé dans la base des écailles du calice et dans le réceptacle ; il paroît combiné avec un autre principe vif, qui rend cet aliment tonique. Dans la seconde les pétioles seuls sont utiles.

Fig. 393.



1084. La grande Bardane
Actium Lapp. G. 1092. Flos-
 culeuse. A calice globuleux
 formé par des écailles re-
 courbées à la pointe en ha-
 meçon. A tige ramifiée ,
 striée ; feuilles très-grandes ,
 en cœur , alongées , péti-
 olées , sans épines , blanchâ-
 tres , velues en dessous ; à
 fleurs solitaires , axillaires
 sur les branches ; les calices
 plus ou moins cotonneux ;
 fleurons pourprés , rarement
 blancs. Dans les décombres ,
 sur les bords des chemins ,
 à Cuires , à la Croix-Rousse
 et dans la Ville. Fleurit en
 Juillet. Bisannuelle. Fig. 394.

La variété à calice coton-
 neux , qui est plus grande ,
 n'est pas rare dans nos mon-
 tagnes.

1085. Le Carthame lai-
 neux. *Carthamus lanatus*. G.
 1010. Flosculeuse. A calice
 ovale , formé d'écailles dont
 le sommet ovale offre la forme
 d'une feuille. A tige simple ,
 ou ramifiée , velue , supérieu-
 rement cotonneuse ; à feuilles
 inférieures comme ailées ; les
 supérieures embrassantes ,
 lancéolées ; toutes cartila-
 gineuses , en réseau , dentées ,
 épineuses ; fleurs terminales ,
 pédunculées ; à fleurons jau-
 nes. Dans les terres légères ,
 à Margnole , à la Guillo-
 tière , aux Chartreux. Fleu-
 rit en Août. Annuel. Fig.
 395.

Fig. 394.



Fig. 395.



1086. Le Carthame des Teinturiers, ou safran bâ-tard. *Carthamus tinctorius*. A tige assez élevée, droite, blanchâtre, ramifiée; les fleurs au sommet des rameaux, solitaires, pédunculées, d'un jaune rougeâtre; à feuilles assises, ovales, dentées, à dentelures piquantes, à surface lisse; à trois nervures. Originaire d'Égypte, cultivé dans nos jardins. Annuel. Les semences grosses, quadrangulaires, blanches, luisantes, sans aigrette, âcres. Fig. 396.

Fig. 396.



1087. Le Chardon lancéolé. *Carduus lanceolatus*. G. 1004. Flosculeuse. A calice ovale, formé par des écailles en recouvrement, épineuses; réceptacle garni de poils. A tige velue; à feuilles décurrentes, comme ailées, hérissées; à folioles contournées, partagées en deux lobes épineux, lancéolés; à calices ovales, épineux, velus, cotonneux. Sur les bords des chemins, dans les champs négligés, commun à la Croix-Rousse, sur les remparts des Chartreux. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

à la Croix-Rousse, aux Bro-teaux. Fleurit en Juin, Juillet. Bisannuel.

1088. Le Chardon penché. *Carduus nutans*. A feuilles à demi-décurrentes, ou ne courant que sur une portion de la tige, épineuses, sinuées profondément; à fleurs inclinées; à écailles du calice piquantes, très-ouvertes; à corolles purpurines, quelquefois blanches. Sur les bords des chemins, commun,

1089. Le Chardon acanthe. *Carduus acanthioides*. A feuilles décurrentes, laciniées, blanches, cotonneuses en dessous, épineuses sur les marges; à calices pédunculés, solitaires, droits, velus; à épines assez molles, peu piquantes. Sur les chemins, commun, à la Croix Rouse, au tapis, sur les remparts des Chartreux. Fleurit en Juin, Juillet. Bisannuel.

On trouve des individus très-petits à tige simple. Les fleurs sont assez petites; les corolles purpurines, quelquefois blanches.

Fig. 397.

1090. Le Chardon frisé. *Carduus crispus*. A tige élevée, verte; à feuilles décurrentes, sinuées, épineuses sur la marge, blanche au-dessous; les fleurs oblongues, ramassées en faisceaux au haut de la tige; les écailles du calice ouvertes, non piquantes, à corolles purpurines. Sur les chemins, à Ainay, aux Broteaux. Commun. Fleurit en Juillet. Bisannuel. Fig. 397.



1091. Le Chardon des marais. *Carduus palustris*. A tige très-élevée, grêle; à feuilles dentées, étroites, épineuses à la marge, comme empennées, décurrentes; à fleurs droites, petites, en grappe terminant la tige; les écailles du calice à peine piquantes, corolles purpurines, rarement blanches. Dans les prairies marécageuses de la plaine du Dauphiné, à Villeurbanne.

Fig. 308.

2092. Le Chardon Marie. *Carduus Marianus*. A tige élevée, cannelée, ramifiée, couverte d'un duvet blanc; à feuilles embrassantes, en fer de pique, presque ailées, épineuses, marquées de taches blanches; les écailles du calice épineuses à la marge et à la pointe; à corolles purpurines. Dans les décombres, sur les bords des chemins, à Coudrieux. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. Fig. 393.



1093. Le Chardon disséqué. *Carduus dissectus*. A feuilles décurrentes, lancéolées;

à dents sans épines ; à calices épineux. Dans les prairies humides, dans la plaine du Dauphiné, à Myons. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace

1094. Le Chardon bulbeux. *Carduus tuberosus*. A racine tubéreuse ; à feuilles lisses, vertes, pétiolées, à peine décurrenentes, comme empennées, peu épineuses ; celles de la tige en cœur ; lancéolées, dentées, ciliées ; à tige sans épines ; à fleurs solitaires, assez petites ; à corolles purpurines. Dans les prairies du Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

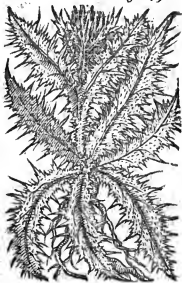
1095. Le Chardon laineux. *Carduus eriophorus*. A tige très-élevée, ramifiée ; à feuilles assises, épineuses, comme empennées ; à folioles divisées profondément ; à calices sphériques, épineux, cotonneux. Dans les terrains incultes, à Saint-Didier. Fleurit en Juillet. Bisanuel.

1096. Le Chardon sans tige. *Carduus acaulis*. A tige nulle ou très-courte ; à feuilles radicales, vertes, comme empennées ; à folioles cunéiformes, garnies d'épines assez fortes ; calices ovales, coniques ; à écailles lisses, non piquantes, à corolles purpurines. Dans les pâturages à la Guillotière, aux tapis. Fleurit en Juillet. Vivace.

1097. Le Pet-d'ane acanthin. *Onopordon acanthium*. G. 1000. Flosculeuse. A réceptacle en cellules ; les écailles

du calice terminées par une forte épine. A tige blanchâtre, ramifiée ; à feuilles décurrenentes, ovales, alongées, sinuées, blanchâtres, très-épineuses, se prolongeant sur la tige ; à calice arrondi ; à écailles ouvertes piquantes ; à fleurs terminales ou axillaires. Corolles pourpres, rarement blanches. Sur les bords des chemins, à la Croix-Rousse, commun. Fleurit en Août. Bisanuel. Fig. 399.

Fig. 399.



1098. Le Pet-d'ane d'Illyrie. *Onopordon Illyricum*. A tige d'un blanc cendré, garnie des parties des feuilles décurrenentes, mais qui ne s'étendent pas, comme dans le précédent, jusqu'aux calices ; à feuilles lancéolées, pinna-

tifides ou découpées profondément en folioles étroites ; à écailles du calice étalées ; les inférieures recourbées en hameçon. Sur les bords des chemins , dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Bisannuel.

1099. La Sarrette des Teinturiers. *Serratula tinctoria*. G. 1003. Flosculeuse. A calice comme cylindrique , formé par des écailles tuilées ou en recouvrement , sans épines sensibles. A tiges lisses ramifiées ; à feuilles lisses , assises , comme ailées ; à folioles dentelées , l'impair plus grande que les autres , les radicales quelquefois ovales ; à fleurs terminales , purpurines. Dans les bois , dans les prairies humides , à Bron , à la Carrette , à Vassieux. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 400.

1100. La Sarrette des champs. *Serratula arvensis*. A tige cannelée , ramifiée ; à feuilles de la tige , lancéolées , dentées , épineuses ; les inférieures pinnatifides , ou découpées profondément ; à segmens anguleux , épineux ; à calice conique , un peu cotonneux ; à fleurs en panicule , purpurines. Racine rampante. Dans les champs , les vignes , très-commune au chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet. Vivace.

A fleurs flosculeuses , aplaties en disque.

1101. La Chrysocome à feuilles de lin. *Chrysocoma*

Fig. 400.



linosyris. G. 1019. Flosculeuse. A réceptacle nu ; à semences à aigrettes à poils ; à calices formés par des écailles en recouvrement , linaires , aiguës ; les pistils très-courts. A tiges grêles , seulement ramifiées vers le haut ; à feuilles éparses , linaires ; à fleurs jaunes , terminant les rameaux ; à péduncules feuillés ; à semences velues , surmontées d'une aigrette jaunâtre. Dans les terres sablonneuses , pierreuses , de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août. Vivace.

Le port de cette plante la fait aisément distinguer parmi les flosculeuses. Les feuillets du calice sont étalés , lâches.

1102. L'Eupatoire cannabine. *Eupatorium cannabinum*. G. 1015. Flosculeuse. A réceptacle nu ; l'aigrette des semences en plume ; le calice oblong , à petites écailles en recouvrement ; les styles plus longs que les corolles , divisés en deux ; à tige haute , velue , ramifiée ; à feuilles assises , digitées à trois folioles , lancéolées , dentelées ; les fleurs terminales en corymbe , petites , à cinq fleurons rougeâtres dans chaque calice. Dans les endroits , humides , commune , à Fontanieres , sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Juillet , Août. Vivace. Fig. 401.



Fig. 401.

1103. La Santoline garde-robe. *Santolina chamaecyparissus*. G. 1022. Flosculeuse. A réceptacle garni de paillettes ; les semences sans aigrette ; le calice à écailles en recouvrement est hémisphérique. A tiges très-nombreuses , ligneuses , grêles , peu élevées ; à feuilles assises , simples , linaires , à quatre côtes dentelées ; à fleurs terminant les rameaux , solitaires ; à fleurons jaunes , très-petits , très-nombreux. Cultivée dans nos jardins. Vivace. Aromatique. Fig. 402.



1104. La Santoline rosmarine. *Santolina rosmarinifolia*. A feuilles linaires , blanches , imitant celles du romarin ; à bordures chargées de petits tubercules glanduleux. Aromatique. Originaires d'Espagne. Cultivée dans nos jardins. Vivace.

1105. Le Bident cannabin. *Bidens tripartita*. G. 1012. Flosculeuse. A réceptale garni de paillettes ; calice formé par des écailles en recouvrement ; les semences terminées par des dents droites, roides. A tige élevée, cannelée, terminée par des fleurs pedunculées, solitaires ; à feuilles opposées, pétiotées, divisées en trois ou cinq segments, dentelées, à calice enveloppés de feuilles ; à semences droites, terminées par deux ou trois lames aiguës ; à fleurons jaunes. Dans les fossés aquatiques, commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuel.

1106. Le Bident penché. *Bidens cernua*. A feuilles lancéolées, embrassant la tige ; à fleurs inclinées ; à semences droites, à fleurons jaunes. Sur les rives de la Saône, aux Broteaux, en Vaise. Fleurit en Août. Annuel.

Cette espece ressemble tellement, par la presque totalité de ses attributs, au *Coreopsis bidens*, qui forme cependant un genre séparé, que celui-ci, suivant plusieurs Botanistes, peut à peine être regardé comme une espece distincte. Les dents des semences, exprimées par le nom générique de *Bidens*, qui signifie à deux dents, fournissent un caractere générique facile à saisir.

1107. Le Bident très-petit. *Bidens minima*. A tige très-petite ; à feuilles sans pétiotes, lancéolées ; à fleurs et semences droites ; à fleurons jaunes. Dans les fossés aquatiques, sur les bords des rives de la Saône, aux Broteaux. Fleurit en Août. Annuel.

Plusieurs Auteurs ne regardent cette plante que comme une variété du Bident penché.



POLYGAMIE SUPERFLUE, ou les fleurs du disque hermaphrodites à germe fécondés ; les fleurs femelles du rayon à germes aussi fécondés.

A fleurs flosculeuses en disque.

Fig. 403.

1108. L'Armoise, Aurone champêtre. *Artemisia campestris*. G. 1025. Flosculeuse. A réceptacle nu, ou un peu velu ; le calice formé d'écaillés en recouvrement, arrondies, serrées ; les semences sans aigrettes ; les fleurs, petites, en grappes tournées d'un seul côté. A tige ligneuse, couchée avant la floraison, poussant plusieurs rameaux rouges ou verts, droits, herbacés, à feuilles découpées en plusieurs lanieres linaires ; à fleurs jaunâtres, solitaires, formant des grappes simples. Dans les terrains sablonneux, très-commune ; sur le chemin Saint-Clair ; à la Carrette. Fleurit en Août, Septembre. Fig. 403.



OBSERVATION.

Dans le Calendrier de Flore, l'Aurone champêtre annonce, par l'épanouissement de ses fleurs, la fin de l'Été. Son aromate paroît masqué ; cependant il devient sensible si on frotte entre les doigts les sommités fleuries. Lorsqu'elle est com-

mune dans un terrain, elle annonce sa maigreur, ou indique un fonds sablonneux et graveleux.

Fig. 404.

1109. L'Armoise aurone. *Artemisia abrotanum*. Sous-arbrisseau. A tige droite, ramifiée; les fleurs très-nombreuses le long des tiges; les feuilles découpées en plusieurs folioles linaires, sétacées, verdâtres, répandant une odeur agréable analogue à celle du citron. Originnaire de Provence; cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Fig. 404.



Cette espèce ressemble assez à la précédente, pour faire croire que les attributs qui la distinguent et la différence, de son aromate, peut être l'effet du climat, qui, à la longue, modifie beaucoup plus les plantes que l'on ne pense communément.

Fig. 405.

1110. L'Armoise. Absynthe Pontique. *Artemisia Pontica*. A tige peu élevée, ramifiée; à feuilles cotonneuses en dessous, très-divisées, ou deux fois pinnées; à folioles parallèles, à fleurs inclinées, arrondies, à réceptacle nu. Observée dans les vignes de Margnole. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 405.



Cette espèce est trop peu répandue dans nos Provinces, pour la croire véritablement indigène. Nous sommes en droit de soupçonner qu'elle s'est échappée des jardins. Son amertume et son aromate sont bien prononcés.

1111. L'Armoise Absynthe vulgaire. *Artemisia Absinthium*. A tiges assez élevées , cannelées , presque ligneuses , blanchâtres , ramifiées ; à feuilles petiolées , blanchâtres , pinnatifides ; les pinnules à deux lobes , incisées , lancéolées ; à fleurs arrondies , pendantes ; à réceptacle velu. Le long du Rhône et dans ses îles. Fleurit en Juillet , Août. Vivace. Fig. 406.

Cette plante , très-commune en Lithuanie , est très-rare autour de Lyon ; ce qui nous porte à croire qu'elle n'étoit point anciennement indigène. Elle est éminemment amère et aromatique.

1112. L'Armoise vulgaire. *Artemisia vulgaris*. A tige herbacée , très-élevée , droite , cannelée ; à feuilles soyeuses , blanches en dessous , comme ailées , à pinnules dentées , aiguës ; à fleurs droites en grappes simples , fleurs ovales , cinq fleurons à la circonférence ; à réceptacle nu. Dans les lieux incultes ssec , à Fontanieres , à Marnole , à Sainte-Foy , à la Croix-Rousse. Commune. Fleurit en Juillet , Août. Vivace. Fig. 407.

Elle est remarquable par sa grandeur et le satiné argenté de ses feuilles. Ses sommités sont aromatiques , balsamiques.

Fig. 406.



Fig. 407.



1113. L'Armoise Estragon.
Artemisia Dracunculus. Les
tiges herbacées, anguleuses,
ramifiées; les fleurs au som-
met, très-petites; les feuilles
linaires, lancéolées, lisses,
verdâtres, d'une odeur aroma-
tique, agréable. Originaire
de Sibérie, cultivée dans nos
jardins. Vivace. Fig. 407.



1114. La Carpesie inclinée.
Carpesium cernuum. G. 1028.
Flosculeuse. A réceptacle nu;
à calice formé de feuillets
ou écailles en recouvrement,
les extérieures renversées;
les semences sans sigrette.
A tige élevée, ramifiée, garnie
de poils assez rudes; à feuilles
ovales, lancéolées, un peu
dentée sur les bords; à fleurs
penchées, environées à leur
base par quatre à cinq brac-
tées lanceolées, inégales;
fleurons jaunâtres, les corol-
les du rayon à cinq segmens.
Dans la plaine du Dauphiné.

Fig. 408.



1115. La Tanaisie vulgaire.
Tanacetum vulgare. G. 1024.
Le réceptacle nu, les se-
mences un peu échancrées
au sommet; le calice hémis-
phérique, à écailles en re-
couvrement; les corolles du
rayon, ou manquent, ou sont
irrégulières, à trois dente-
lures. A tige assez grande,
légèrement velue; les fleurs
au sommet disposées en co-
rymbe, à fleurons jaunes,
serrés, très-petits; à feuilles
aillées; à folioles pinnatifides,
dentées en manière de scie,
très-vertes. Une variété à
feuilles crépues. Assez com-
mune, aux Brotteaux-Mognat.

Fleurit en Juillet. Vivace.
Les fleurs aromatiques, les
feuilles amères. Fig. 408.

1116. La Tanaisie Menthe.

Coq. *Tanacetum Balsamita*. A tige assez élevée, velue, blanchâtre, ramifiée; à feuilles pétiolées, ovales, dentées en manière de scie; celles du sommet assises; les fleurs en bouquet terminant la tige. Les feuilles un peu amères, d'une odeur très-agréable, semblable à celle du citron. Cultivée dans nos jardins. Originaires du Languedoc. Fleurit en Août. Vivace. Fig. 409.

Le goût des feuilles est piquant; leur odeur est des plus suaves: elle plaît généralement à tous les hommes. Ses feuilles sont un peu blanchâtres.



Fig. 409.

1117. La Conise vulgaire.

Conyza squarrosa. G. 1030. Flosculeuse. A calice arrondi, formé d'écaillés en recouvrement; le réceptacle nu, l'aigrette des semences simple; les corolles du rayon à trois segmens. A tige herbacée, ramifiée, formant le corymbe; à feuilles ovales, lancéolées, pointues, assises, rarement dentées; calice à écailles renversées, à angle droit; fleurons jaunes. Fleurs comme en ombelle. Dans les terrains secs, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette, sur les côteaux de Saône, en Serin. Commune. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 410.

Les feuilles sont assez sèches, roides; les sommités froissées entre les doigts, les teignent, et les impregnent d'une odeur balsamique assez vive.



Fig. 410.

1118. La Perliere citrine. *Gnaphalium stachas*. G. 1036. Flosculeuse. A calice formé par des écailles en recouvrement, arrondies, velues, luisantes, colorées; le réceptacle nu, l'aigrette des semences plumeuse. A tiges ligneuses, blanchâtres; à feuilles linaires, cotonneuses, blanchâtres; à fleurs en corymbe terminal; les écailles du calice citrines. Sur les côteaoux sablonneux du Rhône, à la Carrette. Commune. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 411.

1119. La Perliere glomerulée. *Gnaphalium luteo-album*. A tige cotonneuse, herbacée; à feuilles embrassant presque la tige, molles, cotonneuses sur les deux faces, en lame d'épée, obtuses; à fleurs ramassées en paquet, convexe; à écailles du calice d'un jaune blanchâtre, ovales, lancéolées. Dans les terrains sablonneux, au Broteaoux, à Sainte-Foy. Commune. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1120. La Perliere des sables. *Gnaphalium arenarium*. A tige herbacée, très-simple; à feuilles blanchâtres sur les deux faces, lancéolées, les inférieures obtuses; à fleurs en corymbe composé, les écailles du calice citrines. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaoux. Fleurit en Juillet. Annuelle.



1121. La Perliere dioïque. *Gnaphalium dioicum*. A tige très-simple; à rejets couchés; à feuilles cotonneuses, blanchâtres, assises, linaires, les inférieures en spatule; les fleurs en corymbe simple, terminal; à fleurs mâles et femelles sur des individus séparés; écailles du calice purpurines ou blanches. Sur nos montagnes, à Pilat, à Montout. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

Plusieurs Perlieres reculent, dans leurs calices, un principe balsamique assez agréable.

1122. La Perliere des bois. *Gnaphalium sylvaticum*. A tige herbacée, très-simple; à feuilles linaires; à fleurs ramassées par petits bouquets dans les aisselles des feuilles. Dans les bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Juillet. Bisannuelle. Fig. 412.



1123. La Perliere des marais. *Gnaphalium uliginosum*. A tige herbacée, ramifiée; à rameaux épars; à feuilles molles, longues, et assez étroites. A fleurs assises, entassées, terminant les rameaux; à écailles du calice jaunâtres, ou un peu noirâtres. Dans les fossés, les prés humides, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.



1124. Le Xeranthème annuel. *Xeranthemum annuum*. G. 1027. Flosculeuse. A réceptacle garni de paillettes; le calice en écailles en recouvrement, dont les intérieurs imitent des demi-fleurons colorés; l'aigrette des semences sétacée. A tige herbacée, cotonneuse, ramifiée; à feuilles assises, lancéolées, blanchâtres, étalées. A Chaponost et dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Laurent. Fleurit en Juillet. Annuel. Fig. 413.

Les radiées, à fleurons au disque ou au centre, à demi-fleurons, au rayon ou à la circonférence.

1125. La Paquerette vivace. *Bellis perennis*. G. 1042. Radiée. A réceptacle nu, conique; les semences ovales, sans aigrette; le calice hémisphérique; à écailles égales. A tige en hampe nue, petite, portant une seule fleur; à feuilles radicales, en spatule, obtuses, crenelées; le disque jaune, la couronne blanche, ou rose, ou bleuâtre. Dans les pâturages, très-commune, aux Broteaux, à la Carrette. Fleurit en Mars, Avril. Vivace. Fig. 414.



Fig. 414.

1126. La Matricaire officinale. *Matricaria parthenium*. G. 1049. Radiée. A réceptacle nu; les semences sans aigrette; le calice hémisphérique; à écailles aiguës, en recouvrement; les marginales solides. A tiges droites, cannelées; à feuilles composées, planes, à folioles ovales, découpées; à péduncules ramifiés, en corymbe terminal; le disque jaune, la circonférence ou la couronne blanche. Le long du chemin de la Quarantaine, à la Carrette, sur le chemin de Saint-Didier, dans les lieux incultes. Fleurit en Juin, Juillet. Aromatique. Vivace. Fig. 415.



Fig. 415.

1127. La Matricaire odorante. *Matricaria suaveolens*. A réceptacle conique ; à demi-fleurons renversés ; à semences nues ; à écailles du calice à marges égales ; à feuilles composées, comme deux fois ailées ; à pinnules linaires, divisées en deux ou trois ; fleurons jaunes, demi-fleurons blancs. Dans les champs, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel.

1128. La Matricaire camomille. *Matricaria chamomilla*. A réceptacle conique ; à demi-fleurons étalés ; à semences nues ; à écailles du calice à marges égales ; à feuilles surcomposées ; à folioles sétacées. Très-ressemblante à la précédente. Toutes deux ont le port et la feuillaison des camomilles. Fleurons jaunes, demi-fleurons blancs. Dans les champs, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle. Fig. 416.

1129. Le Chrysanthème grande marguerite. *Chrysanthemum leucanthemum*. G. 1048. Radiée. A réceptacle nu ; les semences sans aigrette ; le calice hémisphérique ; à écailles en recouvrement ; les marginales membraneuses. A tiges droites, élevées, striées ; à feuilles radicales en spatule ou ovales, crenelées, pétiolées ; celles de la tige embrassantes, oblongues, dentelées vers le haut, plus profondément dentées vers le bas. A fleurs terminales, grandes ; les fleurons jaunes, les demi-fleurons blancs.

Fig. 416.



Dans les bois, les prés. Très-commun. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1130. Le Chrysanthème des blés. *Chrysanthemum segetum*. A tige ramifiée ; à feuilles embrassantes, laciniées vers le haut, dentées vers le bas ; les fleurons et les demi-fleurons jaunes. Les fleurs terminales. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor. Dans les champs. Fleurit en Juillet. Annuel.

Cette espèce, assez généralement répandue en France, que nous avons vue très-commune près de Valence, est rare autour de Lyon.

Fig. 417.

1131. Le Chrysanthème en corymbe. *Chrysanthemum corymbosum*. A tige portant plusieurs fleurs en corymbe ; à feuilles pinnées ; à folioles demi-pinnées , découpées , dentelées ; à fleurons jaunes , demi-fleurons blancs. Dans les bois , à Vassieux. Fleurit en Mai , Juin. Vivace. Fig. 417.

Ce n'est que depuis quelques années que cette espèce s'est établie si près de notre Ville. On trouve une variété à tige petite , à folioles plus finement découpées.



Fig. 418.

1132. Le Chrysanthème des jardins. *Chrysanthemum coronarium*. A feuilles embrassantes , comme ailées ; à folioles découpées profondément , dentées à dents aiguës ; à tige ramifiée , assez élevée ; les fleurs grandes , à demi-fleurons très - larges. En Suisse , cultivé dans les jardins , d'où elle s'échappe assez fréquemment. Annuel. Fig. 418.

Goiffon avoit déjà observé que cette plante acquiert facilement l'indigenat : il l'indique spontanée dans plusieurs endroits autour de la Ville.



1133. L'Inule aulnée. *Inula helenium*. G. 1037. Racine. A réceptacle nu ; l'aigrette des semences simple ; la base des antheres terminée par deux soies. A tige très-élevée , velue , ramifiée ; à feuilles ovales , lancéolées , très-grandes , blanchâtres en dessous , froncées , ridées ; celles de la tige embrassantes ; à fleurs terminales très-grandes , jaunes. Dans les prairies humides , en Bresse. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 419.



1134. L'Inule Britannique. *Inula Britanica*. A tige ramifiée , droite , velue ; à feuilles embrassantes , lancéolées , dentelées , à dents de scie , velues en dessous , séparées. Très-ressemblante à la dysentérique , mais sa tige est plus haute , plus droite ; ses feuilles plus étroites , plus finement dentelées. Dans les terrains marécageux , aux Broteaux-Mognat , en Vaise. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace.



1135. L'Inule dysentérique. *Inula dysenterica*. A tige velue , formant par ses rameaux un panicule ; à feuilles embrassantes , en cœur allongé , ondulées , cotonneuses en dessous ; à écailles du calice sétacées , molles , recourbées , colorées sur les bords. Dans les fossés humides , aux Broteaux. Commune. Fleurit en Août , Septembre. Vivace. Fig. 420.

1136. L'Inule de Vaillant. *Inula Vaillantii*. Villars. A tiges rougeâtres, ramifiées; à feuilles lancéolées, assises, blanches en dessous; à fleurs terminales en corymbe; à péduncules ornés de deux écailles ou folioles; calice à écailles linaires, écartées, un peu grisâtres par leur duvet; à fleur jaune-foncé, médiocres. Aux Broteaux-Mognat. Fleur en Août.

1137. L'Inule pulicaria. *Inula pulicaria*. A tige couchée, courte; à feuilles embrassantes, omblées, hérissées; à feuilles comme globuleuses, à demi-fleurons très-courts. Dans les terres sablonneuses, humides, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Août. Annuelle. Fig. 421.

1138. L'Inule saulière. *Inula salicina*. A tige élevée, lisse, anguleuse, striée; à feuilles lancéolées, lisses, à dents de scie, rudes, recourbées, veinées; à fleurs jaunes, les inférieures plus élevés. Dans les pâturages secs, aux Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

1139 L'Inule hérissée. *Inula hirta*. Très-ressemblante à la saulière. A tige sans strie, garnie de poils un peu rudes, à feuilles assises, ovales, lancéolées; veinées, recourbées, hérissées, rudes, à dents de scie. Dans les bois, à Vassieux, Roche-Cardon. Fleurit en Juillet. Vivace.

1140. L'Inule Germanique.

Fig. 421.



Inula Germanica. A feuilles assises, lancéolées, recourbées, rudes; à fleurs cylindriques, resserrées au sommet de la tige, en corymbe, comme en faisceaux; à calices allongés; à écailles lâches; fleurs assez petites, jaunes. Dans les terrains bas de la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août. Vivace.

1141. L'Inule des montagnes. *Inula montana*. A tige velue, portant une fleur; à feuilles lancéolées, très-entières, hérissées, cotonneuses, blanchâtres; à calices courts. Dans les bois, à Roche-Cardon, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1142. La Vergerette à odeur forte. *Erigeron graveolens*. G. 1031. Radiée. A Réceptacle nu ; l'aigrette des semences à poils ; les demi-fleurons du rayon très-étroits. A tiges droites , rougeâtres ; à rameaux inférieurement alternes , simples ; à feuilles lancéolées , linaires , très-entières , assises , décurrentes , parsemées de petits poils visqueux au sommet ; à péduncules uniflores , ornés de folioles plus longues que la fleurs ; à calices oblongs ; à corolles petites , jaunes , droites ; les demi-fleurons très-menus. Dans les terres humides , à Irigny. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1143. La Vergerette visqueuse. *Erigeron viscosum*. Très-ressemblante à la précédente. A tiges droites ; à feuilles embrassantes , lancéolées , dentées , parsemées de petites glandes placées à côté des poils , fournissant une humeur gluante ; à péduncules uniflores , latéraux , à peine plus longs que les feuilles , garnis de folioles. Le long des haies dans le Dauphiné , à Saint-Priest. Fleurit en Juillet. Vivace.

1144. La Vergerette de Canada. *Erigeron Canadense*. A tiges velues ; blanchâtres ; à feuilles linaires , lancéolées , ciliées ; à fleurs petites , très-nombreuses ; à fleurons d'un jaune-pâle ; à demi-fleurons très-menus , d'un

blanc-rosé ; la tige et les fleurs formant un panicule. Dans les champs , dans la Ville , aux Brotteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle. Balsamique.

Si on mâche les sommités fleuries de cette plante , on sent d'abord un piquant particulier , qui développe bientôt , dans toute la bouche , une sensation absolument semblable à celle de l'Ether , ou de la Menthe poivrée. Cette espèce , quoique originaire du Canada , se propage si facilement , qu'elle croît jusque sur les poutres des maisons démolies de Lyon , qui présentent dans leurs fentes à peine un peu de terre végétale. Cette propagation , sur les tours les plus élevés , ne paroît point surprenante à ceux qui connoîtront la légèreté de ses semences , ornées d'une aigrette qui les tient suspendues en l'air par l'influence du moindre vent.

1145. La Vergerette à cre. *Erigeron acre*. A tiges droites , à rameaux alternes ; à feuilles lancéolées , étroites , ciliées ; à péduncules alternes , uniflores ; à fleurs de grandeur médiocre ; à fleurons d'un gris jaunâtre ; à demi-fleurons couleur de chair , très-courts ; à semences ornées de longs poils. En Serin , à la Carrette , sur les murs de la Ville. Elle Fleurit en Juillet , Août. Vivace.

1146. La Verge d'or commune. *Solidago virga aurea*. G. 1035. Radiée. A réceptacle nu, l'aigrette des semences simple ; les demi-fleurs du rayon à peu près au nombre de cinq ; les écailles du calice closes, en recouvrement. A tige anguleuse, assez haute, ramifiée, comme pliée ; à rameaux rassemblés, terminés par des panicules de fleurs jaunes, formés par des grappes droites ; à calices oblongs ; à feuilles ovales, lancéolées, dentées. Dans les bois, dans les terrains secs, commune, à la Carrette. Fleurit en Juillet, Août, Septembre. Vivace. Fig. 422.



1147. Le Seneçon vulgaire. *Senecio vulgaris*. G. 1033. Flosculeuse. A réceptacle nu ; l'aigrette des semences simple ; le calice cylindrique, caliculé, où des écailles très-courtes forment comme un second calice qui entoure la base du premier ; les écailles desséchées, brunes, ou noirâtres, c'est-à-dire sphacelées au sommet. A tige petite, fistuleuse, ramifiée ; les fleurs éparses, en bouquet vers le sommet ; à feuilles aqueuses, embrassantes, sinuées profondément, comme pinnées ; très-petits fleurons jaunes. Dans les champs, les jardins, très-commun. à la Croix-Rousse, aux Broteaux. Fleurit presque toute l'année. Annuel. Fig. 423.



1148. Le Seneçon visqueux. *Senecio viscosus*. A feuilles pinnatifides, visqueuses ; à fleurs radiées , à demi-fleurons courts, roulés en dessous ; à écailles du calice lâches ; les feuilles molles, d'un verd blanchâtre ; les fleurs petites, jaunes, terminant une tige de deux ou trois pieds. Quelquefois les demi-fleurons manquent. Sur les bords des chemins, à Mont-Ceindre, à Dardilly. Fleurit en Juillet, Août. Annuel.

1149. Le Seneçon des forêts. *Senecio sylvaticus*. A tige droite, en corymbe ; à feuilles blanchâtres, pinnatifides ; à folioles larges, finement dentées ; à fleurs jaunes, radiées ; les demi-fleurons très-étroits, roulés en dessous. Dans les terrains sablonneux des bois, à Myons. Fleurit en Juillet, Août.

1150. Le Seneçon sale. *Senecio squallidus*. A corolles du rayon entières, plus longues que le calice ; à feuilles pinnatifides, à segmens linaires, écartés. Dans la plaine du Dauphiné, près de Vienne.

1151. Le Seneçon à feuilles d'aurone. *Senecio abrotanifolius*. A feuilles composées, comme ailées, très-découpées en folioles linaires sans dents aiguës. A péduncules portant le plus souvent deux fleurs assez petites, jaunes ; à rayons étales. Dans les pâturages, à Saint-Symphorien, près de Vienne. Fleurit en Juin. Vivace.

1152. Le Seneçon à feuilles de roquette. *Senecio erucifolius*. A tige droite ; à feuilles pinnatifides, dentées, un peu velues, blanchâtres ; le sommet des écailles du calice, rouge ; à fleurs jaunes, radiées, à demi-fleurons étendus. Dans les terrains aquatiques, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

1153. Le Seneçon jacobée. *Senecio jacobæa*. A tiges droites, ramifiées ; à feuilles pinnées en lyre, ou la foliole impair très-grande ; les pinnules découpées, dentées ; à fleurs radiées, jaunes ; les demi-fleurons étendus. On la trouve à tige très-haute et très-petite, plus ou moins ramifiée ; les feuilles plus ou moins découpées. Dans les prés, les fossés, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1154. Le Seneçon des marais. *Senecio paludosus*. A tige droite, très-élevée ; à feuilles en lame d'épée, ou longues, étroites, finement dentées, blanchâtres, cotonneuses en dessous ; à fleurs jaunes, radiées, en corymbe terminal, à demi-fleurons ouverts. Dans les marais, les fossés aquatiques, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1155. Le Seneçon dorie. *Senecio doria*. A tige simple ; à feuilles comme décurren-tes, lancéolées, dentelées,

314 SYNGÉNÉSIE, POLYGAMIE SUPERFLUE.

assez succulentes, lisses ; les supérieures plus étroites , petites ; à fleurs radiées , jaunes , en corymbe , les demi-fleurons étalés. Dans les marais , sur les bords des rivières , dans la plaine du Dauphiné , à la Verpillière , près de Bourgoin. Fleurit en Juillet. Vivace.

1156. Le Tussilage vulgaire. *Tussilago farfara*. G. 1032. Réceptacle nu , l'aigrette des semences simple ; les écailles du calice égales , de la longueur du disque , presque membraneuses. A hampe courte , garnie d'écailles membraneuses , ne portant qu'une seule fleur radiée , ou à fleurons et à demi-fleurons ; à feuilles médiocres , en cœur , arrondies , dentées , anguleuses , cotonneuses , blanches en dessous. Dans les terres humides , sablonneuses , très-commun , sur le chemin Saint-Clair. Fleurit en Mars. Vivace.

La racine très-ramifiée , s'étend horizontalement : elle est comme une corde à nœud ; des nœuds s'élève la hampe florifère ; d'autres sortent les feuilles qui se développent en partie sous terre pendant l'épanouissement des fleurs.

1157. Le Tussilage pétasite. *Tussilago petasites*. A fleurs en thyrses ovales , flosculeuses ; à fleurons femelles nus , en petit nombre ; les feuilles en cœur très-grandes paroissent après la fleur. Dans les terrains humides , à Vernaison. Fleurit en Avril. Fig. 424.

Fig. 424.



La racine est formée par un tronçon qui produit plusieurs branches à anneaux. Elle est âcre , aromatique.

1158. L'Aster œil de Christ. *Aster amelus*. G. 103 $\frac{1}{4}$. réceptacle nu ; aigrette des semences simple , plus de dix demi-fleurons au rayon ; le calice à écailles en recouvrement , les inférieures très-étalées. A tige élevée , ramifiée ; les fleurs au sommet , en corymbe , portées par des péduncules nus ; à feuilles assises , lancéolées , obtuses à trois nervures , rudes ; à écailles du calice obtuses ; le disque jaune , les demi-fleurons bleus. Sur les côteaux arides , en Serin , à la Carrette. Commun. Fleurit en Août , Septembre. Vivace. Fig. 425.

Fig. 425.



1159. L'Aster annuel. *Aster annuus*. A tige haute , velue , en corymbe ; à feuilles ovales , un peu rondes , les inférieures crenelées ; les péduncules nus ; les calices hémisphériques ; fleurs blanches , à demi-fleurons très-étroits ; semences striées , cannelées , à aigrette assise , formée par dix à douze poils simple. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Août. Annuelle.

L'Aster Chinois , *Aster Chinensis* ; est généralement cultivée dans nos jardins : elle en fait l'ornement en Automne. Sa tige est herbacée , ramifiée , à rameaux terminés par une grande fleur ; les feuilles sont pétiolées , ovales , anguleuses ou à grandes dents ; ses péduncules ornés d'écailles ; le calice ouvert

ou à filets écartés. Les variétés , relativement à la couleur des demi-fleurons , sont nombreuses ; celles à fleurs doubles , pleines , produit un grand effet dans nos parterres.

1160. La Tagette œillet d'Inde. *Tagetes patula*. G. 1044. Réceptacle nu ; l'aigrette des semences formée par cinq arêtes droites ; le calice d'une seule (monophylle), tubulé, à cinq dents ; les fleurs du rayon au nombre de cinq, persistantes. A tige ramifiée, à rameaux étalés, inclinés ; à feuilles alternes, pinnées avec impair ; à folioles lanceolées, dentées. Les fleurs radiées, assez grandes, à demi-fleurons arrondis, larges, répandent une odeur aromatique très-pénétrante. Fig. 425 bis.



Fig. 425 bis.

La Tagete droite, *Tagetes erecta*, à tige simple, droite ; à péduncules nus, uniflores, ressemble beaucoup à la précédente. Toutes deux originaire d'Amérique, cultivées dans nos jardins. Fleurissent en Août. Annuelles.

Fig. 426.



1161. L'Arnique Bétoine des montagnes. *Arnica montana*. G. 1038. Le réceptacle nu, l'aigrette des semences, simples ; les demi-fleurons du rayon à cinq filamens sans anthere. La tige simple, assez élevée ; les feuilles radicales, très-entières, nerveuses ; celles de la tige deux, assises, opposées ; une, deux ou trois grandes fleurs jaunes, aromatiques ; d'un goût piquant, terminent la tige. Les écailles du calice ovales, lanceolées ; les semences hérissées. Sur nos hautes montagnes, à Pilat.

Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 426.

1162. Le Doronic scorpion. *Doronicum pardalianches*. G. 1039. Radiée. Le réceptacle nu ; l'aigrette des semences simple ; les écailles du calice à double rang , sont égales , plus longues que le disque ; les semences du rayon nues , ou sans aigrette. A tige ramifiée ; à fleurs jaunes grandes , terminales , peu nombreuses , à longs péduncules ; à feuilles , en cœur , obtuses , dentelées ; les radicales pétiolées , celles de la tige embrassantes ; racine comme tubéreuse , stolonifère , ressemblante à la queue du scorpion. Sur nos hautes montagnes , à Pilat , à Pierre-Surhaute. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace. Fig. 427.



1163. Le Doronic plantaginé. *Doronicum plantagineum*. A tige ramifiée ; à rameaux alternes ; à feuilles ovales , aiguës , un peu dentelées , presque lisses ; celles de la tige embrassantes. Sur les montagnes du Bugey. Vivace.

1164. Le Doronic paquette. *Doronicum bellidiastrum*. A hampe nue , très-simple , portant une seule fleur ; à feuilles toutes radicales , ovales , lancéolées , velues , dentées à dents de scie. Sur les montagnes du Bugey. Vivace.

1165. La Camomille Romaine. *Anthemis nobilis*. G. 1052. Radiée. Réceptacle garni de paillettes ; les semences sans aigrette ; le calice hémisphérique , à écail-

les presque égales ; les demi-fleurons au-delà de cinq. A tiges nombreuses , foibles , penchées ; à feuilles un peu velues , pinnées , composées ; à pinnules linaires , aiguës ; à réceptacle conique ; à disque jaune ; à rayon blanc. Dans les pâturages secs. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace. Aromatique.

1166. La Camomille des champs. *Anthemis arvensis*. A tige ramifiée , à rameaux épars , un peu cotonneuse ; à feuilles composées , deux fois pinnées , à nerf feuillé ; à folioles lancéolées ; à réceptacle conique , garni de paillettes sétacées ; à semences lisses , couronnées par une frange. Dans les terres à blé , aux Broteaux. Fleurit en Juin. Bisannuel.

1167. La Camomille puante. *Anthemis cotula*. A tiges succulentes, ramifiées, à rameaux épars; à fleurs pédonculées, terminales; à réceptacle conique, garni de paillettes très-fines; à feuilles lisses, deux fois ailées, ou pinnées, à nerf feuillé, à pinnales lancéolées; à semences sans couronne. Dans les décombres, les terres grasses, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin. Annuelle.



Fig. 428.

1168. L'Archilliere sternutatoire. *Achillea ptarmica*. G. 1053. Raillée. Réceptacle garni de paillettes; les semences sans aigrette; le calice ovale, à écailles tuiées; les demi-fleurons peu nombreux. A tige droite, fistuleuse; à fleurs en corymbe terminal; à feuilles alternes, linaires, lancéolées, finement dentées; à fleurons jaunes, peu nombreux; les demi-fleurons blancs. Dans les prairies humides en Vaise à champagnoux, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juillet, Août, Vivace. Fig. 428.



Fig. 429.

1169. L'Achilliere millefeuilles. *Achillea millefolium*. A tige droite, ramifiée, sillonnée vers le haut; à feuilles pinnées, à pinnales demi-pinnées, incisées et entières, linaires, dentées; à fleurs en corymbe terminal, aplati; fleurons jaunes, demi-fleurons blancs. Dans les pâturages, dans les prés, sur le bord des chemins. Aux Broteaux, à la Croix-Rousse.

Très-commune. Fleurit en Mai, Juin, Juillet. Vivace. Fig. 429.

1170. L'Achilliere cotonneuse. *Achillea tomentosa*. A tiges élevées, ramifiées; à feuilles herissées, velues, pinnées; à pinnules pinnées, égales; à folioles entières et fendues en trois lanieres; à fleurs jaunes en corymbe aplati, ou en fausse ombelle. Dans la plaine du Dauphiné. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 430.

Les calices sont lisses; les fleurs répandent un arôme plus agréables. Les demi-fleurons, au nombre de six à huit, sont courts, à trois dents.



Fig. 430.

1171. L'Achilliere Eupatoire. *Achillea ageratum*. A tige ramifiée, les fleurs jaunes au sommet, en corymbe étroit, resserré comme en ombelle; à feuilles lancéolées, obtuses, à dents de scie, fines. Odeur forte, aromatique; goût amer. Originaire du Languedoc; cultivé dans nos jardins. Vivace. Fig. 431.

Cette espèce présente quelques variétés relativement aux feuilles, qui sont plus ou moins dentées. Dans nos jardins, le principe aromatique est moins pénétrant qu'en Languedoc.



Fig. 431.

1172. Le Buphtalme épineux. *Buphtalmum spinosum*. G. 1059. Radiée. A réceptacle garni de paillettes ; l'aigrette des semences peu prononcée ; les semences, sur-tout celles du rayon, bordées ou couronnées par un petit rebord. Le stigmate des fleurons hermaphrodites est divisé. A tige herbacée, cotonneuse, ramifiée ; à feuilles alternes ; lancéolées, embrassantes, velues, très-entières ; à feuillets du calice roides, aigus ; à demi-fleurons très-étroits, nombreux ; les feuilles florales longues, nerveuses, terminées par une pointe ; à fleurs jaunes, solitaires. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor. Fig. 43a.



On trouve sur les montagnes du Bugey le Buphtalme à grandes fleurs, *Buphtalmum grandiflorum*, à tige herbacée, à feuilles alternes, lancéolées, lisses, dentées, à dents peu nombreuses ; à ca-

lices nus ou sans feuilles florales. C'est l'*Asteroides Alpina salicifolia*. Tourn. Cor. 50.

Le citoyen Henon l'a cueilli tout récemment au-dessus des communaux de Chaponost.



POLYGAMIE INUTILE FRUSTRANÉE;
 les fleurs hermaphrodites ayant des stigmates, sont fécondes; celles du rayon, n'ayant point de stigmates, sont stériles.

1173. La Centaurée crupine. *Centaurea crupina*. G. 1066. Fiosculeuse. A réceptacle chargé de poils; semences à aigrette simple; les fleurons du rayon à entonnoir, irréguliers, plus longs que ceux du disque. A écailles du calice lisses, sans épines, lancéolées; à feuilles rudes; les radicales pétiolées, ovales; celles de la tige pinées; folioles linaires, dentelées, ciliées: à tige droite, assez haute, cannelée, lisse; les calices lisses, allongés, pointus; les fleurs purpurines. Dans les lieux stériles, Sur les côtes du Rhône. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

1174. La Centaurée pectinée. *Centaurea pectinata*. A écaïlle du calice recourbées, plumeuses; à feuilles inférieures lyrées, embrassantes, à dents près de la base plus grandes; les supérieures plus étroites, plus velues, très-entières; les fleurs terminant les rameaux, sans péduncules. Dans les pâturages, à Villeurbane. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1175. La Centaurée noire. *Centaurea nigra*. A feuilles
 Tome I.

radicales à demi-ailées, celles de la tige ovales, lancéolées; à écailles du calice ovales; à cils droits; les fleurs du rayon hermaphrodites, comme celles du disque. Sur les côtes secs en Serin, à Vassieux. Elle Fleurit en Juillet. Vivace.

1176. La Centaurée colletée. *Centaurea pullata*. A écailles du calice ciliées, à calices garnis à leur base de feuilles en collerette; à feuilles radicales en lyre, dentées; obtuses, celles de la tige moins découpées, toutes velues; tige petite, de la longueur des feuilles radicales, le plus souvent ne portant qu'une fleur purpurine. Les feuilles qui enveloppent le calice sont lancéolées, velues, entières; les écailles du calice linaires, lancéolées, à marge noire, à sommets ciliés de poils jaunes. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1177. La Centaurée des montagnes. *Centaurea montana*. A tige ailée, très-simple, ne portant qu'une fleur; à feuilles ovales, lancéolées, courantes sur la tige; la fleur grande, purpurine, ou bleue à

322 SYNGÉNÉSIE , POLYGAMIE INUTILE.

tre ; à lame du calice à dent de scie. Dans les bois , à Vassieux. Fleurit en Mai , Juin , Juillet. Vivace.

1178. La Centaurée bluët. *Centaurea cyanus*. A tige droite , assez haute , anguleuse , cotonneuse ; à feuilles velues , blanchâtres , les inférieures , elliptiques , dentées ; les supérieures linaires , très-entières ; à fleurois du rayon très-grands ; à écailles du calice à dent de scie. Dans les champs , parmi les blés , aux Broteaux. Très-commune. Fleurit en Juin , Juillet. Annuelle. Fig. 433.

1179. La Centaurée scabieuse. *Centaurea scabiosa*. A tige ramifiée , assez haute , les rameaux terminés par de grandes fleurs pourpres ; à calices en écailles triangulaires , ciliées ; à feuilles comme pinnées , à folioles lancéolées , dentées. Dans les champs , les pâturages , à Vassieux , en Serin , aux Broteaux. Fleurit en Juin , Juillet. Vivace. Fig. 434.

1180. La Centaurée paniculée. *Centaurea paniculata*. A tige droite , élevée , très-ramifiée , comme en panicule , blanchâtre ; à feuilles plus ou moins blanchâtres , deux fois ailées ; à folioles linaires , les supérieures seulement pinnatifides ; à calices ciliés ; à écailles plates ; à fleurs petites ; bleues , ou blanches , ou roses. Dans les terrains sablonneux , commune , aux tapis , à la Carrette. Fleurit en Juillet , Août. Annuelle.

Fig. 433.



Fig. 434.



1181. La Centaurée jacée. *Centaurea jacea*. A écailles du calice arides, seches, comme brûlées, déchirées; à tige ramifiée, les rameaux anguleux; à feuilles radicales, dentées, sinuées, celles de la tige lancéolées, toutes un peu cotonneuses; les fleurs assez grandes, pourpres, purpurines, quelquefois blanches. Dans les prés, très-commune aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1182. La Centaurée blanche. *Centaurea alba*. A tige paniculée; à feuilles inférieures à demi-ailées; à folioles linaires, dentées, les supérieures lancéolées linaires, entières et dentées; les calices terminant les rameaux, petits, ovales; à écailles membraneuses, lâches, pointues, d'un blanc argentin. Sur les côteaux du Rhône, à la Pape. Fleurit en Juillet.

1183. La Centaurée conifère. *Centaurea conifera*. A tige basse, cotonneuse, portant au sommet comme une pomme de pin, formée par les écailles du calice, luisantes, seches, assez écartées; à feuilles cotonneuses, les radicales lancéolées, celles de la tige découpées profondément, ou comme pinnées; à folioles linaires. Dans les terres sablonneuses, sur le côteaux du Rhône, à la Pape et aux Broteaux, à Montoux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1184. La Centaurée chardon bénit. *Centaurea benedicta*. A tige droite, assez élevée, ramifiée, à rameaux épars; à feuilles assises, sinuées, dentées, velues, épineuses; les fleurs jaunes, une ou deux au sommet des rameaux; à péduncules hérissés et cotonneux; à calices ovales; à écailles ovales, terminées vers le haut par des épines rameuses. En Languedoc, cultivée dans nos jardins. Fleurit en Juillet. Vivace. Toute la plante est amère. Fig. 435.

Fig. 435.



1185. La Centaurée amère. *Centaurea amara*. A tige couchée à sa base, se relevant, blanchâtre, peu ramifiée; à feuilles lancéolées, étroites, très-entières, blanchâtres; à

fleurs terminales, purpurines; à calices oblongs, à écailles seches. Dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Laurent. Fleurit en Juillet. Vivace.

1186. La Centaurée char-don étoilé. *Centaurea culcitrapa*. A tige très-ramifiée, peu élevée, garnie de poils; à feuilles comme ailées; à folioles linaires, dentées; à calices assis, les épines du calice blanches deviennent jaunes, elles sont très-grandes, composées; fleurs purpurines, rarement blanches. Sur les bords des chemins, très-commune, aux Broteaux, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1187. La Centaurée fausse chausse-trape. *Centaurea calcitrapoides*. Très-ressemblante à la précédente; à feuilles embrassantes, lancéolées, à dents de scie; à calice un peu lanugineux à la base. Dans la plaine du Dauphiné, à Myons, à Saint-Priest. Fleurit en Juillet.

1188. La Centaurée du solstice. *Centaurea solstitialis*. A tige assez élevée, ramifiée, ailée; à feuilles radicales lyrées, comme pinnées; celles de la tige décurren-tes, lancéolées, dentées, toutes assez cotonneuses; à fleurs jaunes, solitaires, terminant les rameaux; à épines du calice blanches, longues, dentées seulement vers leur base. Dans les terres à blés de la plaine du Dauphiné,

à la Croix-Rousse. Fleurit en Août, Septembre. Annuelle.

1189. Le Coreopse bident. *Coreopsis bidens*. G. 1062. Radiée. A réceptacle garni de paillettes; les semences terminées par deux dents; calice droit, calicule formé par plusieurs feuillettes, dont les intérieurs colorés imitent des demi-fleurons; à feuilles opposées, embrassantes, lancéolées, à dents de scie. A fleurs jaunes. Dans les prairies humides, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Annuel.

1190. Le Soleil annuel. *Helianthus annuus*. G. 1060. Radiée. Réceptacle aplati, plane, garni de paillettes lancéolées, l'aigrette des semences, ornée de deux feuillettes ou arêtes lancéolées, caduques, calices à feuillettes en recouvrement, assez secs, étalés vers la pointe. A tige très-grosse, très-élevée, ramifiée; à feuilles toutes en cœur, à trois nervures, très-grandes; à pédunculese renflés; à fleurs très-grandes, jaunes, penchées, terminales; les semences oblongues, à quatre pans, farineuses. Originaire d'Amérique, cultivé dans nos jardins. Annuel.

1191. Le Soleil topinambour. *Helianthus tuberosus*. A racine tubéreuse, les tubercules gros, adhérens aux radicales; à tige peu élevée; à feuilles ovales en cœur, à triple nervure; à fleurs médiores, jaunes. Cultivé dans nos jardins, originaire du Brésil. Vivace.

POLYGAMIE NÉCESSAIRE, ou les fleurs hermaphrodites, par défaut de stigmates, sont stériles; les fleurs femelles du rayon fécondes, ou dont les semences mûrissent.

1192. La Cotonniere commune. *Filago Germanica*. G. 1079. Flosculeuse. A réceptacle nu; à semences sans aigrette; calice tuilé; fleurons qui n'offrent que des pistils entre les écailles du calice. A tige droite, peu élevée, cotonneuse, ramifiée en bras ouverts; à fleurs jaunâtres, ramassées en paquets arrondis sur les bifurcations de la tige et à l'extrémité des rameaux; à feuilles lancéolées, molles, blanchâtres. Dans les terrains sablonneux, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

1193. La Cotonniere pyramidale. *Filago pyramidata*. A tige très-ramifiée en bras ouverts; à fleurs assises, ramassées en pyramides pentagones, ou à cinq côtés, dans la division des rameaux, et terminales; à feuilles lancéolées, obtuses; toute la plante duvetée. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1194. La Cotonniere des montagnes *Filago montana*. A tige courte, cotonneuse, droite, ramifiée dès le milieu en bras ouverts ou dichotomes; à fleurs coniques,

ramassées en pyramides au sommet des rameaux et sur la bifurcation des branches; à feuilles cotonneuses, petites et serrées contre la tige. Sur les côteaux sablonneux du Rhône et de Saône. Fleurit en Juillet. Annuel.

1195. La Cotonniere filiforme. *Filago Gallica*. A tige très-menue, droite, ramifiée en bras ouverts; à feuilles blanchâtres, filiformes, linaires, très-aiguës; à fleurs en alène aux aisselles des branches et terminant les rameaux, à Vassieux. Dans les terres sablonneuses. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

1196. La Cotonniere des champs. *Filago arvensis*. A tige droite, assez haute, en panicule; à feuilles très-molles, cotonneuses, linaires; à fleurs coniques, latérales, par paquets aux aisselles des feuilles dans toute la longueur des rameaux, qui sont nombreux et redressés. Dans les champs sablonneux, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Annuelle.

1197. Le Micrope droit. *Micropus erectus*. Flosculeuse. Réceptacle à paillettes; se-

mences sans aigrette ; calice caliculé, corolle sans rayon, les fleurons femelles enveloppés par les écailles du calice. A tige petite, ramifiée, duvetée ; à feuilles solitaires, linguées, blanchâtres, duvetée ; à fleurs entassées au sommet des rameaux, comme noyées dans une bourre blanche. Sur les côteaux du Rhône dans les bois de la Pape. Fleurit en Juin. Annuel.

Les *Gnaphalium*, les *Filago*, les *Micropus* de Linné, ne forment réellement, par leur port et l'ensemble de leurs attributs, qu'un seul genre naturel.

1198. Le Souci des champs. *Calendula arvensis*. G. 1073. Radiée. A réceptacle nu ; les semences sans aigrette ; le calice formé par plusieurs feuillets égaux ; les semences du disque membraneuses. A tige droite, ramifiée, garnie de quelques poils ; à feuilles ovales, allongées, assises ; à fleurs jaunes ; les semences du milieu courbées, creusées en nacelles d'un côté, hérissées d'aspérités sur le dos, renfermées dans des espèces de capsules membraneuses ; les semences extérieures, ou du rayon, droites, étendues, allongées. Dans les terres légères, très-commun, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juin, Juillet. Annuel. Très-aromatique.

1199. Le Souci des boutiques. *Calendula officinalis*. A semences en timbales, toutes recourbées et hérissonnées. Tige herbacée, ramifiée ; les fleurs jaunes, aromatiques, au sommet des rameaux, portées par des pédoncules uniflores ; les feuilles alternes, en spatule, velues, assises. Cultivé dans les jardins, biennal ; les fleurs plus grandes que dans l'espèce précédente, mais réellement elle en est à peine distinguée. Fig. 436.

Fig. 436.



POLYGAMIE SÉGRÉGÉE, ou plusieurs fleurons renfermés dans un calice commun , ayant chacun un petit calice propre.

1200. La grande Boulette.
Echinops spharocephalus. G.
1084. Flosculeuse. Chaque corolle est hermaphrodite , et a son calice propre ; le réceptacle est garni de poils ; les semences nues ; les fleurs en tête arrondie. À tige cannelée , ramifiée , assez élevée , un peu cotonneuse ; à feuilles larges , sinuées , pinnatifides , cotonneuses en dessous , hérissées de poils en dessus , les pinnules dentées ; les dents terminées par une espèce d'épine. Toutes les écailles du calice un peu cotonneuses jusques au sommet ; corolles blanches. Trouvée sur la route entre Vienne et le Péage. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 437.



1201. La petite Boulette.
Echinops ritro. A tige courte , souvent simple ; à feuilles pinnatifides , à pinnules plus étroites , lisses en dessus , blanches cotonneuses en dessous ; la tête des fleurs plus petite ; les calices et la corolle d'un beau bleu d'amé-
tiste. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

OBSERVATION.

Ces deux Boulettes sont trop rares dans notre Départ-

partement pour qu'on puisse les regarder comme anciennement indigènes. Nous sommes en droit de soupçonner, comme , vu la singularité de leur forme , on les a cultivées dans les jardins , qu'elles se sont propagées dans les environs. Les Anciens , en n'ayant égard qu'à leur port , les rapprochoient des Char-

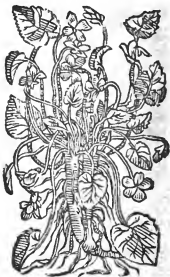
MONOGAMIE, à fleurs simples, à antheres réunies.

1202. La Jasione des montagnes. *Jasione montana*. G. 1090. Le calice formé par dix feuillets ; la corolle régulière formée par cinq lames réunies par les onglets ; la capsule inférieure à deux loges couronnées par un calice propre. A tiges striées, hérissées ; à rameaux terminés par un long péduncule nu, portant de petites fleurs bleues, rarement blanches, ramassées en tête ; à feuilles linaires, hérissées, ondulées, ou dentées. Sur les côteaux sablonneux du Rhône et de la Saône, à Vassieux, à Roche-Cardon. Fleurit en Juin, Juillet. Annuelle.

1203. La Violette hérissée. *Viola hirta*. G. 1092. Corolle irrégulière de cinq pétales, avec un nectaire, ou miellier en corne ; calice de cinq feuillets ; le fruit, une capsule supérieure, à trois valves, à une loge. Plante sans tige ou à hampe portant une seule fleur ; racine épaisse, sortant hors de terre, noueuse ; à feuilles en cœur alongé, velues, sur-tout en dessous ; à pétioles hérissés ; les péduncules partent des racines ; ils sont creusés en demicanal sur le dos, au-dessus des bractées ; le pétale cornu est échancré. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Avril, Mai. Vivace.

1204. La Violette odorante. *Viola odorata*. La racine noueuse produit les hampes uniflores, les feuilles et plusieurs rejets traçans ; les feuilles pétiolées en cœur, arrondies, dentées, à longs pétioles. Dans les bois, les haies, très-commune, à la Croix-Rousse, Aux Broteaux. Fleurit en Février. Vivace. Fig. 438.

Fig. 438.



1205. La Violette des marais. *Viola palustris*. A hampe radicale, uniflore ; à feuilles en forme de rein, lisses ; à fleurs inodores, petites,

d'un blanc clair ; les pétales inférieurs parcourus de lignes rougeâtres , à Villeurbane. Fleurit en Avril. Vivace.

1206. La Violette canine. *Viola canina*. A tige couchée, se relevant pendant la floraison ; à feuilles en cœur allongé , lisses ; à stipules dentées et ciliées ; à fleurs sans odeur , bleues , souvent blanches ; à mielier blanc. Dans les bois , les pâturages , commune , à la Carrette , à Vassieux. Fleurit en Avril. Vivace.



Fig. 438 bis.

1207. La Violette des montagnes. *Viola montana*. A tiges droites ; à feuilles en cœur allongé , crenelées ; à stipules à demi-pinnées , ou profondément dentées ; à fleurs pédunculées , axillaires , bleues , ou blanches. Dans les prairies , sur nos montagnes , à Villefranche , en Gorge-de-Loup le long des ruisseaux , à la Ferrandière , aux Broteaux. Fleurit en Avril. Vivace. Fig. 438 bis.

Fig. 439.

1208. La Violette pensée. *Viola tricolor*. A tige diffuse , lisse , à trois angles ; à feuilles oblongues , incisées ; à stipules pinnatifides , ou profondément découpées ; à fleurs axillaires , jaunes et à taches d'un violet foncé. Dans les champs. Fleurit en Avril , Mai. Commune aux Broteaux. Annuelle. Fig. 439.



1209. La Balsamine jaune. *Impatiens noli me tangere*. G. 1093. Calicé de deux feuillets ; la corolle irrégulière ,

330 SINGÉNÉSIE MONOGAMIE.

de cinq pétales avec un nectaire en capuchon ; le fruit est une capsule développée dans la fleur , à cinq valves. A tige assez élevée , ramifiée , un peu succulente , renflée à l'origine des rameaux ; à feuilles petiolées , ovales , dentées ; à péduncules portant quatre ou cinq fleurs pendantes , jaunes , assez grandes ; à capsules étroites , noueuses , qui , dans leur maturité , s'ouvrent à ressort , se roulent , et lancent au loin les semences. Sur nos montagnes , au Bessare , dans les sapinières des ci-devant Chartreux. Henon. Fleurit en Juillet. Vivace.

1210. La Balsamine cultivée. *Impatiens Balsamina*. A tige droite , ferme , succulente , ramifiée ; à feuilles lancéolées , dentées , à dents de scie , assises ; les supérieures alternés ; à péduncules axillaires ; le plus souvent plusieurs ensemble , ne

portant qu'une seule fleur blanche , rouge , à nectaire plus court que la fleur , qui est assez grande. Originnaire des Indes , cultivée dans nos jardins. Annuelle. Fleurit en Juillet , Août. Fig. 440.

Fig. 440.



C L A S S E X X.

GYNANDRIE, ou les étamines posées sur les pistils.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

Polypetales irrégulières.
Tournef.

germe plus long que l'épéron. Dans la plaine du Dauphiné. Chlor.

1211. **L'**Orchis bifeuille ou blanc. *Orchis bifolia*. G. 1094. Nectaire en forme de corne. A tablier de la corolle très-entier, linéaire ; la corne du nectaire est menue, très-longue ; les pétales extérieurs ouverts ; les fleurs blanches, ou un peu verdâtres, d'une odeur agréable. La tige lisse ; feuilles radicales deux ou trois, fort longues, larges de deux ou trois pouces ; en épi lâche, terminal. Les bulbes arrondies. Dans les pâturages secs des bois, à Vassieux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1212. **L'**Orchis globuleux. *Orchis globulosa*. La levre du nectaire renversée, divisée en trois parties, dont l'intermédiaire est échancrée ; à corne courte ; à pétales retrécis en alène au sommet ; à bulbes en fuseau ; à épi court, très-serré ; les fleurs renversées, pourprés ; le

1213. **L'**Orchis pyramidal. *Orchis pyramidalis*. A fleurs en épi dense, resseré, à corne du nectaire très-allongée ; à pétales ovales, lancéolées ; les latéraux repliés ; le tablier à deux cornes, divisé en trois segments égaux, très-entiers ; à fleurs pourpres ; à bulbes arrondies. Dans les pâturages, près de Montluel. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1214. **L'**Orchis punais. *Orchis coriophora*. A fleurs en épi peu serré ; à corne du nectaire courte ; le tablier ponctué, replié, divisé en trois parties crenelées ; à corolles d'un rouge sale, mêlé de vert ; à bulbes arrondies ; les fleurs répandent une odeur de punaise ; les pétales sont rapprochés en casque. Dans les pâturages secs, à Morancé et dans les prairies près de Roane. Fleurit en Juin, Juillet.

1215. L'Orchis bouffon. *Orchis morio*. A corne obtuse, ascendante ; à tablier à trois segmens crenelés, l'intermédiaire échancré ; à petales rapprochés en casque ; un petit nombre de fleurs pourpres forment l'épi. Dans les prés, commun à Champ-Vert. Fleurit en Avril, Mai. Vivace. Fig. 441.

Fig. 441.



1216. L'Orchis mâle. *Orchis mascula*. A fleurs nombreuses, grandes, pourpres, les petales extéricurs aigus, renversés ; la corne du nectaire mousse, un peu échanquée, de la longueur du germe ; le tablier crenelé, à trois segmens dont l'intermédiaire est plus long et divisé en deux pieces ; à bulbes arrondies. Dans les prés humides, commun, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Avril, Mai. Fig. 442.

Fig. 442.



1217. L'Orchis ponctué. *Orchis custulata*. A tablier divisé en quatre segmens, blanchâtres et parsemé de poils rouges, rudes ; la corne du nectaire très-courte, mousse ; les fleurs blanches, purpurines ; à petales rapprochés quoique distincts. Bulbes arrondies. Dans les prés, les pâturages, à Chazey. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1218. L'Orchis militaire. *Orchis militaris*. A tablier chargé de points rudes, divisé en trois pieces ; l'intermédiaire plus alongée, et subdivisée en deux branches

plus larges, une petite intermédiaire; les fleurs en épi pyramidal, pourpres, blanches; la corne obtuse, courte; bulbes arrondies. Dans les pâturages secs, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1219. L'Orchis papilionacé. *Orchis papilionacea*. A tablier entier, crenelé, échancré, plus large que long, très-grand; à corne en alène; à pétales rapprochés; à fleurs pourpres. Bulbes arrondies. Sur le côteau du Rhône, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace.

1220. L'Orchis conopse. *Orchis conopsea*. A corne du nectaire très-menue, sétacée, plus longue que le germe; à tablier divisé en trois segments courts, crenelés, l'intermédiaire très-entier; à pétales extérieurs très-ouverts; à feuilles étroites; à fleurs purpurines, non panachées, odorantes, disposées en épi long de trois pouces; les bulbes palmées. Dans les prairies, à la Guillotière, à Vassieux. Fleurit en Juin. Vivace. Fig. 443.

1221. L'Orchis à larges feuilles. *Orchis latifolia*. A tige fistuleuse; à fleurs en épi; les pétales latéraux renversés; les tabliers à trois lobes dentelés, les deux latéraux renversés; l'éperon conique; les bractées plus longues que la fleur; les bulbes

palmées; à digitations droites. Dans les prairies humides, commun à Saint-Cyr. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1222. L'Orchis tacheté. *Orchis maculata*. A tige pleine; à tablier divisé en trois segments dentelés, l'intermédiaire aigu; à corne du nectaire plus courte que le germe; les trois pétales extérieurs droits, les deux intérieurs comme réunis; à fleurs panachées de bleue et de pourpre; les feuilles étroites, presque toujours marquées de taches noires, pourpres. A bulbes palmées; à digitations divergentes. Dans les prairies humides, commun, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Avril. Vivace.

Fig. 443.



1228. L'Ophris double-feuilles. *Ophrys ovata*. A tige pubescente ou un peu velue, élevée, garnie inférieurement de deux grandes feuilles ovales, nerveuses, opposées; à fleurs en épi lâche, grêle, assez longs, d'un verd pâle; les pétales supérieurs courts et à demi-ouverts, l'inférieur ou le tablier pendant, étroit, fendu à moitié; a bulbes ramifiées. Dans les bois à Vassieux, dans l'île du Rhône, vis-à-vis Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 444.

1229. L'Ophris à une bulbe. *Ophrys monorchis*. A bulbe solitaire, ronde; à tige petite, nue; à fleurs petites, d'un verd-jaunâtre, odorantes; à tablier divisé en trois segments, qui, par leur écartement forment une croix. Dans les prairies à Saint-Cyr. Fleurit en Juin. Vivace.

1230. L'Ophris homme. *Ophrys anthropophora*. A tige feuillée, assez haute; les feuilles radicales longues, lancéolées, celles de la tige sont petites et peu nombreuses; à fleurs en épi assez long: elles représentent assez bien un homme pendu par la tête: cette partie est formée par les pétales supérieurs, d'un blanc-jaunâtre; le tablier forme le corps et les quatre membres, il est divisé en trois parties; l'intermédiaire allongée et fendue jusqu'au milieu en deux pièces. Sa couleur tire sur le soufre doré; celle des

Fig. 444.



membres, d'un rouge-ferrugineux. Dans les bois sur Saône, entre l'Isle-Barbe et Fontaine. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1231. L'Ophris portant insecte. *Ophrys insectifera*. A feuilles sur la tige; à tablier comme découpée en cinq lobes.

1.^o variété. L'Ophris insecte-mouche. *Ophrys insectifera myodes*. A pétale inférieur, ou tablier un peu rétréci dans sa partie moyenne, et terminé par une échancrure nue; il est chargé d'une tache bleue. Dans les pâturages secs, commun, à la Carrette. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

2.^e var. L'Ophris insecte araignée. *Ophrys insectifera arachnites*. A pétale inférieur, ou tablier large, ovale, et terminé par un lobe en saillie, ou placé dans une échancrure, ce pétale est velu, d'un rouge brun, ou verdâtre, marqué vers sa base de quelques lignes jaunâtres. Dans les pâturages secs, à Vassieux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

OBSERVATION.

Les anciens Botanistes avoient beaucoup multiplié cette espèce : la moindre teinte dans le tablier, et la moindre différence dans sa forme, ses échancrures, leur suffisoient pour constituer autant d'espèces. Linné les a toutes ramenées à une seule, en indiquant cependant les principales différences.

1232. L'Helléborine à feuilles larges. *Serapias latifolia*. G. 1097. Le nectaire ovale, bossué ; le tablier ovale, lancéolé. A feuilles ovales, embrassantes ; à fleurs pendantes ; à tablier lancéolé ; l'épi est long, les fleurs rougeâtres et les capsules en pendeloques, on ne voit point

de ligne sur le nectaire ; les pétioles longs. Dans les bois, sur Saône, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Vivace.

1233. L'Helléborine des marais. *Serapias longifolia*. A feuilles en lame d'épée, sans pétioles ; à fleurs très-grandes, pendantes, peu nombreuses, en épi lâche, d'un verd blanchâtre, un peu mêlé de pourpre ; à tablier obtus. Dans les prairies humides, à Villeurbane. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1234. L'Helléborine à grandes fleurs. *Serapias grandiflora*. A fleurs en lame d'épée ; à fleurs redressées ; à tablier obtus, plus court que les pétales ; fleurs grandes, blanches ; lignes saillantes sur le tablier. Dans les bois montagneux, à Dardilly, et près de Montluel. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1235. L'Helléborine rouge. *Serapias rubra*. Très-ressemblante à la précédente, mais le tablier est aigu, à lignes formant des ondes ; les fleurs grandes, pourpres. Dans les bois, commun, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.



HEXANDRIE , ou à six étamines.

1236. L'Aristolochie clé-
matite. *Aristolochia clematitis*.
G. 1111. La fleur sans calice
est à corolle d'une seule
pièce entière, taillée en lan-
guette, renfermant six styles,
le fruit est une capsule infé-
rieure , à six loges. A tige
très-simple , droite , cannelé-
lée ; à feuilles pétiolées ,
grandes, en cœur ; les fleurs
d'un blanc jaunâtre , axil-
laires, rassemblées plusieurs
ensemble. A la Quarantaine,
à Sainte-Foy , auprès de la
tour de la Belle-Allémande ,
dans les vignes. Fleurit en
Juin , Juillet. Vivace. Fig.
445.

Fig. 445.



POLYANDRIE, ou à nombreuses étamines.

1237. Le Gouet pied de veau. *Arum maculatum*. G. 1119. Le spathe ou calice en capuchon, d'une seule pièce; le réceptacle des fleurs très-alongé, nu au sommet, entouré de fleurs femelles vers sa base, de fleurs mâles, ou à étamines autour de sa partie moyenne. A racine tubéreuse, à suc laiteux, âcre; à hampe radicale, portant une seule fleur; à feuilles pétiolées, radicales, triangulaires, en fer de fleche, grandes, souvent veinées de blanc, ou tachetées; le spathe contourné en oreille de lievre, blanc. La partie supérieure du chaton qui porte les étamines et les pistils, terminée en massue cylindrique, d'abord d'un jaune paille, ensuite rouge. Fruit, baies rouges, en épi serré; à une ou deux semences dures. Très-commun, dans les bois, les haies, à Ecully, à la Croix-Rousse, aux Broteaux Fleurit en Mai, Juin. Vivace. Fig. 446.

Fig. 446.



CLASSE XXI.

MONOËCIE, ou les fleurs à étamines séparées sur le même pied des fleurs à pistils.

MONANDRIE, ou à une étamine.

1238. **L**A Charaigne commune. *Chara vulgans*. G. 1127. Ni calice, ni corolle dans la fleur mâle; une anthere sans filament, placée antérieurement sous le germe; la fleur femelle sans corolle, à calice de quatre feuillets; stigmate divisé en cinq; fruit, une semence. A tiges lisses, roides, fragiles, non diaphanes, chargées d'une croûte sablonneuse, très-ramifiées; à feuilles dentées d'un côté; ses fruits sont des baies oblongues, à plusieurs semences. Dans les eaux dormantes, commune dans les fossés des Broteaux.

1239. La Charaigne velue. *Chara tomentosa*. A tiges fragiles, comme duvetées, chargées de points ovales. Dans les eaux stagnantes des recoudes du Rhône, près du pont de la Guillotière.

1240. La Charaigne flexible. *Chara flexilis*. A tiges lisses, diaphanes, grêles,

flexibles, sans croûte sablonneuse point fétides; à feuilles linaires, un peu aplaties. Dans les étangs de Bresse, au-delà de Montluel.

1241. La Charaigne hérissée. *Chara hispida*. A tiges fragiles, épineuses, à piquans capillaires, rapprochés. Dans les marais de Veau.

1242. La Zanichelle des marais. *Zanichelia palustris*. G.

1124. La fleur mâle sans corolle et sans calice, n'offre qu'une étamine; la fleur femelle sans corolle, à calice d'une seule pièce; environ quatre germes qui se changent en autant de semences. A tiges submergées, foibles, très-menues, articulées, très-ramifiées; à feuilles linaires; les inférieures alternes, les intermédiaires opposées; les supérieures ramassées en faisceau; les semences de quatre à six, bossuées d'un côté,

terminées en pointe, placées à la base des feuilles. Dans aux aisselles des feuilles, les ruisseaux de la plaine de ou sur les bifurcations de Saint-Fonds. Fleurit en la tige ; gaine membraneuse Juillet. Annuelle.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

1243. La Lenticule rameuse.
Lemna trisulca. G. 1130. Le calice sans corolle, d'une seule pièce dans les fleurs mâles et femelles ; un style dans la fleur femelle ; le germe se change en une capsule à une loge, à plusieurs semences. A tige filiforme ; à feuilles elliptiques, lancéolées, vivipares. Dans les eaux dormantes, dans les fossés des Broteaux.

1244. La Lentille vulgaire.
Lemna minor. A feuilles sans pétioles, aplaties sur les deux faces, ovales ; à racine solitaires. Dans les fossés des Broteaux, très-commune.
Fig. 447.

1245. La Lentille bossuée.
Lemna gibba. A feuilles sans pétiole, hémisphériques, ou concaves en-dessous ; à racines solitaires. Dans les fossés des Broteaux.

1246. La Lentille à plusieurs racines. *Lemna poly-*

Fig. 447.



rhyza. A feuilles sans pétiole, ovales, aplaties, d'un noir rougeâtre en dessous, assez grandes ; à racines nombreuses, ramassées par paquets. Dans les étangs de Bresse.



TRIANDRIE, ou à trois étamines.

1247. Le Rubanier redressé. *Sparganium erectum*. G. 1132. Les fleurs mâles ramassées en chaton arrondi, à un calice de trois feuillets sans corolle ; les fleurs femelles aussi en chaton arrondi, à un calice à trois feuillets, sans corolle ; à stigmate divisé en deux ; le fruit, une broue sèche renfermant une semence. A tige haute, simple ou ramifiée ; à feuilles radicales presque aussi longues que la tige, redressées, à trois pans ; les fleurs mâles forment des pelottes supérieures et hérissées par beaucoup d'étamines assez longues, les femelles forment des sphères plus grosses, et toujours placées au-dessous des mâles. Dans les fossés pleins d'eau aux Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet Vivace. Fig. 448.

Fig. 448.



1248. Le Rubanier flottant. *Sparganium natans*. A tige plus courte, menue, garnie de feuilles dans toute sa hauteur, plus étroites, aplaties, ou légèrement concaves ; tête des fleurs plus petites ; d'ailleurs très-ressemblante à la précédente. Sur les bords du Rhône à la Guillotière. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1249. La grande Massette. *Typha latifolia*. G. 1131. Les fleurs ramassées en chaton cylindrique, compacte; le calice sans corolle dans la fleur mâle; il est formé par un amas de poils dans la femelle; le fruit, une semence nidulée dans les poils. A tige nue, très-élevée, moëlleuse, terminée par un épi, sans séparation sensible entre le chaton du mâle et de la femelle; chaton cylindrique, gros comme le pouce, long de près de demi-pied; a feuilles comme en lame d'épée, droites, très-longues, larges d'un pouce. Aux Brotteaux, dans les fossés profonds, et sur les bords du Rhône. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 449.



1250. La petite Massette. *Typha angustifolia*. A tige plus courte; a feuilles plus étroites, plus dures, demi-cylindriques; les chatons mâles et femelles grêles, plus menus, remarquables par l'intervalle qui les sépare. Dans les marais de Villeurbanne. Fleurit en Juillet, Août. Vivace.

Triandre de la famille des graminées.

1251. Le Caret dioïque. *Carex dioica*. G. 1137. Les fleurs en épis, formés comme des chatons; chaque fleur mâle a un calice d'une seule pièce sans corolle; la fleur femelle à calice d'une seule pièce, sans corolle, renfer-

mant un nectaire enflé, à deux dents; le style à trois stigmates; la semence à trois faces enveloppées par le nectaire. A épi simple, dioïque; à chaume de trois à quatre pouces, capillaire; à épi menu, long de six lignes, tout composé, ou de fleurs mâles, ou de fleurs femelles; feuilles radicales, en faisceaux, très-menues, triangulaires. Dans les prés humides, à Saint-Cyr. Vivace.

1252. Le Caret pucier. *Carex pulicaris*. A épi simple androgyne; les fleurs mâle au sommet, les femelles à la base; à capsules oblongues, amincies aux deux bouts, écartées et recourbées en bas. Les semences imitent par leur couleur des puces; à

tiges filiformes, petites ; à feuilles très-menues. Sur les montagnes du Forêt. Chlor.

1253. Le Caret des sables. *Carex arenaria*. A chaume à trois pans ; à épi composé, à épillets androgynes ; les inférieurs plus éloignés, accompagnés d'une foliole plus longue ; à capsules courtes, pointues, blanches à leur base, vertes à leur sommet ; les styles rougeâtres et velus font paroître ses épillets ferrugineux ; à chaume triangulaire assez haut. A Mont-Ceindre.

1254. Le Caret des marais. *Carex uliginosa*. A épi composé ; à épillets androgynes ; les inférieurs plus éloignés, soutenus par une feuille plus longue ; à chaume cylindrique. Dans la saulé d'Oullins.

1255. Le Caret des lievres. *Carex leporina*. A épi composé, à épillets androgynes, ovales, sans péduncule, rapprochés, alternes, nus, ou sans foliole florale ; à chaume de deux pieds, menu, à trois pans ; feuilles longues, très-étroites ; à épillets doux au toucher. Dans les près marécageux, à Gorge-de-Loup. Fleurit en Juin, Vivace.

1256. Le Caret des renards. *Carex vulpina*. A épi surcomposé, inférieurement lâche, à épillets androgynes, entassés, dont la partie supérieure est à étamines ; à tige d'un pied et demi, triangulaire, très-accrochante sur ses angles en passant le doigt de haut

en bas ; l'épi commun très-compact, jaunâtre et hérissé de pointes divergentes. Dans les marais, à Villeurbane. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1257. Le Caret hérissé. *Carex muricata*. A épillets comme ovales, assez éloignés, androgynes ; à capsules pointues, divergentes, épineuses ; à chaume de six pouces, triangulaire ; quatre à six épillets arrondis, fort petits, et hérissés par leurs capsules, dures, courtes, piquantes, jaunâtres. A Mont-Pilat.

1258. Le Caret écarté. *Carex remota*. A épis ovales, presque assis, éloignés, androgynes ; à bractées de la longueur du chaume. Les épis supérieurs sans bractées ; chaumes foibles, très-grêles, longs d'un pied et demi ; à feuilles très-étroites. Dans les lieux humides, aux Broteaux. Fleurit en Juin. Vivace.

1259. Le Caret allongé. *Carex elongata*. A épillets allongés, cylindriques, assez éloignés, androgynes ; à capsules ovales, aiguës. A chaume d'un pied et demi, triangulaire. Sur Mont-Pilat.

1260. Le Caret blanchâtre. *Carex canescens*. A épillets arrondis, éloignés, ovales, assis, obtus, androgynes, d'un verd blanchâtre ; à capsules ovales, un peu obtuses ; à chaumes d'un pied et demi, triangulaires, nus,

très-grêle. Dans les prairies humides des Broteaux.

1261. Le Caret paniculé. *Carex paniculata*. A panicule rameux ; les épillets androgynes, ovales, oblongs. A chaume haut de deux ou trois pieds, triangulaire, à angles rudes ; à panicule long de trois ou quatre pouces ; à épillets imbriqués d'écailles brunes, luisantes, blanchâtres en leurs bords ; à feuilles larges d'une ligne et demie, et un peu rudes. Dans les marais de Villeurbane, dans les prairies de la Verpillière.

1262. Le Caret jaune. *Carex flava*. A épis de différens sexes ; les épis à pistils sans péduncule ; à épis femelles arrondis, entassés, à péduncules très-courts ; l'épi mâle linéaire. Les épis femelles très-hérissés, piquans ; à capsules aiguës, recourbées ; à chaume triangulaire, feuillé, à peine haut d'un pied ; les feuilles larges de deux lignes, aussi longues que la tige ; de longues bractées sous les épillets inférieurs. Dans les prairies humides des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1263. Le Caret à pied. *Carex pedata*. A épis femelles rares, oblongs, assis, l'inférieur axillaire ; à feuilles comme filiformes ; le chaume lisse, solide, arrondi d'un côté, plus long que les feuilles qui ont un pied, sont très-étroites, roides, infé-

rieurement lisses ; trois épis assis, le mâle terminal, oblong, ferrugineux ; les capsules un peu duvetées. Dans les prairies du Bugey. Chlor.

1264. Le Caret digité. *Carex digitata*. A épines linaires, redressées ; l'épi mâle plus court et placé plus bas ; à capsules éloignées, écartées ; le chaume à trois angles, haut de demi-pied ; trois ou quatre épillets presque réunis à leur naissance, rous-sâtres. Dans les bois, à Pilat.

1265. Le Caret des montagnes. *Carex montana*. A épis femelles assis, comme isolés, ovales, rapprochés du mâle ; à chaumes nus ; à capsules un peu velues ; les écailles des épillets noirâtres ; deux ou trois épillets ; les feuilles très-étroites, jaunâtres, molles ; l'épi femelle devient noir en mûrissant. A Pierre-Surhauté.

1266. Le Caret globuleux. *Carex globularis*. A épi mâle, oblong ; la femelle sans péduncule et ovale, rapprochée d'une bractée, ou feuille florale plus courte. A Saint-Didier.

1267. Le Caret pilulifère. *Carex pilulifera*. A épis terminaux, entassés, arrondis ; le mâle alongé ; les épis presque ronds, très-petits formant au sommet comme un amas de pilules ; bractées très-courtes sous les épillets inférieurs ; chaumes de demi-pied, foibles, très-menus ; épillets à écailles brunes,

partagées par une raie verte; l'épillet mâle roussâtre, linéaire; les feuilles courtes et étroites. Dans les prairies marécageuses des Broteaux.

1268. Le Caret capillaire. *Carex capillaris*. A épis de sexes différens, les femelles à pédunculés, à épis pendans, l'épi mâle droit; les épis femelles oblongs, distiques; à capsules ovales, nues, aiguës. Dans les prés humides de Saint-Didier.

1269. Le Caret pâle. *Carex pallescens*. A épis pendans, le mâle droit; les épis femelles ovales, imbriqués; à capsules entassées, ovales, obtuses; les feuilles un peu velues; les épis d'un jaune-pâle. Dans les prairies de Saint-Didier.

1270. Le Caret paniset. *Carex panicea*. A épis pédunculés, droits, écartés, les femelles linéaires; à capsules enflées, assez mousses; quatre épis, le supérieur mâle, roussâtre, long de deux pouces, les trois autres femelles; à écailles très-brunes; à capsules verdâtres et renflées; chaume triangulaire, rude sur les angles, haut d'un pied et demi. Dans les prairies du Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

1271. Le Caret faux-Souchet. *Carex pseudo-Cyperus*. A épis pendans; à péduncules deux à deux; cinq épis tous pédunculés; les femelles plus écartées les unes des autres,

et paroissant s'insérer au même point; les écailles et les capsules terminées par des soies; ce qui fait paroître les épis tout hérissés; chaume triangulaire, feuillé, haut de deux pieds, à angles très-âpres. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace.

1272. Le Caret altier. *Carex maxima*. Scop. A épis femelles plus longs que leurs péduncules, pendans; à chaume haut de quatre pieds, légèrement triangulaire, point rude sur ses angles. Cinq à six épis fort longs et très-écartés; le mâle grêle, roussâtre, terminal, long de trois pouces; les épis femelles quatre à cinq, long de quatre à cinq pouces, cylindriques, verdâtres; les deux inférieurs portés par de courts péduncules, les trois autres presque assis. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

1273. Le Caret écarté. *Carex distans*. A épis très-éloignés, comme assis dans une bractée vaginale ou en gaine; à capsules anguleuses, aiguës; à chaume haut d'un pied, nu, à trois angles; deux ou trois épis très-courts, ramassés; les femelles ovales, aigus. Dans les prairies de Saint-Cyr. Fleurit en Juin. Vivace.

1274. Le Caret aigu. *Carex acuta*. A plusieurs épis mâles; les épis femelles comme assis; à capsules obtuses; les épillets

mâles roux ou noirâtres, plus denses, plus gros, moins longs que les épis femelles, dont les inférieurs sont pédunculés; chaume de trois pieds, triangulaire, rude sur leur bord et sur leur nervure. Commun dans les prairies des Broteaux et à Gorge-de-Loup. Fleurit en Avril; Mai.

1275. Le Caret à vessies. *Carex vesicaria*. A plusieurs épis mâles; les femelles droits; à péduncules courts; les feuilles et les capsales hérissées, ou les capsules vésiculaires ou enflées, velues, terminées par deux pointes; la gaine des feuilles blanche, velue; à épis mâles jaunâtres, plus menus que les femelles; chaume triangulaire, de trois pieds. Dans les lieux marécageux aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Juin. Vivace.

1276. Le Caret hérissé. *Carex hirta*. A épis éloignés, plusieurs mâles, les femelles droits; à péduncules courts; la tige, les feuilles et les capsales hérissées; à chaume d'un pied, menu, foible; épis mâles très-grêles, peu écartés, pâles ou roussâtres; les épis femelles, deux ou trois, très-écartés, placés dans les aisselles des feuilles florales, à peine pédunculés, composés de capsules blanchâtres, velues, renflées, coniques. Dans les prairies sablonneuses aux Broteaux. Fleurit en Mai, Juin. Vivace.

OBSERVATION.

Le genre des Carets est très-nombreux: nous n'avons signalé que ceux que nous avons sous les yeux, soit les especes que nous avons nous-mêmes cueillies, ou celles que nos amis nous ont remises fraîches: nous ne doutons pas que nos successeurs n'en découvrent quelques autres. Les endroits qui les recellent sont principalement les marais: comme ils se ressemblent beaucoup, souvent on ne les cueille pas, croyant les avoir déjà déterminés. Comme les especes de Carets sont assez difficiles à déterminer, nous conseillons aux Elèves de s'assurer du diagnostique des premiers qu'ils rencontreront, en les confrontant avec les excellentes figures de Léers, que nous avons fait copier avec beaucoup de soin, et que nous avons publiées dans nos Démonstrations élémentaires de Botanique, vol. 2. in 4.^o Avec ce secours on se familiarise promptement avec ce que les Amateurs appellent le port de la plante.

1277. Le Maïs blé de Turquie. *Zea Mays*. G. 1133. Graminée. A fleurs mâles et femelles sur le même pied. Les fleurs mâles en épis lâches terminant le chaume ; à calice formé par une balle émoussée, renfermant deux fleurs ; la corolle offre aussi une balle émoussée ; dans les fleurs femelles le calice est une balle à deux valves, émoussée ; le stile filiforme ; les semences solitaires noyées dans un réceptacle cylindrique, long, d'abord succulent. A chaume très-haut, très-gros, articulé, plein ; les feuilles grandes, pointues ; les fleurs mâles en épis lâches, inclinés ; les femelles en épis cylindriques, gros, roides, enveloppés par une feuille ; semences très-nombreuses sur chaque épi, arrondies, un peu anguleuses, d'un beau jaune doré ou blanches. Originnaire d'Amérique, cultivé dans nos champs. Annuel. Fig. 450.

Fig. 450.



Nous avons quelquefois observé des semences mûres, solitaires vers la base des épis mâles.



TÉTRANDRIE, ou à quatre étamines.

1278. L'Ortie dioïque. *Urtica dioïca*. G. 1147. Amén-tacée. Calice de la fleur mâle à quatre feuillets, sans corolle ; à nectaire central en godet ; calice de la fleur femelle de deux feuillets, sans corolle, renfermant une semence brillante. A tiges grandes, carrées, roides, hérissées, ramifiées ; à feuilles opposées, pétiolées, en cœur, allongées, hérissées ; à dents de scie ; à fleurs en grappes cylindriques, axillaires ; par paires. Toute la plante couverte de poils piquans causant l'inflammation de la peau. Dans cette espèce les fleurs mâles et femelles sur des pieds différens. Dans les jardins, dans les décombres, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Vivace. Fig. 451.



1279. L'Ortie brûlante ou monoïque. *Urtica urens*. A tiges basses ; à feuilles opposées, ovales, lancéolées, à dents de scie ; à fleurs en grappes cylindriques, androgynes, ou mâles et femelles sur le même pied ; les feuilles plus ou moins arrondies au sommet, dentées à dentelures doubles. Dans ces deux espèces le calice de la fleur femelle est réellement de quatre feuillets, dont deux ovales, en cœur, deux autres ovales, quatre fois plus petits. Le long des haies des chemins, très-commun, aux Broteaux. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 452.



1280. Le Mûrier blanc.
Morus alba. G. 1150. Amen-
 tacée. Les calices des fleurs
 mâles, d'une seule pièce,
 divisés en quatre segmens,
 sans corolle; les calices des
 fleurs femelles formés par
 quatre feuilletts sans corolle,
 à deux styles; il devient suc-
 culent et renferme une seule
 semence. Grand arbre à bois
 jaune; à feuilles en cœur,
 entières, le plus souvent divi-
 sées en deux ou trois lobes,
 lisses, ou un peu velues; à
 fleurs ramassées en chaton
 arrondi, axillaires; les fruits
 blancs, rouges ou noirs. Ce
 sont des grains succulens
 réunis en tête. Cultivé. Com-
 mun aux Broteaux. Fleurit
 en Mai. Fig. 453.

Fig. 453.



1281. Le Mûrier noir.
Morus nigra. A feuilles en
 cœur, rudes, dentées, sou-
 vent découpées en cinq lo-
 bes, d'un verd luisant. Cette
 espece est souvent dioïque;
 les fleurs mâles séparées des
 femelles sur des pieds diffé-
 rens. Cultivé dans les jardins.
 Fleurit en Mai, Fig. 454.

Fig. 454.



Les Mûriers sont, avec le
 Chêne, les derniers arbres
 qui développent leurs feuil-
 les; heureusement pour nos
 manufactures, car les moin-
 dres gelées endommagent les
 jeunes boutons.

1282. Le Buis toujours verd. *Buxus sempervirens.* G. 1148. Calice de la fleur mâle à trois feuillets, renfermant le rudiment d'un germe, celui de la fleur femelle à quatre feuillets, deux pétales sur la fleur mâle, trois dans la fleur femelle, et trois styles; fruit, capsule à trois loges, à trois becs, à deux semences. Grand arbrisseau à rameaux carrés; à écorce blanchâtre, rude; à bois jaune, dur; les fleurs jaunâtres, entassées aux sommités des rameaux ou aux aisselles des feuilles, qui sont sans pétiole, ovales, luisantes, fermes, très-entières; les capsules ressemblent à une marmite renversée. Sur les côtes du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Avril. Fig. 455.



Fig. 455.

1283. Le Bouleau blanc. *Betula alba.* G. 1147. Aménacée. Le calice des fleurs mâles d'une seule pièce, divisé en trois segmens, renfermant trois fleurs. Corolle divisée en quatre parties; le calice des fleurs femelles d'une seule pièce à peine divisé en trois segmens, renfermant deux fleurs; semences garnies des deux côtés d'une membrane en forme d'aile. Arbre médiocre; à bois tendre, blanc; à écorce blanche, lustrée; à feuilles ovales, pointues, finement dentées, d'un verd blanchâtre en dessous. Dans les bois, à Fontanieres. Fleurit en Mai. Fig. 456.



Fig. 456.

1284. Le Bouleau aune. *Betula alnus*. A péduncules ramifiés ; arbre médiocre , à écorce d'un gris brun ; à feuilles alternes , pétiolées , ovales , dentées à dents de scie , d'un verd foncé , gluantes , relevées en dessous par des nervures saillantes , offrant de petites éponges à leurs divisions ; fruit , petit chaton écailleux qui renferme des semences solitaires , anguleuses , comprimées. Dans les marais , aux Broteaux-Mognât. Fleurit en Mars.

1.^e variété. Le Bouleau aune , cotonneux. *Betula alnus tomentosa*. A feuilles plus allongées , blanches , cotonneuses en dessous , non gluantes et sans petites éponges sur les nervures des feuilles. Fig. 457.

2.^e var. Le Bouleau petit aune. *Betula alnus minor*. Arbrisseau à peine haut de trois pied ; à feuilles lisses , dentées à dent de scie , gluantes au printemps , ovales , aiguës , sans éponges sur les nervures. Sur les montagnes du Bugey.

1285. La Littorelle des marais *Littorella lacustris*. G. 1145. Le calice de la fleur mâle d'une seule pièce , divisé en quatre segmens ; à corolle monopetale , à limbe divisé en quatre quartiers ; à

Fig. 457.



étamines très-longues. La fleur femelle sans calice ; à corolle monopetale ; à limbe divisé en trois ou quatre quartiers , à long style ; le fruit est une noix à une seule loge. Petite plante à feuilles étroites , linaires , nombreuses , radicales ; du milieu desquelles naissent des hampes portant une seule fleur à étamines ; la fleur à pistil , assise à l'origine de la hampe qui soutient la fleur mâle. C'est le Plantain monoïque , Démonstration élémentaire de Botanique , *Plantago uniflora* , Spec. Plant. Dans les marais de Bresse. Chlor.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

1286. Le Glouteron aux écrouelles. *Xanthium strumarium*. G. 1153. La fleur mâle composée, flosculeuse, dont les feuillets du calice commun sont en recouvrement ; les fleurons en entonnoir, à limbe divisé en cinq segmens, à filamens réunis. Le réceptacle garni de paillettes. La fleur femelle a pour calice une collerette formée par deux feuillets sans corolle, renfermant deux germes couverts d'épines recourbées. Fruit, noix ovale, hérissée de pointes dures, recourbées, avec deux crochets à leur sommet, biloculaire ou à deux loges. A tige ramifiée assez élevée ; à feuilles alternes, pétiolées, simples, ou à trois lobes, dentées ; à fleurs aux aisselles, assises, de deux à quatre, réunies. Sur les bords des chemins, aux Broteaux, à la Quarantaine, à la Croix-Rousse. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle. Fig. 458.

OBSERVATION.

Nous avons trouvé, cette année en Août, quelques pieds du Glouteron épineux, *Xanthium spinosum*, dans les décombres au-delà d'Ainai, près des rives de la Saône ; ses feuilles cunéiformes, à trois lobes ; des épines jaunâtres, ternées à leur base,

Fig. 458.



adhérentes à la tige. Nous doutons si cette plante méridionale se propagera dans notre Province.

1287. L'Amaranthe verte. *Amaranthus viridis*. G. 1157. Le calice est à trois ou à cinq feuillets ; trois ou cinq étamines dans les fleurs mâles ; dans les fleurs femelles, les germes à trois styles se changent en une capsule s'ouvrant horizontalement, et renfermant une seule semence. A tige droite, rouge, striée, ramifiée ; à fleurs ramassées en tête ; à calice des fleurs mâles de

de trois feuillets à trois étamines ; à feuilles ovales à bordure membraneuse, ondulée, rougeâtre, à nervures en dessous ; les fleurs terminant les rameaux en épis denses, blancs ; ou un peu verdâtres. Dans les terrains abandonnés aux Broteaux. Fleurit en Juillet, Août. Annuelle.

1288. L'Amaranthe blette. *Amaranthus blitum*. A tige ramifiée très-étalée, peu élevée, souvent à rameaux presque couchés ; à feuilles ovales, obtuses, d'un verd blanchâtre, avec quelques nervures en dessous ; les fleurs ramassées aux aisselles des feuilles, en têtes latérales ; à calices de trois feuillets, à trois étamines. Dans les terrains négligés, aux Broteaux. Fleurit en Août. Annuelle.

1289. L'Amaranthe en queue. *Amaranthus caudatus*. À fleurs en grappes décomposées, cylindriques, pendantes, très-longues ; à tige très-élevée, ramifiée ; à feuilles pétiolées, ovales, lancéolées, très-entières, lisses ; les calices rouges. Cultivée dans nos jardins, originaire des Indes. Annuelle. Fleurit en Juillet. Août. Fig. 458 bis.

1290. L'Amaranthe hypochondriaque. *Amaranthus hypochondriacus*. A feuilles ovales, très-aiguës ; à fleurs en grappes composées, entassées, droites ; la tige est verte ; les feuilles rougeâtres en dessous ; les fleurs très-pourpres. Originaire de Virginie, cultivée dans les jardins. Annuelle. Fleurit en Août.

Fig. 458 bis.



POLYANDRIE, ou plus de sept étamines.

Les Aquatiques.

1291. La Sagittaire aquatique: *Sagittaria sagittifolia*. G. 1164. Calice à trois feuillets; corolle à trois pétales, environ vingt-quatre étamines à la fleur mâle; environ cent pistils à la fleur femelle; semences nues, nombreuses, ramassées en tête. A tige nue, droite, à fleurs en anneaux de trois péduncules ornés d'une bractées; les fleurs supérieures mâles; les inférieures femelles; feuilles radicales, à longs pétioles, lisses, nerveuses, en fer de flèche; les pétales grands, arrondis, blancs; à onglets pourpre-violet. Commune près du pont de la Guillotière, sur les rives du Rhône. Fleurit en Juillet. Vivace. Fig. 459.

1292. Le Volant d'eau en épi. *Myriophyllum spicatum*. G. 1163. Le calice sans corolle, à quatre feuillets; huit étamines dans la fleur mâle; quatre pistils sans styles dans la fleur femelle et quatre semences nues. A tiges ramifiées, foibles, flottantes, à cinq feuilles en anneaux à chaque nœud, pinnées, à folioles capillaires, courts; à fleurs en épi interrompu, tout-à-fait nu ou sans feuilles florales. Dans les fossés pleins d'eau aux Brotteaux. Fleurit en Juillet. Vivace.

Fig. 459.



1293. Le Volant d'eau verticillé. *Myriophyllum verticillatum*. A fleurs en anneaux, aux aisselles des feuilles; d'ailleurs très-ressemblant au précédent. Dans les fossés des Brotteaux. Fleurit en Août. Vivace.

1294. Le Cornifle rude. *Ceratophyllum demersum*. G. 1162. Les fleurs mâles et femelles; à calice sans corolles, et divisés en plusieurs segments, en sept; de 16 à 20 étamines dans les mâles; un pistil sans style, une semence nue dans les femelles. A tige ramifiée; à feuilles rudes, en anneaux, divisées en quatre folioles sétacées; à fruit à

trois épines. Dans les fossés des Broteaux-Mognat.

1295. Le Cornifle doux. *Ceratophyllum submersum*. A feuilles molles, en anneaux, divisées en huit folioles sétacées; à fruit sans épines, ou sans cornes. A peine distingué du précédent. Dans les eaux croupissantes des recoudes du Rhône.

Les Anomales.

1296. La Poterie pimprenelle. *Poterium sanguisorba*. G. 1167. Le calice à quatre feuillets; la corolle à quatre segmens. Dans la fleur mâle 30 à 50 étamines; dans les femelles deux styles; le fruit est une baie formée par le tuyau de la corolle qui s'enfle et se durcit, deux semences. Les fleurs femelles dans le même épi, au-dessus des mâles. A tige un peu anguleuse, plus ou moins velue, peu ramifiée; à feuilles pinnées, à folioles petites, presque toutes égales, ovales, à grandes dentelures; à fleurs terminales en têtes ovales; les supérieures femelles à deux styles plumeux, en pinceaux rougeâtres; d'autres inférieures mâles, à longues étamines. La baie de la fleur femelle se change, en mûrissant, en une capsule sèche qui renferme deux semences. Commune, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette. Fleurit en Juin. Vivace.

Les Amentacées.

1297. Le Hêtre chataignier.

Fagus castanea. G. 1170. Amentacée. Le calice de la fleur mâle campanulé; à cinq segmens, sans corolle; douze étamines environ; le calice de la fleur femelle à quatre dents, sans corolle, trois styles, la capsule (savoir le calice) garnie d'épines, de pointes, à quatre valves, à deux semences. Grand arbre, à écorce lisse, noirâtre, tachetée; les fleurs aux aisselles, assises; les chatons des fleurs mâles allongés et cylindriques; la coque très-épineuse, ou hérissée; les amandes recouvertes d'une peau coriace, brune. Feuilles pétiolées, alternes, lancéolées, luisantes, dentées en manière de scie. Dans les bois, à Myons, à Neuville. Fleurit en Juin, Juillet. Fig. 460.

Fig. 460.



Fig. 461.

1298. Le Hêtre des forêts. *Fagus sylvatica*. Grand arbre, à tige haute et très-droite, à écorce unie et blanchâtre; les chatons des fleurs mâles arrondis, pendans; à longs péduncules axillaires, ainsi que les fleurs femelles; les fruits à coques ovales, couvertes d'épines, renfermant quatre semences triangulaires, ou espèce d'amandes appelées faines. • A feuilles pétiolées, ovales, lancéolées, avec quelques dentelures ou ondes sur les bords. Dans les bois, à Saint-Bonnet-le-Froid. Fleurit en Mai. Fig. 461.



1299. Le Chêne verd. *Quercus ilex*. G. 1168. Amentacée. Le calice des fleurs mâles sans corolle, se divise en plusieurs segmens de cinq à neuf; on compte de six à sept étamines; le calice des fleurs femelles sans corolle, est d'une seule pièce sans segmens, raboteux en dehors; style de deux à cinq; semence une, ovale, appelée gland, recouverte d'une croûte coriacée, d'une seule pièce lisse, nichée en partie dans un calice en forme de cupule. Arbre médiocre; à écorce lisse; à bois lourd, dur; à feuilles alternes, toujours vertes, ovales, oblongues, dentées en manière de scie, plus ou moins piquantes, fermes, velues, blanchâtres en dessous. On l'appelle encore Yeuse. Au Bois-d'Ars, dans le parc de Neuville. Fig. 462.

Fig. 462.



1300. Le Chêne lanugineux. *Quercus cerris*. A feuilles oblongues, lyrées, pinnatifides, à pinnules transverses, aiguës, plus ou moins cotonneuses en dessous; à capsules hérissées; à glands petits; plusieurs stipules linaires aux aisselles des feuilles. Dans nos montagnes, à Pilat.

Fig. 463.



1301. Le Chêne vulgaire. *Quercus robur*. Grand arbre, très-ramifié; à écorce rude, raboteuse sur le tronc, lisse, d'un gris verdâtre sur les jeunes tiges; les fleurs aux aisselles des feuilles, les mâles en long chaton menu, les femelles assises; les feuilles alternes, caduques, pétiolées, oblongues, sinuées, plus larges vers le haut; à sinuosités aiguës, à angles obtus. Dans les bois, commun, à Vassieux, à la Carrette. Fleurit en Mai. Fig. 463.

OBSERVATION.

L'amande du Chêne vulgaire est amère, âpre : elle recèle cependant une grande quantité de farine nutritive. Les glands des Pyrénées sont assez doux; les hommes peuvent les manger avec plaisir. Le Chêne vulgaire est un des arbres de ce pays qui développe le plus tard ses feuilles; elles persistent même, sur l'arbre, quoique desséchées, pendant tout l'hiver. Les jeunes feuilles sont tendres, velues : elles perdent leurs poils et devien-

nent coriaces en Juin et Juillet. Le bois de chêne est pesant, dur, compacte. Cet arbre nourrit une foule d'insectes.

Fig. 464.

1302. Le Noyer royal. *Juglans regia*. G. 1169. Aménacée. Les calices de la fleur mâle d'une seule pièce en écailles ; corolle divisée en cinq segmens ; dix-huit étamines ; le calice de la fleur femelle supérieur au germe, d'une seule pièce, divisée en quatre dents ; corolle divisée en quatre segmens ; deux styles ; fruit, une broue enveloppant un noyau sillonné. Grand arbre, à écorce épaisse, cendrée, gercée dans les vieux sujets, lisses sur les jeunes branches ; les chatons axillaires, cylindriques, alongés ; les fleurs femelles axillaires, assises, deux ou trois ensemble ; à feuilles alternes, ailées, avec une impaire ; les folioles ovales, lisses, dentées, presque égales ; noyau ligneux, grand, ovale, à une loge, renfermant une amande séparée par des cloisons sèches, en quatre lobes sinueux. Dans les terres, commun à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Fig. 464.



OBSERVATION.

Le brou de la noix recèle un principe colorant ; les Menuisiers s'en servent pour teindre en brun les bois blancs. L'amande de la noix fournit une grande quantité d'huile grasse, interposée entre les particules de la substance farineuse. Les feuilles du Noyer exhalent une odeur pénétrante, spéciale. Le bois du Noyer est pesant, com-

pacte, coloré en brun-farve. Cet arbre, originaire des pays chauds, supporte avec peine nos hivers rigoureux : les deux derniers, sur-tout celui de 1794, ont fait périr au moins les deux tiers de nos Noyers.

1303. Le Noisetier vulgaire. *Coryllus avellana*. G. 1172. Amentacée. Les calices des fleurs mâles d'une seule pièce en écailles, divisée en trois, uniflores, sans corolle, à huit étamines ; les calices des fleurs femelles de deux feuillets déchirés, sans corolle, à deux styles ; le fruit, une noix ovale, sans brou. Grand arbrisseau, à rameaux très-longs, droits ; à écorce tachetée ; les chatons des fleurs mâles axillaires, menus, cylindriques, très-allongés ; les fleurs femelles assises ; fruit, amande renfermée dans une noix presque ovale, aiguë par le bout, qui repose sur le fond du calice dont la substance est épaisse. A stipules ovales, obtuses ; à feuilles pétiolées, ovales, pointues, à dentelures divisées, légèrement duvetées. Dans les taillis, commun, à la Carrette. Fleurit en Février, Mars. Fig. 465.



Fig. 465.

1304. Le Charme vulgaire. *Carpinus betulus*. G. 1171. Amentacée. Le calice des fleurs mâles et femelles sans corolle, est d'une seule pièce, à écaille ciliée ; celui du mâle couvre dix étamines ; celui de la femelle couvre deux germes, qui portent chacun deux styles ; le fruit est une noix ovale, aplatie, striée ; à écailles des fruits aplaties. Arbre médiocre ; à écorce blanche ; à bois dur, blanc ; à feuilles ovales, lancéolées, nerveuses, à dents de scie, plissées. Dans les



Fig. 466.

bois, à Roche-Cardon, à la Carrette. Fleurit en Avril, Mai. Fig. 466.

1305. Le Platane d'Orient.
Platanus Orientalis. G. 1173.
 Amentacée. Les fleurs mâles
 en chatons arrondis ; à anthe-
 res développées autour des
 flamens ; corolles obscures ,
 plusieurs étamines dans une
 gaine frangée ; les fleurs fe-
 melles en chatons arrondis ,
 à corolles polypétales ; à style
 dont le stigmate est re-
 courbé ; semences arrondies ,
 terminées par une pointe , ai-
 grettées vers leur base. Grand
 arbre , à écorce d'un blanc
 grisâtre , se détachant par
 grandes plaques ; à bois blanc
 assez compacte ; à feuilles
 alternes , pétiolées , grandes ,
 palmées , tendres , d'un verd
 gai , luisantes pardessus , un
 peu duvetées , et très-ner-
 veuses au dessous. Cultivé
 pour les allées. Fleurit en
 Mai. Fig. 467.

Fig. 467.



Cet arbre , originaire d'O-
 rient , supporte très-bien les
 rigueurs de nos hivers : il
 est aujourd'hui généralement
 cultivé. Comme son accroi-
 sement est assez rapide , on

jouit promptement de son
 ombre. Un salon de Platane
 peut , à la sixième année de
 plantation , mettre une grande
 compagnie à l'abri des rayons
 du soleil.



MONADELPHIE, ou à étamines réunies en un seul corps par les filamens.

1306. Le Pin sauvage.
Pinus sylvestris. G. 1175. Amentacée. Le calice de la fleur mâle sans corolle, de quatre feuillets ; il renferme plusieurs étamines à antheres nues ; dans la fleur femelle, des écailles calicinales en cône ; chaque écaille couvre deux germes à un pistil ; le fruit ou la noix, est noyé dans une membrane qui forme deux ailes. A feuilles éparses, naissant deux à deux ; les primordiales solitaires, lisses, très-étroites, convexes en dehors, un peu concaves en dedans, dures, pointues, presque piquantes, enveloppées à leur base par une petite gaine. Les fleurs mâles blanchâtres ; disposées en plusieurs petites grappes, ou formant des chatons allongés, ramifiés, à l'extrémité des branches ; les fleurs femelles autour des branches se changent en cônes, ou pignons, coniques, pointus, formés par des écailles en recouvrement, oblongues, obtuses. Dans la plaine du Dauphiné, à Poleymieux. Fig. 468.

Fig. 468.



Cette espèce présente plusieurs variétés que nous décrirons dans la troisième série. Quelques-unes fournissent une très-grande quantité d'un suc balsamique résineux, soit dans l'écorce, soit

dans les épis des fleurs. Le suc est quelquefois si abondant, qu'il découle de l'écorce sans incision : il constitue, étant épaissi, la poix-résine, le goudron.

1307. Le Pin sapin. *Pinus abies*. A feuilles permanentes solitaires, en alènes, pointues, pectinées, lisses. Très-grand arbre résineux ; les cônes inclinés ; les feuilles éparses tout autour d'un filet commun, rangées en forme de cylindres ; le tronc est nu, terminé par une belle tête pyramidale, formée par ses rameaux très-ouverts et menus, un peu pendans. Sur nos hautes montagnes, à Pilat. Fig. 469.



Fig. 469.

1308. Le Pin pectiné. *Pinus picea*. Très-grand arbre, ressemblant au précédent ; mais ses feuilles solitaires, échancrées à leur sommet, sont disposées sur un même plan des deux côtés des petites branches comme les dents d'un peigne. La pointe des cônes est tournée en haut. Sur les montagnes de Pilat. Fig. 470.



Fig. 470.

Ces deux especes de Sapins fournissent aussi beaucoup de suc résineux : leur bois est léger, peu dense : leur accroissement est assez rapide. Les Pins et les Sapins doivent être regardés comme les grands fertilisateurs des plaines sablonneuses du Nord : leur détriment et celui des arbustes qui croissent sous leur ombre, changent assez promptement ces couches sablonneuses en terres végétales.

1309. Le Pin melese. *Pinus larix*. Grand arbre, à branches inclinées; à feuilles caduques, petites, molles, rassemblées en faisceaux; les cônes assez petits, d'un rouge violet, assis, distribués le long des branches. Sur les montagnes du Dauphiné et du Bugey, cultivé dans nos jardins: le bois est tendre et résineux. On trouve sur les jeunes meleses du Dauphiné de petits grains mous qui ont le goût de la manne. Fig. 471.



1310. Le Ricin commun. *Ricinus communis*. La fleur mâle à calice sans corolle, d'une seule pièce, divisée en cinq segmens, renfermant une foule d'étamines; le calice de la fleur femelle est divisé en trois segmens, renfermant trois styles, divisés chacun en deux; le fruit, une capsule à trois loges, renfermant chacune une seule semence ovale, luisante, brune, mouchetée de noir. A tige très-élevée, fistuleuse, ramifiée; les fleurs en grappe terminale; à feuilles alternes pétiolées, en boucliers, palmées, à lobes dentés à dents de scie; capsules verdâtres, hérissonnées, molles, à trois sillons, à trois valves: les semences très-âcres fournissent cependant une huile grasse très-douce. Originnaire des Indes, cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 472.



SYNGÉNÉSIE, ou à étamines réunies par les antheres.

La famille des Cucurbitacées, à corolles monopétales.

1311. La Brioine blanche. *Bryonia alba*. G. 1194. Calices des fleurs mâles et femelles d'une seule pièce, à cinq dents; la corolle monopétale divisée en cinq segments; trois filamens très-courts dans les fleurs mâles; cinq antheres, dont deux réunies sur un seul filament, le troisième n'en portant qu'une; dans les fleurs femelles, un style fendu en trois; le germe, inférieur; le fruit est une baie arrondie, renfermant plusieurs semences. A racine très-grosse, farineuse, blanche; à tiges grêles, longues, grimpantes, légèrement velues; à vrilles spirales à l'origine des pétioles; à feuilles alternes, anguleuses, palmées, calleuses, rudes au toucher; à fleurs axillaires; plusieurs ensemble; les mâles plus grandes que les femelles; la corolle d'un blanc sale, à veines vertes ou roussâtres; baies grosses comme un pois, lisses ovales, rouges, ou noires. Dans les haies, commune, à la Carrette. Fleurit en Juin, Juillet. Vivace. Fig. 473.

On peut extraire de l'énorme racine de la Brioine

Fig. 473.



une fécule farineuse, qui est imprégnée d'un principe âcre purgatif, que l'on peut facilement enlever par des lavages réitérés. Une longue dessiccation détruit peu-à-peu ce principe âcre: aussi observons-nous que les vieilles racines de Brioine ne sont plus purgatives.

1312. La Momordique balsamine. *Momordica balsamina*. G. 1191. Fleurs, mâles et femelles séparées sur le même pied ; dans l'une et l'autre, le calice d'une seule pièce est à cinq segmens ; la corolle monopetale, divisée en cinq parties ; trois filamens dans la fleur mâle ; un style divisé en trois dans la fleur femelle ; le fruit, une pomme s'ouvrant par ressort, les panneaux étant élastiques. A feuilles lisses, palmées, sortant à angle droit de la tige ; à pomme anguleuse, tuberculée ; tige peu élevée, anguleuse, sarmenteuse ; les fleurs axillaires ; la pomme, d'abord verte, devient jaunâtre, succulente, puis sèche, anguleuse avec des tubercules. Feuilles légèrement amères, âcres. Originaire des Indes, cultivée dans nos jardins. Annuelle. C'est la pomme de merveille des Jardiniers. Fig. 474.



Fig. 475.

1313. La Momordique purgative, ou concombre sauvage. *Momordica elaterium*. A feuilles en cœur, entières, plissées, dentées ; à tige sans vrille, rude, rampante ; à pommes ovales, petites, hérissées de poils, rudes, contenant un suc fétide, très-âcre ; à semences aplaties, luisantes, noirâtre ; les corolles petites, jaunâtres, veinées de verd. Originaire du Languedoc, cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe quelquefois.



Nous l'avons observée aux Brosses. Annuelle. Fig. 475.

1314. La Courge pastèque. *Cucurbita citrullus*. Semences à marges renflées ; à feuilles très - profondément découpées , sinuées , d'un verd foncé , rudes ; corolles moins grandes que celles de la courge vulgaire , moins jaunes ; pomme presque ronde , à chair blanche ou rouge , douce , sucrée ; à semences noires ; les tiges rampantes ; les fleurs axillaires. Originaires de Calabre , cultivée dans nos jardins. Fig. 476.

La Pastèque mûrit difficilement sous notre climat : celle de Provence est sucrée , aqueuse , un peu acidulée. C'est un fruit délicieux.

1315. La Courge citrouille. *Cucurbita pepo*. Les tiges rudes , cannelées , rampantes ; les fleurs très-grandes , jaunes , axillaires , ainsi que les vrilles ; les feuilles très-grandes , rudes , hérissées , divisées en lobes ; à pommes très-grosses , lisses ; à écorce verte , blanche , ou jaune ; à chair blanche ou jaune , aqueuse , fade. Cultivée dans nos champs. Annuelle. Fig. 476.

Les Courges citrouilles acquièrent , dans les bons terrains , un volume si extraordinaire , qu'un homme a de la peine à les porter.

Fig. 476.



Fig. 676 bis.



1316. Le Concombre melon. *Cucumis melo*. G. 1193. Le fruit est une pomme qui renferme plusieurs semences plates, aiguës. A angles des feuilles arrondis ; à pommes dont l'écorce est divisée en côtes, souvent chargées de petites proéminences en réseau. Originaire du pays des Calmoucs, cultivé dans nos jardins. Annuel. Fig. 477.

Fig. 477.



Les variétés du Melon très-nombreuses : elles sont principalement relatives au fruit plus ou moins gros ; à écorce lisse ou tuberculeuse, à réseau ou sans réseau, blanche, verte, ou jaune ; à côtes plus ou moins saillantes ; à chair blanche, verdâtre, jaune, plus ou moins acqueuse, plus ou moins sucrée.

1317. Le Concombre cultivé, vulgaire. *Cucumis sativus*. A angles des feuilles droits ; à pommes allongées, rudes, souvent parsemées de verrues, droites, ou courbes ; à écorce jaune ou blanche ; à fleurs jaunes, médiocres ; à tiges rudes, rampantes ; à vrilles. Cultivé dans les jardins. Annuel. Dans le Concombre et les Courges, le calice d'une seule pièce divisée en cinq segmens, la corolle monopétale divisée en cinq parties ; dans la fleur mâle trois filamens portant cinq antheres, dans la fleur femelle le pistil divisé en trois. Fig. 478.

Fig. 478.



C L A S S E X X I I.

DIOÉCIE, ou à fleurs mâles séparées
des femelles sur des pieds différens.

MONANDRIE, ou à une étamine.

Plante aquatique.

1318. **L**A Naiade aquatique. *Naias marina*. G. 1198. La fleur mâle à calice cylindrique, fendu en deux segmens repliés ; à corolle monopetale divisée en quatre parties, une étamine sans filament ; la fleur femelle sans calice, sans corolle, à un pistil, à trois styles filiformes ; le fruit, une capsule

ovale, à une loge. A tige très-ramifiée, plate, parsemée d'épines triangulaires ; à feuilles fermes, étroites, luisantes, munies sur les marges d'épines triangulaires ; à fleurs solitaires, aux aisselles des feuilles ; les mâles pendantes, à court péduncule ; les femelles assises, droites ; à fruit monosperme, ou à une seule semence. Dans les marais de Bresse. Chlor.

DIANDRIE, ou à deux étamines.

Plante aquatique.

1319. La Vallisnerie spirale. *Vallisneria spiralis*. G. 1199. Le spathe dans la fleur mâle divisé en deux pieces, enveloppe un support couvert de fleurons à corolles divisées en trois segmens ; le spathe de la fleur femelle divisé en deux pieces, ne contient qu'une fleur, à calice au-dessus du germe, divisé en trois segmens ; à corolle

à trois petales linaires, à trois styles ; le fruit, capsule cylindrique, à une loge, à plusieurs semences. A feuilles longues, linaires, finement dentelées au sommet ; à fleur pourpre ou blanche. La plante mâle à hampe très-courte, laisse ouvrir son épi de fleurs sous l'eau ; alors les fleurons se séparent de la plante, nagent, s'ouvrent, flottent et s'éloignent : la plante femelle à une hampe contournée

ournée en spirale ; elle cache sa fructification sous l'eau ; en détendant sa volute, la fleur monte à la surface de l'eau. Dans les étangs de Bresse. Chlor.

1320. Le Saule triandre. *Salix triandra*. G. 1201. Aménacée. Les fleurs mâles en chatons sans corolle, formés par des écailles qui couvrent les étamines, et une glande miellière à la base de l'écaille ; les fleurs femelles en chatons, sans corolle, formés par des écailles qui couvrent un germe, à style divisé en deux ; le fruit, une capsule à une loge, à deux valves, renfermant des semences aigrettées. Arbre médiocre ; à feuilles elliptiques, lancéolées, lisses, dentées en manière de scie ; à fleurs mâles à trois étamines ; à stipules petites, dentées ; à chatons grêles.

1321. Le Saule osier. *Salix vitellina*. Arbrisseau, à rameaux grêles, droits, très-plians ; à écorce jaune tirant sur le rouge ; à feuilles lisses, un peu pâles en dessous, linaires, lancéolées, ovales, aiguës, à dents de scie, cartilagineuses ; à pétioles munis de points calleux. Dans les terrains humides. Fleurit en Avril.

1322. Le Saule amandier. *Salix amygdalina*. Arbre médiocre, à rameaux couverts d'une écorce noire ou purpurine ; les stipules dentées,

Tomé I.

trapéziformes, embrassant les rameaux ; à feuilles pétiolées, lancéolées, lisses, à dents de scie. Sur les bords des rivières, aux Broteaux-Mognat. Fleurit en Avril.

1323. Le Saule fragile. *Salix fragilis*. Arbre assez élevé, à écorce grise ; à rameaux très-cassans ; à péduncules des chatons munis de deux ou trois folioles caduques ; à feuilles ovales, lancéolées, lisses, à dents de scie ; à pétioles dentés, glanduleux ; les jeunes pousses se détachent très-facilement pour peu qu'on les ébranle. Dans les terrains marécageux dans les îles du Rhône. Fleurit en Avril, Mai.

1324. Le Saule purpurin. *Salix purpurea*. Arbrisseau, à rameaux longs, droits, très-flexibles ; à écorce purpurine-noirâtre ; les fleurs à une seule étamine ; à feuilles lancéolées, lisses, à dents de scie ; les inférieures opposées. Sur les rives du Rhône. Fleurit en Avril, Mai.

1325. Le Saule hélice. *Salix helix*. Arbrisseau, à rameaux anguleux ; à feuilles lancéolées, linaires, lisses, à dents de scie ; les supérieures opposées, obliques ; à chatons cotonneux ; à fleurs mâles ; à une étamine. Dans les terrains humides, les îles du Rhône. Fleurit en Avril.

1326. Le Saule marceau. *Salix caprea*. Arbre à branches flexibles ; à feuilles en

A a

réseau, ovales, ridées, cotonneuses en dessous, ondulées; dentelées vers la pointe, à chatons ovales; à stipules embrassantes, dentées à dents de scies. Les boutons inférieurs contiennent les feuilles, les supérieurs, les chatons sans feuilles. Dans les bois, à Marcilly. Fleurit en Avril, Mai.

1327. Le Saule des vâniers. *Salix viminalis*. Arbrisseau médiocre, à rameaux longs, droits, mais un peu cassans; à écorce verdâtre; à feuilles linaires, pointues, très-longues, lisses, vertes en dessus, légèrement duvelées, blanches en dessous, à dentelures imperceptibles; à chatons entre les feuilles, nombreux, grêles, cylindriques, jaunâtres. Sur les bords du Rhône, dans les îles. Fleurit en Avril.

1328. Le Saule blanc. *Salix alba*. Arbre, à écorce grisâtre, rude; celle des rameaux lisse, verdâtre; à feuilles lancéolées, aiguës, vertes en dessus, blanchâtres et soyeuses en dessous, dentées à dents de scie, à dentelures inférieures, glanduleuses; à chatons grêles et cylindriques. Aux Broteaux. Très-commun. Fleurit en Mars, Avril. Fig. 479.

OBSERVATION.

* Nous ne doutons point que l'on ne découvre encore quelques espèces de Saules

Fig. 479.



dans notre Département. La Tourrette indique le *Salix myrtilloides* et le *Salix cinerea*; mais il ne les a observés que sur Pierre-Surhaute. On cultive aujourd'hui dans la plupart des jardins le Saule pleureur, *Salix Babylonica*. Ses rameaux sont lisses, flexibles, purpurins, pendans; ses feuilles linaires, lancéolées, lisses, finement dentelées, d'un verd de mer. Cet arbre produit un bel effet par ses rameaux très-nombreux, renversés perpendiculairement. On en fait de jolis berceaux.

TÉTRANDRIE, ou à quatre étamines.

1329. Le Gui blanc. *Viscum album*. G. 1209. Calice dans la fleur mâle à quatre segmens, sans corolle ; à étamines sans filamens, les anthers insérées sur le calice ; le calice de la fleur femelle sans corolle est à quatre feuillettes supérieures, le pistil sans style ; le fruit, une baie à une semence en cœur. A tige très-ramifiée, présentant avec ses feuilles la figure d'un globe ; à feuilles opposées, solides, lancéolées, obtuses, jaunâtres ; les rameaux divisés en bras ouverts, ou dichotomes ; à fleurs entassées dans les bifurcations des rameaux ; les baies blanches, presque diaphanes, remplies d'une humeur glutineuse. Très-commun, sur les arbres, à la Carrette. Fleurit en Avril. Fig. 480.



Fig. 480.

1330. Le Griset rhamnoïde. *Hippophae rhamnoides*. G. 1210. Le calice de la fleur mâle sans corolle est divisé en deux segmens ; celui de la fleur femelle sans corolle, simplement fendu en deux pièces, renferme un pistil dont le germe se change en une semence. Arbrisseau très-ramifié ; à feuilles alternes, linaires, lancéolées, de couleur de rouille en dessous, blanchâtres en dessus ; à fleurs assises, solitaires ; petites baies jaunâtres. Dans les îles du Rhône. Fleurit en Avril. Fig. 481.



Fig. 481.

1331. Le Piment aquatique. *Myrica gale*. G. 1211. Amentacée. Les chatons formés par des écailles en croissant ; deux styles dans les fleurs femelles ; leurs germes se changent en baies ren-

fermant une seule semence. Petit arbrisseau ramifié , à feuilles lancéolées , obscurément dentées , dures ; les écailles des chatons un peu luisantes ; les fruits peu succulens. En Bresse. Chlor.

PENTANDRIE, ou à cinq étamines.

1332. Le Chanvre cultivé. *Cannabis sativa*. G. 1220. Calice de la fleur mâle , sans corolle , divisé en cinq segments ; le calice de la fleur femelle sans corolle est entier d'une seule pièce , s'ouvrant d'un côté , renfermant un germe à deux styles , une semence nidulée dans le calice est recouverte par une écorce sèche , à deux valves. A tige très-haute , rude , velue , quadrangulaire ; les fleurs aux sommet , et axillaires , les femelles ramassées , les mâles disposées en une espèce de grappe ; à feuilles alternes , pétiolées , digitées ; à cinq folioles lancéolées , dentées. Fig. 482.

Fig. 482.



Cette plante , originaire de Perse , est généralement cultivée ; elle s'éleve dans les bons terrains jusqu'à 15 pieds. Les Anciens appeloient mâle le pied que nous nommons femelle. Toute la plante répand une odeur propre , nauséabonde , qui devient fétide pendant la macération. La tige fournit la filasse ; la graine contient une huile grasse , mêlée avec la substance farineuse.

Fig. 483.

1333. Le Houblon vulgaire. *Humulus lupulus*. G. 1221. Calice de la fleur mâle sans corolle, à cinq feuillets; calice de la fleur femelle d'une seule pièce entière, couvrant un germe à deux styles, qui se change en une semence aplatie. A tiges grêles, anguleuses, dures et grimpantes; à feuilles rudes, pétiolées, en cœur, à dents de scie, simples ou à trois lobes; les fleurs femelles ramassées en cône écaillé; à péduncules axillaires; les fleurs mâles ramassées en petites grappes. Commun, dans les haies, à la Carrette. Vivace. Les cônes écaillés amers, d'une amertume spéciale. Fig. 483.



Fig. 484.

1334. Le Pistachier térébinte. *Pistachia terebinthus*. G. 1212. Les fleurs mâles en chaton; les calices sans corolle, à cinq segmens; les femelles isolées; à calice sans corolle à trois segmens, à trois styles; à fruit charnu; à noyau renfermant une semence. Arbre à écorce épaisse, cendrée; à bois très-dur, résineux. Les fleurs disposées en corymbes au sommet des petites branches; à feuilles ailées, avec impair; à folioles ovales, lancéolées, très-entières; le noyau sec, ovale, lisse. Sur tous les rochers auprès de Belai, à Lavours près du Rhône. On en chauffe les fours. Fig. 484.



1335. L'épinard cultivé.
Spinacia oleracea, G. 1218.
 Dans les fleurs mâles, calices à cinq segmens sans corolle ; dans les fleurs femelles, calices à quatre segmens sans corolle, à quatre styles, à une semence renfermée dans le calice qui se durcit autour d'elle. A tiges grosses peu élevées, ramifiées, creuses ; les fleurs mâles en grappe, depuis le milieu de la tige jusqu'au sommet ; les femelles axillaires et rassemblées ; les feuilles pétiolées, simples, entières, les inférieures découpées de deux côtés, terminées en pointe, ou ovales, oblongues, celles du sommet en fleche ; fruits sans péduncules, épineux ou sans épines. Cultivé dans les jardins. Annuel. Fleurit en Juin. Fig. 485.



OBSERVATION.

L'Épinard, par l'ensemble de ses attributs, appartient à la famille des Arroches, *Chenopodium*. Cette plante a été cultivée de temps immémorial dans les jardins ; mais on ignore son pays natal. Le principe colorant de cette herbe potagère, qui fournit un mucus nutritif facile à digérer, résiste aux forces digestives : aussi, si on mange une grande quantité d'Épinards, les excréments sont teints en verd. Quelques Médecins ont cru, en appercevant ce phénomène, que l'Épinard étoit indigeste ; l'expérience dément leur assertion.

HEXANDRIE, ou à six étamines.

1336. Le Tame commun.

Tamus communis. G. 1224.
 Les calices des fleurs mâles et femelles divisés en six segmens, sans corolle, renfermant dans la femelle un style divisé en trois, dont le garme se change en une baie inférieure, à trois loges, renfermant deux semences. A tiges grêles, ramifiées, grimpantes; à feuilles alternes, à longs pétioles, molles, en cœur, ovales, très-entières; à fleurs axillaires, verdâtres, les mâles solitaires, les femelles assez nombreuses sur le même pédoncule; baies rouges; racine grosse, succulente. Dans les haies des Broteaux. Vivace. Fig. 486.

Fig. 486.



Les Anciens, guidés par le port de cette plante, l'avoient raménée au genre des Brioines. Gaspard Bauhin l'avoit dénommée *Bryonia lavis baccifera*, etc. Il est certain que par sa racine grosse, ses tiges sarmenteuses, et ses baies, elle se rapproche de la Brioine; mais elle en differe par les principales parties de la fructification. Sa racine recèle, dans sa féculé, un principe acre, drastique, analogue à celui de la Brioine.

OCTANDRIE, ou à huit étamines.

Arbres amentacés.

Fig. 487.

1337. Le Peuplier blanc. *Populus alba*, G. 1228. Amentacé. Les fleurs mâles en chaton ; le calice est une écaille déchirée, qui couvre une corolle en godet oblique, entière ; la fleur femelle en chaton, à calice et corolle semblables à ceux du mâle ; la corolle renfermée ; stigmate divisé en quatre ; le germe se change en une capsule à deux loges, renfermant plusieurs semences aigrettes. Grand arbre, à écorce grise, brune, raboteuse, celle des jeunes tiges lisse, blanchâtre ; à bois blanc, léger ; les chatons pédunculés ; à feuilles alternes, pétiolées, en cœur, arrondies, dentées, anguleuses, duvetées, très-blanches en dessus, d'un verd brun en dessous. Aux Brotteaux. Fleurit ; en Mars. Fig. 487.



Fig. 488.

1338. Le Peuplier tremble. *Populus tremula*. A feuilles lisses sur les deux faces, arrondies, dentées, anguleuses. Arbre élevé, à bois blanc, fort tendre ; à écorce épaisse, blanchâtre ; à feuilles d'un verd brun en dessus, blanchâtres en dessous ; à pétioles bruns, menus, très-souples, agités par le moindre vent ; deux glandes à leur base. A Fontanieres. Fig. 488.



Fig. 489.

1339. Le Peuplier noir. *Populus nigra*. Grand arbre, croissant rapidement; à feuilles vertes sur les deux faces, deltoïdes, pointues, à dents de scie; à longs pétioles jaunâtres, sans glande à la base des feuilles; les bourgeons enduits d'un baume visqueux et odorant. Aux Broteaux. Fleurit en Mars, Avril. Fig. 489.

On regarde comme une variété le Peuplier d'Italie, aujourd'hui généralement cultivé, dont les rameaux presque perpendiculaires, forment, par leur ensemble, une pyramide. Son accroissement est aussi très-rapide.



ENNÉANDRIE, ou à neuf étamines.

1340. La Morene grenouillette. *Hydrocharis morsus ranæ*. G. 1231. Le calice à trois feuillets, la corolle à trois pétales, le germe inférieur se change en une capsule à six loges. A tige traçante; à feuilles pétiolées, réniformes, lisses, flottantes sur l'eau; à péduncules axillaires; à pétales blancs, arrondis. Dans les fossés des Broteaux. Fleurit en Août. Vivace.

mâle; la fleur femelle a trois styles. C'est le *Nymphaea alba minima* C. B. Pin. 193, et le *Nymphaea alba minor*, Pin. 193. Rai cite une variété à fleurs doubles, très-odorante, *Morsus ranæ; flore pleno, odoratissimo*. C'est le *ranæ Morsus* Dod. Pempt. 583, avec une bonne figure.

OBSERVATION.

Un spathe formé par deux feuilles, accompagne la fleur

1341. La Mercuriale annuelle. *Mercurialis annua*. G. 1230. Le calice de la fleur mâle sans corolle à trois segmens, neuf à douze étamines, à antheres doubles, arrondies; le calice de la fleur femelle semblable, renfermant deux styles; le fruit, une capsule à deux coques, à deux loges, renfermant chacune une semence; à tige peu élevée, ramifiée, à bras ouverts, lisses. A feuilles opposées, ovales, lancéolées, lisses, à dents de scie; les fleurs mâles pédunculées, ramassée en épis; les femelles presque assises et souvent deux à deux. Commune, dans les terres, à la Carrette. Fleurit en Juillet. Annuelle. Fig. 490. 491.

Fig. 490.



1342. La Mercuriale ambiguë. *Mercurialis ambigua*. A tige ramifiée, en bras ouverts; à feuilles un peu rudes; à fleurs en anneaux mâles et femelles sur le même pied, ou monoïques. Très-ressemblante à la précédente, dont elle n'est probablement qu'une variété. Observée à ce Francheville, dans les terres. Annuelle.

Fig. 491.



Les Mercuriales répandent une odeur nauséabonde: à ce titre, elles sont suspectes. La suivante, sur-tout, recèle évidemment un principe délétaire.

Fig. 492.

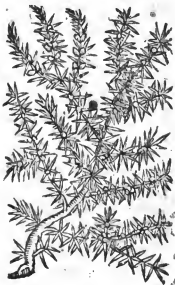
1343. La Mercuriale vivace. *Mercurialis perennis*. A tige très-simple, peu élevée, anguleuse, noueuse; les fleurs axillaires; les mâles en épi sur un péduncule deux fois plus long que les feuilles; les femelles placées deux à deux sur un péduncule plus court que les feuilles qui sont opposées, rudes au toucher, ovales, lancéolées, dentées en manière de scie. Sur nos montagnes à Pilat et Mont-Cindre, et sur la montagne de Saint-André, à trois lieues de Lyon. Vivace. Fleurit en Juin. Fig. 492.



MONADELPHIE, ou à étamines réunies par les filamens.

Fig. 493.

1344. Le Génévrier commun. *Juniperus communis*. G. 1240. Les fleurs mâles en chaton formé par des écailles qui couvrent chacune trois étamines, liées par les filamens; dans les fleurs femelles, un calice divisé en trois segmens, renfermant trois pétales, trois styles; le germe se change en une baie. Arbrisseau, à tige ramifiée, tortue, à écorce d'un verd rougeâtre; à feuilles sortant par trois, sétacées, roides, piquantes, concaves d'un côté, toujours vertes; baies sphériques, aromatiques, balsamiques, noirâtres, petites, axillaires. Dans les bois, à Vassieux. Fleurit en Avril. Fig. 493.



1345. Le Génévrier sabine.
Juniperus sabina. Arbrisseau assez élevé, à écorce rougeâtre; à bois très-dur; les fleurs et les fruits assis, axillaires; feuilles opposées d'un beau verd, permanentes, très-petites, droites, aiguës, se prolongeant sur la tige, et y formant comme une chaînette; baies bleues renfermant de une à trois semences. Spontané, en Dauphiné; cultivé dans nos jardins. Toute la plante répand une odeur forte; sa saveur est âcre. Fig. 494.



1346. L'If à baies. *Taxus baccata*. G. 1241. Les fleurs mâles, à calices de quatre feuillettes sans corolle; plusieurs étamines à anthers en bouclier, divisées en huit portions; les fleurs femelles à calice de quatre feuillettes, sans corolle, sans styles; fruit, une semence nidulée dans un calice succulent, très-entier, ouvert au sommet. Arbre toujours verd, d'une médiocre élévation, très-ramifié; à bois d'un rouge papaché; à feuilles toujours vertes, pectinées ou rangées sur les rameaux comme les barbes d'une plume, d'un verd foncé, lisses, linaires, lancéolées, pointues très-rapprochées; les fleurs mâles et femelles aux aisselles des petits rameaux. Les fruits rouges, petits. Cultivé. Fig. 495.



SYNGÉNÉSIE, ou à étamines réunies par les antheres.

1347. Le Houx piquant.
Ruscus aculeatus. G. 1246. Les calices des fleurs mâles et femelles à six feuillets sans corolle, un nectaire ou miel-lier central, ovale, perforé au sommet ; trois ou cinq étamines réunies par les antheres dans les fleurs mâles ; un germe surmonté d'un style dans les fleurs femelles, qui devient une baie à trois loges, renfermant deux ou trois semences. A plusieurs tiges verdâtres, à rameaux verticillés, très-plians ; à feuilles alternes, assises, ovales, lancéolées, persistantes, ou non caduques, terminées par une pointe piquante ; la fleur solitaire à péduncule très-court, posée sur le nerf de la feuille sur la page supérieure ; trois antheres blanches réunies par leur base, couronnent le

Fig. 496.



nectaire ; fruits sphériques, rouges. Dans les haies, à Margnoles. Fig. 496.



CLASSE XXIII.

POLYGAMIE, ou à fleurs les unes à étamines et pistils, les autres à étamines seulement ou à pistils seulement sur le même pied ou sur des pieds différens.

MONOËCIE, ou sur le même individu des fleurs de différens sexes.

Les Graminées.

1348. **LE** Barbon velu. *Andropogon ischamum*. G. 1251. Dans la fleur hermaphrodite ou mâle et femelle, le calice est une balle couvrant une seule fleur, la corolle est une balle à arête vers la base; trois étamines, deux styles; une semence. Dans la fleur mâle, trois étamines, le calice et la corolle de l'hermaphrodite. A plusieurs épis velus, digités; à fleurettes assises, alternes; à pédicules laineux. Deux fleurettes rapprochées sur chaque dent de la racle; le calice de la fleur hermaphrodite hérissé; le pétale extérieur mollet, l'intérieur à arête; le pédicule de la fleur mâle hérissé. Dans les terrains sablonneux, à Vassieux.

1349. La Houque molle. *Holcus mollis*. G. 1252. Le ca-

lice de la fleur hermaphrodite est une balle à une ou deux fleur; la balle de la corolle à arête, trois étamines, deux styles, une semence; la balle du calice de la fleur mâle, à deux valves, sans corolle, à trois étamines. A balle biflore, presque nue ou peu velue, le fleuron hermaphrodite sans barbe ou sans arête, le mâle à arête genouillée. La racine rampante, panicule un peu resserré en épi, presque roussâtre et mélangé de violet; valves du calice très-aiguës, ciliées sur le dos, et sur les bords, barbes très-apparentes et au moins aussi longues que les balles florales. Sur les côtes du Rhône, à la Carrette.

1350. La Houque laineuse. *Holcus lanatus*. Très-ressemblante à la précédente; à balles calicinales très-velues; à barbes peu apparentes et

moins longues que les balles florales ; à fleurs en panicule resseré ; à feuilles duvetées ; la fleurette hermaphrodite sans arête ; la fleur mâle à arête recourbée en erochet, plus courté que la balle calicinale. A Francheville , à Vassieux.

Fig. 497



1351. La Houque sorgo. *holcus sorgum*. A balles velues, à semences comprimées ; le calice verd, duveté ; les fleurs en panicule resseré, droit ; l'arête rousse, brune vers le bas, lisse, blanche vers le haut. Originaire de l'Inde, cultivé dans nos jardins. Annuelle. Chaume très-élevé, gros, rempli de moëlle ; feuilles longues et larges, lancéolées ; fleurs terminales en gros bouquets ; semences ovales, assez grosses, jaunes, roussâtres ou noires. Fig. 497.

branetises, assises, de la longueur du calice ; la troisieme ou l'intermédiaire, mâle, à calice univalve, semblable au calice des deux autres, hérissonnée, portée sur un pédicile. Cette espece est sans involucre. Les balles rougissent après la florescence. Commune, sur les côteaux du Rhône, à la Carrette.

1352. La Racle linair. *Cenchrus racemosus*. G. 1255. Involucre, ou colerette, découpé, hérisonné, enveloppant deux fleurs ; le calice est une balle à deux fleurs, l'une hermaphrodite ; la corolle de la fleur mâle, hermaphrodite à base sans arête, à trois étamines à un pistil ; la corolle de la fleur mâle sans arête, à trois étamines. A fleurs en panicule formé par des épis ; les balles hérissonnées. Le chaume incliné ; les feuilles ciliées ; le calice, balle à deux valves, à trois fleurs, ovale, oblong, aigu, cartilagineux ; les corolles bivalves, lancéolées, mem-

1353. La Racle en tête. *Cenchrus capitatus*. A épi court, arrondi, hérissonné. A tiges menues, peu élevées, feuillés vers le bas ; à feuilles lisses, formant un gazon assez garni ; l'épi verdâtre, court, hérissé, ovale, arrondi. Dans la plaine du Dauphiné, à Saint-Priest.

Liliacée.

Fig. 498.

1354. Le Veratre blanc.
Veratrum album. G. 1249.
 Fleur hermaphrodite et mâle
 sur le même pied, à six
 pétales oblongs; à six éta-
 mines, à trois pistils; fruit,
 trois capsules à plusieurs
 semences. A fleurs en grappe
 surcomposée; à corolles droi-
 tes; à tige assez élevée,
 simple, terminée par des bou-
 quets de fleurs blanchâtres;
 feuilles alternes, assises,
 ovales, nerveuses, grandes,
 embrassant la tige par des
 gaines. Sur les montagnes
 de Pilat. Fleurit en Juillet.
 Vivace. Racine très-âcre.
 Fig. 498.



*Rubiacées ou ressemblantes
 aux caille-lait.*

1355. La Vaillant grateron.
Valantia aparine. G. 1258.
 Dans la fleur hermaphrodite,
 corolle monopétale, à limbe
 divisé en quatre segmens,
 sans calice; quatre étamines,
 un style fendu en deux, une
 semence. Dans la fleur mâle,
 sans calice, la corolle divi-
 sée en trois ou quatre seg-
 mens; trois ou quatre éta-
 mines; un pistil imparfait.
 A fleurs mâles trifides, ou
 divisées en trois segmens,
 portées sur un pédicule qui
 repose sur le péduncule des
 fleurs hermaphrodites. Le
 port du Caille-lait Grateron,
Galium aparine; la tige paroît
 rude en la touchant de bas
 en haut, elle se soutient par
 les plantes voisines; six
 feuilles en anneaux, rudes,

finement dentelées; les pé-
 duncules de la longueur des
 feuilles, portant au sommet
 trois fleurs; la fleur herma-
 phrodite presque assise; les
 mâles à pédicules ont la
 corolle à trois segmens ou à
 quatre; les corolles blan-
 ches. A la Carrette, dans
 les haies.

1356. La Vaillant croisette.
Valantia cruciata. A fleurs mâ-
 les divisées en quatre seg-
 mens; à péduncules accom-
 pagnés de deux feuilles.
 Tiges nombreuses, peu éle-
 vées, foibles, grêles; à
 feuilles en anneaux, au nom-
 bre de quatre, à trois ner-
 vures, ovales, velues; les
 fleurs jaunes, aux aisselles
 des feuilles, en grappes plus
 courtes

courtes que les feuilles. Commune dans les prés, en Vaques. Fleurit en Mai.

Fig. 499.

Les Apetales.

1357. La Pariétaire officinale. *Parietaria officinalis*. G.

1259. Dans la fleur hermaphrodite un calice à quatre segmens sans corolle, quatre étamines, un style, une semence supérieure allongée : dans la fleur femelle un calice à quatre segmens sans corolle, sans étamines, un style, une semence supérieure allongée. A feuilles ovales, lanceolées, alternes, hérissées, rudes ; tiges cylindriques, rougeâtres, légèrement velues, feuillées dans toute leur longueur ; feuilles luisantes en dessus, nerveuses, velues en dessous ; fleurs ramassées aux aisselles par pelotons ; stigmate rayonné. Commun sur les murs, dans la ville. Fleurit en Juin.

Fig. 499.



1358. L'Arroche hastée.

Atriplex hastata. G. 1260. Les fleurs hermaphrodites à calice de cinq feuillets, sans corolle ; à cinq étamines ; à style divisé en deux ; à une semence aplatie. Le calice de la fleur femelle à deux feuillets, sans corolle, sans étamines, à une semence aplatie. A tige droite, anguleuse, très-ramifiée ; à rameaux épars ; à feuilles pétiolées, larges, triangulaires, un peu hastées, dentées, très-lisses ; les valves ou battans qui couvrent la semence,

grandes, deltoïdes, dentées et presque sinuées. A Francheville. Annuelle.

Tome I,

Bb

1359. L'Arroche étalée.
Atriplex patula. A tiges ramifiées, striées, inclinées ou répandues sur terre; à feuilles inférieures un peu hastées, ou garnies à leur base d'un ou deux angles oblongs et courbés; toutes les autres étroites, lancéolées, linaires, très-entières, ou à dentelures vagues; à fleurs petites, en épis grêles, terminant la tige et les rameaux; les valves des fleurs femelles, dentées sur leur disque. Aux Broteaux. Fig. 500.



1360. L'Arroche cultivée.
Atriplex hortensis. A tige très-haute; à rameaux anguleux; à feuilles alternes, sinuées, triangulaires; à fleurs terminales, ramassées en espèce d'épi; semences comprimées; celles de la fleur hermaphrodite renfermées dans le calice devenu pentagone; celles de la fleur femelle contenues par les deux feuillets de son calice. Originaire de Tartarie, cultivée dans les jardins. Annuelle. Fig. 501.



Arbres.

1361. L'Erable sycamore.
Acer pseudo-platanus. G. 1266. La fleur hermaphrodite à calice divisé en cinq segmens, à corolles de cinq pétales, à huit étamines, à un pistil; fruit, deux ou trois capsules à une semence terminée par deux ailes; la fleur mâle à le calice divisé en cinq segmens; la corolle de cinq

petales, huit étamines. Grand arbre à écorce unie, grise; bois blanc, peu dur. Les fleurs d'un verd jaunâtre au sommet des branches, en grappes lâches et souvent pendantes; les feuilles opposées, pétiolées, très-grandes, palmées ou découpées en cinq lobes aigus, dentées en manière de scie, les dents inégales; à pétioles creusés en gouttière. Cultivé sur les chemins.

1362. L'Erable platanier. *Acer platanoides*. A feuilles palmées, lisses, à cinq lobes aigus, à fines dentelures; à fleurs en corymbes droits. Grand arbre d'un beau port; à feuilles pétiolées, opposées, d'un verd-foncé; à pétioles cylindriques; à fleurs jaunâtres; les fruits à deux ailes grandes et écartées. Cultivé sur les chemins.

1363. L'Erable commun. *Acer campestre*. Arbre peu élevé, très-rameux; à écorce rude, crevassée; à feuilles à trois ou cinq lobes obtus, les latéraux échancrés; à fleurs petites, verdâtres, en grappe paniculée. Dans nos bois, à la Carrette.

L'Erable de Montpellier, *Acer Monspesulanum*, petit arbre, à feuilles à trois lobes égaux, très-entières, lisses, se trouve à Couzon, à Albigny, à Saint-Germain. Goiffon l'avoit déjà reconnu.

1464. Le Micacoulier austral. *Celtis australis*. G. 1267.

Dans la fleur hermaphrodite le calice sans corolle est à cinq segmens, à cinq étamines, à deux styles; le germe se change en une petite broue renfermant une seule semence; dans la fleur mâle, le calice sans corolle a six segmens, six étamines. Grand arbre très-ramifié, à bois souple et pliant, à écorce grisâtre; les fleurs axillaires, solitaires, pédunculées; le fruit noirâtre, globuleux; les feuilles alternes, ovales, lancéolées, nerveuses, à dents de scie. En Dauphiné, devenue spontanée près de Lyon, trouvé à Fontanieres, et parmi les rochers de la Chartreuse de Lyon. Fig. 502.

Fig. 502.



DIOËCIE, à fleurs de différens sexes sur des pieds différens.

1365. Le Frêne très-élevé. *Fraxinus excelsior*. G. 1273. La fleur hermaphrodite sans calice, ou à calice divisé en quatre segmens, sans corolle, ou à corolle de quatre pétales; deux étamines, un pistil, une semence lancéolée; la fleur femelle; un seul germe lancéolé. Grand arbre, à écorce unie, cendrée; à bois blanc, lisse, dur; à fleurs pédunculées, disposées au sommet des rameaux en panicule; les feuilles opposées, ailées, avec impair plus grande; les folioles ovales, lancéolées, dentées, d'un verd foncé; les fleurs hermaphrodites ou femelles, sur des pieds différens, sans corolle ni calice; stigmate divisé en deux; semences en forme de langue, aplaties, renfermées dans une peau membraneuse. A Francheville, à Fontanieres. Fig. 503.

Le ruisseau de Franc, à une lieue au-delà de Trévoux, est bordé de Frêne.

Fig. 503.



Les cantharides s'établissent en si grande quantité sur cet arbre, qu'elles répandent au loin une odeur forte très-désagréable.



TRIOËCIË.

1366. Le Figuier commun.
Ficus carica. G. 1283. Réceptacle commun en toupie, charnu, cachant les fleurs. Dans les fleurs mâles le calice à trois segmens, sans corolle, à trois étamines. Dans les fleurs femelles le calice à cinq segmens, sans corolle, à un pistil, à une semence. Arbre ramifié, à écorce blanche, à baies spongi- gines et tendres, à feuilles grandes, palmées, rudes; le calice commun, qu'on nomme figue, varie pour la grosseur, la couleur; il contient un suc doux, sucré. Cultivé dans nos jardins. Fig. 504.

Fig. 504.



OBSERVATION.

Le calice présente, dans sa cavité, une foule de fleurons: les fleurs mâles sont en petit nombre; les fleurs femelles sont très-nombreuses. Chaque fleur mâle est portée par un péduncule; dans les fleurs femelles le germe est ovale; le style recourbé naît de côté, un peu au-dessous du sommet du germe; deux

stigmates recourbés, dont un est plus court. Dans les Figuiers on trouve des calices communs, qui ne renferment que des fleurs mâles, d'autres qui ne présentent que des fleurs femelles, d'autres enfin qui ont des fleurs mâles et femelles; ce qui constitue dans ce genre la Trioëcie.



CLASSE XXIV.

CRYPTOGAMIE, ou noces cachées ; les parties de la fructification, les étamines et les pistils invisibles à la vue simple.

LES FOUGERES, *FILICES*.

Plantes à feuilles et racines. La fructification, tubercules ramassés en épis, ou placés sur les feuilles.

La fructification en épi.

1367. LA Prêle des bois.
Equisetum sylvaticum. G.

1284. Les fleurs en épi terminal ; à écailles en écusson, soutenues chacune par un pivot perpendiculaire à l'axe de cet épi ; la face intérieure de ces écailles garnie de cellules pleines d'une poussière assez abondante ; l'épi un peu long, comme panché. A tige assez élevée ; à feuilles composées ; les gaines des articulations lâches ; les anneaux de la tige formés par des feuilles très-menues et chargées elles-mêmes d'autres anneaux. Dans les bois, les pâturage, à la Pape. Vivace.

1368. La Prêle des marais.
Equisetum palustre. A tige anguleuse ; à feuilles simples, redressées, assez cour-

tes, de 5 à 9 à chaque anneau. Dans les prés marécageux, aux Broteaux, à Villeurbane. Fig. 505.

Fig. 505.



1369. La Prêle des champs.
Equisetum arvense. La tige portant l'épi, à gaines des articulations, brunes à leur base. La tige stérile, feuillée, couchée à la base; à anneaux de 12 à 15 feuilles menues. Commune dans les terres humides, aux Broteaux.



1370. La Prêle majeure.
Equisetum fluviatile. Les tiges stériles ou sans épi, hautes de trois pieds, grosses, garnies de plusieurs articulations peu éloignées; feuilles de 20 à 40 à chaque anneau, menues, fort longues. Les tiges à épi, nues, épaisses, hautes d'un pied. Sur les rives du Rhône, à la Guillotière. Fig. 506.

Fig. 507.

1371. La Prêle limoneuse.
Equisetum limosum. A tige lisse, presque nue, ou sans feuilles dans sa jeunesse. Dans les marais, aux Broteaux.

1372. La Prêle d'hiver.
Equisetum hyemale. A tige nue, rude, quelquefois ramifiée vers la base; les gaines des articulations, pâles, noires en leur base et en leur bord, qui est légèrement crenelé. Dans les lieux humides et couverts. A Fontanieres. Fig. 507.



1373. L'Ophyo~~g~~losse ou langue de serpent vulgaire. *Ophyo~~g~~lossum vulgare*. G. 1288. Fructification en épi linéaire, distique, articulé ; chaque articulation s'ouvrant transversalement. A tige grêle, simple, courte ; une feuille embrassante, ovale, lisse ; à épi pédunculé. Dans les prés d'Écully, près des aqueduc, dans ceux de Saint-Fonds, avant la poste. Fig. 508.



Fig. 508.

1374. L'Osmonde lunaire *Osmunda lunaria*. G. 1289. L'épi ramifié ; chaque partie de la fructification, arrondie. A tige simple, courte, garnie d'une seule feuille ailée ; à six ou dix folioles arrondies à leur sommet, et taillées en demi-lune à la base. La fructification en grappe ramifiée. A Saint-Rambert, sur les montagnes d'Ambérieux à quatre lieues de Lyon. Fig. 509.

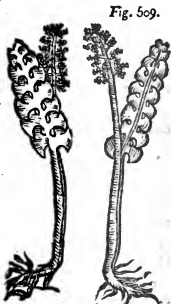


Fig. 509.

1375. L'Osmonde des bois. *Osmunda spicant*. A feuilles lancéolées, comme ailées ; à folioles confluentes, parallèles, très-entières. Plusieurs feuilles radicales, droites, longues de sept à dix pouces, formant un faisceau ouvert ; les extérieures stériles, les centrales plus longues, plus étroites, chargées de fructification, d'un noir-pourpre. Sur les montagnes de Pilat, dans les bois humides de Saint-André, à quatre lieues de Lyon.

*Les Fructifications sur la
la page inférieure des
feuilles.*

1376. L'Acrostique septentrionale. *Acrosticum septentrionale*. G. 1290. La fructification couvrant entièrement le dos des feuilles ; à feuilles radicales , courtes , linaires , laciniées , fendues en deux ou trois segmens dans la partie supérieure , et courbées au sommet en maniere de crochet. Dans les fentes des rochers à Izeron , à Roche-Cardon , à Ecully. Fleurit en Mai.

1377. La Pteride fougere femelle. *Pteris aquilina*. G. 1291. La fructification comme en ourlet placé sur le bord postérieur des folioles. A racine longue , brune en dehors , présentant dans une section oblique la figure de l'aigle impérial ; à feuilles très-grandes , quatre fois ailées ; les pétioles nus inférieurement , les pinnules nerveuses , très-entieres , les dernieres lancéolées. A fructification duvetée , rousse. Commune dans nos bois , à la Carrette. Fig. 510.

La racine a un goût vif , particulier. Cette plante , avant son développement complet , présente en masse une figure singuliere , que l'on pourroit comparer à une crosse d'Evêque. Cette observation peut être apliquée à toutes les vraies Fougères.

Fig. 510.



1378. Le Polypode commun. *Polypodium vulgare*. G. 1296. La fructification formée par de petits paquets arrondis, isolés, et qui ressemblent à des points dispersés sur le dos des feuilles. A racine écailleuse, allongée, épaisse ; à feuilles pinnatifides ; à pinnules lancéolées, parallèles, alternes, confluentes à la base ; les paquets de la fructification forment deux rangées sur le dos de chaque pinnule. Commun sur les murs, les rochers, à Roche-Cardon, à la Carrette Fig. 511.

Fig. 511.



1379. Le Polypode âpre. *Polypodium lonchitis*. A feuilles ailées ; à folioles en croissant, ciliées et finement dentées, assez petites, rudes ; à appendices ou à oreillettes. Dans les bois, à Roche-Cardon. Vivace. Fig. 512.

Fig. 512

1380. Le Polypode des fontaines. *Polypodium fontanum*. A feuilles ailées, lancéolées ; à folioles arrondies, incisées, fort courtes, obtuses à leur sommet ; à pétioles lisses. Sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1381. Le Polypode à crête. *Polypodium cristatum*. A feuilles comme deux fois pinnées ; à folioles écartées, ovales, oblongues, découpées en lobes obtus, finement dentés au sommet ; les inférieures stériles ; à pétioles chargés de paillettes en écailles roussâtres. Sur les montagnes, à Couzon, à Saint Fortunat.



1382. Le Polypode fougere mâle. *Polypodium filix mas*. A feuilles très-grandes, deux fois ailées; à pinnules obtuses, crenelées; à pétioles chargées d'écaillés; les paquets de la fructification en forme de rein. Dans les bois à Vassieux, à la Carrette. Commune. Vivace. Fig. 513.

1383. Le Polypode fougere femelle. *Polypodium filix femina*. A feuilles deux fois ailées, à pinnules lancéolées, pinnatifides, aiguës. Sur les montagnes de Pilat. Vivace.

1384. Le Polypode thélip-tere. *Polypodium thelipteris*. A feuilles deux fois ailées; à pinnules comme ailées, très-entieres, toutes couvertes en dessous d'une poussiere; à pétioles lisses. Dans nos montagnes. Chlor.

1385. Le Polypode à aiguillons. *Polypodium aculeatum*. A feuilles deux fois ailées; à pinnules en croissant, ciliées, dentées, rapprochées, et à appendices; à pétioles secs, couvert d'écaillés roussâtres. Sur les montagnes de Pilat. Vivace.

1386. Le Polypode rhétique. *Polypodium rhaeticum*. A feuilles deux fois ailées; à folioles et pinnules écartées, lancéolées, à dents aiguës; la fructification brune couvre presque entièrement le dos des feuilles; les pinnules à demi-ailées, pointues. Sur les montagnés, les rochers.



1387. Le Polypode fragile. *Polypodium fragile*. A feuilles deux fois ailées; à folioles écartées; à pinnules arrondies, incisées; à fructification comme entassée sur le dos des feuilles. Sur les montagnes. Chlor.

1388. Le Polypode royal. *Polypodium regium*. A feuilles deux fois ailées; à folioles comme opposées; à pinnules alternes, laciniées. Sur les montagnes du Bugey.

1389. Le Polypode drioptere. *Polypodium dryopteris*. A feuilles très-composées; à folioles ternées, deux fois ailées; à pétioles lisses, très-grêles, chargées vers le sommet de plusieurs pinnules, la plupart opposées; les

deux pinnules inférieures ailées, et chacune presque aussi grande que toutes les autres ensemble ; à folioles ovales, obtuses, grossièrement dentées. Sur les montagnes, contre les rochers. Vivace.

1390. La Doradille scolopendre. *Asplenium scolopendrium*. G. 1295. La fructification distribuée en lignes éparses sur le dos des feuilles. A feuilles très-longues, simples, taillées en cœur à la base, linguées, très-entières, légèrement ondulées, un peu coriaccées ; à pétioles hérissés de poils roussâtres. Dans les lieux humides, sur les rochers, à Roche-Cardon. Vivace. C'est la langue de cerf. Une variété à feuilles laciniées au sommet. Fig. 514.

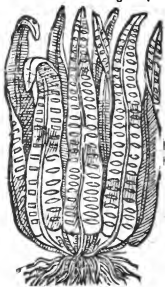


Fig. 514.

1391. La Doradille cétérach. *Asplenium ceterach*. A feuilles pinnatifides, à lobes alternes, confluent, obtus, couvertes en dessous de petites écailles très-abondantes, roussâtres, ou couleur de rouille, brillantes. Sur les murs, sur les rochers, à Fontanieres, sur les rochers de la Saône. Fig. 515.

Les feuilles en dessous sont si chargées d'écailles jaunes, qu'elles paroissent comme dorées.

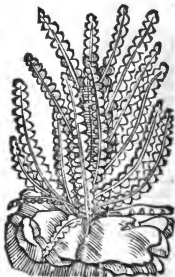
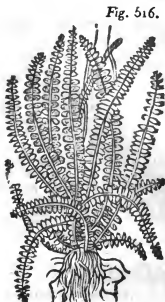


Fig. 515.

1392. La Doradille politruc. *Asplenium trichomanoides*. A feuilles pinnées, à pinnules arrondies, crenelées, fort petites, assises; à pétioles d'un pourpre noirâtre. Sur les vieux murs humides, commune à la Carrette. Vivace. Fig. 516.



1393. La Doradille des murs. *Asplenium ruta muraria*. A feuilles décomposées, à folioles cunéiformes, crenelées; à pétioles grêles, nus. Commune, sur les murs humides, à la Carrette. Les folioles varient en longueur et en largeur; elles sont entières ou crenelées. C'est la rue des murailles ou sauvevie. Fig. 517.

1394. La Doradille noire. *Asplenium adianthum nigrum*. A feuilles assez grandes, comme trois fois ailées; à folioles alternes; à pinnules lancéolées, découpées à dents de scie, luisantes en dessus et d'un verd foncé, presque noirâtre; le pétiole brun à sa base. Dans les bois, commune, à Roche-Cardon, à la Carrette. Vivace.



Les cinq especes précédentes sont imprégnées d'un principe peu défini, qui donne aux infusions un goût particulier. Leur odeur est aussi propre, spéciale, ou ne ressemblant à celle d'aucune autre plante.

Fig. 518.

1395. Le Capillaire che-
veux de Venus. *Adiantum*
capillus Veneris. G. 1297. La
fructification sur le bord
postérieur et terminal des
feuilles, dont le sommet est
replié en dessous et recou-
vre les paquets de la fructi-
fication. A feuilles décom-
posées, à folioles alternes ; à
pinnules lisses, minces, cu-
néiformes ; à lobes portés
par des pédicelles ; à pétio-
les très-grêles, lisses, lui-
sans, d'un rouge noirâtre.
Dans les grottes, à Fonta-
nieres. Fig. 518.

A Fructification radicale.

1396. La Marsilie flottante.
Marsilea natans. G. 1299. Les
fleurs mâles sur la feuille,
la fructification des fleurs
femelles arrondie, formée
par quatre capsules posées
sur la racine. A tiges me-
nues, flottantes, garnies de
feuilles dans toute leur lon-
gueur et poussant des racines
à leurs articulations ; à feuil-
les opposées, ovales, obron-
des, rapprochées, leur sur-
face chargée de points ou
verruës (fleurs mâles). Dans
la plaine du Dauphiné.

1397. La Marsilie à quatre
feuilles. *Marsilea quadrifolia*.
A feuilles très-entières, qua-
tre à quatre ; à tige assez
longue, rampante, pous-
sant par intervalle des touf-
fes de racines très-menues ;
à folioles arrondies, réunies
quatre par leur base, en
forme de croix, soutenues par

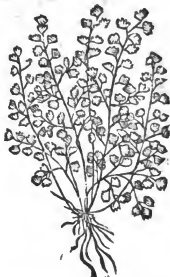


Fig. 519.



de longs pétioles. Dans un
marais d'Oullins. Fig. 519.

1398. La Pillulaire globulifère. *Pilularia globulifera*. G. 1300. Les fleurs mâles sur le côté des feuilles ; la fructification femelle portée sur la racine, est arrondie, à quatre loges. A tige grêle, rampante, fortement attachée à la terre par des fibres chevelues qui naissent par paquets, de distance en distance ; à feuilles cylindriques, très-menues, deux ou trois réunies à chaque nœud de la tige rampante. A leur base on trouve un globule

sphérique, velu, roussâtre, porté par un pédicule très-court. Dans les marais de Bresse, près de Moutuel.

1399. L'Isoète des étangs. *Isoetes lacustris*. G. 1301. L'anthere de la fleur mâle dans la base des feuilles ; la capsule de la fleur femelle à deux loges, se trouve sur la base des feuilles. A feuilles en alène à demi-cylindre articulé. Dans les étangs de Bresse. Chlor.

LES MOUSSES, MUSCI.

Petites plantes à racines, à tiges et à feuilles ; leur fructification cachée en partie dans la cavité des follicules, en manière d'antheres, qu'on nomme urne, qui est souvent recouverte d'une coiffe.

Sans Coiffe.

1400. Le Lycopode à massue. *Lycopodium clavatum*. G. 1302. Les urnes ou antheres réniformes, à deux valves, assises, cachées dans les aisselles des paillettes, qui par leur assemblage forment des paquets ou des épis. A feuilles éparses, en recouvrement, terminées par un poil assez long ; à tige rampante, longue, ramifiée ; à épis cylindriques, pédunculés, deux à chaque sommet des rameaux, écailleux, d'un blanc jaunâtre ; les urnes répandent une quantité de poudre jaunâtre inflammable. Sur nos hautes montagnes, à Saint-André. Fig. 520.



1401. Le Lycopode cilié. *Lycopodium selaginoides*. A tiges couchées, éparées; les rameaux redressés; à feuilles éparées, ciliées, recourbées, lancéolées; à épis solitaires, feuillés, terminaux, assis. En Dauphiné, dans les pâturages mousseux. Trouvé à Lagnieux, à la Chartreuse de Porte dans le Bugey, à six lieues de Lyon.

1402. Le Lycopode inondé. *Lycopodium inundatum*. A tiges courtes, ramifiées, rampantes; à feuilles très-rapprochées, d'un verd jaunâtre, très-entières, éparées; à épis terminaux, feuillés. Dans les lieux marécageux, humides. A Chazay-d'Azergues.

1403. Le Lycopode épais. *Lycopodium selago*. A feuilles éparées, comme sur huit rangées; à tiges dichotomes, ou en bras ouverts, droites, en faisceaux, courtes, épaisses; les urnes axillaires et éparées. A Pierre-Surhaute, en Forêt.

1404. Le Lycopode à feuilles de genévrier. *Lycopodium annotinum*. A feuilles éparées sur cinq rangées, ovales; à tiges rampantes, à rameaux stériles, longs et redressés; à épis terminaux, lisses, droits, assis. A Pierre-Surhaute, en Forêt, à Pilat, le long du Gier.

1405. Le Sphaigne des marais. *Sphagnum palustre*. G. 1304. Les urnes à opercule dépourvu de coiffe, non cilié sur les bords, assises ou presque assises. A tiges

courtes, à rameaux nombreux, courts, renversés; elles forment des gazons très-épais; les feuilles très-petites, lancéolées, molles, d'un verd glauque, deviennent presque blanches; les urnes globuleuses et disposées plusieurs ensemble au sommet des tiges. Sur les montagnes de Pilat.

1406. Le Phasque sans tige. *Phascum acaulon*. G. 1305. Urne à opercule à bord cilié. Sans tige, en gazon, à peine élevé d'une ou deux lignes; à feuilles d'un verd jaunâtre, ovales, aiguës, ramassées en une petite rosette; à urne assise, ovale, roussâtre; à opercule terminé par une petite pointe. Sur les montagnes, près de Beaujeu.

1407. Le Phasque en alène. *Phascum subulatum*. Mousse très-petite, sans tige; à urne assise, arrondie, très-petite; à feuilles très-menues, sétacées, en alène, d'un verd jaunâtre, luisantes. Sur les montagnes, à Polleymieux.

Les Mousses à urnes coiffées.

1408. La Fontinale incombustible. *Fontinalis antipyretica*. G. 1306. Les urnes assises, axillaires, à opercule et coiffe renfermés dans le périche-
tie, ou un amas de petites
feuilles étroites; à tige
longue, ramifiée, flottante;
à feuilles ovales, lancéolées,
en carene, en recouvrement,

sur

sur trois rangées, vertes, transparentes; les urnes presque assises, latérales, placées dans la partie moyenne de la tige et enveloppées à leurs bases par des écailles ou feuilles très-minces. Dans la Saône, et à Chazay, dans l'Azergues.

1409. La Fontinale écaï-leuse. *Fontinalis squamosa*. A tiges longues, ramassées en faisceaux; à feuilles en recouvrement, lancéolées, étroites, terminées par un poil, d'un verd noirâtre; à urnes ovales, axillaires, d'un rouge foncé, portées par des filamens très-courts et disposées dans la partie moyenne des tiges. Observée dans le parc de Neuville.

1410. La Fontinale empen-dée. *Fontinalis pinnata*. A tiges courtes, comprimées; à rameaux distiques, écartés; à feuilles ovales, lancéolées, transparentes, luisantes, à ondulations transversales, disposées en manière de plumes sur deux rangs opposés, ou pinnées; à urnes assises, enveloppées par des gaines de feuilles. Sur les troncs d'Arbres, à Marcilly.

1411. Le Splac ampoulé. *Splacum ampulaceum*. G. 1308. L'urne repose sur une apophyse colorée; la coiffe est caduque; l'individu femelle séparé présente des étoiles de feuilles. A tiges très-courtes, en gazon, d'un verd foncé; à feuilles lancéolées, ovales, un peu lâ-

ches; à filamens assez longs; à urne en poire terminée par un cylindre; à renflement considérable à leur base qui est l'apophyse ou réceptacle particulier. Dans les marais de Bresse.

1412. La Buxbaume sans feuilles. *Buxbaumia aphylla*. G. 1307. La coiffe conique, caduque; l'urne ovale, bossuée d'un côté, membraneuse, le sommet cilié, plissé, recouvert par un opercule conique, foré à la base; à l'ouverture une anthere tronquée, soutenue par un filament très-court, d'une base bulbeuse, quelquefois ciliée, s'élève un péduncule rouge, haut de quatre à huit lignes, portant une urne oblique, d'abord verte, rougissant dans la suite, grosse, assise. En Bresse, sur la montagne de Tarare. Mêlée avec les Polytrics.

1413. Le Polytric perce-mousse. *Polytrichum commune*. G. 1309. Les urnes ont à leur base une apophyse ou renflement particulier; leur coiffe est velue; les individus femelles ont les tiges terminées par une rosette de feuilles. A tiges simples, droites; à feuilles très-étroites, aiguës, d'un verd brun, denticulées; à urnes quadrangulaires, assez grosses, inclinées sur les filamens qui terminent les tiges; à opercule court; à coiffe velue, blanche, laciniée à sa base, pointue et roussâtre au sommet. Les feuilles plus ou

moins roides, et terminées par un poil, constituent les variétés. Dans les pelouses de Roche-Cardon. Fleurit en Mai.

1414. Le Polytric axillaire. *Polytrichum urnigerum*. A tiges petites, ramifiées; à feuilles aiguës, dentelées; à filamens latéraux, axillaires, à l'origine des rameaux; à urnes droites, ovales, cylindriques, aiguës. A Marcilly.

1415. Le Polytric des Alpes. *Polytrichum Alpinum*. A tige très-ramifiée; à péduncules terminaux, à urnes ovales, renflées à la base; à feuilles dentelées. Sur les montagnes du Forêt, à Pierre-Surhaute.

1416. Le Mnie transparent. *Mnium pellucidum*. G. 1310. Individus mâles à urnes, portées par un filament; elles sont à opercules et à coiffe; les femelles n'offrent que des rosettes de feuilles ou des globules nus et poudreux. A tiges droites, simples, très-courtes, ramassées en gazon; à feuilles ovales, pointues, transparentes, d'un verd pâle; à urnes ovales, cylindriques; à filament terminal plus long que la tige. A Fontaines.

1417. Le Mnie androgyne. *Mnium androgynum*. A tiges très-petites, un peu ramifiées, ramassées en petits gazons; à feuilles très-petites, étroites, très-rappro-

chées des tiges; les unes sont terminées par des globules pédiculés, poudreux, très-petits; d'autres portent des urnes droites, pédiculées et terminales. Commun, dans les bois, à la Carrette.

1418. Le Mnie des fontaines. *Mnium fontanum*. A tiges simples, repliées, couchées aux nœuds, grêles, ramassées en gazon; à feuilles petites, aiguës, à filamens longs, portant des urnes courtes, assez grosses, un peu inclinées. Rosettes composées de feuilles d'un jaune orangé, disposées en une petite étoile concave. Dans les marais, à Oullins.

1419. Le Mnie des marais. *Mnium palustre*. A tige assez élevée, une ou plusieurs fois fourchue, de couleur de rouille; à feuilles molles en alêne; à filamens rougeâtres, à urnes ovales. Dans les terrains marécageux, à Villeurbanne.

1420. Le Mnie hygromètre. *Mnium hygrometricum*. Sans tige; à feuilles ovales, lancéolées, pointues, d'un verd clair, transparentes; à filamens longs, rougeâtres, courbés à leur sommet, urnes pendantes, en forme de poire; à coiffe recourbée, à quatre pans. Dans les terrains sablonneux et sur les murs, dans les bois, à Ecully.

1421. Le Mnie purpurin. *Mnium purpureum*. A tiges

fourchues , droites , ramassées en petits gazons très-verds. A feuilles en carene , lancéolées , aiguës , très-rapprochées ; à filamens axillaires , purpurins , à urnes cylindriques , à peine inclinées , à opercules coniques. Dans les bois , les pâturages humides , à Vassieux.

1422. Le Mnie sétacé. *Mnium setaceum*. A tiges droites , très-courtes ; à feuilles en alêne , vertes , luisantes ; à filamens rougeâtres , à urnes droites , cylindriques ; à opercule purpurin , filiforme , de la longueur de l'urne. Sur les murs , sur les pelouses humides , à la Croix-Rousse.

1423. Le Mnie crêpé. *Mnium cirrhatum*. A tiges petites , ramifiées , droites , en gazon touffu ; à feuilles roulées , crêpues par le dessèchement ; à urnes droites ; à filamens latéraux. Les feuilles forment une étoile au sommet des rameaux. Sur les murs humides , et dans les bois au pied des arbres , à Roche-Cardon.

1424. Le Mnie étoilé. *Mnium hornum*. A tiges droites , assez élevées ; à feuilles lancéolées , pointues , rudes en leur bord ; à urnes fort grandes , ovales , cylindriques , pendantes ; à péduncules courbés. Dans les bois humides , à la Carrette.

1425. Le Mnie chevelu. *Mnium capillare*. A tiges en

petits gazons serrés ; à feuilles ovales , terminées par une soie , carenées ; à péduncules très-longs à la base des tiges ou à leurs divisions ; à urnes pendantes , assez grandes , ovales , cylindriques. Sur les murs humides , à Fontanieres.

1426. Le Mnie polytriché. *Mnium Polytrichoides*. A tiges presque nulles ; à feuilles étroites , lancéolées , ramassées en petits faisceaux radicaux ; à filament implanté au milieu de la rosette des feuilles ; à urne cylindrique ; à coiffe pointue à son sommet , laciniée en son bord inférieur , velue , d'un blanc roussâtre : les feuilles très-entières ou dentées. Dans les terrains sablonneux , à Sainte-Foy.

1427. Le Mnie à feuilles de serpolet. *Mnium serpillifolium*. A tiges stériles , couchées ; les fertiles assez droites , nues à leur base et quelquefois ramifiées. A feuilles lâches , ouvertes , transparentes , assez grandes , ovales , minces ; à péduncules agrégés ; à urnes ovales , inclinées ; les feuilles sont ovales , pointues , ou arrondies ; les péduncules solitaires ou fasciculés. Dans les bois , les haies , à la Croix-Rousse.

1428. Le Mnie rouillé. *Mnium triquetrum*. A tiges droites , assez élevées , ramifiées vers le haut , ramassées en gazons denses , de couleur

de rouille ; à feuilles ovales , lanceolées , lisses , à nervure saillante et rougeâtre ; à pédicules longs , d'un rouge noirâtre ; à urnes rougeâtres , ovales , ventrues , pendantes. Dans les lieux humides , aux Broteaux.

1429. Le Mnie globulifère. *Mnium trichomanes*. A feuilles entières , ovales , obtuses , distiques , ou sur deux rangs opposés ; à urnes globuleuses , très-petites , poudreuses , terminant les rameaux de la tige qui est couchée. Sur les bords des fossés humides , des étangs , aux Broteaux.

1430. Le Mnie découpé. *Mnium fissum*. Très-ressemblant au précédent , mais à feuilles fendues à leur sommet et terminées par deux dents inégales et plus ou moins aiguës. Dans les lieux humides et sur les bords des ruisseaux , à Roche-Cardon.

1431. Le Mnie jungermann. *Mnium jungermania*. A feuilles en recouvrement très-entières , distiques , alternes , à appendice ou oreillette. A tige rampante. Dans les bois humides , à Roche-Cardon.

1432. Le Bri velu. *Bryum apocarpum*. G. 1311. Urnes à opercule ; à coiffe lisse , à pédicule ou filament porté sur un tubercule. A tiges ramifiées , d'un verd brun , ramassées en gazon ; à feuilles lanceolées , terminées par

un poil ; à urne assise , terminale ; à coiffe très-petite. Sur les rochers , sur les arbres , au bois de Roi.

1433. Le Bri strié. *Bryum striatum*. A tiges ramifiées , assez droites , en gazon ; à feuilles lanceolées , lisses ; à urnes axillaires , éparses , droites , presque sans pédicule ; à coiffe striée , velue en dessous. Sur les troncs d'arbre , à Vassieux , à la Carrette.

1434. Le Bri pomiforme. *Bryum pomiforme*. Tiges très-petites , ramassées en gazon très-fin , d'un verd un peu jaunâtre ; à feuilles vertes , sétacées , lisses , très-étroites. A pédicules latéraux axillaires ; à urnes globuleuses , striées. Dans les lieux frais , sablonneux. A Fontanieres.

1435. Le Bri piriforme. *Bryum piriforme*. A tiges très-courtes ; à feuilles ovales , lanceolées , disposées en rosette ; à pédicule terminal court ; à urne droite , ovale , rétrécie vers la base ; à coiffe en alène. Dans les terrains argilleux , à Fontanieres.

1436. Le Bri éteignoir. *Bryum extingtorum*. A tiges très-courtes ; à feuilles comme en rosette , ovales , lanceolées ; à urne droite , oblongue , pointue , plus petite que la coiffe , qui est lâche ou dilatée à la base , qui la couvre comme un éteignoir ; à pédicule assez court , rou-

gêâtre , s'élevant du centre de la rosette des feuilles. Dans les terres sablonneuses, aux Broteaux.

1437. Le Bri subule. *Bryum subulatum*. A tiges très-courtes , resserrées en gazon , d'un verd gai ; à feuilles lancéolées ; à urnes droites , en alêne ; à coiffe très-aiguës , d'un roux pâle. A pédicules du centre des rosettes des feuilles assez élevés. Dans les lieux frais , les bois , aux Brosses.

1438. Le Bri rustique. *Bryum rurale*. A tiges souvent ramifiées , droites , en gazon dense ; à feuilles lancéolées , ouvertes , recourbées , terminées par un poil ; à pédicules au sommet des tiges , ou à l'origine des rameaux ; à urnes droites , cylindriques , pointues. Commune sur les vieux murs , sur les toits , à la Croix-Rousse.

1439. Le Bri des murs. *Bryum murale*. A tiges très-courtes , en gazon serré , d'un beau verd ; à feuilles lancéolées , ouvertes , en rosette , terminées par un poil ; à pédicules assez longs ; à urne droite , cylindrique , grêle , d'un rouge-brun. Sur les murs , sur les pierres , à la Croix-Rousse.

1440. Le Bri à balai. *Bryum scoparium*. A tiges tortueuses , plus ou moins droites , souvent ramifiées , assez élevées ; à feuilles longues , étroites , très-fines , courbées en faucille et tournées

d'un seul côté ; les pédicules , ou terminaux , ou sur les côtés des tiges , sont longs et enveloppés à leur base par une gaine. Les urnes inclinées , un peu courbées , à opercule très-pointu. Dans les bois , sur les troncs pourris , aux Brosses.

1441. Le Bri ondulé. *Bryum undulatum*. A tiges simples , droites , assez élevées ; à feuilles éparses , assez grandes , étroites , lancéolées , aiguës , ondulées , presque dentées , très-minces , transparentes ; à pédicule terminal rougeâtre , long ; à urne courbée , grande , d'un rouge brun ; à opercule alongé en maniere de bec , et très-pointu. Dans les bois , les prés , à Vassieux.

1442. Le Bri glauque. *Bryum glaucum*. A tiges ramifiées , droites , assez élevées , resserrées en gazon épais , de couleur glauque , ou blanchâtre ; à feuilles lancéolées , étroites , droites , en recouvrement ; à pédicules au sommet et sur le côté des tiges ; à urnes légèrement inclinées ; à opercule pointu , arqué. Dans les lieux sablonneux , aux Broteaux.

1443. Le Bri transparent. *Bryum pellucidum*. A tiges hérissées , couleur de rouille , à feuilles ovales , transparentes , lancéolées , recourbées , terminées par une arête ; à urnes presque droites , ovales , obliques. Dans les marais , aux Broteaux-Mognat.

1444. Le Bri aiguille. *Bryum aciculare*. A feuilles droites, presque tournées d'un seul côté, lancéolées, en recouvrement; à péduncules axillaires; à urnes ovales, droites; à opercule en forme d'aiguille, ou à arête pointue. Sur les montagnes, à Poleymieux.

1445. Le Bri élégant. *Bryum heteromalum*. A tiges courtes, ramassées en gazon soyeux, d'un beau verd; à feuilles sétacées, tournées d'un seul côté; à pédicules très-fins; à urnes droites, ovales; à opercule pointu, ou à arête. Dans nos bois, à Chasselay.

1446. Le Bri tortueux. *Bryum tortuosum*. A feuilles sétacées, sans poils, entortillées par dessiccation; à urnes droites, cylindriques; à longs pédicules au sommet des rameaux et sur le côté des tiges. Sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1447. Le Bri replié. *Bryum flexuosum*. A tiges droites; à feuilles sétacées; à péduncules tortueux; à urnes droites, cylindriques; à opercule en arête. Dans les bois humides, aux Brosses.

1448. Le Bri tronqué. *Bryum truncatum*. A tiges très-petites, garnies de feuilles très-petites, ovales, pointues, en rosette; à pédicules très-courts; à urne droite, ovale, assez grosse; à opercule pointu. Elle paroît tronquée après la chute de

l'opercule. Dans les fossés; dans les haies, sur les bords des fossés, aux Broteaux.

1449. Le Bri verdoyant. *Bryum viridulum*. A tiges extrêmement petites, resserrées en gazons fins, très-bas, et d'un verd clair; à feuilles étroites, en alène, réfléchies vers leur sommet, crépées par dessiccation; à pédicule rougeâtre, terminal; à urnes petites, droites, ovales, jaunâtres; à opercule pointu. Sur les bords des fossés humides, aux Broteaux.

1450. Le Bri des marais. *Bryum paludosum*. Sans tiges; à feuilles capillaires; à capsules très-obtuses. A peine distingué du verdoyant; mais ses urnes sont brunes, et ses feuilles ne se crispent point par la dessiccation. A Villeurbane.

1451. Le Bri hypnoïde. *Bryum hypnoides*. A tiges très-ramifiées, assez longues, couchées, entrelacées; à feuilles très-petites, serrées, imbriquées, et terminées par un poil blanc; à pédicules assez courts au sommet et sur les côtés des rameaux; à urnes droites; à opercule très-aigu. Sur les rochers, à Couzon.

1452. Le Bri verticillé. *Bryum verticillatum*. A tiges ramifiées; à rejets relevés; à feuilles en alène; terminées par un poil; à péduncules tordus par le dessèchement; à urnes droites. Sur les collines sablonneuses, à Vassieux.

1453. Le Bri d'été. *Bryum vestivum*. A tiges ramifiées, nues en partie ; à feuilles en alène, courtes, écartées entre elles ; à urnes droites, arrondies, axillaires. Dans les marais, à Oullins.

1454. Le Bri doré. *Bryum trichodes*. A feuilles sétacées, droites ; à pédicules très-longes, à urnes redressées, à bord cilié, sans anneau, s'élargissant vers le haut ; elles paroissent ciliées après la chute de l'opercule. Sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1455. Le Bri argenté. *Bryum argenteum*. A tiges grêles, courtes, en petits gazons serrés, luisans, de couleur argentée ; à feuilles très-petites, ovales, concaves, serrées, en recouvrement ; à pédicules courts à la base des tiges, à urnes ovales, petites, pendantes. Sur les murailles, sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1456. Le Bri coussinet. *Bryum pulvinatum*. A tiges très-courtes, en gazons serrés, convexes, laineux, d'un verd noirâtre ; à feuilles lancéolées, pliées engouttière, terminées par un poil blanc, assez long ; les pédicules au sommet des tiges, ou latéralement ; à urnes ovales, petites, pendantes. Sur les murailles et sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1457. Le Bri gazon. *Bryum cespitium*. A tiges très-cour-

tes, en gazons serrés, d'un verd clair ; à feuilles lancéolées, terminées par une pointe en filet ; à longs pédicules ; à urnes ovales, obtuses, pendantes. Sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1458. Le Bri incarnat. *Bryum carneum*. A tiges très-petites, serrées en gazon ; à feuilles lancéolées, aiguës, alternes ; à urnes ovales, arrondies, pendantes ; à pédicules de couleur de chair. Dans les terrains humides, aux Broteaux.

1459. Le Bri simple. *Bryum simplex*. A tiges très-simples, portant au sommet et sur les côtés les pédicules ; à feuilles capillaires, en alène, en recouvrement, et ouvertes ; à urnes inclinées, cylindriques, un peu courbées, rouges. Dans les pâturages, aux Broteaux.

1460. Le Bri alpin. *Bryum alpinum*. A tiges ramifiées ; à feuilles ovales, aiguës, pliées en carene ; à pédicules axillaires ; à urnes pendantes, oblongues. Sur les montagnes de Pilat, sur les rochers.

1461. L'Hypne à feuilles d'If. *Hypnum taxifolium*. G. 1312. Les pédicules des urnes, latéraux, et enveloppés à leur base par une gaine écailleuse et feuillée ; les urnes à opercules, à coiffes lisses. A racine poussant plusieurs jets courts, garnis de petites feuilles lancéolées

transparentes, vertes, fort rapprochées, et disposées en manières d'aile sur deux côtés opposés ou distiques; à pédicules assez longs, rougeâtres, partant de la base des jets; à urnes un peu inclinées, à opercule pointu. Sur les pentes des fossés, sur les bords des bois, à Roche-Cardon.

1462. L'Hypne bryoïdes. *Hypnum bryoïdes*. A tiges très-simples; à feuilles ailées sur la tige, sept paires de folioles en recouvrement; à péduncules terminant les tiges; à urnes droites. Sur les pentes des fossés. A Chasselay.

1463. L'Hypne adiantin. *Hypnum adianthoides*. A tiges droites, ramifiées; à feuilles ailées sur la tige, à cinq paires de folioles en recouvrement, aigus; à péduncules naissant du milieu de la tige; à urnes obliques, en alêne. Dans les terrains marécageux, en Bresse, au soleil. Près de Montluel.

1464. L'Hypne aplati. *Hypnum complanatum*. A tige ramifiée; à feuilles ailées sur la tige; à folioles ovales, en recouvrement, comprimées, aiguës, repliées; à urnes ovales, à coiffe d'un blanc sale, très-aiguë. Sur les troncs d'arbre, à Chasselay, au Plantain.

1465. L'Hypne luisant. *Hypnum lucens*. A rejets ramifiés; à feuilles comme

ailées; à folioles ovales; pointues, luisantes, en recouvrement d'une manière lâche, comme chagrinées. Dans les terrains marécageux, à Oulins.

1466. L'Hypne ondulé. *Hypnum undulatum*. A rejets ramifiés; à feuilles comme ailées, à folioles repliées comme en ondes; à péduncules très-long, à la base et au milieu des rameaux; à urnes oblongues, ou à opercules coniques. Sur les rochers en Bugey. Chlor.

1467. L'Hypne crépu. *Hypnum crispum*. A rejets ramifiés; à folioles planes, ovales, ondulées, à ondes transversales; à urnes ovales. A peine distinguée du précédent. Sur les pierres au bois de Roi, à Fontaines.

1468. L'Hypne triangulaire. *Hypnum triquetrum*. A rameaux vagues, recourbés; à feuilles ovales, pointues, recourbées, ouvertes; à urnes ovales, inclinées. Dans les prés, dans les bois, aux Brosses.

1469. L'Hypne fourgon. *Hypnum rutabulum*. A rameaux vagues, comme rampans; à feuilles ovales, striées, terminés par une pointe, en recouvrement; à urnes ovales, inclinées, à opercule conique. Dans les bois, à Vassieux.

1470. L'Hypne fougère. *Hypnum filicinum*. A rameaux ailes, à ailerons éloignés;

à feuilles aiguës, recou­bées, crochues, très-petites. Elle est d'un verd jaunâtre, elle imite par la disposition de ses rameaux une petite fou­gere. Dans les terrains hu­mides. Aux Broteaux.

1471. L'Hypne prolifère.
Hypnum proliferum. A rejets prolifères, aplatis, ailés ; à feuilles très-petites, aiguës, jaunâtres ; les pédicules ramassés en faisceau à l'ori­gine des rameaux ; à urnes inclinées. Dans les prés, dans les bois, à Roche-Cardon.

1472. L'Hypne des murs.
Hypnum parietinum. A tige rampante, à rameaux dou­blement ailés, aplatis ; à péduncules agrégés ou réu­nis en faisceau. Elle est d'un verd jaunâtre, un peu lui­ssant. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1473. L'Hypne allongé.
Hypnum praelongum. A rejets couchés, comme ailés, à rameaux éloignés ; très-me­nus ; à folioles lancéolées, terminées par un poil ; à urnes ovales, inclinées, à arête. Sur les troncs des arbres, à Vassieux.

1474. L'Hypne crête.
Hypnum crista castrensis. A rejets ailés ; à rameaux rapprochés, recourbés au sommet ; à folioles recourbées, crépues ; à urnes arrondies. Dans les forêts, sur les montagnes du Bugey. Chlor.

1475. L'Hypne sapinet.
Hypnum abietinum. A rejets

ailés, arrondis ; à rameaux écartés, inégaux, droits ; à folioles ovales, lancéolées, terminées par un poil ; à pédicules solitaires sortant du milieu des rameaux ; à urnes recourbées, à coiffe en alène. Dans les forêts de sapin, à Pilat.

1476. L'Hypne cyprès.
Hypnum cupressiforme. A tige aplatie, à rejets comme ailés ; à feuilles en recouvrement, tournées d'un côté, recour­bées en faucille, terminées en arête ; à urnes droites, ovales. Dans les forêts, sur les racines des arbres. A Vassieux, Roche-Cardon.

1477. L'Hypne crochu.
Hypnum aduncum. A rejets redressés, peu ramifiés, à rameaux recourbées ; à feuil­les d'un seul côté, étroites, recourbées en faucille, ter­minées par un poil ; à urnes inclinées, à opercule conique. Dans les marais, à Oullins.

1478. L'Hypne comprimé.
Hypnum compressum. A rejets ailés, comprimés ; à feuilles chevelues, recourbées, poin­tuées ; à urnes droites. Sur les troncs d'arbres, à Vas­sieux.

1479. L'Hypne scorpione.
Hypnum scorpioides. A ra­meaux couchés, vagues, re­courbés ; à feuilles tournées d'un côté, resserrés entre elles, un peu crochues. Dans les marais, aux Broteaux-Mognat.

1480. L'Hypne sarmenteux. *Hypnum viticulosum*. A rejets rampans , à rameaux vagues , arrondis ; à feuilles lancéolées , ouvertes , pointues , crépues ; à urnes droites ; à opercules coniques. Sur les montagnes arides , à Polymieux , au bois de Roi.

1481. L'Hypne rude. *Hypnum squarrosum*. A rameaux vagues ; à feuilles lancéolées , repliées , carenées , recourbées en dehors , transparentes , striées ; à urnes ovales , obliques , ou inclinées ; à opercules coniques. Dans les terres humides , aux Broteaux , à Oullins.

1482. L'Hypne des marais. *Hypnum palustre*. A rejets rampans ; à rameaux droits , rapprochés , nombreux ; à feuilles lancéolées , en faucille ; à urnes ovales , droites. Dans les terres marécageuses ; au soleil , près de Montluel.

1483. L'Hypne à courroie. *Hypnum loreum*. A rejets rampans ; à rameaux vagues , redressés ; à feuilles tournées d'un seul côté , droites , aiguës , un peu recourbées ; à urnes arrondies. Sur les collines , à Saint-Fortunat.

1484. L'Hypne arboré. *Hypnum dendroïdes*. A souche rampante ; à rejets droits , ramifiés ; à rameaux terminaux , assis , simples , réunis en faisceaux ; à urnes droites ; à opercule pointu. A pédicules longs ; à feuilles lancéolées , aiguës , d'un

verd foncé et un peu luisantes. Dans les prés humides , et sur le bord des fossés aux Broteaux.

1485. L'Hypne queue de renard. *Hypnum alopecurum*. Rejets droits , nus dans leur partie inférieure , très-ramifiés vers leur sommet , et ressemblant , comme le précédent , à de petits arbres : il en diffère par ses rameaux moins simples ; plus grêles , plus lâches ; les inférieurs inclinés ou pendans. Ses feuilles ovales , lancéolées pointues et d'un verd très-foncé ; les pédicules très-fins , rougeâtres , à urnes légèrement inclinées , à opercule pointu. Dans les forêts humides , à Roche-Cardon.

1486. L'Hypne pur. *Hypnum purum*. A rejets ailes , épars , cylindriques , menus , pointus ; à feuilles en recouvrement , ovales , obtuses ; à pédicules longs ; à urne inclinée , terminées par une pointe. Dans les bois , les pâturages , aux Brosses , à Saint-Cyr.

1487. L'Hypne pendeloque. *Hypnum cuspidatum*. A rejets vagues , cylindriques ; à feuilles ovales , lancéolées , terminées par un poil , ouvertes ; à urne pendante ; à opercule à arête pointue. Dans les bois , sur les racines des arbres , à Saint-Cyr.

1488. L'Hypne vermiculé. *Hypnum illecebrum*. A rejets et rameaux vagues , cylin-

driques, droits, obtus; à feuilles ovales, lancéolées, concaves, très-rapprochées, en recouvrement; à pédicules courts; à urnes un peu inclinées. Dans les pâturages, à Oullins.

1489. L'Hypne des rives. *Hypnum riparum*. A rejets cylindriques, ramifiés; à feuilles ovales, lancéolées, terminées par un poil, ouvertes, assez éloignées entre elles; à pédicules courts; à urnes un peu inclinées. Sur les bords des ruisseaux, à Saint-Cyr.

1490. L'Hypne pointu. *Hypnum cuspidatum*. A rejets vagues, à rameaux terminés en cône roide, formé par les feuilles aiguës, roulées; à feuilles ovales, lancéolées; à pédicules axillaires, très-longs; à urnes légèrement inclinées. Dans les marais, à Villeurbane.

1491. L'Hypne soyeux. *Hypnum sericeum*. A rejets rampans, à rameaux droits, ramassés; à feuilles en recouvrement, en alêne, formant des gazons luisans et soyeux; à urnes droites, cylindriques. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1492. L'Hypne velouté. *Hypnum velutinum*. A rejets rampans, à rameaux droits, ramassés; à feuilles petites, en alêne, terminées par un poil; à urnes ovales, en pointe, un peu inclinées; à

pédicules courts: il forme des gazons très-verds et luisans. Dans les bois, sur les racines des arbres, aux Brosses.

1493. L'Hypne traînant. *Hypnum serpens*. A rejets rampans; à rameaux très-menus; à feuilles très-petites, terminées par un poil, lâches; à urnes cylindriques, droites, pointues. Sur la terre et sur les troncs des vieux arbres, au bois de Roi.

1494. L'Hypne queue d'écureuil. *Hypnum sciuroïdes*. A rejets droits, ramifiés, recourbés; à feuilles très-serrées et terminées par un poil; à urnes droites, à opercule conique. Sur les troncs d'arbres, à Roche-Cardon.

1495. L'Hypne grêle. *Hypnum gracile*. A rejets rampans; à rameaux cylindriques, droits, ramassés en faisceaux; à urnes droites, ovales. Dans les bois, à Vassieux.

1496. L'Hypne queue de rat. *Hypnum myosuroïdes*. A rejets très-ramifiées; à rameaux en alêne, cylindriques, amincis par les deux extrémités; à feuilles lancéolées, terminées par un fil, très-serrées entre elles; les fils des feuilles rendent la plante soyeuse; les urnes ovales, pointues, légèrement inclinées. Sur les pierres, sur les racines des arbres, aux Brosses, à la Carrette.

LES ALGUES, *ALGÆ*.

Leur substance est, ou pulvérulente comme une poussière, ou lanugineuse comme une laine, ou filamenteuse comme des fils, ou en expansion aplatie comme des feuilles, ou gélatineuse comme une gelée que la moindre chaleur dessèche. Leurs racines sont ou des empâtemens, ou des chevelus. Dans la plupart les feuilles ne sont point distinctes des tiges.

1497. La jungermane asplenioïde. *Jungermania asplenoides*. G. 1313. La fleur mâle est à péduncule; c'est un sachet sphérique qui se fend jusques à sa base en quatre parties disposées en croix; la fleur femelle est sans péduncule, à semences arrondies. A tiges simplement ailées; à folioles ovales, dentelées, comme ciliées; à péduncules blanchâtres aux sommet des tiges; à sachets bruns. Sur les terrains humides, à Oullins.

1498. La Jungermane lancéolee. *Jungermania lanceolata*. A tiges simplement ailées, portant au sommet les péduncules; à folioles ovales, obtuses, très-entières, ou sans dentelures, très-serrées, imitant, avec la tige qui est très-courte, comme une lancette. Sur les terrains humides, à Pilat.

1499. La Jungermane dou-

ble dent. *Jungermania bidentata*. A tiges simplement ailées, portant au sommet les péduncules; à folioles ovales, terminées par deux dents. Dans les lieux couverts, humides, à Saint-Cyr.

1500. La Jungermane ondulée. *Jungermania undulata*. A tiges deux fois ailées vers le haut, portant à son sommet les péduncules; à folioles arrondies, très-entières, ondulées. Sur les pierres, autour des mares, à Oullins.

1501. La Jungermane à double pointe. *Jungermania bicuspidata*. A tiges simplement ailées, portant au milieu les péduncules; à folioles carrées, à deux dents au sommet. Dans les terrains humides des bois, à Chaselay.

1502. La Jungermane blanchâtre. *Jungermania albicans*. A tiges deux fois ailées vers

le haut, portant au sommet les péduncules ; à folioles linaires, recourbées, à oreillettes, d'un verd pâle. Dans les terrains humides, à Fontanieres. A l'ombre.

1503. La Jungermane aplatie. *Jungermania complanata*. A rejets rampans, à rameaux égaux ; à tiges aplaties ; à péduncules très-courts le long des tiges ; à feuilles arrondies, très-petites, en recouvrement sur deux rangs, à oreillettes à leur base ; souvent ces oreillettes manquent. Sur les troncs d'arbres, à la Carrette.

1504. La Jungermane à feuilles plates. *Jungermania platyphylla*. A rejets couchés ; à feuilles lancéolées, en recouvrement, sur deux rangs, engagées les unes dans les autres comme des points de suture, aplaties en dessus, concaves en dessous. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1505. La Jungermane ciliée. *Jungermania ciliaris*. A rejets rampans ; à folioles en recouvrement sur deux rangs, à oreillettes à la base, ciliées sur le bord ; les supérieures souvent bifides, ou fendues en deux pièces. Dans les marais, à Oullins.

1506. La Jungermane tamarix. *Jungermania tamariscifolia*. A rejets décomposés, portant les pédicules au sommet ; à feuilles en recouvrement sur deux rangs ; les supérieures arrondies, con-

vexes, obtuses, quatre fois plus grandes. Sur les rochers, sur les troncs d'arbres, à Roche-Cardon.

1507. La Jungermane dilatée. *Jungermania dilatata*. A rejets rampans, ramifiés, à rameaux dilatés au sommet ; à feuilles arrondies, à une oreillette à leur base, en recouvrement sur deux rangs ; à pédicules très-courts, très-ressemblante à l'aplatie. Sur les pierres, sur les troncs d'arbre, à Chasselay, à Marcilly.

1508. La Jungermane foliacée. *Jungermania foliacea*. A tige composée d'expansions membraneuses, planes, ramifiées, en lobes attachés sur terre par des chevelus ; à péduncules partant du milieu de la feuille, blanchâtres, portant à leur sommet un petit bouton qui s'ouvre en quatre parties, jaunâtres, très-petites. Sur le bord des fossés humides et des ruisseaux, près de Montluel, au soleil.

1509. La Jungermane épaisse. *Jungermania pinguis*. Sans tige ; à feuilles oblongues, sinuées, épaisses ou grasses ; à pédicules naissant sur le bord des feuilles ; à boutons alongés, qui s'ouvrent en quatre parties assez grandes. Dans les lieux aquatiques, aux Broteaux.

1510. La Jungermane fourchue. *Jungermania furcata*. Sans tige ; à expansions mem-

braneuses, très-ramifiées, étroites; les sommets fourchus, ou terminés par deux lobes ou deux dents un peu divergentes et souvent pointues; les pédicules très-courts, naissent vers la base des feuilles, d'une gaine hérissée et en godet; les boutons arrondis. Sur les rochers, sur les troncs d'arbres, à Roche-Cardon.

1511. La Targione hypophylle. *Targionia hypophylla*. G. 1314. Le calice formé par deux valves, renferme un globule. A tiges en extensions membraneuses en spatule, rampantes, petites, ponctuées en dessus et chargées de quelques boutons sans pédicule, roussâtres. Sur les rochers micacés, trouvée à Fleurieu près de la Saône, à deux lieues de Lyon, par le citoyen Lapierre, et à Fontaines, près du moulin, par notre ami Sionnet, Botanophylle généreux, et Antomologiste très-exercé.

1502. La Marchant polymorphe. *Marchantia polymorpha*. G. 1315. Les fructifications mâles, en plateaux convexes, portés sur des pédicules assez longs et chargés en dessous de plusieurs globules à une loge, formés par plusieurs valves, renfermant une poussière fine, adhérente à des poils; les fructifications femelles sont des fossettes ou petits bassins sans pédicules, renfermant plusieurs semences. Expansions membraneuses, aplaties, rampan-

tes, ramifiées, lobées, obtuses, chargées de petits points; à racines chevelues sur leur nervure postérieure; les pédicules assez élevés, portent des plateaux ou calices communs, découpés au-delà de leur moitié en dix digitations disposées en étoiles; les bassins fort petits, crenelés sur leur bord. Il y a une variété plus petite dans toutes ses parties. Sur les bords des ruisseaux des prés, des fontaines, à Roche-Cardon. Fig. 521.

Fig. 521.



1513. La Marchant ombellée. *Marchantia umbellata*. Scop. A extensions membraneuses, vertes; ramifiées, lobées, courtes, en gazon arrondi; à pédicules courts; à calice communs, à plateaux

presque planes, bordés simplement de huit crenelures peu profondes. Sur les bords des ruisseaux, à Roche-Cardon.

1514. La Marchant hémisphérique. *Marchantia hemispherica*. A plateaux ou calices communs, duvetés, hémisphériques, ou coniques, se divisant en cinq, ayant en dessous cinq globules, lançant, en s'ouvrant, une poussière séminale; à expansions rampantes, petites, courtes, crenelées. Dans les terrains marécageux, à Oullins.

1515. La Marchant conique. *Marchantia conica*. A expansions membraneuses, rampantes, très-ramifiées, assez étendues; à pédicules assez longs, blanchâtres; à calice commun, ou plateau conique ressemblant à un bonnet, partagé intérieurement en cinq ou sept loges, qui renferment chacune un globe noirâtre et pendant. Les bassins contiennent des corpuscules ramassés en forme de verrues hémisphériques. Dans les lieux humides et couverts; à Roche-Cardon, à Fontaines.

1516. La Blasie naine. *Blasia pusilla*. G. 1316. La fructification mâle est un calice cylindrique, rempli de petits globules; la femelle est un fruit arrondi renfermant plusieurs semences, et noyé dans la feuille, qui est une expansion membraneuse, très-verte; à ner-

vures; à lobes arrondis, crenelés. Dans les terrains marécageux, au soleil, près de Montluel.

1517. La Riccie cristalline. *Riccia cristallina*. G. 1315. La fructification assise et éparse sur la surface des feuilles; à anthere cylindrique, posée sur un ovaire en toupie, et traversée par un style filiforme, qui naît du sommet de l'ovaire; le fruit globuleux renferme plusieurs semences hémisphériques et pédiculées. Expansions membraneuses, ou feuilles qui partant d'un centre commun, forment sur la terre une petite rosette aplatie: elles sont vertes, parsemées de petits points ou tubercules blancs, découpées en lobes à leur sommet, rétrécies vers leur base. Dans les lieux humides, au bois de Roi.

1518. La Riccie très-petite. *Riccia minima*. A feuilles lisses, divisées en deux lobes aigus, couchées sur terre. Dans les terrains humides, près du pont de la Guillotière.

1519. La Riccie glauque. *Riccia glauca*. A feuilles lisses, à deux lobes obtus, traversés par un sillon, grasses, d'un verd de mer. Dans les lieux humides, aux Broteaux.

1520. La Riccie flottante. *Riccia fluitans*. A feuilles vertes, dichotomes, très-ramifiées, linaires, filifor-

mes, fourchues au sommet, garnies en dessous de beaucoup de racines, aussi menues que des cheveux. Près du pont de la Guillotière, dans l'eau.

1521. L'Anthocere punctué. *Anthoceros punctatus*. G. 1318. La fructification mâle est une corne fort longue qui, naissant d'une gaine cylindrique, s'ouvre en deux valves linaires, et contient

des globules suspendus à un filet; les semences femelles sont de petites fossettes en étoile renfermant de petites semences. A feuilles formant une rosette étalée sur terre: elles sont comme en recouvrement; les centrales plus courtes, membraneuses, entières, sinuées, pointues, élargies vers leur sommet. Sur les terrains humides, en Bresse. Chlor.

Les Lichens, *Lichenes* G. 1319, sont des extensions crustacées, ou coriaces, ou foliacées, ou ramifiées en arbustes, ou enfin filamenteuses, sans véritables feuilles. Les fructifications mâles sont des cupules ordinairement orbiculaires, légèrement concaves, quelquefois convexes ou tuberculeuses. Les fructifications femelles sont des poussières farineuses, éparées.

Les Lichens à extensions crustacées, à cupules tuberculeuses.

1522. Le Lichen écrit. *Lichen scriptus*. Croûte très-mince, traversée par des lignes rameuses, noires, imitant comme des lettres hébraïques. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1523. Le Lichen géographique. *Lichen geographicus*. Croûte mince, jaunâtre; à lignes noires, confluentes, représentant comme une carte géographique. Sur les rochers, au bois de la Caille, à Couzon, à Mont-Ceindre.

1524. Le Lichen sanguinaire. *Lichen sanguinarius*.

Croûte très-mince, cendrée verdâtre; à tubercules arrondis, assez grands, noirs. Sur les troncs d'arbre, à Fontanieres.

1525. Le Lichen calcaire. *Lichen calcareus*. Croûte très-mince, blanche; à tubercules noirs. Sur les pierres calcaires, à Colonge.

1526. Le Lichen cendré. *Lichen cinereus*. Croûte mince, cendrée; à tubercules très-petits, noirs. Sur les rochers, à Couzon.

1527. Le Lichen blanc et noir. *Lichen atro-albus*. Croûte noire; à tubercules noirs et blancs. Sur les rochers, au bois de Roi,

1528. Le

1528. Le Lichen au vent. *Lichen ventosus*. Croûte mince, jaune; à tubercules rouges. Sur les rochers, à Pilat.

1529. Le Lichen des hêtres. *Lichen fagineus*. Croûte mince, blanche; à tubercules blancs, farineux. A la Croix-Rousse.

1530. Le Lichen du charme. *Lichen carpineus*. Croûte mince, cendrée; à tubercules blancs, ridés. Au bois de la Pape.

1531. Le Lichen des landes. *Lichen ericetorum*. Croûte mince, blanche; à tubercules incarnat. Dans les bois, à Vassieux.

1532. Le Lichen fongiforme. *Lichen fungiformis*. Croûte grisâtre, verruqueuse, poudreuse; à tubercules arrondis, d'un brun rougeâtre, portés sur des pédicules. Au bois de la Pape.

Les Lichens à extensions crustacées, à cupules en écussons.

1533. Le Lichen brun. *Lichen subfuscus*. A croûte d'un blanc grisâtre; à écussons nombreux, bruns ou noirâtres; à bords relevés et crenelés. Sur les arbres, à Vassieux.

1534. Le Lichen fauve. *Lichen candelarius*. A croûte jaune; à écussons fauves. Sur les murs, les troncs d'arbres, à la Croix-Rousse.

1535. Le Lichen tartareux. *Lichen tartareus*. A croûte blanche, verdâtre; à écussons jaunâtres; à marges blanches. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1536 Le Lichen parelle. *Lichen parellus*. A croûte blanche; à boucliers concaves, obtus, pâles. Sur les murs, les rochers, Mont.Ceindre.

Les Lichens à extensions foliacées, serrées, en recouvrement ou imbriquées.

1537. Le Lichen centrifuge. *Lichen centrifugus*. Imbriqué. A folioles laciniées, lisses, blanchâtres, centrifuges; à boucliers d'un rouge noirâtre. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1538. Le Lichen des rochers. *Lichen saxatilis*. Imbriqué. A folioles rudes, sinuées, en lacunes; à boucliers roussâtres. Sur les rochers et les troncs d'arbres, au bois de Roi.

1539. Le Lichen olivâtre. *Lichen olivaceus*. Imbriqué. A folioles lobées, olivâtres; à écussons crenelés. Sur les pierres, sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1540. Le Lichen des murs; *Lichen parietinus*. Imbriqué. En rosette, d'un jaune plus ou moins foncé; à folioles ondulées, lobées, comme frisées en leurs bords; à capsules jaunes ou un peu

roussâtres, orbiculaires, un peu pédiculées. Sur les murs, à la Croix-Rousse.

1541. Le Lichen enflé. *Lichen physodes*. Imbriqué. A folioles découpées, en lobes enflés, presque tubulés et en forme de corne, d'un blanc cendré en dessus, et noirâtres en dessous. Sur les arbres, à Fontanieres.

1542. Le Lichen étoilé. *Lichen stellaris*. Imbriqué. A folioles oblongues, laciniées, étroites, cendrées, à écussons noirs ou bruns. Sur les arbres, à Vassieux.

Les Lichens à extensions foliacées, lâches ou non en recouvrement.

1543. Le Lichen cilié. *Lichen ciliaris*. Feuillé. A découpures redressées, linaires, ciliées; à bouclier pédunculés, crenelés. Sur les troncs d'arbres, à la Carrette.

1544. Le Lichen d'Islande. *Lichen Islandicus*. Feuillé. Lacinié, à marges élevées, ciliées. sur les montagnes de Pilat.

1545. Le Lichen blanc. *Lichen nivalis*. Feuillé. Ascendant, lacinié, crêpé, lisse; à lacunes blanches; à marge élevée. Sur les hautes montagnes, à Pierre-Surhaute.

1546. Le Lichen pulmonaire. *Lichen pulmonarius*. Feuillé. Lacinié, lisse, ob-

tus; à lacunes en dessus; cotonneux en dessous. Expansions très-amplés, coriaces. Sur les vieux arbres, à Roche-Cardon. Fig. 522.

Fig. 522.



1547. Le Lichen furfuracé. *Lichen furfuraceus*. Feuillé. Couché, furfuracé, d'un blanc, grisâtre en dessus, comme couvert de farine; à découpures aiguës; à lacunes noires en dessous. Sur les troncs d'arbres, à Vassieux.

1548. Le Lichen à ampoule. *Lichen ampulaceus*. Feuillé. Plane, lobé, crenelé; à boucliers arrondis, enflés; les feuilles laciniées, à marges roulées et se contournant en vessies. Sur nos hautes montagnes. Chlor.

1549. Le Lichen farineux.

Lichen farinaceus. Feuillé. Redressé, droit, comprimé, rameux; à verrues marginales, farineuses. Sur les troncs d'arbres; à Vassieux.

1550. Le Lichen à gobelets. *Lichen calicaris*. Feuillé, redressé, rameux; à lacunes latérales; à découpures roides, linaires, aiguës; à cupules concaves, farineuses, pédiculées. Sur les troncs d'arbres, à Pilat.

1551. Le Lichen du frêne. *Lichen fraxinus*. Feuillé. Redressé, lisse; à lacunes; à laciniures lancéolées, obtuses, ridées; à écussons pédiculés, très-nombreux. Sur les troncs d'arbres. A Fontanieres, à Franc.

1552. Le Lichen du prunier. *Lichen prunastri*. Feuillé. Redressé, à lacunes; cotonneux en dessous, blanc. Sur les troncs d'arbres, à la Croix-Rousse.

1553. Le Lichen froncé. *Lichen caperatus*. Feuillé. D'un verd pâle, ridé; à marges ondulées. Sur les pierres et sur les arbres, à la Croix-Rousse.

1554. Le Lichen glauque. *Lichen glaucus*. Feuillé. Comprimé, découpé en lobes lisses; à marge crépée, frisée, farineuse. Sur les troncs d'arbres, à Pilat.

Lichens à extensions coriaces.

1555. Le Lichen aquatique. *Lichen aquaticus*. Coriace, ram-

pant; à lobes obtus; à boucliers hémisphériques, très-grands. Sous les eaux des marais, en Bresse.

1556. Le Lichen renversé. *Lichen resupinatus*. Coriace, rampant, d'un cendré obscur; à lobes; à bouclier sur la marge postérieure, de couleur de rouille. Dans les bois, à Saint-Cyr.

1557. Le Lichen veiné. *Lichen venosus*. Coriace, rampant, ovale, plane, velu et veiné en dessous; à boucliers sur la marge, aplatis, arrondis. Petit, verdâtre, à boucliers noirs; à réseau en dessous. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1558. Le Lichen aphte. *Lichen aphtosus*. Coriace, rampant; à lobes obtus, planes, chargés de verrues éparses; à boucliers sur la marge, redressés. Il est verruqueux en dessus, velu en dessous. Les verrues noires, les boucliers rouges. Sur les montagnes de Pilat.

1559. Le Lichen canin. *Lichen caninus*. Coriace, rampant, à lobes obtus, plane, velu, veiné en dessous; à bouclier sur la marge ascendant. Dans les bois, à Vassieux.

1560. Le Lichen perlé. *Lichen perlatus*. Coriace, rampant, crépé, cendré en dessus, noir en dessous; à lobes lisses. Sur les troncs d'arbres, au bois de Roi.

1561. Le Lichen à pochettes. *Lichen saccatus*. Coriace, rampant, d'un verd glauque; à lobes arrondis; à boucliers comme cachés dans des pochettes. Sur les rochers, en Bugey. Chlor.

1562. Le Lichen safrané. *Lichen croceus*. Coriace, rampant; à lobes arrondis, planes, velus et veinés en dessous, et de couleur de safran; à boucliers d'un rouge-brun, aplatis, épars sur les feuilles, formant comme des taches; expansions grises ou verdâtres en dessus. Apporté de Pilat.

Les Lichens ombiliqués, comme couverts de suie.

1563. Le Lichen fardé. *Lichen miniatus*. Ombiliqué, bossué, ponctué, cendré en dessus, couleur de rouille en dessous. Sur les rochers, à Pilat.

1564. Le Lichen hérissé. *Lichen velleus*. Ombiliqué, ou feuilles arrondies en bouclier, à marges presque entières, hérissé, chargé de poils et de pustules en dessous; à boucliers noirs. Sur les rochers, à Roche-Cardon.

1565. Le Lichen pustuleux. *Lichen pustulosus*. Ombiliqué, à lacunes en réseau en dessous, chargées de pustules noirâtres; il est cendré et chargé de verrues en dessus; les boucliers noirs, comme brûlés. Sur les rochers, à Izeron.

1566. Le Lichen brûlé. *Lichen deustus*. Ombiliqué, à expansions arrondies et lobées, noires et bombées en dessous, cendrées en dessus, lisses sur les deux faces; à boucliers noirs. Sur les rochers, à Roche-Cardon.

1567. Le Lichen très-découpé. *Lichen polyphyllus*. A expansions très-découpées, lisses des deux côtés, crenelées, d'un verd foncé, noirâtre. Sur les rochers, à Izeron.

1568. Le Lichen à plusieurs racines. *Lichen polyrhizus*. Ombiliqué, à expansions très-découpées, lisse sur les deux faces; à boucliers pédiculés, noirs, petits; sa partie postérieure est d'un brun rougeâtre, nue dans son milieu, et hérissée vers les bords d'une multitude de racines courtes, roides, noires; et quelquefois ramifiées. Sur les rochers, à Pilat.

Les Lichens en cupules, en forme de vase ou d'entonnoir.

1569. Le Lichen écarlate. *Lichen cocciferus*. En entonnoir grisâtre, simple, très-entier, porté sur un pied cylindrique; à tubercules d'un rouge vif. Dans les landes, les bois, à Saint-Cyr.

1570. Le Lichen frangé. *Lichen fimbriatus*. A entonnoirs grisâtres, simples, dentelés; à pédicule cylin-

drique. Dans les bois , à Izeron.

1571. Le Lichen en ciboire. *Lichen pixidatus*. En entonnoir simple, crenelé; à tubercules roussâtres; souvent deux ou trois entonnoirs sont comme engainés l'un dans l'autre. Dans nos bois , à Vassieux.

1572. Le Lichen grêle. *Lichen gracilis*. A entonnoirs simples ou ramifiés, dentelés, filiformes ou grêles, fistuleux, élevés comme des cornes. Dans les bois , à Roche-Cardon.

1573. Le Lichen digité. *Lichen digitatus*. A entonnoirs très-ramifiés; à rameaux cylindriques; à calices entiers, noueux, ou tubercules écarlates. Dans les bois , à Pilat.

1574. Le Lichen cornu. *Lichen cornutus*. A entonnoir cendré, simple, renflé; à calice entier, quelquefois il est partagé en deux. Dans les bois , à Saint-Cyr.

Les Lichens à ramifications imitant de petits buissons.

1575. Le Lichen des rennes. *Lichen rangiferinus*. En arbrisseau très-ramifié; à rameaux

ramassés, creux, blancs, les extérieurs inclinés. Dans les bois, les landes de nos montagnes, à Izeron.

1576. Le Lichen d'un pouce. *Lichen uncialis*. En arbrisseau très-ramifié; à rameaux très-courts, pointus; il ne s'éleve qu'à un pouce, ses tiges sont creuses. Dans les bois, à Vassieux.

1577. Le Lichen alêne. *Lichen subulatus*. En arbrisseau grêle, ramifié, en bras ouverts; à rameaux simples, en alêne. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1578. Le Lichen à globules. *Lichen globuliferus*. En arbrisseau lisse, plein, solide; à tubercules arrondis, cavés, terminant les rameaux. Dans les bois, à Pierre-Surhaute.

1579. Le Lichen pascal. *Lichen paschalis*. En arbrisseau solide, couverts de feuilles crustacées, ou rameaux chargés de verrues calcaires. Sur nos hautes montagnes, à Saint-Bonnet-le-Froid.

1580. Le Lichen fragile. *Lichen fragilis*. En arbrisseau solide; à rameaux sans verrues, cylindriques, très-menus, obtus. Dans les bois, à Pilat.

Les Lichens filamenteux.

Fig. 523.

1581. Le Lichen entrelassé. *Lichen plicatus*. Filamenteux, pendant; à rameaux entrelassés; à écussons radiés. Dans les forêts. à Myons. Fig. 523.

1582. Le Lichen barbu, *Lichen barbatus*. Filamenteux, pendant, comme articulé, très-ramifié; à rameaux ouverts, mols, très-menus. Sur les arbres, à Pilat.

1583. Le Lichen écarté. *Lichen divaricatus*. Filamenteux, lisse, menu, pendant, anguleux, intérieurement cotonneux; à rameaux écartés. Sur les arbres, à Pilat.

1584. Le Lichen noir. *Lichen jubatus*. Filamenteux, pendant; à filaments noirs, lâches, comprimés; à verrues. Sur les rochers, à Pilat.

1585. Le Lichen laineux. *Lichen Lanatus*. Filamenteux, très-ramifié, incliné; à ramifications entrelacées, opaques. Il paroît comme une touffe de laine noire, adhérente aux Rochers, à Pilat.

1586. Le Lichen duveté. *Lichen pubescens*. Filamenteux, très-ramifié, brillant; à rameaux entrelassés, courts, noirs, fins comme des cheveux. Sur les rochers, à Saint-Fortunat.

1587. Le Lichen fil de fer. *Lichen chalybeiformis*. Fila-



menteux, ramifié; à rameaux couchés, écartés, repliés çà et là, vagues, arrondis, roides. Sur les rochers, à Pilat.

1588. Le Lichen doré. *Lichen vulpinus*. Filamenteux, très-ramifié, droit, à rameaux ramassés en faisceaux parallèles, d'un jaune doré. Sur les sapins, à Pilat.

1589. Le Lichen fleuri. *Lichen floridus*. Petit, filamenteux droit; à rameaux parallèles, simples, terminés par de grands écussons entourés de poils ou ciliés. Dans bois, sur le hêtre, à Saint-Bonnet-le-Froid.

1590. La Tremelle du genévrier. *Tremella junipera*. G.

1590. La fructification presque imperceptible, est noyée dans une substance gélatineuse. Membraneuse, assise, taillée en oreille, jaune, rouge, gélatineuse; à tubercules en dessus. Au printemps, sur le genévrier desséché, elle noircit, et devient fragile. A Vassieux.

1591. La Tremellé nostoc. *Tremella nostoc*. Gélatineuse, plissée, ondulée, d'un verd pâle; à laciniures crépues, grenelées. Sur les prés, aux Broteaux.

1592. La Tremelle lichénée. *Tremella lichenoides*. Droite, aplatie, gélatineuse; d'un noir bleuâtre; à marge découpée, frisée, ciliée. En Bresse. Chlor.

1593. La Tremelle verruqueuse. *Tremella verrucosa*. Gélatineuse, molle, cassante, brune, ou d'un verd roussâtre, tuberculeuse, solide, ridée. Dans les ruisseau, sur les pierres, à Myons.

1594. La Tremelle pourpre. *Tremella purpurea*. Très-petite, solitaire, gélatineuse, assise, lisse, arrondie, d'une belle couleur pourpre. Sur les troncs secs des arbres, à la Croix-Rousse.

1595. L'Ulve granulée. *Uva granulata*. G. 1322. La fructification répandue dans une membrane transparente. C'est un amas de petites vessies. Sur les rives des fleuves, les bords de la Saône.

1596. La Conferve des ruisseaux. *Conferva rivularis*. G. 1323. A tubercules inégaux, adhérens à des fibres très-fines ou capillaires, très-longues. A filamens très-simples, égaux, très-longs, verds, cylindriques, menus comme des cheveux. A Saint-Cyr.

1597. La Conferve bulleuse. *Conferva bullosa*. A filamens ramifiés, égaux, doux, très-fins; à bulles vides. A Saint-Cyr, dans les ruisseaux.

1598. La Conferve gélatineuse. *Conferva gelatinosa*. A fils ramifiés; à articles gélatineux, comme enfilés en forme de chapelet. Aux Broteaux, dans les fossés.

1599. La Conferve capillaire. *Conferva capillaris*. A filamens simples, genouillés, ou en recoude; à articles alternativement comprimés. Dans les eaux, aux Broteaux-Mognat.

1600. La Conferve en réseau. *Conferva reticulata*. A filamens très-fins, réunis comme les mailles d'un réseau. Sur les mares, commune aux Broteaux.

1601. Le Bisse sceptique. *Bissus sceptica*. G. 1324. Filets très-courts, en duvet, ou espece de poussiere colorée; à filets capillacés, très-mous, pâles, fragiles. Il forme sur les parquets humides, par la réunion de ses filets, comme un drap ténace, très-léger, d'un blanc grisâtre. Brûlant

comme l'amadou. Dans les appartemens humides.

1602. Le Bisse fleur d'eau. *Byssus flos aquæ*. A filets ramifiés comme des barbes de plumes, blancs ou verts, nageans. On le regarde comme un détriment des plantes aquatiques. Dans les eaux dormantes, aux Broteaux.

1603. Le Bisse phosphorique. *Byssus phosphoreus*. Laine violette adhérente au bois pourris. A Roche-Cardon.

1604. Le Bisse velours. *Byssus velutina*. A filets verts, ramifiés, courts, imitant par leur réunion le velours. Sur les terres humides, aux Broteaux.

1605. Le Bisse doré. *Byssus aurea*. Chevelu, poudreux, simple et ramifié, d'un rouge de safran. Sur les rochers. Chlor.

1606. Le Bisse des caves. *Byssus cryptarum*. Chevelu, durable, cendré, ténace, adhérent aux pierres. C'est un tissu qui imite un morceau de drap. Dans les cavernes.

1607. Le Bisse noir. *Byssus antiquitatis*. Poudreux, noir.

Ce sont des filets très-courts, mais serrés, couverts d'une poussiere noire. Sur les vieux murs, dans la Ville.

1608. Le Bisse des pierres. *Byssus saxatilis*. Poudreux, cendré. A la vue simple, on ne le distingue que par sa couleur. Sur les pierres, à la Croix-Rousse.

1609. Le Bisse sanguin. *Byssus jolityus*. Poudreux, rouge. Sur les pierres, dans les bois, à Vassieux.

1610. Le Bisse jaune. *Byssus condelaris*. Poudreux, jaune. Sur les bois, à Vassieux.

1611. *Byssus botryoïdes*. Poudreux, verd. Sur les terres humides, dans les jardins, à la Croix-Rousse.

1612. Le Bisse blanc. *Byssus incana*. Poudreux blanc. Il imite une farine jetée au hasard, formant çà et là de petites éminences. Sur les terrains humides, aux Broteaux.

1613. Le Bisse laiteux. *Byssus lactea*. Croûte poudreuse, très-blanche, à tubercules sphériques. Sur les troncs d'arbres, aux Broteaux.



CHAMPIGNONS, *FUNGII.

Productions végétales très-différentes de toutes les autres. Les Champignons sont sans pied, assis, sessiles, ou supportés par un péduncule terminé par un chapiteau ou chapeau de forme différente sur la surface supérieure et inférieure. La substance de plusieurs est tendre; quelques-uns sont secs, coriaces ou ligneux. Ceux dont la chair est molle, croissent rapidement, et vivent à peine quelques jours.

Les *Agarics*, *Agarici*. G. 1325. Leur chapeau horizontal est garni en dessous de lames ou feuillets qui vont du centre à la circonférence.

Les Agarics pédiculés à chapeau arrondi.

1614. L'Agaric chantarelle. *Agaricus cantharallus*. Pédiculé; à lames ramifiées, décurrenles, petit, d'un roux pâle; à chapeau en entonnoir, dont les bords sont contournés, découpés; à lames comme en réseau. Dans les prés, aux Broteaux.

1615. L'Agaric partagé. *Agaricus quinque partitus*. Pédiculé; à chapeau jaunâtre divisé en cinq parties; à lames blanches, intérieurement dentées, réunies. Dans les prés, à Saint-Cyr.

1616. L'Agaric entier. *Agaricus integer*. Pédiculé; à chapeau dont toutes les lames

sont de grandeur égale; à pétiole plein; le chapeau rose, rouge ou bleu, convexe, ombiliqué, à bords ridés, à lames blanches. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1617. L'Agaric aux mouches. *Agaricus muscarius*. Pédiculé; à lames solitaires, à moitié; à pétiole blanc, coiffé, dilaté au sommet; à base ovale. Chapeau rouge à nervures et lames blanches. Dans les prés aux Broteaux.

1618. L'Agaric denté. *Agaricus dentatus*. Pédiculé; à chapeau convexe; à lames dentées à la base. Chapeau jaunâtre, lisse, gluant. Chaque lame, en partant du

226 CRYPTOGAMIE, CHAMPIGNONS.

pétiole , jette une dent assez allongée ; le pétiole est fistuleux. Dans les bois , à Saint-Cyr.

1619. L'Agaric délicieux. *Agaricus deliciosus*. Pédiculé ; à chapeau couleur de brique , donnant un suc d'un jaune safrané , chapeau concave saturé d'un suc âcre ; les lames ramifiées , le pédicule cylindrique , court. Dans les bois , à Roche-Cardon.

1620. L'Agaric laiteux. *Agaricus Lactifluus*. Pédiculé ; à chapeau aplati , dont la chair contient un suc laiteux ; à lames rousses ; à pétiole long , succulent. Le Chapeau est grand , de différentes couleurs , suivant les variétés , le plus souvent fauve. Dans les bois au plantain , à Chas-selav.

1621. L'agaric poivré. *Agaricus piperatus*. Pédiculé ; à chapeau aplati , laiteux ; à marges renversées , à lames couleur de chair ; chapeau blanc , ombiliqué , contenant un suc très-âcre , vénéneux. Dans les bois humides , à Roche-Cardon.

1622. L'Agaric champêtre. *Agaricus campestris*. Pédiculé ; à chapeau convexe , blanc , ample ; à écailles blanches ; à lames rousses ou roses. Dans les prés à Saint-Cyr , en Vaise , à Gorge-de-Loup.

1623. L'Agaric de George. *Agaricus Georgii*. Pédiculé ;

à chapeau grand , convexe ; jaune , à bords striés , lanugineux ; à lames blanches ; à pétiole court , épais , cotonneux. Souvent le centre du chapeau est d'un blanc cendré , les bords seulement d'un jaune plus ou moins foncé. Dans les bois aux Brosses.

1624. L'Agaric violet. *Agaricus violaceus*. Pédiculé ; à chapeau aplati , ramifié ; à marges violettes , cotonneuses ; à pédicule bleu , orné d'une laine couleur de rouille. Le pétiole est bulbeux. La couleur du chapeau varie : on la trouve violette , bleuâtre , couleur d'amériste , quelquefois couleur de chair. Dans les prairies d'Oullins.

1625. L'Agaric orangé. *Agaricus cinnamomeus*. Pédiculé ; à chapeau aplati , d'un jaune sale ; à lames jaunes , rousses. Ce Champignon est d'une substance compacte , sèche ; le pétiole à anneaux lanugineux ; la couleur du chapeau est le plus souvent d'un fauve doré , comme les poils du lion. Dans les bois , à Roche-Cardon.

1626. L'Agaric visqueux. *Agaricus viscosus*. Pédiculé ; à chapeau convexe , gluant , d'un pourpre tirant sur le roux-brunâtre ; à lames pourpres-brunâtres ; à pétiole blanc , court , épais. Dans les bois aux Brosses.

1627. L'Agaric caballin.

Agaricus equestris. Pédiculé ; à chapeau convexe , pâle ; à disque jauni par des étoiles ; à marges repliées , à laines couleur de soufre , écartées entre elles à leurs base ; à pétiole cylindrique. Dans les bois , les pâturages , aux Broteaux-Mognat.

1628. L'Agaric mamelonné. *Agaricus mammosus*. Pédiculé ; à chapeau convexe , gris ; à ombilic saillant en forme de mamelon ; à lames convexes , grises , crenelées ; à pétiole long , cylindrique , blanc , nu. Dans les bois , à Marsilly.

1629. L'Agaric bouclier. *Agaricus clipeatus*. Pédiculé. Chapeau hémisphérique , visqueux , pointu , écailleux , grisâtre ; à lames blanches ; à pétiole long , cylindrique , blanc , écailleux ; à anneau. Dans les pâturages des forêts , à Vassieux.

1630. L'Agaric éteignoir. *Agaricus extingtorius*. Pédunculé , à chapeau en cône , en cloche , blanc , strié , souvent déchiré sur les bords , à lames très-blanches ; à pétiole cylindrique , très-long , velu. Sur les fumiers , dans les jardins , à la Croix-Rousse.

1631. L'Agaric des fumiers. *Agaricus fimetarius*. Pédiculé ; à chapeau en cloche , déchiré sur les bords , conique , cendré ; à lames noires , tortueuses , dégénérent en une liqueur noire ;

fétide ; à pétiole fistuleux , blanc , très-long ; à anneaux qui se détachent promptement. Sur les fumiers , à la Croix-Rousse.

1632. L'Agaric cloche. *Agaricus campanulatus*. Pédiculé ; à chapeau en cloche , strié , transparent , cendré ; à lames blanches , montantes ; à pétiole nu , long. Dans les prés , aux Broteaux.

1633. L'Agaric fragile. *Agaricus fragilis*. Pédiculé ; à chapeau jaune , convexe , visqueux , transparent ; à lames jaunes ; à pétiole nu , grêle , très-long. Dans les allées des jardins ; à la Croix-Rousse.

1634. L'Agaric ombellifère. *Agaricus umbelliferus*. Pédiculé ; à chapeau blanc , petit , comme plissé , membraneux , ou strié du centre à la marge , aplati , transparent ; à lames peu nombreuses , plus larges vers la base , très-écartées ; à pétiole menu , nu , très-long. Sur les tas de feuilles en putréfaction , à Vassieux.

1635. L'Agaric androsacé. *Agaricus androsaceus*. Pédiculé ; à chapeau blanc , plissé , membraneux , convexe , très-petit ; à lames écartées , peu nombreuses , très-étroites ; à pétiole noir , très-long , très-menu. Dans les bois , sur les monceaux de feuilles putréfiées , à Vassieux.

1636. L'Agaric clou. *Agaricus*

428 CRYPTO GAMIE. CHAMPIGNONS.

ricus clavus. pétiole. A chapeau très-petit, jaune - orange, strié, arrondi ; à lames et pétioles blancs. Dans les bois, à Francheville. Il ressemble à un clou doré.

Les Agarics parasites, à chapeau sans pétiole, et formant la moitié d'un cercle.

1637. L'Agaric de chêne. *Agaricus quercinus*. Sans pétiole ; à substance ligneuse, coriace, très-dure, couleur ventre de biche, ou d'un blanc jaunâtre, comme veloutée ; à lames cartilagineuses, entrelassées en labyrinthe, ou en excavations

Les Bolets, *Boleti*. G. 1326. Le dessous des chapeaux est marqué de pores très-rapprochés.

Les Bolets parasites, sans pétiole, acaules.

1640. Le Bolet liège. *Boletus suberosus*. Sans pétiole. Substance coriace, convexe, velue, blanche ; à pores difformes, ronds et tortueux. Sur les troncs d'arbres, sur-tout sur le bouleau, aux Broteaux.

1641. Le Bolet ongle de cheval. *Boletus igniarius*. Sans pétiole. Substance convexe, plane, très-dure, cendrée, lisse, blanche en dessous, cendrée en dessus, ou traversée par des zones de différentes couleurs ; à pores ou tuyaux très-petits. Sur les troncs d'arbres, aux Broteaux.

irrégulieres, difformes. Sur les bois morts du chêne, à Vassieux.

1638. L'Agaric du bouleau. *Agaricus betulinus*. Sans pétiole, coriace, duveté, à marge obtuse, blanc en dessus, safrané en dessous ; à lames ramifiées, à anastomoses. Sur les vieux arbres du bouleau, aux Broteaux.

1639. L'Agaric de l'aune. *Agaricus alneus*. Sans pétiole, coriace, velu ; à écailles lobées ; à lames ramifiées, pulvérulentes, bifides. Sur les troncs d'arbres, aux Broteaux.

1642. Le Bolet amadou. *Boletus fomentarius*. Sans pétiole. A chapeau inégal, obtus ; à pores ronds, égaux, glauques. Sur le bouleau, à Oullins.

1643. Le Bolet azuré. *Boletus versicolor*. Sans pétiole. A chapeau velu ; à zones concentriques, de différentes couleurs ; à pores blancs. Sur les troncs des vieux arbres, à Vassieux.

1644. Le Bolet odorant. *Boletus suaveolens*. Sans pétiole. A chapeau lisse en dessous ; d'une odeur très-douce, très-suave. Sur les saules, aux Broteaux.

Bolets pétiolés , stipitati.

1645. Le Bolet vivace. *Boletus perennis*. A pétiole, ligneux ; à chapeaux aplatis en dessus et en dessous ; à zones. Sur les branches des arbres morts , à Roche-Cardon.

1646. Le Bolet visqueux. *Boletus viscidus*. A pétiole déchiré ; à chapeau en coussinet, visqueux, jaunes ; à pores arrondis, convexes, distincts, livides. Dans les forêts, à Francheville.

1647. Le Bolet jaune. *Boletus luteus*. A pédicule blanc, à chapeau en coussinet, livide, un peu visqueux, à pores arrondis, convexes, très-jaunes. Dans les bois à Francheville.

1648. Le Bolet pied de bœuf. *Boletus bovinus*. A chapeau en coussinet, lisse ; à marge prononcée, marquée ;

Les Hydnes, *Hydna*. G. 1327. Le chapeau hérissé en dessous de pointes ou papilles très-nombreuses.

1652. L'Hydne imbriqué. *Hydnum imbricatum*. A pétiole ; à chapeau blanc, convexe ; à écailles en recouvrement sur la surface supérieure du chapeau ; hérissé en dessous. Dans les forêts, à Francheville.

1653. L'Hydne sinué. *Hydnum repandum*. A pétiole ; à chapeau d'un jaune pâle,

à pores composées, aiguës, les plus petits anguleux, plus courts. Champignon fauve en dessus, verdâtre en dessous ; quelquefois pourpre en dessus, jaune en dessous. Dans les prés, aux Broteaux.

1649. Le Bolet grenu. *Boletus granulatus*. A pétiole jaune, court, à chapeau visqueux, charnu ; à pores arrondis, et à angles comme tronqués ; ces angles grenus. Dans les bois, à Vassieux.

1650. Le Bolet cotonneux. *Boletus subtomentosus*. A chapeau jaune, duveté ; à pores comme anguleux, difformes, fauves, planes ; à pétiole jaune. Dans les Bois, à Roche-Cardon.

1651. Le Bolet écaillé. *Boletus subsquamosus*. A pétiole, à chapeau blanc ; à pores très-blancs, en sinuosités, oblongs. Dans les bois, à Roche-Cardon.

convexe, lisse, contourné en sinuosités. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1654. L'Hydne cotonneux. *Hydnum tomentosum*. A pétiole ; à chapeau plane, en entonnoir. Dans les bois, à Francheville.

1655 L'Hydne cure-oreille. *Hydnum auriscalpium*. A pétiole

430 CRYPTO GAMIE. CHAMPIGNONS.

long , grêle , latéral ; à chapeau très-petit , arrondi , légèrement convexe , brun , ou noirâtre. Le pétiole s'insère

dans une espece d'échancre sur le bords du chapeau. Dans les bois , à Vassieux.

Les Morilles , *Phalli*. G. 1328. Chapeau ovale , conique , crevassé , en réseau , calleux sur la surface supérieure , et tellement resserré contre le pétiole , que sa surface inférieure , qui est lisse , est presque entièrement cachée.

1656. La Morille comestible. *Phallus esculentus*. A chapeau ovale , crevassé ; à pétiole nu , ridé , plus ou moins gros , blanc , fauve , ou brun , ou noirâtre. Dans les bois , aux brosses , à Vassieux.

1657. La Morille fétide. *Phallus impudicus*. Enveloppée dans une coiffe ; à pétiole ; à chapeau cellulaire. Pétiole

long de cinq à six pouces , creux , caverneux , d'un blanc sale ou verdâtre , caché dans une gaine ovale qui renferme toute la plante dans sa jeunesse. Le chapeau en petite tête ovale , conique , celluleuse , ombilliquée à son sommet , livide , ou un peu verdâtre. Très-fétide après sa maturité. Dans les bois , à Mornant.

Les Clathres , *Clathri*. G. 1329. Le chapeau arrondi , grillé ou percé à jour de toutes parts.

1658. Le Clathre dénudé. *Clathrus denudatus*. Pétiolé ; à chapeau en tête allongée , enveloppée d'une coiffe. Fongosité très-petite ; pourpre ou quelquefois jaune. Sur les bois pourris. On en trouve toujours une multitude très-rapprochés. Dans les paturages , à Vassieux.

1659. Le Clathre nu. *Clathrus nudus*. Pétiolé ; à chapeau oblong , traversé par un axe longitudinal. Sur les bois pourris , à Vassieux. Fongosité très-petite ; à pé-

tiole noirâtre ; à chapeau cylindrique , entouré d'une peau d'un pourpre brun , qui tombe promptement ; alors on ne voit qu'une tête à réseau , de couleur brune , traversée par le pétiole dans toute sa longueur. On en trouve de différentes grandeurs rapprochés sur une base commune.

1660. Le Clathre écorché. *Clathrus recutitus*. Pétiolé ; A chapeau arrondi , ovale. Sur les troncs d'arbres , à Vassieux.

Les Helveles, *Helvella*. G. 1330. Fongosités en toupie lisse en dessus et en dessous.

1661. L'Helvelle mitre. *Helvella mitra*. A pétiole épais, ridé; à chapcau difforme, lobé, et plié en maniere de mitre. Sur les troncs d'arbres pourris, à Vassieux.

1662. L'Helvelle du pin. *Helvella pini*. Sans pétiole, aplati sur deux côtés. Sur le pin, le sapin, à Pilat.

Les Pezizes, *Peziza*. G. 1331. Le chapeau creusé en cloche, sans pétiole.

1663. La Pezize à lentilles. *Peziza lentifera*. Campanulée, renfermant des especes de lentilles. Ce sont de très-petits creusets coriacés, bruns ou grisâtres, velus en dehors, très-lisses en dedans, renfermant dans le fond plusieurs corpuscules arrondis, aplatis. On la trouve aussi à face interne, striée. Sur les pelouses, aux Broteaux-Mognat.

1664. La Pezize corne d'abondance. *Peziza cornu copioides*. En entonnoir; à disque ouvert, sinué, ponctué; en trompette membraneuse, seche; à marge repliée: elle est cendrée ou blanche. Sur les pelouses, à Saint-Cyr.

1665. La Pezize en ciboire. *Peziza acetabulum*. De couleur brune, de la forme d'un ciboire, en dehors à nervures ramifiées, et plissées à sa base qui est retrécie et allongée en pétiole. Dans les bois, à Vassieux.

1666. La Pezize en cupule.

Peziza cupularis. En grelot; à marge crenelée. D'un blanc roussâtre, ressemblant à un calice de gland, dont les bords sont dentés, ou frangés. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1667. La Pezize en écusson. *Peziza scutellata*. Aplatie, à marge convexe, velue, très-petite, sans pétiole, d'un blanc jaunâtre, ou rougeâtre, semblable à un petit écusson, ou à un chaton de bague, velu sur les bords. Sur les bois pourris, aux Broteaux.

1668. La Pezize en coquille. *Peziza cochleata*. Substance contournée comme une coquille, irrégulière, tendre, transparente, roussâtre en dedans, blanchâtre, et comme farineuse en dehors. Sur les bois, à Roche-Cardon.

1669. La Pezize oreille. *Peziza auricula*. Concave, ridée, contournée en forme d'oreille, gelatineuse, cendrée. Sur les troncs d'arbres pourris, à la Croix-Rousse.

Les Clavares, *Clavaria*. G. 1332. Fongosités lisses, alongées, simples, ou ramifiées.

Les Clavares simples.

1670. La Clavaire en pilon. *Clavaria pistillaris*. Substance simple, obtuse et plus grosse vers le sommet, d'un blanc jaunâtre, ou roussâtre. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1671. La Clavaire noire. *Clavaria ophyoglossoides*. En massue noire, grêle à la base, comprimée vers le haut. Dans les bois, à Vassieux.

1672. La Clavaire écailleuse. *Clavaria militaris*. Massue grêle, roussâtre, ou safranée; à tête écailleuse, ou chagrinée. Dans les bois, à Vassieux.

Les Clavares ramifiées.

1673. La Clavaire digitée. *Clavaria digitata*. Ramifiée, ligneuse, noire. Faisceau de massues noires, dans leur plus grande partie, blanchâtres à leur sommet, réunies et cohérentes à leur base, fragile. Il y a une variété moins composée et tout-à-fait blanchâtre. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1674. La Clavaire cornue. *Clavaria hypoxylon*. Ramifiée, cornue, comprimée, ligneuse, simple, noire, inférieurement velue, divisée, comprimée, blanchâtre vers le sommet. Dans les caves de la ville.

1675. La Clavaire coralloïde. *Clavaria coralloides*. Molle, charnue, très-ramifiée, formant une espèce de buisson jaune, ou blanchâtre, ou rougeâtre; à ramifications courtes, et comme dentelées au sommet. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1676. La Clavaire en faisceau. *Clavaria fastigiata*. Très-ramifiée; à rameaux ramifiés en faisceaux, obtus, jaunes; substance fongueuse, fétide. Dans les bois, à Roche-Cardon.

1677. La Clavaire mousseuse. *Clavaria muscoides*. Substance fongueuse; à tige petite, ramifiée; à rameaux repliés, peu nombreux, inégaux, jaunes, pointus. Parmi les mousses, à la Carrette.

Les vesses-de-loup, *Lycoperdon*. Fongosités arrondies, remplies d'une poussiere comme farineuse. Après leur développement, elles s'ouvrent ordinairement vers leur sommet.

Les Solides souterraines sans racine.

1678. La Vesse-de-loup truffe. *Lycoperdon tuber*. Substance globuleuse, solide rude, charnue, extérieurement noirâtre, comme charnue à la surface, odorante, cachée sous terre. Dans les terres légères; trouvée en Dauphiné, près de Lyon, à la Ferrandiere, à Champagneux. Fig. 524.

1679. La Vesse-de-loup du cerf. *Lycoperdon cervinum*. Substance arrondie, solide, sans racine, rousse; à tubercules très-petits, renfermant une moëlle pulvérulente, noire. Sur nos montagnes, à Pilat.

Les Pulvérulentes enracinées sur terre.

1680. La Vesse-de-loup commune. *Lycoperdon bovista*. Substance arrondie, cendrée, ou blanchâtre, se déchirant au sommet, et lançant une farine subtile. Solide dans sa jeunesse, molle lorsqu'elle est mûre; la poussiere qu'elle renferme, est blanche, verte ou noire. Dans les prés, aux Broteaux.

1681. La Vesse-de-loup

Fig. 524.



orangée. *Lycoperdon aurantium*. Substance sphéroïde, ridée à la base, jaune, à pétiole, s'ouvrant par lambeaux échanrés. Dans les prés, aux Broteaux,

1682. La Vesse-de-Loup étoilée. *Lycoperdon stellatum*. substance fongueuse, enveloppée d'une coiffe coriace, qui s'ouvre par le haut en plusieurs segmens; tête plissée qui, en s'ouvrant, forme une étoile. Sur les côteaux stériles du Rhône, à Vasieux,

Ea

1683. La Vesse-de-loup carpobole. *Lycoperdon carpobolus*. A coiffe fendue en plusieurs segmens, renfermant un fruit arrondi, formé par une foule de semences adhérentes, à peine grosse comme la tête d'une épingle : après que la coiffe est déchirée, la tête s'élève, éclate et répand sa poussière. Dans le Bugey. Chlor.

1684. La Vesse-de-loup radiée. *Lycoperdon radiatum*. A disque hémisphérique ; à rayon coloré. Sur les bois. A peine grosse comme une semence de coriandre. Après que la coiffe, très-blanche, est déchirée en douze parties égales, la tête se décompose et laisse voltiger sa substance en flocons. Sur les troncs de sapins, à Pilat.

1685. La Vesse-de-loup pédunculée. *Lycoperdon pedunculatum*. Très-petite. A pétiole long, à tête ronde, fisse, à bouche cylindrique, très-entière. Dans les champs, à la Carrette.

Les Vesses-de-loup parasites, se changeant en farine.

1686. La Vesse-de-loup grillée. *Lycoperdon cancellatum*. Parasite. Sur les feuilles de poirier, ou verrue safranée, terminée par une pustule blanche, s'ouvrant

latéralement. Sur les feuilles de poirier, à la Croix-Rousse.

1687. La Vesse-de-loup variolique. *Lycoperdon variolosum*. Verrues de la grosseur d'un pois, éparses, d'abord fauves, molles, succulentes, prenant ensuite de la consistance. Elles abandonnent leur écorce extérieure, deviennent brunes, se durcissent, et quoique renfermant une farine noire, elles ne s'ouvrent point. Sur les branches de bois mort, à la Croix-Rousse.

1688. La Vesse-de-loup pisiforme. *Lycoperdon pisiforme*. Arrondie, rude ; à bouche perforée. Sur les troncs pourris du hêtre.

1689. La Vesse-de-loup pourpre. *Lycoperdon epidendrum*. Lisse, sphérique, pourpre. Sa poussière est aussi pourpre. Sa bouche est fermée, ou ouverte en étoile. Sur les bois, sur les vieux murs, à la Croix-Rousse.

1690. La Vesse-de-loup fauve. *Lycoperdon epiphyllum*. Parasite. Plusieurs avoisinées ou agrégées, à bouche se déchirant en plusieurs segmens ; à poussière fauve. Petite fongosité observée sur le dos des feuilles du tussilage, à la Carrette.

Les Moisissures, *Mucors*, fongosités formées par des vésicules entassées.

Les durables , persistantes.

1691. La Moisissure à tête ronde. *Mucor spheroccephalus*. à pédicule en filet, noir ; à tête cendrée, ronde, chargée de poils roux ou noirâtres. Sur les murs à la Croix-Rousse.

1692. La Moisissure lichen. *Mucor licheneïdes*. A pédicule noir, en alêne ; à tête lenticulaire, cendrée. Sur l'écorce de pin, à Pilat, à Izeron.

1693. La Moisissure velue. *Mucor embolus*. Soie noire, chargée de poils blancs ou roux. Sur les troncs d'arbres pourris. A la Croix-Rousse.

1694. La Moisissure fauve. *Mucor fulvus*. Pâle, à masse fauve. Aux Broteaux.

1695. Moisissure furfuracée. *Mucor furfuractus*. Pétiolee, jaune ; à tête sphérique. Sur les troncs d'arbres pourris. Le pétiole est velu, quelquefois verd. Sur les terrains secs, à Francheville.

Les Moisissures fugaces , passagères.

1696. La Moisissure gri-

sâtre. *Mucor mucedo*. A pétiole sétacé, long ; à capsule arrondie, cendrée. Sur le pin, sur les herbes moisies.

1697. La Moisissure lépreuse. *Mucor leprosus*. Sétacée, à semences radicales. Dans les cavernes en automne, en gazon très-dense. De blanche elle devient dorée.

1698. La Moisissure glauque. *Mucor glaucus*. A pédicule à tête arrondie, composée de grains ramassés, de couleur verd-de-mer. Sur les fruits altérés.

1699. La Moisissure crustacée. *Mucor crustaceus*. Touffe de filets digités à leur sommet ; à digitations chargées de globules en épi. Sur les fruits pourris.

1700. La Moisissure ramifiée. *Mucor cespitosus*. En buisson, ramifiée ; à épis digités et ternés. Sur les feuilles pourries.

1701. La Moisissure sceptique. *Mucor scepticus*. Onc tueuse, jaune, très-ramifiée, molle, peu durable. On l'observe sur les couches de fumier qui s'éteignent.

Fin du Tome premier.

CLAVIS CLASSIUM

TOURNEFORTII.

FLORES.	Herbarum.	Petalodes.	Simplices.	Monopetali.	Regulares.	Campaniformes, 1
						Infundibuliformes, 2
					Irregulares.	Anomali 3
						Labiati 4
				Polypetali.	Regul.	Cruciformes 5
						Rosacei 6
						Umbellati 7
				Irreg.	Caryophyllati 8	
					Liliacei 9	
				Compositi	Irreg.	Papilionacei 10
Anomali 11						
Flosculosi 12						
Semiflosculosi 13						
Apetali	Irreg.	Radiati 14				
		Apetali 15				
		Flore carentes 16				
Arborum.	Apetali	Flore fructu que carentes 17				
		Apetali 18				
		Amentacei 19				
Petalodes.	Monopetali	Monopetali 20				
		Polypetali	Regul. Rosacei 21			
	Irreg. Papilionacei 22					



6. Rotatus flos cujus pistillum abit in fructum siccum.

Lisimachia ,	Lysimachia.
Anagallis ,	Anagallis.
Samolus ,	Samolus.
Veronica ,	Veronica.
Chrysosplenium ,	Chrysosplenium.
Polemonium ,	Polemonium.
Verbascum ,	Verbascum.
Blattaria ,	Verbascum.
Polygonoides ,	Calligonum.

7. Rotatus flos cujus pistillum in fructum mollem.

Solanum ,	Solanum.
Lycopersicon ,	Solanum.
Alkekengi ,	Physalis.
Melongena ,	Solanum.
Capsicum ,	Capsicum.
Nymphoides ,	Menyanthes.
Cyclamen ,	Cyclamen.
Moschatellina ,	Adoxa.

8. Rotatus flos cujus calyx in fructum.

Pimpinella ,	Sanguisorba.
--------------	--------------

III. MONOPETALI ANOMALI.

Monopetali multiformes qui singulari nomine comprehendi nequeunt.

1. Auritus vel cucullatus flos.

Arum ,	Arum , etc.
Dracunculus ,	Arum.
Arisarum ,	Arum.

2. Tabulatus flos desinens in linguam.

Aristolochia ,	Aristolochia.
Rapuntium ,	Lobelia.

3. Utrimque patens flos.

Bignonia ,	Bignonia.
Digitalis ,	Digitalis.

2. Labium superius e cochlearis instaur.

Lamium ,	Lami
Moldavica ,	Dracc
Ballote ,	Ballo
Galeopsis ,	Galec
Stachis ,	Stach
Cardiaca ,	Leon
Leonurus ,	Leon
Molucca ,	Molu
Ps. Dictamnus ,	Marruc
Mentha ,	Mentl
Marrubiastrum ,	Cunil
Lycopus ,	Lycod

3. Labium superius e

Sideritis ,	Sideri
Marrubium ,	Marrum
Melissa ,	Melis
Calamintha ,	Melisan
Clinopodium ,	Clinory
Rosmarinus ,	Rosmyd
Thymus ,	Thym
Serpillum ,	Thym
Satureia ,	Saturc
Thymbra ,	Saturc ^H
Lavendula ,	Laven
Origanum ,	Origa ^S
Majorana ,	Origa ⁿ
Verbena ,	Verbe
Hyssopus ,	Hysso
Stœchas ,	Laven ^f
Cataria ,	Nepet
Betonica ,	Beton ^{tr}
Ocimum ,	Ocimi ⁿ

4. Unilabiatus flos

Chamædrys ,	Tencri ^u
Polium ,	Tencri ^p
Tencrium ,	Tencri
Chamæpitis ,	Teucri
Bugula ,	Ajuga ⁱ

V. CRUCIFOR

Flos quatuor petali



Triticum, Secale, Hordeum, Oryza, Avena, Milium, Panicum, Gramen, Arundo, Linagrostis
 Triticum, Secale, Hordeum, Oryza, Avena, Milium, Panicum, Gramen, Arundo, Linagrostis

3. Cereales et affines.

Rumex, Rumex, Chenopodium, Amaranthus, Herniaria, Illecebrum, Alchemilla, Camphorosma, Parietaria, Persicaria, Polygonum, Fagopyrum, Bistorta, Salicornia, Rumex, Rumex, Chenopodium, Amaranthus, Herniaria, Illecebrum, Alchemilla, Camphorosma, Parietaria, Persicaria, Polygonum, Fagopyrum, Bistorta, Salicornia

2. Pistillum in semen calyce obvolutum.

Asarum, Beta, Asarum, Beta

1. Calycis posterior pars ab initium in fructum abit.

Flos petalis caret, constat que totum ex capillamentis cum calyce, quod seminis fit involucrum, hinc pistillum in fructum abit.

XV. APETALI.

Xeranthemum, Carthamus, Xeranthemum, Carthamus

5. Discus ex petalis

Leonodon, Hieracium, Lactuca, Sonchus, Chondrilla, Lampasana, Scorzonera, Tragopogon

Pucciniam pappe instructum.

Echinops, Imperatoria, Angelica, Critheia, Anethum

Smyrnia, Coriaria, Anethum, Echinops, Imperatoria, Angelica, Critheia

SEMIFLOSCULOSI.

Scabiosa, Dipscus, Globularia

Anethum, Echinops, Scabiosa, Dipscus, Globularia

Bupleurum, Echinops, Comphrena

Bupleurum, Echinops, Comphrena

Gnidium, Bupleurum, Echinops, Comphrena

Gnidium, Bupleurum, Echinops, Comphrena

Artemisia, Santolina, Gnaphalium, Tanacetum, Bidentis, Gundelia

Artemisia, Santolina, Gnaphalium, Tanacetum, Bidentis, Gundelia

Thapsia, Ferula, Pastinaca, Heracleum, Selinum, Seselinum, Leonurus, Echinops, Imperatoria, Angelica, Critheia, Anethum, Smyrnia, Coriaria, Anethum, Echinops, Imperatoria, Angelica, Critheia, SEMIFLOSCULOSI, Scabiosa, Dipscus, Globularia, Anethum, Echinops, Scabiosa, Dipscus, Globularia, Bupleurum, Echinops, Comphrena, Bupleurum, Echinops, Comphrena, Gnidium, Bupleurum, Echinops, Comphrena, Gnidium, Bupleurum, Echinops, Comphrena, Artemisia, Santolina, Gnaphalium, Tanacetum, Bidentis, Gundelia, Artemisia, Santolina, Gnaphalium, Tanacetum, Bidentis, Gundelia

TABLE FRANÇAISE.

A					
A CANTHE,	208	Aspérule ,	39	Buglose ,	49
Ache ,	90	Asphodele ,	107	Buis ,	350
Aconit ,	172	Aster ,	315	Buplevre ,	74
Acrostique ,	393	Astragale ,	258	Buphtalme ,	320
Actée ,	168	Athamente ,	77	Butome ,	125
Adonis ,	184	Aubépine ,	155	Buxbaume ,	401
Agaric ,	425	Avoine ,	27		
Agripaume ,	186				
Agrosteme ,	139	B		C	
Agrostis ,	21	Ballote ,	199	Cabaret ,	142
Aigremoine ,	144	Balsamine ,	229	Caille-lait ,	37
Ajonc ,	250	Barbon ,	382	Callitriche ,	r
Ail ,	92	Bardane ,	292	Cameline ,	217
Airelle ,	118	Basilic ,	202	Camomille ,	317
Alcée ,	245	Bec-de-grue ,	240	Campantule ,	61
Alsine ,	135	Belladone ,	60	Capillaire ,	398
Alysson ,	219	Benoîte ,	164	Capsique ,	62
Amandier ,	152	Berce ,	79	Capucine ,	117
Amaranthe ,	352	Berle ,	81	Cardamine ,	236
Ammi ,	76	Bétoine ,	196	Cardere ,	33
Amourette ,	23	Bette ,	71	Caret ,	342
Ancolie ,	175	Bident ,	298	Carline ,	290
Andriale ,	279	Bisse ,	423	Carotte ,	75
Anemone ,	179	Bistorte ,	121	Carpesie ,	302
Aneth ,	87	Blasie ,	415	Carthame ,	292
Angélique ,	80	Blé-noir ,	123	Cataire ,	198
Anthéric ,	106	Bolet ,	428	Carvi ,	88
Anthocere ,	416	Boucage ,	88	Caucalier ,	75
Arabide ,	228	Bouclier ,	219	Centauree ,	322
Arbousier ,	129	Bouillon ,	56	Centenille ,	35
Archilliere ,	318	Bouleau ,	350	Céraste ,	139
Aristolochie ,	337	Boulette ,	327	Cerfeuil ,	86
Armoise ,	299	Bourrache ,	48	Charaigne ,	338
Arnique ,	317	Bri ,	404	Chanvre ,	372
Arroche ,	385	Brome ,	25	Chardon ,	293
Artichaud ,	291	Brunelle ,	203	Charme ,	359
Arundo ,	28	Bruyere ,	118	Chelidoine ,	167
Asclepiade ,	67	Bryone ,	364	Chêne ,	356
Asperge ,	107	Buffon ,	135	Chenopode ,	70
		Bugrane ,	251	Chevre-feuille ,	63
		Bugle ,	192	Chicoree ,	277
				Chlore ,	117

E c 3

Choin ,	<u>15</u>	D	Gaude ;	<u>145</u>	
Chondrille ,	<u>283</u>	Dactyle ,	<u>22</u>	Genet ,	<u>249</u>
Chou ,	<u>229</u>	Dentaire ,	<u>233</u>	Genevrier ,	<u>379</u>
Chrysanthème ,	<u>307</u>	Digitale ,	<u>211</u>	Gentiane ,	<u>67</u>
Chrysocome ,	<u>296</u>	Doradille ,	<u>396</u>	Germandrée ,	<u>191</u>
Ciguë ,	<u>83</u>	Dorine ,	<u>130</u>	Gesse ,	<u>253</u>
Circée ,	<u>10</u>	Doronic ,	<u>317</u>	Giroflier ,	<u>227</u>
Ciste ,	<u>169</u>	Drave ,	<u>217</u>	Glayeul ,	<u>15</u>
Citronnier ,	<u>275</u>	E	Globulaire ,	<u>83</u>	
Clathre ,	<u>430</u>	Elatine ,	<u>124</u>	Glouteron ,	<u>352</u>
Clavaire ,	<u>432</u>	Elyme ,	<u>30</u>	Gobelet ,	<u>73</u>
Clematite ,	<u>175</u>	Endormie ,	<u>54</u>	Gouet ,	<u>338</u>
Clinopode ,	<u>205</u>	Eperviere ,	<u>288</u>	Gratiolle ,	<u>5</u>
Cnique ,	<u>290</u>	Epilobe ,	<u>117</u>	Gremil ,	<u>47</u>
Cochlearia ,	<u>220</u>	Epinard ,	<u>374</u>	Grenadier ,	<u>151</u>
Cocriste ,	<u>209</u>	Epine-vinette ,	<u>97</u>	Griset ,	<u>371</u>
Colchique ,	<u>112</u>	Erable ,	<u>386</u>	Groselier ,	<u>65</u>
Comare ,	<u>163</u>	Erythroné ,	<u>104</u>	Gui ,	<u>371</u>
Concombre ,	<u>367</u>	Escule ,	<u>116</u>	Guimauve ,	<u>246</u>
Conferve ,	<u>423</u>	Ethuse ,	<u>83</u>	Gysophile ,	<u>131</u>
Conie ,	<u>76</u>	Eupatoire ,	<u>297</u>	H	
Conise ,	<u>303</u>	Euphrase ,	<u>209</u>	Haricot ,	<u>252</u>
Consoude ,	<u>48</u>	F	Héliotrope ,	<u>46</u>	
Convallaire ,	<u>109</u>	Fer-à-cheval ,	<u>265</u>	Hellébore ,	<u>177</u>
Coqueret ,	<u>59</u>	Fétuque ,	<u>25</u>	Helléborine ,	<u>336</u>
Coreopse ,	<u>324</u>	Figuier ,	<u>389</u>	Herbe de SaintChris- tophe ,	<u>168</u>
Coriandre ,	<u>84</u>	Fléau ,	<u>20</u>	Herniaire ,	<u>72</u>
Cornifle ,	<u>854</u>	Flouve ,	<u>10</u>	Hêtre ,	<u>355</u>
Cornillet ,	<u>133</u>	Fluteau ,	<u>115</u>	Helvelle ,	<u>431</u>
Cornouiller ,	<u>40</u>	Foin ,	<u>22</u>	Holoste ,	<u>21</u>
Coronille ,	<u>264</u>	Fontinale ,	<u>400</u>	Hottonie ,	<u>63</u>
Corrigiole ,	<u>94</u>	Fraisier ,	<u>162</u>	Houblon ,	<u>373</u>
Cotilier ,	<u>136</u>	Fraxinelle ,	<u>127</u>	Houque ,	<u>382</u>
Cotonniere ,	<u>325</u>	Frêne ,	<u>388</u>	Houx ,	<u>43 et 381</u>
Courge ,	<u>366</u>	Fritillaire ,	<u>103</u>	Hyacinthe ,	<u>108</u>
Crapaudine ,	<u>189</u>	Froment ,	<u>31</u>	Hydne ,	<u>408</u>
Crépide ,	<u>282</u>	Fumeterre ,	<u>247</u>	Hyssere ,	<u>287</u>
Cresson ,	<u>222</u>	Fusain ,	<u>64</u>	Hypne ;	<u>408</u>
Crocus ,	<u>13</u>	G	Hyssope ,	<u>187</u>	
Crucianelle ,	<u>39</u>	Gaijnier ,	<u>126</u>	I	
Cucubale ,	<u>133</u>	Galega ,	<u>271</u>	Jasione ,	<u>322</u>
Cumin ,	<u>82</u>	Galeopse ,	<u>196</u>	Jasmin ,	,
Cupidone ,	<u>278</u>	Garance ,	<u>37</u>	Iberide ,	<u>219</u>
Cuscute ,	<u>42</u>	Garou ,	<u>120</u>		
Cyclamen ,	<u>52</u>				
Cynoglosse ,	<u>49</u>				
Cytise ,	<u>270</u>				

If.	380	Lycopode ,	399	Nénuphar ,	171
Impéatoire ,	26	Lycopse ,	48	Nerprun ,	63
Inule ,	309	Lysimachie ,	51	Nielle ,	139, 175
Jonc ,	110			Noisettier ,	359
Joubarbe ,	136		M	Non-feuillée ,	104
Iris ,	13			Noyer ,	358
Isoète ,	399	Macre ,	40		
Isnarde ,	41	Mais ,	347		O
Isopire ,	177	Marchant ,	414	Œillet ,	132
Julienne ,	228	Marron ,	116	Œnanthe ,	84
Jungermane ,	412	Marrube ,	199	Onagre ,	117
Ivraie ,	29	Marsilie ,	398	Onosme ,	47
Jusquiame ,	55	Masse ,	238	Ophris ,	334
		Massette ,	342	Ophoglosse ,	392
	K	Matricaire ,	306	Orchis ,	331
		Mauve ,	244	Orge ,	30
Knawel ,	129	Mélampire ,	210	Origan ,	204
	L	Mélique ,	23	Orme ,	72
		Melisse ,	206	Ornithogale ,	105
Laitron ,	286	Mélite ,	205	Orobanche ,	207
Laitue ,	284	Menyanthe ,	53	Orobe ,	252
Lamion ,	195	Menthe ,	182	Osmande ,	392
Lampette ,	146	Mercuriale ,	278	Ortie ,	342
Lampsane ,	287	Micacoulier ,	387		P
Laser ,	78	Micrope ,	325	Panaïs ,	87
Lavande ,	190	Mille-pertuis ,	273	Panic ,	12
Laurier ,	125	Millet ,	21	Panicaut ,	72
Lenticule ,	340	Mnie ,	402	Paquerette ,	306
Lentille ,	340, 359	Moississure ,	435	Pariétaire ,	325
Lichen ,	416	Molucelle ,	200	Parisette ,	124
Lierre ,	66	Memordique ,	365	Parnassie ,	95
Lierret ,	187	Morelle ,	58	Paronique ,	66
Lilas ,	3	Morene ,	377	Patience ,	112
Lin ,	95	Morgeline ,	94	Paturin ,	24
Linagrette ,	18	Morille ,	430	Pastel ,	239
Linderne ,	210	Moschateline ,	124	Pavot ,	166
Limoselle ,	210	Mouron ,	51	Pédiculaire ,	215
Lis ,	101	Moutarde ,	235	Péplide ,	111
Liseron ,	53	Mufflier ,	212	Perliere ,	304
Littorelle ,	351	Mûrier ,	349	Perce-neige ,	98
Liveche ,	80	Myrthe ,	151	Perce-pierre ,	42
Lotier ,	271			Persicaire ,	121
Lunaire ,	225		N	Pervenche ,	57
Lunetiere ,	225	Najade ,	362	Pesette ,	262
Lupin ,	250	Napel ,	173	Pesse ,	1
Luzerne ,	265	Narcisse ,	98		
Lycoperdon ,	433	Néflier ,	157		

Pet-d'ane ,	<u>295</u>		Scorsonere ,	<u>280</u>
Peucedan ,	<u>78</u>	R	Scrophulaire ,	<u>211</u>
Peuplier ,	<u>376</u>		Segle ,	<u>31</u>
Pézize ,	<u>431</u>	Racle ,	Selin ,	<u>76</u>
Phalaride ,	<u>21</u>	Raifort ,	Seneçon ,	<u>312</u>
Phasque ,	<u>400</u>	Raiponce ,	Seseli ,	<u>27</u>
Phellandre ,	<u>83</u>	Rapette ,	Shérarde ,	<u>39</u>
Philadelphie ,	<u>150</u>	Raquette ,	Sisymbre ,	<u>236</u>
Piérde ,	<u>281</u>	Ratoncule ,	Soleil ,	<u>324</u>
Pied-d'alouette ,	<u>174</u>	Renoncule ,	Sorbier ,	<u>156</u>
de lion ,	<u>41</u>	Renouée ,	Souci ,	<u>326</u>
de loup ,	<u>6</u>	Ribes ,	Souchet ,	<u>16</u>
d'oiseau ,	<u>264</u>	Riccie ,	Soude ,	<u>69</u>
de veau ,	<u>338</u>	Ricin ,	Spartie ,	<u>249</u>
Pigamon ,	<u>176</u>	Robinier ,	Spargoute ,	<u>138</u>
Pilulaire ,	<u>399</u>	Romarin ,	Sphaigne ,	<u>400</u>
Piment ,	<u>372</u>	Ronce ,	Spirée ,	<u>159</u>
Pimprenelle ,	<u>37</u>	Roseau ,	Splacn ,	<u>401</u>
Pin ,	<u>361</u>	Rosier ,	Stachide ,	<u>196</u>
Pissenlit ,	<u>281</u>	Rossolis ,	Statice ,	<u>95</u>
Pistachier ,	<u>373</u>	Rubadier ,	Stellaire ,	<u>134</u>
Pivoine .	<u>172</u>	Rue ,	Sterelle ,	<u>121</u>
Plantain ,	<u>35</u>		Stipe ,	<u>22</u>
Platane ,	<u>360</u>	S	Stratiote ,	<u>176</u>
Podagraire ,	<u>91</u>	Sabline ,	Sucepin ,	<u>122</u>
Poirier ,	<u>152</u>	Safran ,	Surelle ,	<u>141</u>
Pois ,	<u>253</u>	Sagine ,		
Policarpe ,	<u>32</u>	Sagittaire ,	T	
Policneme ,	<u>15</u>	Salicaire ,	Tabac ,	<u>55</u>
Polypode ,	<u>394</u>	Salsifix ,	Tagette ,	<u>316</u>
Polygale ,	<u>248</u>	Sain-foin ,	Tamarisque ,	<u>94</u>
Polytric ,	<u>401</u>	Samole ,	Tame ,	<u>375</u>
Populage ,	<u>172</u>	Sanicle ,	Tanaisie ,	<u>302</u>
Porcelle ,	<u>278</u>	Santoline ,	Targione .	<u>414</u>
Potamogeton ,	<u>43</u>	Saponaire ,	Terre-noix ,	<u>76</u>
Potentille ,	<u>163</u>	Sarriette ,	Thésie ,	<u>67</u>
Poterie ,	<u>355</u>	Sarrette ,	Thlaspi ,	<u>223</u>
Pourpier ,	<u>143</u>	Sauge ,	Thym ,	<u>201</u>
Prèle ,	<u>390</u>	Saule ,	Tilleul ,	<u>171</u>
Prenanthe ,	<u>223</u>	Satyriou ,	Tithymale ,	<u>146</u>
Primevere ,	<u>52</u>	Saxifrage ,	Toque ,	<u>200</u>
Prunier ,	<u>153</u>	Scabieuse ,	Tordilier ,	<u>74</u>
Psoralier ,	<u>259</u>	Scandix ,	Tormentille ,	<u>162</u>
Pteride ,	<u>393</u>	Scille ,	Toujours-vive ,	<u>149</u>
Pulmonaire ,	<u>46</u>	Scirpe ,	Tourrette ,	<u>229</u>
Pyrole ,	<u>122</u>	Scorpione ,	Trefle ,	<u>259</u>

F R A N Ç A I S E. 448

Yremelle ,	<u>422</u>	Verâtre ,	<u>384</u>	Utriculaire ,	<u>5</u>
Trigonelle ,	<u>266</u>	Verge-d'or ,	<u>312</u>	Vulnéraire ,	<u>251</u>
Troène ,	<u>3</u>	Vergerette ,	<u>311</u>	Vulpin ,	<u>20</u>
Trolle ,	<u>184</u>	Véronique ,	<u>3</u>	Uvulaire ,	<u>104</u>
Troscart ,	<u>112</u>	Verveine ,	<u>6</u>		
Tulipe ,	<u>105</u>	Vesce ,	<u>255</u>	X	
Tussilage ,	<u>314</u>	Vesse-de-loup ,	<u>433</u>		
		Vigne ,	<u>65</u>	Xeranthème ,	<u>305</u>
V		Violette ,	<u>328</u>	Xanthium ,	<u>352</u>
		Viorne ,	<u>21</u>		
Vaillant ,	<u>384</u>	Vipérine ,	<u>45</u>	Z	
Valériane ,	<u>11</u>	Vitex ,	<u>216</u>		
Valisnérie ,	<u>368</u>	Volant-d'eau ,	<u>354</u>		
Velar ,	<u>226</u>	Ulve ,	<u>423</u>	Zanichelle ,	<u>339</u>

Fin de la Table Française.

Cheiranthus ,	227	Cynoglossum ,	49	Fontinalis ,	400
Chelidonium ,	167	Cyperus ,	16	Fragaria ,	162
Chenopodium ,	70	Cytisus ,	270	Fraxinus ,	388
Chlora ,	117			Fritillaria ,	103
Chærophylum ,	86			Fumaria ,	247
Chondrilla ,	283				
Chrysanthemum ,		D			
	307	Dactylis ,	22		
Chrysocoma ,	296	Daphne ,	120		
Chrysosplenium ,		Datura ,	54	G	
	130	Daucus ,	75	Galega ,	271
Cicer ,	268	Delphinium ,	174	Galeopsis ,	196
Cichorium ,	277	Dentaria ,	233	Galium ,	37
Cicuta ,	83	Dianthus ,	132	Genista ,	249
Circæa ,	10	Dictamnus ,	127	Gentiana ,	67
Cistus ,	169	Digitalis ,	211	Geranium ,	240
Citrus ,	275	Dipsacus ,	83	Geum ,	164
Clathrus ,	430	Doronicum ,	317	Gladiolus ,	15
Clavaria ,	432	Draba ,	217	Glechoma ,	187
Clematis ,	175	Drosera ,	26	Globularia ,	33
Clinopodium ,	205			Gnaphalium ,	304
Clypeola ,	219			Gratiola ,	5
Cnicus ,	290			Gypsophila ,	131
Cochlearia ,	220				
Colchicum ,	112	E			
Conserva ,	423	Echinops ,	327		
Comarum ,	163	Echium ,	43	H	
Conium ,	76	Elatine ,	124	Hedera ,	66
Convallaria ,	109	Elymus ,	30	Hedisarum ,	263
Convolvulus ,	53	Epilobium ,	117	Helianthus ,	324
Conyza ,	303	Equisetum ,	890	Heliotropium ,	46
Coreopsis ,	324	Erica ,	118	Helleborus ,	177
Coriandrum ,	84	Eryngium ,	73	Helvella ,	431
Cornus ,	40	Eriophorum ,	18	Heracleum ,	79
Coronilla ,	264	Ervum ,	269	Herniaria ,	71
Corrigiola ,	94	Erygeron ,	311	Hesperis ,	228
Coryllus ,	359	Erysimum ,	226	Hippocrepis ,	265
Cotyledon ,	136	Erithronium ,	104	Hippophae ,	371
Cratægus ,	152	Ethusa ,	83	Hippuris ,	1
Crepis ,	282	Evonimus ,	64	Holcus ,	382
Crucianella ,	39	Eupatorium ,	297	Holosteum ,	31
Cucubalus ,	133	Euphorbia ,	146	Hordeum ,	30
Cucumis ,	367	Euphrasia ,	209	Hottonia ,	53
Cucurbita ,	366			Humulus ,	373
Cuminum ,	22			Hyacinthus ,	108
Cuscuta ,	42	F		Hydnum ,	408
Cyclamen ,	52	Fagus ,	355	Hydrocharis ,	377
Cynara ,	291	Festuca ,	25	Hydrocotile ,	73
		Ficus ,	389	Hyeracium ,	288
		Filago ,	325	Hyoisiamus ,	55
				Hyoiseris ,	287

Hypericum ,	<u>273</u>	Lithospermum ,	<u>47</u>	Nigella ,	<u>173</u>
Hypnum ,	<u>408</u>	Littorella ,	<u>351</u>	Nymphæa ,	<u>171</u>
Hypochæris ,	<u>278</u>	Lolium ,	<u>29</u>		
Hyssopus ,	<u>187</u>	Lonicera ,	<u>63</u>		O
		Lotus ,	<u>271</u>		
	I	Lunaria ,	<u>225</u>	Ocimum ,	<u>202</u>
Jasione ,	<u>328</u>	Lupinus ,	<u>250</u>	Œnanthe ,	<u>84</u>
Jasminum ,	<u>2</u>	Lycopodium ,	<u>399</u>	Œnothera ,	<u>117</u>
Iberis ,	<u>219</u>	Lycopsis ,	<u>48</u>	Ononis ,	<u>251</u>
Ilex ,	<u>43</u>	Lysimachia ,	<u>51</u>	Onopordon ,	<u>295</u>
Illecebrum ,	<u>66</u>	Lithrum ,	<u>143</u>	Onosma ,	<u>47</u>
Impatiens ,	<u>329</u>			Ophris ,	<u>334</u>
Imperatoria ,	<u>86</u>		M	Ophyoglossum ,	<u>392</u>
Inula ,	<u>309</u>	Malva ,	<u>244</u>	Orchis ,	<u>331</u>
Iris ,	<u>13</u>	Marchantia ,	<u>414</u>	Origanum ,	<u>204</u>
Isatis ,	<u>239</u>	Marrubium ,	<u>199</u>	Ornithogallum ,	<u>105</u>
Isnardia ,	<u>41</u>	Marsilea ,	<u>398</u>	Ornithopus ,	<u>264</u>
Isoetes ,	<u>399</u>	Matricaria ,	<u>306</u>	Orobanche ,	<u>207</u>
Isopyrum ,	<u>177</u>	Medicago ,	<u>265</u>	Orobis ,	<u>252</u>
Juglans ,	<u>358</u>	Melampyrum ,	<u>210</u>	Osmunda ,	<u>392</u>
Juncus ,	<u>110</u>	Melica ,	<u>23</u>	Oxalis ,	<u>141</u>
Jungermania ,	<u>412</u>	Melissa ,	<u>206</u>		P
Juniperus ,	<u>379</u>	Melittis ,	<u>205</u>		
	L	Mentha ,	<u>188</u>	Pæonia ,	<u>172</u>
		Menyanthes ,	<u>53</u>	Panicum ,	<u>18</u>
Lactuca ,	<u>284</u>	Mercurialis ,	<u>378</u>	Papaver ,	<u>166</u>
Lamium ,	<u>195</u>	Mespilus ,	<u>157</u>	Parietaria ,	<u>385</u>
Lampsana ,	<u>287</u>	Micropus ,	<u>325</u>	Paris ,	<u>124</u>
Laserpitium ,	<u>78</u>	Milium ,	<u>21</u>	Parnassia ,	<u>95</u>
Lathyrus ,	<u>253</u>	Mnium ,	<u>402</u>	Pastinaca ,	<u>87</u>
Lavendula ,	<u>190</u>	Moluccella ,	<u>200</u>	Pedicularis ,	<u>215</u>
Laurus ,	<u>125</u>	Momordica ,	<u>365</u>	Peplis ,	<u>111</u>
Lemna ,	<u>340</u>	Monotropa ,	<u>128</u>	Peucedanum ,	<u>78</u>
Leontodon ,	<u>281</u>	Morus ,	<u>349</u>	Peziza ,	<u>431</u>
Leonurus ,	<u>186</u>	Mucor ,	<u>435</u>	Phalaris ,	<u>21</u>
Lepidium ,	<u>222</u>	Myagrurn ,	<u>217</u>	Phascum ,	<u>400</u>
Leucoium ,	<u>98</u>	Myosotis ,	<u>50</u>	Phallus ,	<u>430</u>
Lichen ,	<u>416</u>	Myosurus ,	<u>96</u>	Phaseolus ,	<u>252</u>
Lichnis ,	<u>140</u>	Myrica ,	<u>372</u>	Phellandrium ,	<u>83</u>
Licopus ,	<u>6</u>	Myriophyllum ,	<u>354</u>	Philadelphus ,	<u>150</u>
Ligusticum ,	<u>78</u>	Myrtus ,	<u>151</u>	Phlenn ,	<u>20</u>
Ligustrum ,	<u>3</u>			Physalis ,	<u>59</u>
Lilium ,	<u>101</u>		N	Phyteuma ,	<u>61</u>
Limosella ,	<u>210</u>	Najas ,	<u>368</u>	Phytolacca ,	<u>141</u>
Lindernia ,	<u>210</u>	Narcissus ,	<u>98</u>	Picris ,	<u>281</u>
Linum ,	<u>95</u>	Nepeta ,	<u>198</u>	Pilularia ,	<u>399</u>
				Pimpinella ,	<u>82</u>

T A B L E L A T I N E.

443

Pinus ,	561		Spiræa ,	159	
Pistachia ,	373	S	Splacnum ,	401	
Pisum ,	253		Stachys ,	196	
Plantago ,	25	Sagina ,	43	Statice ,	95
Platanus ,	360	Sagittaria ,	354	Stellaria ,	134
Poa ,	24	Salix ,	369	Stellera ,	121
Polycarpum ,	21	Salsola ,	69	Stipa ,	22
Polycnemum ,	35	Salvia ,	7	Stratioites ,	176
Polygala ,	248	Sambucus ,	92	Symphitum ,	48
Polygonum ,	121	Samolus ,	60	Syringa ,	2
Polypodium ,	394	Sanguisorba ,	37		
Polytricum ,	401	Santolina ,	297	T	
Populus ,	376	Saponaria ,	131	Tagetes ,	316
Portulaca ,	143	Satureia ,	198	Tamarix ,	94
Potamogeton ,	43	Satyrinum ,	334	Tamus ,	375
Potentilla ,	163	Saxifraga ,	130	Tanacetum ,	302
Poterium ,	355	Scabiosa ,	24	Tanacetum ,	302
Prenanthes ,	283	Scandix ,	85	Targionia ,	414
Primula ,	52	Schœnus ,	15	Taxus ,	380
Prunella ,	203	Scilla ,	106	Teucrium ,	191
Prunus ,	153	Scirpus ,	17	Thalictrum ,	176
Psoralea ,	259	Scleranthus ,	129	Thesium ,	67
Pteris ,	393	Scorzonera ,	280	Thlaspi ,	233
Pulmonaria ,	46	Scrophularia ,	211	Thymus ,	201
Punica ,	151	Scutellaria ,	200	Tilia ,	171
Pyrola ,	128	Secale ,	31	Tordylium ,	74
Pyrus ,	158	Sedum ,	136	Tormentilla ,	162
		Selinum ,	76	Tragopogon ,	279
Q		Sempervivum ,	149	Trapa ,	40
Quercus ,	356	Senecio ,	312	Tremella ,	422
		Serapias ,	336	Trifolium ,	259
R		Serratula ,	296	Triglochin ,	112
Raphanus ,	225	Seseli ,	37	Trigonella ,	266
Ranunculus ,	180	Sherardia ,	89	Triticum ,	31
Reseda ,	145	Sideritis ,	189	Trellius ,	184
Rhamnus ,	63	Silene ,	133	Tropeolum ,	117
Rhinanthus ,	209	Sinapis ,	225	Tulipa ,	105
Riccia ,	415	Sisymbrium ,	236	Turritis ,	229
Ricinus ,	363	Sium ,	81	Tussilago ,	314
Robinia ,	262	Solanum ,	58	Typha ,	342
Rosa ,	160	Solidago ,	312		
Rosmarinus ,	7	Sonchus ,	286	V	
Rubus ,	161	Sorbus ,	156	Vaccinium ,	112
Rubia ,	37	Sparganium ,	341	Valantia ,	384
Rumex ,	112	Spartium ,	249	Valeriana ,	11
Ruscus ,	381	Spergula ,	138	Valisneria ,	368
Ruta ,	327	Sphagnum ,	400	Veratrum ,	384
		Spinacia ,	374		

Verbascum ,	56	Vitex ,	216	X	
Verbena ,	6	Vitis ,	65		
Veronica ,	3	Ulex ,	250	Xanthium ,	352
Virbunum ,	91	Ulmus ,	72	Xeranthemum ,	305
Vicia ,	255	Ulva ,	423	Z	
Vinca ,	57	Urtica ,	348		
Viola ,	328	Utricularia ,	5	Zanichellia ,	339
Viscum ,	371	Uvularia ,	104	Zea ,	347

Il y a 520 genres ,
1690 especes.

Fin de la Table Latine. /

FAUTES A CORRIGER

Dans le premier Volume.

- Page 20, espece 70, lisez *geniculatus*.
Page 22, esp. 86, lisez *stolonifera*.
Page 29, esp. 144, lisez laineux.
Page 30, esp. 151, lisez *exatichon*.
Page 36, esp. 174, à l'Observation, lisez *pinnatifides*.
Page 39, esp. 188, glouteron, lisez *grateron*.
Page 52, esp. 243, *Cyclamen Europæum*, lisez le *Cyclamen*
d'Europe.
Page 59, esp. 264, *Dulceamarum*, lisez *Dulcamara*.
Page 104, esp. 422, lisez *Amplexifolia*.
Page 104, esp. 426, lisez très-petit.
Page 119, esp. 484, lisez *Oxycoccus*.
Page 124, esp. 499, lisez uniflore.
Page 144, esp. 582, lisez *Eupatorium*.
Page 168, esp. 655, lisez *actæa*.
Page 191, esp. 728, lisez *Ivette*.
Page 193, esp. 736, lisez *Ajuga*.
Page 209, esp. 783, lisez arides.
Page 210, esp. 793, lisez *linderne*.
Page 217, esp. 815, lisez *draba*.
Page 240, esp. 896, lisez *Pyrénées*.
Page 261, esp. 980, lisez *glomérulé*.
Page 270, esp. 1015, lisez *Dalechamp*.
Page 332, esp. 1217, lisez *ustulata*.
Page 348, esp. 1279, lisez *urtica*.
Page 364, esp. 1311, lisez *Bryone*.
Page 401, esp. 1411, lisez *Splacnum* et *Splacne*.
Page 419, esp. 1551, lisez *Fraxineus*.
Page 424, esp. 1610, lisez *candelaris*.
Page 424, esp. 1611, lisez le *Bisse Botrioïde*.

A. P. 1
1656367



